

9 FONDS DE LA PREFECTURE / 6 CAMP DE BEAUNE-LA-ROLANDE

COTE 20 M 749 : registre des entrées et sorties de Beaune

Registre noir, cartonné - entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture une inscription au crayon rouge : "*Beaune - 1941*". C'est un registre de contrôle des entrées et des sorties du camp de Beaune. Collée en page de garde, une fiche écrite par le commandant du camp à la date du 9 août 1941 en décrit le fonctionnement ; les pages de droite sont numérotées de 1 à 134, il y a donc 134 X 2 = 268 pages, + verso de la dernière, 269 pages utilisées de la façon suivante : 5 colonnes : *noms des hébergés, n° des baraques, heure de sortie, heure de rentrée, observations* (sert à noter la justification de la sortie) ; le registre commence au 1er août 1941, et s'arrête au 13 septembre 1941, il est vu et signé le 14 par "*l'adjudant chargé de la police du camp*".

COTE 20 M 750 : registre des entrées et sorties de Beaune (suite)

Registre cartonné noir et jaunâtre, format 19 X 30 cm, portant en couverture l'inscription : "*registre des entrées et sorties - internés juifs (youidi) Beaune-la-Rolande*" (sic) ; plusieurs pages arrachées au début, même présentation que la cote précédente ; dates extrêmes : 24 juin 1941 et 28 juillet 1941 ; pages numérotées de 23 à 99, à droite seulement, en tout 78 pages utilisées ; en annexe : un "*bon de sortie*", au nom d'Aloïs Stern, baraque 8, "*autorisé à sortir le 17 juillet*" par "*le chef de la police du camp*", et noté (à la sortie ?) "*accomp. g^e aux^f Rolin détaché*" ; et talon de la dernière page déchirée : "*souvenir de la 2ème Brigade du 10-6-41 au 11-7-41*".

COTE 20 M 751 : registre de la baraque 2

Registre cartonné noir, format 21 X 30,5 cm, porte en couverture : "*Baraque 2*" ; en 1ère page les noms d'un gendarme et d'un douanier (auteurs ?) ; liste de 200 noms, sous forme de tableau en 10 colonnes : *n° d'ordre, noms et prénoms, date de naissance, lieu de naissance, situation de famille, fils de ... et de ..., nationalité marié à aryen ou aryenne Français (sic), profession, domicile, observations*. Il y a des femmes et des enfants, des Français et des étrangers.

COTE 20 M 752 : registre de la baraque 4

Registre cartonné bleu et noir, format 20,5 X 30,5 cm, porte en couverture le titre : "*baraque 4 Beaune*"; liste de noms numérotés de 1 à 201, mais il y a deux numéros doublés, donc 203 noms ; même présentation en 10 colonnes que la cote précédente ; une date est donnée par la mention, au n°193 "*décédé le 2/8/42*" (enfant Claude Rotter, moins de 11 ans).

COTE 20 M 753 : registre de la baraque 5

Registre cartonné noir, format 21 X 30,5 cm, porte en couverture le titre : "*baraque 5 - Beaune*"; en première page le nom d'un brigadier ; même présentation en 10 colonnes que la cote précédente ; liste de 201 noms, avec femmes et enfants, étrangers et français ;

Une enveloppe est collée sur la page de garde initiale ; elle contient une petite liasse de documents : demande de certificats d'internement par les familles, bordereaux d'accompagnement de ces certificats, qui sont retournés avec accusés de réception signés par les ayants droit au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ; 23 documents, de mars à juillet 1943.

COTE 20 M 754 : registre de la baraque 6

Registre entoilé noir, format 22 X 31 cm, porte en couverture le titre : "*baraque 6 Beaune*"; en page de garde le nom d'un douanier ; même disposition en 10 colonnes que la cote précédente ; liste de 200 noms, avec femmes et enfants, Français et étrangers ; en dernière page est insérée une liste manuscrite sur 2 pages A5, de 22 noms, avec n° d'ordre.

COTE 20 M 755 : registre de la baraque 7

Registre entoilé noir, format 22 X 31 cm, porte sur la couverture l'inscription "*B 7 - 1942 - Beaune*"; en première page, le nom d'un brigadier et d'un douanier, et "*B - 7*"; même présentation en 10 colonnes que les cotes précédentes ; liste de 201 noms, des hommes et quelques enfants, surtout étrangers ; une date est donnée : n° 196 "*libéré le 1 - 8 - 42*" (10ème colonne).

COTE 20 M 756 : registre de la baraque 8

Registre entoilé noir, 21 X 31 cm, liste de 200 noms, en tableau à colonnes, avec état civil, nationalité, profession, adresse et observation éventuelle ; la couverture porte l'inscription au crayon rouge : "*1942 - 8 - Beaune*", et la première

page : "B.8" (= *baraque* 8) ; il y a femmes et enfants, Français et Polonais.

COTE 20 M 757 : registre de la baraque 9

Registre entoilé noir, format 21 x 31 cm, porte en couverture les inscriptions au crayon rouge : " 9 *Beaune*" ; en première page le nom d'un brigadier ; liste de 200 noms, même disposition en tableau à 10 colonnes que les cotes précédentes ; beaucoup d'enfants, Français et étrangers.

COTE 20 M 758 : registre de la baraque 13

Registre entoilé noir, format 21 X 30,5 cm, porte en couverture : "*Beaune 13*"; en première page le nom de deux fonctionnaires ; liste de 203 noms, même présentation en tableau à 10 colonnes que les cotes précédentes ; beaucoup de mères et d'enfants, français et étrangers.

COTE 20 M 759 : registre de la baraque 14

Registre entoilé noir, format 20,5 X 31 cm ; inscriptions sur la couverture : "*B-14 1942 14 Beaune*"; en première page : le nom de deux fonctionnaires ; liste de 126 noms, avec même présentation que les cotes précédentes ; ce sont des hommes et quelques jeunes, surtout étrangers ; datable par le n° 115 "*libéré le 24-7-42*".

COTE 20 M 760 : registre de la baraque 16

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*B-16 Beaune*" ; en première page le nom d'un préposé et d'un maréchal ; la liste est de même présentation que les cotes précédentes (tableau à 10 colonnes), mais plus complexe :

- une 1ère liste de 175 noms, de femmes et d'enfants, français et étrangers ; beaucoup de numéros d'ordre (= d'inscription) sont rayés ; mais suit ensuite une série de listes par dates d'arrivées :

date ou lieux d'arrivées	lieu de départ	nombre
15 octobre 1942	?	15
16 octobre	?	15
19 octobre	Moulins	18
28 octobre	Montargis	2
29 octobre	Orléans	6

4 novembre 1942	prison d'Orléans	6
?	baraque 12	18
hommes en baraque 16 bis	?	19
autres femmes et enfants in 16	?	8
10 novembre 1942	?	4
12 novembre	?	6
21 novembre	?	7
2 décembre 1942	Orléans	2
18 décembre	Orléans	3
23 décembre	Orléans	3
26 décembre	?	1
27 décembre	?	1
31 décembre	Orléans	3
8 janvier 1943	?	3
22 janvier	?	1
28 janvier	?	2
6 février 1943	?	1
18 février	Orléans	5
22 février	Montargis	2

Les numérotations sont obscures.

COTE 20 M 761 : registre de la baraque 17

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte en couverture " B 17 Beaune"; en première page le nom de deux fonctionnaires ; même présentation de liste alphabétique sous forme de tableau à 10 colonnes que les cotes précédentes. D'abord une liste de 175 noms, femmes et enfants, Français et étrangers. Puis une série de listes selon les arrivées ou les envois à l'hôpital et en prison :

dates d'arrivée	lieu de départ ou lieu d'internement	nombre de noms
10 octobre 1942	?	9
15 octobre	?	10
19 octobre	Moulins	4
20 octobre	Orléans	3
28 octobre	Montargis	2
29 octobre	Orléans	5
4 novembre 1942	prison d'Orléans	15
10 novembre	?	2
12 novembre	?	2
21 novembre	?	3
21 novembre	Melun	1
23 novembre	Moulins	3
2 décembre 1942	Orléans	4
?	hôpital de Pithiviers	24

?	hôpital d'Orléans	2
?	asile Fleury-les-Aubrais	10
?	hôpital de Mantes	2
?	« considérés en permission »	4
?	prison de Châteauroux	1
?	prison de Fresnes	1
?	maison d'arrêt de Paris	1
12 décembre 1942	?	2
17 décembre	Moulins	1
18 décembre	Orléans	5
23 décembre	Orléans	1
28 décembre	Montargis	1
31 décembre 1942	Orléans	1
8 janvier 1943	Orléans	2
11 janvier	?	1
16 janvier	Brest	1
28 janvier	?	3
6 février 1943	?	4
9 février	Vendôme	1
18 février	?	3
22 février	Montargis	1

COTE 20 M 762 : registre de la baraque 18

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture " *Beaune-la-Rolande baraque 18 - 1942* " ; en 1ère page, noms d'un gendarme et d'un préposé. Même présentation de liste alphabétique sous forme de tableau à 10 colonnes que les cotes précédentes. D'abord une liste de 201 noms, femmes et enfants, Français et étrangers ; liste datable par des mentions de la 10ème colonne ("*Observations*") aux numéros 192 et 193 : "*libérée le 28/8/42 par ordre de l'autorité occupante*".

Suivent deux listes :

- "*Arrivage du 15 septembre 1942*" : 94 noms d'hommes, Français ; d'après la 10ème colonne, la plupart sont "*partis à Drancy*" les 21 ou 27 septembre 1942,

- "*Arrivée du 25 septembre 1942*" : 203 noms d'hommes, nationalité non précisée (3 colonnes non renseignées) ; d'après la 10ème colonne, la plupart sont "*partis à Drancy le 27/9/42*".

COTE 20 M 763 : registre de la baraque 19

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte en couverture : "*1942 baraque 19 Beaune*" ; 1ère page : noms d'un brigadier et d'un préposé ; même présentation de liste alphabétique sous forme de tableau à 10 colonnes que les cotes

précédentes.

D'abord une liste de 200 noms, femmes et enfants, Français et étrangers.

Ensuite une liste intitulée "*Arrivage du 15 septembre 1942*" : 133 noms, des hommes, Français, presque tous partis à Drancy les 21 ou 27 septembre.

Une troisième liste intitulée "*Arrivée du 20 septembre 1942*" : 72 noms, des hommes ; comme à la cote précédente, les colonnes ne sont pas toutes remplies ; selon la 10ème colonne, ils sont en grande majorité partis le 21 septembre.

COTE 20 M 764 : registre de la baraque 20

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*baraque 20 Beaune*"; en première page les noms de deux préposés. Même présentation de liste alphabétique sous forme de tableau à 10 colonnes que les cotes précédentes.

D'abord une liste de 200 noms, de femmes et d'enfants, de Français et d'étrangers ; liste datable par la mention en 10ème colonne, pour les numéros 199 et 200 "*libérée le 24-7-42*".

Puis une deuxième liste, de 135 noms, intitulée "*Arrivage du 15 septembre 1942*" : des hommes, français, pour la plupart partis à Drancy le 21 ou le 27 septembre.

COTE 20 M 765 : listes de Beaune

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, a pour titre : "*Camp de Beaune-la-Rolande - Répertoire des internés dans l'ordre alphabétique et par Nos [= numéros] matricules - 1942 - 1943*".

Forme de tableau à 10 colonnes : *matricule, Nom et Prénoms, Baraque, Date et lieu de naissance, Femme [de ?], Nationalité, Profession, Domicile, Date motif internement, Observations*.

La première liste est ordonnée suivant les numéros matricules : 151 noms, des femmes, étrangères essentiellement ; les colonnes ne sont pas toujours renseignées ; la 10ème porte essentiellement : "*remise aux autorités allemandes le 17-7-42*", puis des tampons "*30 juillet*" et "*2 août*".

Une deuxième liste comporte 696 noms, d'hommes et de femmes ; les colonnes ne sont plus renseignées, sauf celle donnant le numéro de la baraque.

COTE 20 M 766 : registre des colis (1)

Gros registre (500 pages) noir entoilé, format 21 X 31 cm, portant en couverture : "*Beaune 1941*". Sur la première page : "*Appendice n° 2 - Registre A - Service des vagemestres - Registre pour l'inscription des chargements et des articles d'argent à payer - commencé le 20 juin 1941*".

Il s'agit en fait de l'enregistrement de la remise des colis aux internés ; les pages du registre sont divisées en colonnes : un numéro d'ordre (numérotation

continue à partir du 2ème jour de fonctionnement), un code : *CD, CP, CPA, CPB, NR*, - sans doute une indication du type de colis ? -, le nom et en général le prénom du destinataire, le numéro de sa baraque, et les signatures.

Du 22 juin au 25 et 26 décembre 1941, sont listés, si la numérotation est bien exacte 14.019 colis (15.084 - 1.100 + 35) ; aux pages 36, 107, 127 et 247 sont accrochés des papillons correspondants à des incidents : colis abîmés, par exemple.

COTE 20 M 767 : Beaune, registre des colis (2)

Grand registre noir entoilé, format 24 X 35,5 cm ; porte sur la couverture : "*Beaune 1942*", et aussi "*1941-42*". Sur la page de garde : "*Registre destiné à l'inscription des colis en provenance des gares d'Auxy et Beaune. Ainsi que des colis déposés.*" (? = *CA, CB, CD*). De même présentation que la cote précédente, le registre est commencé le 26 décembre 1941, et court jusqu'au 28 février 1942, des pages 1 à 176. Les colis sont numérotés de 1.000 à 7.184. Un transporteur émarge régulièrement un reçu pour frais de transport des colis depuis les gares, placé en haut de page ; page 73, un papillon sur un don aux nécessiteux du camp.

COTE 20 M 768 : Beaune, registre des colis (3)

Grand registre noir entoilé, format 25 X 36 cm, porte en couverture : "*1942-43 Beaune colis*". Même inscription en première page que sur la page de garde de la cote précédente : "*registre destiné à l'inscription des colis en provenance des gares d'Auxy et de Beaune, ainsi que des colis déposés*", + visa du chef du camp le 24 février 1942.

Même présentation en 5 colonnes : *n°*, *code*, *destinataire*, *baraque* et *signature* ; les pages sont numérotées de 1 à 402, les colis de 7.185 à 19.859 (p. 329, date du 1er juillet) ; là commence une nouvelle numérotation reprise depuis le n° 19.840 de la liste précédente ; cette nouvelle numérotation court jusqu'au 29 août, au n° 667 ; à partir de là, la numérotation reprend au 1er septembre et court jusqu'au 30 septembre (n° 353), elle est donc mensuelle. En octobre : 124 colis, en novembre : 214 ; en décembre : 252 ; en janvier 1943 : 247 ; en février : 178 ou 179 ; au 22 mars, date de fin du registre : 350 colis. Aux pages 19, 42, 48, 222, 349, et 359 sont insérés divers papiers, reçus ou bordereaux de colis ; le transporteur continue à émarger de temps à autres le reçu de son dû. A la fin du registre, une feuille A3 pliée en 4, intitulée "*état des internés ayant droit à recevoir 1 litre de vin jusqu'au 15 janvier inclus*", avec liste alphabétique, date de remise et colonne d'émargement. Des colis viennent de l'UGIF.

COTE 20 M 769 : Beaune, registre des colis (4)

Gros registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*1943*". Pas d'inscriptions en premières pages, mais c'est manifestement la suite de la cote

précédente : la page 1 porte : "*journee du 22 mars 1943 (suite)*", et reprend sa numérotation à 351.

Le registre court jusqu'au 10 juillet 1943. Ses pages utilisées sont numérotées de 1 à 134, mais elles portent les mêmes numéros à gauche et à droite, il y a donc en réalité 267 pages utilisées. En mars, le total mensuel des colis reçus est de 1453. En avril : 1916. En mai : 2319. En juin : 2422. En juillet : 476. Aux pages 4, 6, 9, 12, 13, 15, 19 et 23, soit fin mars - début avril, sont insérés des reçus de colis par les chefs de baraques. De nombreux colis viennent de l'UGIF.

A la fin du registre, insérés 5 billets manuscrits : reçus de remise à l'UGIF de colis de "*destinataires partis sans laisser d'adresse et à retourner aux expéditeurs*", datés de mars à juin 1943.

COTE 25874 : gestion du personnel du camp

Cette liasse contient des instruments de gestion du personnel des camps. Elle émane probablement du 1ère Division de la préfecture (c'est le destinataire du courrier, c'est le service signataire des réponses). Elle comporte trois sous-liasses :
1/ "*Camp de Beaune-la-Rolande, carnets de notes des gardiens auxiliaires (1941-1943)*",
2/ "*Beaune-la-Rolande, dossiers individuels et fiches des gardiens auxiliaires*",
3/ "*Camp d'internement de Beaune-la-Rolande - Personnel - (arrêtés de nomination)*".

1/ Sous-liasse : "*Camps de Beaune-la-Rolande, carnets de notes des gardiens auxiliaires*"

Série de 15 carnets de notes. Il y a deux modèles différents : l'un est emprunté à la gendarmerie (format 15,7 X 21 cm, 20 pages, couverture bistre, éditions Lavauzelle) - 13 exemplaires, l'autre est un modèle commercial banal (9,5 X 14,5 cm, couverture noire, style scolaire) - 2 exemplaires seulement.

Les 15 carnets sont rangés par ordre alphabétique de titulaire (Borvon, Boulant, Charpentier, Coste, Delenat, François, Gireault, Grevin, Grondein, Houssin, Hurquin, Krieg, Leterme, Subrini, Vast); Certains contiennent des pièces officielles (avis de nomination, fiche de gestion). Ils sont assez peu renseignés.

A la fin, une série de quinze fiches cartonnées, format 7,7 X 14,8 cm, avec renseignements état civil et sur les mutations ; la liste des titulaires ne recoupe qu'imparfaitement la liste des carnets de notes : Borvon, Dutertre, Gérard, Grevin, Hattier, Houssin, Hurquin, Jublot, Macaux, Maitre, Martin, Mottier, Savalle, Scribot, Thenevin.

2/ Sous-liasse : "*Beaune-la-Rolande. dossiers individuels, carnets de notes et fiches de gardiens auxiliaires*"

Série de dossiers individuels contenus dans des sous-chemises en papier.
Titulaires :
Aulanier, Coint, Dubois, Dupuis, Fournier, Gintraud, Gireault, Grevin, Grondein,

Hattier, Houssin, Hurquin, Jublot, Macaux, Maitre, Martin, Mathoit, Poyê, Savalle, Subrini, Vast, Voisin,

soit 22 dossiers en tout. Certains sont presque vides (Voisin : notification de révocation en 1943 : "*A donné en cadeau une bouteille de vin à des internés*"), d'autres plus consistants avec, par exemple, fiche état civil, procès-verbal d'installation, casier judiciaire, arrêté de nomination, notes d'avancement, rapport de notation, de punition, déclarations diverses (ne pas avoir été communiste, franc-maçon, ne pas avoir d'ascendant de race juive), et bordereaux de transmission. Le carnet de notes est joint dans les cas suivants : Savalle, Poyê, Mathiot, Martin, Macaux, Hattier, Fournier, Dupuis.

3/ Sous-liasse : "*Camp d'internement de Beaune-la-Rolande - personnel (Arrêtés de nomination)*"

Cette sous-liasse est constituée d'une série de 10 dossiers.

A/ dossier "*Personnel - Correspondance*", 13 feuillets ; rapports sur la conduite d'un gardien suspecté de marché noir ; "*note politique du Brigadier des douanes F...*", de la main du commandant du camp de Pithiviers et datée du 14 avril 1943 : "*A toujours témoigné une désapprobation totale des mesures anti-juives prescrites par le gouvernement*" ; notice confidentielle sur un troisième gardien ; lettre du lieutenant A..., commandant le détachement de douaniers à Beaune-la-Rolande, adressée au préfet, exposant la surcharge de travail imposée à ses hommes, à la date du 1er avril 1943, et, au dos, lettre manuscrite du chef des camps, datée du 2 avril 1943 : "*Je ne crois pas la situation des douaniers aussi critique que ne l'expose le lieutenant A...*" ; fixation des tarifs de la fouilleuse ;

B/ dossier "*Comptes rendus relatifs à la police du camp*", 33 feuillets ; une vingtaine sont des rapports et une réflexion entraînant gratifications versées à des douaniers, qui ont empêché des évasions ; 11 sur un possible trafic de courrier clandestin au camp de Beaune, avec trois lettres saisies, adressées à un interné par sa femme. Pièces de 1943.

C/ dossier "*Permissions, réclamations, décès*", 54 feuillets ; demandes de congé par les gardiens et réponses ; dossier d'une veuve de gardien, sur les allocations auxquelles elle a droit ; réembauche d'un démissionnaire (il espérait être pris dans la garde des communications) ; rapports sur le décès au camp d'un gardien auxiliaire, en juillet 1941, avec inventaire des objets lui appartenant, enquête de gendarmerie, certificat médical.

D/ dossier "*Punitions*" : 60 feuillets ; série de petits ensembles de pièces qui concernent chacun une décision de sanction contre un ou des gardiens ; ils sont datés de décembre 1941 à juillet 1943.

E/ dossier "*Mutations*" : 8 feuillets sur un changement d'affectation pour cause médicale.

F/ dossier "*Révocations*" : 48 feuillets d'avril 1942 à mai 1943 ; pièces d'instruction de trois révocations de gardiens et du chef des travaux ;

G/ dossier "Démissions" : 54 feuillets, concernant une dizaine de démissions, de juillet 1941 à août 1943.

H/ dossier "Gardiens - Camp de Beaune-la-Rolande", 70 feuillets : contient les dossiers d'embauche des gardiens Borvon, Delenatte, Girault, Grondein, Mottier et Scribot, en particulier les lettres de candidatures, les fiches de renseignements, les déclarations diverses, etc.

I / dossier "Camp de Beaune-la-Rolande - Arrêtés de nomination - Personnel, administration" : 19 feuillets, concernant la nomination d'une demie douzaine de membres du personnel des camps.

J/ dossier "divers" : 57 feuillets, dont :

- un dossier sur le lieutenant de gendarmerie en retraite Foucrier, commandant du camp de Pithiviers en juillet 1942, à l'occasion de sa candidature à un emploi dans la police : état signalétique et des services militaires, fiche de renseignements par le préfet du Loiret.;
- novembre 1942 - avril 1943 : le préfet autorise des prêtres à pénétrer dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, mais pour ce qui est du deuxième, le KSKO refuse son autorisation ;
- 3 doubles feuilles en doubles exemplaires établissant l'état des traitements des membres du personnel en mai 1943 ;
- des bordereaux de transmission de documents administratifs ;
- une demande de titularisation présentée par un gardien auxiliaire, mais ajournée par le chef du camp ;
- lettres de gardiens sur des problèmes ponctuels (date de prise de service, de congé, mutation) ;
- diverses pièces discutant le montant des indemnités dues au personnel ;

COTE 25875 : dossiers de libération (1941 - 1942)

Cette liasse comporte une série de dossiers personnels, rangés par ordre alphabétique. Ces dossiers sont bilingues (il y a des chemises en français et un double en allemand pour certains d'entre eux). Ils consistent essentiellement en documents état civil établissant la situation des titulaires, ou en documents de diverses natures (médicaux, militaires, administratifs, familiaux) leur donnant des raisons d'espérer être libérés. Il s'agit donc d'internés qui arguent de preuves de leur attachement à la France ou d'une situation particulière : ils ont un beau-frère tué "*mort pour la France*", une blessure de guerre reçue dans un combat pour la France ou l'un de ses alliés, un engagement volontaire en 1939, une famille nombreuse, une femme "*aryenne*", la nationalité soviétique, etc.

Noms des titulaires des dossiers : Margulin, Nagler Mayer, Nussbaum, Numberger, Offenthal, Offer, Olszycki, Papiernik, Pieprzownik, Pszenica, Raichman, Rogozik, Rozenszejn, Rotgold, Schneider, Schöngut, Singer, Solnik, Spiewak, Steinlauf, Stiassny, Sturm, Szafran, Szer, Sznajder, Sztuder, Szulewicz, Tenenbaum (Symcha), Tenenbaum (Mordka), Tykocki, Wang, Warman, Warsager, Wehler,

Wertheimer, Wolinski, Wortsmann, Wurzel, Zayde, Zylberberg.

Il y a donc 40 internés concernés. mais ils n'ont pas tous un vrai dossier, pour certains ne figure ici qu'une pièce isolée, en particulier pour ceux dont les noms commencent par W - ces pièces sont rassemblées en un dossier à part, comme si l'on avait affaire à un dossier de travail, avant répartition des pièces dans les dossiers nominatifs concernés.

Intercalées une à une dans la série, se trouvent une série de feuilles manuscrites portant le titre : "*Répertoire de la lettre ...*", et suivent alors des listes d'internés (n° de liste, nom, prénom, n° de baraque) ; on trouve les lettres M (47 noms), O (8 noms), P (22 noms), R (37 noms), S (85 noms), T (15 noms), V (8 noms), W (42 noms), Y (1 nom), et Z (33 noms).

242 feuillets, y compris les pages utilisés de documents d'identité et deux dossiers encore contenus par des enveloppes.

10 FONDS DE LA PREFECTURE / 7 CAMP DE JARGEAU

COTE 20 M 770 : registre de comptabilité de Jargeau (1)

Registre noir entoilé, format 20 X 30 cm ; porte sur la couverture : "*Beaune - recettes et dépenses*". En fait il s'agit des recettes et dépenses du camp de *Jargeau*, du mois de septembre 1942 au 17 mars 1946 ("*versement Trésorerie solde caisse 77, 60* ") ; 91 doubles pages sont utilisées ; les dépenses sont très précisément détaillées ; des totaux sont faits à chaque page. Quelques pièces comptables insérées derrière la couverture de début : 5 récépissés et 3 notes e procédure.

COTE 20 M 771 : registre des salaires de Jargeau (1)

Registre noir cartonné, format 20 X 31 cm, porte sur la couverture : "*Salaires*". Il s'agit de l'établissement des salaires du personnel du camp de *Jargeau*, de janvier à décembre 1945. Une double page par personne, les gens sont classés par statut : relevant de "*l'intérieur*" (police, préfectorale) : 8 , "*départemental - auxiliaires*" : 4 , "*intérieur - gardiens*" : 25 ; insérés dans les pages, 4 arrêtés de nominations, 2 fiches de renseignements individuelles et une lettre de démission pour cause de santé.

COTE 20 M 772 : registre des salaires de Jargeau (2)

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*Salaires - du personnel du camp de Jargeau - 1942 - 1943/1945*".

Calcul des salaires, avec suppléments, indemnités, retenues, etc, du personnel : assistante sociale, gestionnaire, sage femme, chef des travaux. Pour 1942-43, on compte 154 noms, ce qui implique un fort turn-over. Pour 1945, seulement 15 noms : les autres sont dans la cote précédente.

Insérés au fil des pages, différents papiers : arrêté de mutation, fiche d'état - civil, fiche de salaire.

COTE 20 M 773 : registre de comptabilité (2 - 1945) de Jargeau, Pithiviers et la prison d'Orléans

Registre cartonné noir oblong, format 27,5 cm X 40, porte sur la couverture : "*Ministère de l'Intérieur - Camps d'Internement*".

C'est un registre comptable pour les camps de Pithiviers (de 18 grandes

pages) et de Jargeau (16 pages) , et pour la prison d'Orléans, rue Eugène Vignat (8 pages dont 2 sont détachées) ; à la fin du registre, une récapitulation (4 pages). Il porte sur un "exercice 1945", qui se clôt en mars 1946.

COTE 20 M 774 : salaires de Jargeau (3)

Liasse enserrant une chemise verte qui porte le titre : "*Salaires du personnel du camp de Jargeau - 1943-1946*".

A / un petit dossier comprenant les pièces suivantes :

- Indemnités au personnel du camp : arrêté du directeur de la police nationale, du 1er mars 1944, fixant (rétroactivement) le taux annuel de "*l'indemnité de service extraordinaire et de rendement attribuée au personnel des camps et centres d'internement*", 1 page ;
- 7 feuillets, concernant les indemnités annuelles versées par le camp de Jargeau pour l'occupation de différents terrains (de 1941 à 1946) ;
- 28 feuillets établissant le montant des loyers pour locaux occupés par le camp (de février 1944 à décembre 1945) ;
- 9 feuillets sur le montant de l'indemnité de logement due aux instituteurs du camp en 1945 ;
- un certificat de travail au camp.

B / des feuilles de calcul des salaires, avec émargement par le personnel, pour l'année 1945. elles sont classées par mois, plus quelques rappels en septembre et novembre.

C / en vrac, des papiers divers :

- barème pour le calcul de l'impôt cédulaire, édité par le ministère des finances ; modèle 1943 : pas de retenue pour les salaires inférieurs à 940 francs ; modèle 1946 : pas de retenue à moins de ... 3.800 francs ;
 - textes fixant les conditions de rémunération sous le régime de Vichy : 12 pages ;
 - textes fixant les conditions de rémunérations après la Libération : circulaire du commissaire de la République augmentant les salaires, et tableau des indemnités de résidence avec effet au 1er septembre 1944 ; amélioration du traitement des fonctionnaires, circulaire préfectorale du 12 octobre 1944 ; amélioration du régime des allocations familiales, par circulaire du préfet du Loiret du 28 octobre 1944 ; extraits du JO du 23 mai 1945, donnant les niveaux de rémunérations, accompagné de fiches et notices ; aménagement du 26 septembre 1945 par le ministère de l'intérieur ("*émoluments du personnel des camps*") ; barème des allocations familiales à partir du 1er août 1945, etc ; en tout 51 pages ;
 - 7 arrêtés préfectoraux de nomination dans le personnel du camp, de novembre 1944 à avril 1945 ;
 - un état des acomptes versés au personnel de février à mai 1945.
-

COTE 20 M 775 : registre des salaires (4 - internés)

Grand registre cartonné noir et vert, format 24 X 35,5 cm. C'est un recueil des "*Etats des attributions accordées aux internés employés au service du camp*" de Jargeau ; autrement dit, c'est le décompte d'heures et l'établissement des salaires des internés qui travaillent pour le camp, de décembre 1943 à décembre 1945. Ce sont des tableaux indiquant la présence au travail par jour, le nombre total d'heures du mois, le taux horaire (de 1 à 2 francs par heure, rarement 3 francs) ; 157 pages sont utilisées à ce décompte. Pour certains mois, des feuillets tapés récapitulent.

En fin de registre :

- 4 pages manuscrites qui semblent être un recensement des rationnaires ;
 - 20 "*feuilles de paie sur pécule des internés*", avec 6 notules manuscrites (décomptes ou reçus) ;
 - 3 "*feuilles de paie*" (en fait décomptes) par la maison Toutain, pour des "*internés travaillant à l'extérieur*" ;
 - 3 circulaires sur l'alimentation des détenus (janvier, mars et septembre 1945).
-

COTE 20 M 776 : registre de comptabilité (3)

Registre cartonné noir, format 25,5 X 32,5 cm ; porte sur la couverture : "*Comptabilité - Ravitaillement Jargeau*".

Seulement 27 pages sont utilisées, elles concernent l'année civile 1945. il s'agit du calcul des rations alimentaires auquel le camp a droit, par catégorie de rationnement (E, J1, J2, J3, M, V), par exemple, au mois de janvier 1945, 16 rationnaires E pour 31 jours donnent droit à 496 rations.

Insérée, une circulaire du ministre du ravitaillement, du 14 décembre 1944, exposant le mode de calcul pour le ravitaillement des détenus, 6 pages, signées Ramadier.

COTE 20 M 777 : registre de comptabilité (4 - 1944 - 1946)

Registre cartonné vert et noir, format 21 X 31 cm. C'est un registre de la comptabilité du camp de Jargeau, du mois de septembre 1944 au mois de janvier 1946, avec clôture le 17 mars 1946. Y sont répertoriées essentiellement les dépenses d'alimentation, et aussi de déplacement du personnel. 30 doubles pages utilisées. Insérées au début : 2 feuillets de comptabilité.

COTE 20 M 778 : registre de comptabilité (5 - 1941- 1942)

Registre entoilé noir, format 21X 31 cm, porte sur la couverture : "*Jargeau 1942*". C'est un registre comptable en deux grands ensembles : *Dépenses réglées par le camp* (87 doubles pages), *Dépenses réglées par la préfecture* (27 doubles pages) . Ces comptes se présentent sous l'aspect de tableaux à plusieurs colonnes indiquant : les dates, le n° des pièces justificatives, la nature des dépenses ou le nom des fournisseurs (un exemple : deux fourches à fumier, le 3 janvier 1942) le montant et le chapitre des dépenses (*personnel, frais de bureau, dépenses immobilières, dépenses mobilières, alimentation, habillement, chauffage, éclairage, transports, hygiène*) ; le registre court de mars 1941 à décembre 1942. Ces comptes sont analysés de près à la préfecture : note du 30 juillet 1941 repérant une erreur de 1,75 francs ...

Inserées au début : 5 feuillets, pièces (oubliées ?) de cette comptabilité.

COTE 20 M 779 : registre de comptabilité (6 - 1943 - 1945)

Registre cartonné bleu, format 22 X 28 cm, porte sur la couverture une étiquette : "*Ministère de la Justice - Administration pénitentiaire - Situations de caisse - 1943 - 1945*".

C'est un cahier dont les pages sont préimprimées. Divisée en 7 colonnes journalières, chaque page permet de faire le détail d'une encaisse (en billets de banque, pièces de monnaie, timbres, chèques et solde de comptes postaux).

Les comptes sont tenus régulièrement et quotidiennement du 1er avril au 8 septembre 1943 ; ensuite on passe à une moindre fréquence : une, deux ou trois fois par semaine en général. Dernière date de ce cahier : le 31 décembre 1945 ; 33 pages utilisées.

COTE 20 M 780 : registre de comptabilité des camps (7) 1943 - 1945

Grand registre cartonné bigarré, format 49 X 34 cm, porte en couverture l'étiquette : "*Ministère de la Justice - administration pénitentiaire - sommier de comptabilité*".

En première page l'indication au crayon : "*commencé le ... 31 mars 1943*". Le registre est divisé en parties : *recettes, dépenses, mise en réserve du pécule des décédés, évadés, recouvrements pour le compte du Trésor, opérations diverses* (partie vierge), *comptes* (vide également), *sommes dues par les confectionnaires* (inutilisée), *avance de régie* (idem), et *enregistrement des titres de perception* (toujours vide) : donc ne sont en service que les quatre premières parties.

Partie "*recettes*" : 17 doubles pages utilisées (numérotation uniquement à droite), entre le 31 mars 1943 et le 30 décembre 1945 ;

- partie "*dépenses*" : 16 doubles pages, du 1er avril 1943 au 24 décembre 1945 ;

- partie "*mise en réserve*" : 1 seule page, du 28 avril 1943 au 30 décembre 1945 ;

- partie " *recouvrements pour le compte du Trésor*" : 8 grandes pages, du 31 mars 1943 au 10 décembre 1943.

COTE 25876 : situation numérique (1941 - 1943)

Cette liasse contient deux sous-classes :

- 1/ *situation numérique*,
- 2/ *personnel (1941 - 1943)*.

1/ Sous - liasse : "Camp des nomades de Jargeau - situation numérique"

270 feuillets datés du 10 avril 1941 au 30 décembre 1943. Il s'agit d'établir chaque semaine les effectifs du camp : cadres, employés, gendarmes et gardes civils d'une part, internés nomades (hommes, femmes et enfants), administratifs, étrangers, prostituées. Au dos des formulaires, des rubriques "*observations*", "*entrées*", "*sorties*", "*renseignements sanitaires*", "*punitions*", "*mutations*", "*évasions*". Ici ou là des documents précisant un point particulier (états nominatifs), des traductions en allemand, avec leur brouillon, des bordereaux de transmission. A partir de juin 1942, un modèle imprimé entre en service.

2/ Sous - liasse : "Jargeau : personnel. (1941-1943)"

Cette sous-liasse contient deux dossiers personnels de gardien : Claude Delahaye (15 feuillets) et Roger Scribot (5 feuillets plus un carnet de notes), et une série de fiches nominatives préimprimées (sauf une manuscrite), de type "*gestion du personnel*", format 9,3 X 15,8 cm, de couleur beige et listant 34 gardes auxiliaires.

11 FONDS DE LA PREFECTURE / 8 CAMP DE PITHIVIERS

COTE 20 M 781 : registre de liste de Pithiviers (1941)

Registre cartonné jaunâtre, format 19 X 29,5 cm ; porte sur la couverture le titre : "*Pithiviers 1941 Registre des hébergés par ordre de matr [icule]*" : l'étiquette est déchirée.

C'est une liste de 1945 noms, selon l'ordre des numéros donc, mais en suivant aussi l'ordre alphabétique jusqu'aux Z des numéros 1660 - 1680, où cela se dérègle ; ensuite, on retrouve un A au n° 1681 : le premier jet de la liste est sans doute fini, mais on la continue. Chaque page compte 10 noms d'hébergés, sauf entre les numéros 1441 à 1450, étalés sur 2 pages, jusqu'au n° 1860, donc page 187 ; le registre compte en tout 200 pages.

La liste comprend quatre colonnes : *numéro matricule* de 1 à 1945, *noms et prénoms*, *numéro de baraque* et *observations*. Cette quatrième colonne sert à noter les transferts dans d'autres camps, libérations, évasions, permissions et rarement provenances (pour la deuxième partie de la liste). Elle est le plus souvent vide.

COTE 20 M 782 : registre de liste de Pithiviers (1942)

Registre cartonné rouge, format 20 X 31 cm, porte en page de garde l'inscription : "*Camp de Pithiviers - 1942*".

C'est une liste d'internés. Ils sont rangés par numéros matricule, de 1 à 2400, il y a 6 noms par page. Le registre fait 400 pages. Il y a des numéros vides : pas de noms notés (par exemple : 1935, 1957, 2010).

La liste comprend 5 colonnes ; dans la 1ère : *numéro matricule*, 2ème : *nom et prénom*, 3ème : *numéro de baraque*, 4ème : *date d'arrivée, motif et nationalité*, 5ème : *observations*.

Jusqu'au n° 1681, la date d'arrivée est le 14 mai 1941. Le motif n'est jamais indiqué ..., mais dans cette 4ème colonne , la provenance est parfois notée, pour la deuxième partie de la liste. La 5ème est systématiquement remplie : elle sert à noter le sort des internés (essentiellement : "*remis aux autorités d'occupation*", mais aussi "*muté*", ou "*évadé*").

COTE 20 M 783 : registre des baraques 15, 16 et 32

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm , sur la couverture : "*Pithiviers*".

Gros registre dont 1/3 à peine est utilisé. Notes en première page : "*B 16 - 15 et 32 hommes*", en page de garde en face quelques notes au crayon.

Les pages du registre sont divisées en 8 colonnes : *n° d'ordre*, *noms et prénoms*, *date et lieu de naissance*, *situation de famille*, *nationalité - origine aryenne ou non*, *profession*, *domicile*, *observations diverses*. Les pages utilisées sont numérotées, au crayon, en haut à droite, de 1 à 46, la dernière étant vide. le registre a été très travaillé : surcharges au crayons, marques de couleurs abondent;

Une première liste de 164 noms, le total est fait page 16, des hommes français, mais surtout étrangers ;

- après une page non numérotée et qui porte l'inscription : "*32 H - A du 21*" (arrivée du 21 juillet 1942 ?), une nouvelle liste, avec numéros de 1 à 147, pp. 17-32 ; des hommes, surtout étrangers, quelques français ;

- p 31 une inscription : "*nouveau registre B 16*" ;

- après une page blanche, commence une troisième liste, pp. 33 - 45, numérotée de 1 à 127, des hommes français, souvent notés N.F. ou "*nat Fran*" pour *naturalisé* ou *nationalité*.

Dans la 8ème colonne, ici ou là, des nombres qui correspondent à des sommes (c'est clair page 7), dont les totaux sont faits par page.

Mais surtout, dans cette 8ème colonne, des coups de tampons donnant des dates : 30 juillet, 2 août, 6 août, 15 août, 22 août, 25 août, 20 septembre ; pour la 3ème liste, on trouve aussi "*sans date*", abrégé en "*s.d.*", et "*muté à Beaune le 15-9-42*".

COTE 20 M 784 : registre de la baraque 7

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, inscription sur la couverture : "*B 7 Pithiviers*".

Sur la première page : "*Baraque 7 Hommes*". Même disposition en 8 colonnes que la cote précédente. Ce sont des listes numérotées.

Première liste de 1 à 345, des hommes, et des adolescents, surtout étrangers, mais il y a des Français ; dates tamponnées en 8ème colonne : 30 juillet, 2 août, 6 août, 22 août, 25 août. Un coup de tampon dateur à la fin de la liste : "*26 août 1942*".

A la page suivante, une nouvelle date tamponnée : "*1 septembre 1942*", et commence une nouvelle liste, numérotée de 1 à 127 ; ce sont des hommes, français, plus âgés ; en 8ème colonne, les mentions : "*20 septembre 1942*", ou "*muté à Beaune le 15-9-42*" ; quelquefois, la colonne est vide : quel sens cela a-t-il ?

COTE 20 M 785 : registre de la baraque 8 (1)

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm ; porte sur la couverture une étiquette manuscrite : "*1942 - B 8 constituée par les registres 8, 33, 34 - 34 Pithiviers*".

Même disposition de liste par numéros sous forme de tableau à 8 colonnes que dans les cotes précédentes. Liste de 159 noms, des hommes surtout étrangers, mais quelques français. En 8ème colonne, des tampons dateurs : 30 juillet, 2 août, 15 août, 22 août, 25 août. 13 doubles pages utilisées.

COTE 20 M 786 : registre de la baraque 8 (2)

Registre cartonné vert, format 20 X 29,5 cm ; porte sur la couverture

l'inscription : "8 H".

En première page une note au crayon : "A compter du n° 1 au n° 121 reçu la somme de 18.450 francs (dix-huit mille quatre cents cinquante francs) versée au secrétaire du commandant de camp".

Ensuite, même présentation que les cotes précédentes : liste par numéro, disposée en tableau à 8 colonnes.

C'est une liste de 157 noms, des hommes et quelques adolescents, surtout étrangers, mais parfois français ; 14 doubles pages utilisées. En 8ème colonne, les dates des départs du camp : 30 juin 1942, et les 6, 22 et 25 juillet 1942.

COTE 20 M 787 : registre de la baraque 15

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "1942 15 - H".

Même présentation que les cotes précédentes : liste par numéros, tableau de 8 colonnes. une date tamponnée au début : 11 août 1942. 10 noms par page, 13 doubles pages utilisées.

Liste de 130 noms, des hommes et quelques adolescents, en majorité étrangers, mais il y a des Français. En 8ème colonne, de rares indications de provenance, et les dates : 22 et 25 août 1942.

COTE 20 M 788 : registre de la baraque 16 (1)

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture " Pithiviers 16 - 1942". Même présentation que les cotes précédentes : liste par numéros, sous forme de tableau à 8 colonnes. 15 doubles pages utilisées.

Une première liste de 126 noms, sur 13 doubles pages, des hommes, et quelques adolescents, français et étrangers. Dans la 8ème colonne, aux 7 premières pages, sont notées plus de provenances que dans les autres listes comparables ; dates les plus nombreuses de cette 8ème colonne : 20 septembre 1942, ou "muté à Drancy le 15-9-42". Des dates scandent la liste, sans doute dates d'enregistrement : page 3 : 27 août ; page 5 : 28 août ; page 6 : 29 août ; page 7 : 31 août et 3 septembre ; page 10 : 4 septembre ;

Une deuxième liste commence, en une 14ème double page, après la date : 25 septembre 1942. Sur deux doubles pages, 15 noms, des hommes, français et étrangers ; d'après la 8ème colonne, ils sont "mutés à Beaune le 25-9-42", soit le jour même de leur inscription.

COTE 20 M 789 : registre de la baraque 16 (2)

Gros registre cartonné noir, format 24 X 35,5 cm ; porte sur la couverture

l'inscription : "1942 - B 16 constituée par les registres 16 - 31 , 15 - 32, 16¹ - Pithiviers".

Collée en page de garde, une liste de 56 noms, rangés par numéros. En première page, même inscription que sur la couverture.

Ensuite, une liste de noms ; ils sont rangés par ordre de numéros matricules, et présentés sous forme de tableau à 10 colonnes (*Matricules, Nom et prénoms, Baraque, Date et lieu de naissance, Femme aryenne, Nationalité, Profession, domicile, Date et motif de l'internement, Observations*).

Les numéros vont de 2401 à 2603, à raison de 10 par double page, il y a 21 tableaux (ou doubles pages), correspondant aux pages 2 à 43 du registre ; le reste du registre est inutilisé.

Dans les huit premiers tableaux, sont inscrits les internés de Sologne (colonne 9 « 13-7-42 Vient de Sologne »), qui sont "Remis aux A.A. le 17-7-42 " (AA = autorités allemandes) ; leur numéro de baraque n'est pas noté.

Ensuite, des gens arrivés les 15, 16 et 17 juillet 1942, "amené[s] par la gendarmerie" de divers villes essentiellement, mais certains "par les autorités occupantes", et qui sont en général "remis aux AA le 17-7-42", et, pour la fin de la liste le 30 juillet 1942.

Il s'agit d'hommes, avec quelques adolescents ; la nationalité n'est pas toujours notée, il y a quelques cas de nationalité française, mais ce sont surtout des étrangers.

COTE 20 M 790 : registre de la baraque 33

Registre vert cartonné, format 19 X 30 cm, porte sur la couverture : "1942 Pithiviers 33 H".

Liste de noms rangés par numéros d'ordre, présentée en tableau à 8 colonnes : *N° d'ordre, Noms et prénoms, Date et lieu de naissance, Situation de famille, Nationalité - origine (Aryenne ou non), Profession, Domicile, et Observations diverses - date de départ du camp.*

Ce sont des hommes, et quelques adolescents ; surtout des étrangers, et quelques Français ; des parisiens et quelques banlieusards.

Une première liste ininterrompue de 150 noms sur 14 doubles pages est suivie d'une liste de 8 noms sur une double page. A la dernière page une liste de chef et sous-chefs de la baraque. Dans la 8ème colonne, on trouve de temps en temps l'indication de sommes, dont le total figure à la fin : 13.320 francs.

Les dates de départ du camp sont tamponnées : 30 juillet, 6, 15, 22 et 25 août 1942.

COTE 20 M 791 : registre des baraques 3, 15 bis et 30

Gros registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "3 - 30" et "Pithiviers". En première page : "Baraque 15 bis et B. 3 - Baraque 30 - Femmes" et la date "arrivés le 20 juillet 1942".

Listes de noms rangés par numéros, et présentés sous forme de tableaux à 8 colonnes sur double page, comme dans la cote précédente.

Il y a trois listes successives :

1) 193 noms, sur 18 doubles pages ; des femmes et des enfants, surtout étrangers, mais il y a des Français ; des parisiens et quelques banlieusards. Les enfants sont souvent enregistrés avec les numéros suivant celui de leur mère. Les "dates de départ du camp" différent souvent ; ce sont les 30 juillet, 2, 6, 15, 22 et 25 août 1942. Dans la 8ème colonne, quelques sommes sont notées.

2) après quelques pages blanches : l'inscription : " B 30 F" ; suit une liste de 140 noms, sur 14 doubles pages. Au milieu de la 4ème page et à la fin de la 14ème, l'inscription : "nouveau registre B 9". Même cas que la liste précédente : des femmes et des enfants, souvent des mères et leurs fils et filles ; des étrangers, mais aussi des Français (notamment des enfants) ; des Parisiens et quelques banlieusards; les dates de départ sont les mêmes.

3) après une page blanche, une troisième liste, datée du 1er septembre 1942, et pour la dernière page des 4 et 7 septembre. 127 noms sur 13 doubles pages. Ce sont des hommes, des Français, surtout des parisiens, mais il y a des banlieusards et quelques provinciaux. La plupart quittent le camp le 20 septembre 1942, mais un certain nombre d'entre eux sont "muté[s] à Beaune le 15-9-42".

COTE 20 M 792 : registre des baraques 4 et 27

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "4 et 27 F Pithiviers".

Sur une page de garde : "Baraque 4 20-7-42 Baraque 27 21-7-42 Femmes".

Trois listes de noms rangés par numéros d'ordre, présentées sous forme de tableaux à 8 colonnes.

1) liste de 276 noms, sur 26 doubles pages ; des femmes et des enfants, surtout des étrangers, mais il y a des français ; des parisiens; les enfants (souvent français) sont enregistrés à la suite de leur mère. Les dates de départ des mères sont souvent 2 et 6 août, celles des enfants souvent 22 et 25 août. A la 19ème page, la date "18 août 1942".

2) après quelques pages blanches, l'inscription "B 27 F A du 21" (arrivée du 21 juillet ?) ; puis une liste de 151 noms sur 16 doubles pages ; ce sont des femmes et des enfants, français et étrangers, des parisiens ; des fils et filles enregistrés avec leur mère ; départs du camp les 30 juillet, 2 ,6 , 15 et 22 août 1942 ;

- 3) après quelques pages blanches, et précédée par la date "*1er septembre 1942*", une troisième liste sur 19 doubles pages. La numérotation s'interrompt à 136, pour reprendre à 121 (es précédents numéros 121 à 136 sont rayés) et s'arrêter à 164. Il y a donc en tout 180 noms dans cette liste. Ce sont des hommes, français et étrangers, parisiens, mais il y a quelques provinciaux et des gens venant de Belgique et des Pays-Bas. Trois mentions dominant dans la huitième colonne ("*date de départ du camp*") : "*muté à Beaune*", "*muté à Drancy*" ou la seule date : 20 septembre 1942.
-

COTE 20 M 793 : registre des baraques 17 et 24

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte en couverture : "*17 et 24 F 1942 Pithiviers*".

Première page, inscription : "*arrivée du 20 - B 17 Femmes - B 24 Femmes*".
Listes de noms par numéros, présentées sous forme de tableaux à 8 colonnes, comme les cotes précédentes. Il y a trois listes successives.

- 1) liste de 113 noms sur 9 doubles pages ; des femmes et des enfants, souvent des mères et leurs fils et filles ; des étrangers, mais aussi des français (surtout des enfants) ; des parisiens. En 8ème colonne, quelques sommes sont notées. Les dates de départ vont du 30 juillet au 2, 6, 15 et 22 août 1942.
- 2) après des pages blanches, l'inscription : "*21-7-42 Femmes 24*", puis une liste de 132 noms sur 14 doubles pages ; femmes et enfants parisiens, étrangers et français ; des familles, avec de fréquents décalages entre les dates de départ des mères et de leurs enfants ; Départs les 30 juillet, 2, 6, 15 et 22 août 1942.
- 3) après deux pages blanches, une troisième liste, précédée de la date 1er septembre 1942 - à la dernière page, les dates des 4 et 7 septembre 1942. La liste compte 127 noms sur 13 doubles pages ; ce sont des hommes, surtout des Parisiens, mais il y a quelques provinciaux. La plupart quittent le camp le 20 septembre 1942, ou alors sont mutés à Beaune le 15 septembre.
-

COTE 20 M 794 : registre des baraques 6 et 29

Registre cartonné bleu, format 19 X 30 cm, porte sur la couverture : "*1942 Pithiviers - B 6 F - 29 F*".

Il comporte deux listes de noms, rangés par numéros et présentés sous forme de tableau à 8 colonnes comme dans les cotes précédentes.

- 1) liste de 210 noms sur 19 doubles pages ; des femmes et leurs enfants, les mères sont souvent étrangères, et les enfants souvent français ; ces familles viennent de Paris, il y a quelques banlieusards ou provinciaux, deux bruxellois et un hollandais ; les mères sont souvent déportées avant les enfants (30 juillet, 2, 6, 22 et 25 août 1942).

- 2) après des pages blanches, l'inscription : " 29 F A du 21" (arrivée du 21 juillet ?); puis une liste de 151 noms, sur 12 doubles pages. Comme dans la liste précédente, ce sont des femmes et leurs enfants, essentiellement des Parisiens, français et étrangers. Départs échelonnés du 30 juillet, des 2, 6, 15, 22 et 25 août 1942.
-

COTE 20 M 795 : registre des baraques 11 et 36

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers 1942 - F - 11 - 36*" et en première page : "*Baraque 11 Femmes - Baraque 36 Femmes*".

Ce sont des listes de noms rangés par numéros, et présentés par tableaux à 8 colonnes, comme dans les cotes précédentes ; il y a trois listes.

- 1) une liste de 187 noms, sur 19 grandes pages ; femmes et enfants, souvent mères et fils ou filles ; en provenance surtout de Paris, et pour quelques-uns de banlieue, de Hollande ou de Belgique. A la 15ème double page, la date du 5 août 1942 est tamponnée ; les numéros suivants sont identifiés comme étant passés par la prison d'Orléans ; à la 18ème page, la date du 10 août 1942. Les départs s'échelonnent du 30 juillet au 22 août 1942.
 - 2) après des pages blanches, l'inscription : " 36 - 21.7.42 - 150" ; et suit une liste de 150 noms sur 15 doubles pages. Il s'agit à nouveau de femmes et d'enfants, souvent des mères et leurs fils ou filles ; venant de Paris et quelques-uns de banlieue ; français et étrangers ; partant du 30 juillet au 25 août 1942, les mères souvent avant les enfants.
 - 3) après une page blanche, une troisième liste : 141 noms sur 15 doubles pages. Ce sont des hommes, français pour la plupart (quelques Polonais et Hollandais) ; la 8ème colonne, pas toujours remplie, indique surtout : "*muté à Beaune*" ou "... *à Drancy*", le 15 septembre 1942 ; ou bien le tampon "*20 septembre 1942*".
-

COTE 20 M 796 : registre de la baraque 9

Registre entoilé noir, format 21 X 30,5 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers 1942*" et un numéro 9, dont le sens n'est pas clair (les numéros de baraque sont toujours manuscrits : ?).

Liste de noms rangés par numéros d'ordre, disposée en tableau à 8 colonnes, comme dans les cotes précédentes.

D'abord une liste de continue 178 noms sur 18 doubles pages ; à la 8ème page se trouve tamponnée la date du 27 août 1942 ; à la 9ème : le 28 août ; à la 10ème : le 29 août ; à la 11ème : 31 août ; à la 12ème : 3 septembre ; à la 14ème : 7 septembre ; à la 15ème : 15 septembre ; à la 17ème : 15, 17 et 19 septembre. A la 19ème double page, après la date du 25 septembre 1942, liste de 8 noms. En tout,

donc, 186 noms sur 19 doubles pages.

La première partie de la liste, jusqu'à la page 8, numéro 71, ne comprend presque que des enfants, et rarement accompagnés de leurs mères. Ce sont surtout des Français, et quelques étrangers. Rareté : les provenances sont systématiquement indiquées (surtout *Vélodrome d'hiver*) ; la mention de départ la plus répandue est "*muté à Drancy le 15.9.42*" ; mais il y a aussi la date du 20 septembre 1942.

Dans une deuxième partie, il s'agit surtout de femmes adultes, étrangères et françaises, venant de Paris, mais aussi de province, de Belgique, des Pays-Bas, et de quelques enfants; ces gens partent le 15 septembre pour Drancy, ou le 20 septembre ; les 8 derniers sont "*mutés*" à Beaune le 25 septembre, c'est-à-dire le jour même de leur inscription au camp de Pithiviers.

COTE 20 M 797 : registre des baraques 9 et 35

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers 9 - 35 F*", et sur la première page : "*B 9 Femmes - Baraque 35 Femmes*".

Trois listes de noms rangés par numéros, présentés sous forme de tableau à 8 colonnes, comme dans les cotes précédentes.

1) liste de noms sur 17 doubles pages, avec rupture de la numérotation à la 10ème double page : du numéro 105 au numéro corrigé 134 ; si l'on n'en tient pas compte, on arrive à 184 numéros , en en tenant compte 209 numéros ; à la même page 10, la date du 1er août 1942 et l'indication de provenance "*de Chalon-sur-Saône*" ; à la 13ème, la date du 7 août 1942 ; à la 15ème, les dates du 8 et du 9 août ; il s'agit de femmes et d'enfants, souvent mères et fils ou filles ; en majorité des étrangers, mais il y a des Français, notamment des enfants ; venant de Paris et un peu de banlieue, et aussi de Belgique et de Hollande. Dates de départ du 30 juillet au 25 août 1942.

2) une liste de 150 noms suit immédiatement ; la liste précédente porte à sa dernière page une grosse inscription : "*35*" ; la deuxième liste est donc sans doute la liste de la baraque 35. Il s'agit toujours de femmes et d'enfants, souvent mères et fils ou filles ; Français et étrangers ; venant de Paris et banlieue ; dont les départs s'effectuent du 30 juillet au 25 août 1942, les mères précédant souvent les enfants.

3) après une page blanche et la date du 1er septembre 1942, commence une troisième liste : 140 noms sur 13 doubles pages. Ce sont des femmes et de enfants français ; parfois noté dans la 4ème colonne ("*nationalité - origine aryenne*") : "*mari aryen*" ; la 8ème colonne ("*observations diverses - date de départ du camp*") n'est pas toujours renseignée, mais quand elle l'est, elle indique à chaque fois la date "*20 septembre 1942*".

COTE 20 M 798 : registre des baraques 10 et 23

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers*

1942 10 + 23 F". En première page : " *Baraque 10 Femmes - Baraque 23 Femmes*".

Trois listes successives, de noms rangés par numéros et présentés sous forme de tableau à 8 colonnes comme dans les cotes précédentes :

- 1) liste de 207 noms, sur 20 doubles pages. Des femmes et leurs enfants inscrits à leur suite ; souvent, les mères sont étrangères et les enfants français ; ces familles viennent de Paris essentiellement, rarement de banlieue ; il y a très peu de provinciaux, et quelques Hollandais. Départs du 30 juillet au 25 août, les mères partent souvent avant leurs enfants.
 - 2) après quelques pages blanches, l'inscription " 23 - arrivée du 21-7-42", suit une liste de 160 noms, sur 16 doubles pages ; sur la dernière page, une inscription : "*inscrits par erreur*". Comme dans les cotes précédentes, ce sont des mères et leurs enfants, de Paris, étrangers (surtout les mères) et français (surtout les enfants) ; mêmes dates de départ;
 - 3) juste après la précédente, et sous la date du 1er septembre 1942, commence une nouvelle liste, de 140 noms, sur 14 doubles pages. Il s'agit de femmes et d'enfants (un seul homme adulte, qui est muté à la baraque 16), de nationalité française. a part quelques libérations, la majorité sont notés comme partant le 20 septembre 1942.
-

COTE 20 M 799 : registre de la baraque 11

Registre cartonné vert, format 20 X 29,5 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers 1942 - B 11 ...*" sur la page de garde : "*B 11*", et le nom de deux fonctionnaires.

Même présentation que les cotes précédentes : listes de noms rangés par numéros d'ordre, présentés en tableau à colonnes. Il y a deux listes ; la première, qui compte une colonne supplémentaire ("*filis de ... et de ...*"), comporte 89 noms sur 10 doubles pages ; la seconde 200 noms sur 18 doubles pages, à 8 colonnes. Ce sont des femmes et des enfants, étrangers et français mêlés, venant de Paris, souvent mères et fils ou filles.

Pour la première liste, la dernière colonne (la 9ème en l'occurrence) n'indique pas leur date, ni leur destination de départ alors que pour la deuxième liste, les dates sont données (du 30 juillet au 25 août 1942).

COTE 20 M 800 : registre des baraques 12 et 22

Registre cartonné vert, format 20 X 30 cm, porte sur la couverture "*Pithiviers 1942 - 19-7-42 - 12 FE - 22 FE*" (FE = femmes étrangères ?).

Deux listes de noms, de même facture que dans les cotes précédentes : rangés par numéros, et présentés sous forme de tableau à 8 colonnes.

- 1) liste de 209 noms, sur 16 doubles pages ; ce sont des femmes et des enfants, souvent mères et fils ou filles ; des Français et des étrangers ; venant de Paris principalement, et un peu de proche banlieue ; les départs ont lieu du 30 juillet au 22 août, et surtout le 15 août.

- 2) après quelques pages blanches, l'inscription : "22 F arrv. 21" (arrivés le 21 août ?), puis une nouvelle liste de 152 noms - une note au crayon compte 153, avec un n° "1 bis". Ce sont encore des femmes et des enfants, souvent des mères avec leurs enfants ; ils viennent surtout de Paris, un peu de banlieue, rarement de province ; ils sont français (en particulier les enfants) ou étrangers (y compris leurs mères, souvent) ; départs du 30 juillet au 25 août 1942.
-

COTE 20 M 801: registre des baraques 14 et 25

Registre verdâtre cartonné, format 20 X 29,5 cm, porte sur la couverture "*Pithiviers 1942 B 14 et 25 F'*", en page de garde "*14 Sport [?] et 25 F'*".

Comme dans les cotes précédentes, il s'agit de listes de noms, rangés par numéros, disposés en tableau à 8 colonnes.

- 1) une liste de 108 numéros sur 10 doubles pages ; ils sont attribués à des femmes et des enfants, souvent des mères et leurs fils et filles, les enfants étant enregistrés à la suite de leur mère. les mères sont souvent étrangères, les enfants souvent français. Les domiciles indiqués sont parisiens et banlieusards, plus quelques provinciaux (de Reims, en l'occurrence). Les départs (indiqués en 8ème colonne) sont étalés du 30 juillet au 25 août ; la mère précède souvent ses enfants.
 - 2) après une série de pages blanches, l'inscription : "25 F 150 A du 21 7- 42" ; puis une deuxième liste, de 148 numéros sur 15 doubles pages. Comme dans la première liste, ce sont des femmes et des enfants, souvent des familles, étrangers et français, parisiens et secondairement banlieusards. Mêmes dates de départ (30 juillet, 2 août, 5 août, 15 août, 22 août et 25 août), et souvent les mères d'abord.
 - 3) immédiatement après, et précédée de la date du 1er septembre 1942, commence une troisième liste. Elle compte 48 noms d'hommes français, sur 5 doubles pages ; des Parisiens et quelques provinciaux ; ils sont indiqués comme partant le 20 septembre 1942 (une indication de remise aux AO = autorités d'occupation), une "*mutation à Beaune le 15.9.42*".
-

COTE 20 M 802 : registre des baraques 5 et 28

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*1942 - Pithiviers - 5 - 28 - F'*", et sur la première page : "*Baraque 5 Femmes - Baraque 28 Femmes*".

Comme dans les cotes précédentes, il s'agit de listes de noms rangés par numéros d'ordre, et présentés en tableau à 8 colonnes.

Il y a trois listes successives :

- 1) 194 noms, sur 20 doubles pages ;
 - 2) après l'inscription "B 28", 83 noms sur 8 doubles pages ;
Ces deux listes concernent des femmes et des enfants, souvent des mères et leurs fils et filles ; ce sont des Parisiens et quelques banlieusards ; les adultes sont surtout étrangers, les enfants le plus souvent français. Départs du 30 juillet au 22 août, rarement le 25 ; les mères partent souvent avant leurs enfants ;
 - 3) après une date tamponnée : "1er septembre 1942", commence une troisième liste ; elle comporte 92 noms, sur 10 doubles pages. Il s'agit d'hommes, des Français - certains sont notés "nat." (= naturalisé), ou "femme aryenne" ; ce sont essentiellement des Parisiens et quelques banlieusards ; ils sont "mutés" à Beaune les 15 et 20 septembre 1942.
-

COTE 20 M 803 : registre de la baraque 21

Registre cartonné rougeâtre, format 20 X 30 cm, porte sur la couverture : "Pithiviers 1942 - 21", et sur la première page : "Ancienne Baraque 21".

Comme dans les cotes précédentes, il s'agit de listes de noms, rangés par numéros d'ordre, et présentés sous forme de tableau à 8 colonnes.

Il y a deux listes différentes :

- 1) liste de 127 noms, sur 10 doubles pages ; il s'agit de femmes et d'enfants, souvent des mères (en général étrangères) et leurs fils et filles (en général français) ; ce sont des Parisiens, et quelques provinciaux (de la Vienne notamment) ; départs étalés du 30 juillet au 25 août 1942 ; les mères précèdent souvent les enfants.
 - 2) après quelques pages blanches, précédée de la date du 4 septembre 1942, commence la deuxième liste : 60 noms sur 5 doubles pages ; ce sont des femmes, françaises, parisiennes, quelquefois banlieusardes ou provinciales ; elles quittent Pithiviers le 20 septembre 1942 en général, il y a quelques "mutations" pour Drancy.
-

COTE 20 M 804 : registre de la baraque 19

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "Pithiviers B 19", et en première page : "B. 19 Femmes".

Comme dans les cotes précédentes, ce sont des listes de noms rangés par numéros, disposés en tableau à 8 colonnes.

Il y a deux listes :

- 1) une liste de 95 noms sur 8 doubles pages ; il s'agit de femmes et d'enfants,

souvent des mères et leurs fils et filles ; d'étrangers et de Français ; de Parisiens, de rares banlieusards, et de quelques Bruxellois enregistrés le 5 août 1942 ; départs échelonnés du 30 juillet au 22 août 1942.

- 2) après quelques pages blanches, une deuxième liste de 140 noms sur 14 doubles pages ; il s'agit de femmes et d'enfants, de nationalité française - parfois sont notées les naturalisations ou acquisitions de la nationalité par mariage ; des parisiens et quelques rares provinciaux. En 8ème colonne on trouve des notations : "*mari aryen*", "*déjà au camp*", et surtout le tampon de date de départ du 20 septembre 1942.
-

COTE 20 M 805 : registre des baraques 18 et 26

Registre jaunâtre cartonné, format 20 X 30 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers 18 - 26 - F*", et sur la page de garde : "*Baraque 18 et Culte Femmes - Baraque 26 Femmes*".

Comme dans les cotes précédentes, il s'agit de listes de noms rangés par numéros d'ordre, et présentées en tableau à 8 colonnes.

Il y a trois listes successives :

- 1) une liste de 106 noms, sur 11 doubles pages ;
- 2) après une série de pages blanches, une inscription : "*26 F 21-7-42*", puis une nouvelle liste de 106 noms, sur 10 doubles pages ;

Ces deux listes sont de même nature : il s'agit de femmes et d'enfants, souvent des mères (étrangères le plus souvent) avec leurs fils ou filles (français en général) ; ces gens habitaient Paris ou sa banlieue ; leurs départs du camp se sont échelonnés du 30 juillet au 25 août 1942, les mères précédant souvent leurs enfants.

- 3) une troisième liste commence après quelques pages blanches, et sous la date du 1er corrigé 4 septembre 1942. Elle compte 127 numéros sur 13 doubles pages. Ce sont des hommes, de nationalité française, surtout parisiens et banlieusards, avec quelques provinciaux. la plupart partent du camp de Pithiviers les 15 et 20 septembre 1942, leur destination étant Beaune pour ce que le registre en indique.
-

COTE 20 M 806 : registre de la baraque 20

Registre cartonné bleuâtre, format 20 X 29,5 cm, porte en couverture : "*Pithiviers 1942 B-20 120 F*", et en page de garde : "*B 20 Effectif 120*".

Comme dans les cotes précédentes, c'est une liste de noms, rangés par numéros, disposée en tableau à 8 colonnes. La liste comprend 120 noms sur 11 doubles pages. Ce sont des femmes et des enfants, souvent des mères avec leurs fils et filles ; étrangers et français ; de Paris ou de banlieue ; qui partent de Pithiviers

du 30 juillet au 25 août 1942.

COTE 20 M 807 : registre des colis

Registre entoilé noir, format 21 X 31 cm, porte sur la couverture : "*Pithiviers colis 1943-44*".

Sous la couverture, une note de service collée : le colis d'un évadé sera distribué aux nécessiteux, et une note insérée : un libéré attribue à un interné un colis qu'il aurait dû recevoir.

En page de garde, l'inscription : " *Commencé le 6 juillet 1943 - terminé le 27 novembre 1943*". Il ne s'agit donc pas de la période où le camp servait à l'internement de Juifs, mais de la période suivante, où y sont internés des communistes.

Ensuite une liste par journée. Sous la date sont délimitées 6 colonnes. Elles ne portent pas de titre, mais contiennent : les noms et prénoms des destinataires des colis, le lieu d'expédition du colis ainsi que la date, des numéros, sans doute les numéros matricules et les numéros des baraques, des sommes (totalisées chaque jour), les signatures des destinataires. La liste occupe tout le registre (197 pages).

COTE 20 M 808 : registre de comptabilité

Registre cartonné rouge, format 22 X 32 cm, porte sur la couverture : "*Camp de Pithiviers - 1942-1944*".

C'est un registre de comptabilité de 318 pages numérotées au crayon. La plus grande partie (pp. 26 - 204 et p . 275) est un relevé des factures réglées à chaque fournisseur du camp (un ou deux par page). Au début du registre, on trouve cinq pages de comptabilité par chapitres. A la fin (pp. 272 - 281 et 300 - 304), quelques pages disséminées de comptabilité générale.

Les dates extrêmes rencontrées sont novembre 1942 et décembre 1944 : époque où les internés sont essentiellement des communistes.

COTE 25864 : courriers quotidiens du camp à la préfecture du Loiret

Cette liasse comporte une série unique de documents datés du 29 mai au 31 décembre 1941. Elle est dans un grand désordre : je reconstitue un ordre qui n'est pas exactement chronologique, en ce qu'il suit la numérotation d'origine des documents (premier : n° 12, dernier : n° 878), laquelle n'est pas tout à fait calquée sur la datation - mais les variations sont de peu d'importance. Les documents portent des trous de rangement dans un classeur ; leur numéro d'ordre en fait les deuxièmes

exemplaires (12/2, 878/2). Le commandant du camp de Pithiviers en est l'auteur essentiel, et ce sont des courriers principalement adressés à la préfecture du Loiret. Les autres destinataires sont surtout les commissariats de police, services de gendarmerie et même mairies chargées de la surveillance des permissions accordées par le chef du camp, ainsi que quelques administrations diverses - ces documents étant adressés au 1ère Division pour information.

Les documents concernent avant tout les mouvements de l'effectif des internés : les listes d'arrivées, les mutations, les libérations, les permissions, les retours de permission, les évasions, les avis de recherches, les mutations à l'intérieur du camp, les sanctions ; mais aussi le travail des internés à l'extérieur du camp, la constitution de listes d'internés ayant des caractéristiques qui peuvent amener l'administration à proposer leur libération (décorés militaires, malades), les problèmes quotidiens de gestion (état d'esprit), les rapports avec les familles (situations précaires, autorisation de visite, fonctionnement du courrier), la gestion des effectifs de garde (gendarmes et gardiens auxiliaires) : effectifs présents, relève de gendarmerie, arrivée de gardiens, notifications de mutation, satisfaction, sanction, etc..., et les rapports avec les autorités allemandes. Tous les documents ne figurent pas dans la série : il y a des numéros manquants ; à la place de certains se trouvent des notes indiquant la nature du document manquant (ex : rapport sur évasion, lettre d'engagement - de gardien auxiliaire sans doute, ou la mention "*confidentiel*").

Je constitue des sous-liasses mensuelles, de manipulation plus aisée, numérotées de 1 pour juin à 7 pour décembre :

- 1/ *juin 1941,*
- 2/ *juillet 1941,*
- 3/ *août 1941,*
- 4/ *septembre 1941,*
- 5/ *octobre 1941,*
- 6/ *novembre 1941,*
- 7/ *décembre 1941.*

Pour inventorier le contenu, je cite le numéro d'ordre indiqué sur le document, et classe l'ensemble par sujet abordé.

1/ Sous-liasse juin 1941

160 feuillets, numérotés de 12 à 131, du 29 mai au 30 juin, dont :

- en début de sous-liasse, 4 feuillets manuscrits d'inventaire des documents du mois ;
- listes des malades dont l'état de santé est incompatible avec la vie du camp : 14, 24, 39 ;
- hébergés hospitalisés, y compris à l'asile d'aliénés de Fleury-les-Aubrais : 21, 54, 59, 102, 127 ;
- hébergés décorés à titre militaire : 15, 32, 130 ;
- hébergés de plus de 55 ans : 56 ;
- listes de libérés : 26, 31, 50, 80 (2 pages), 85 (2 pages), 95 (5 pages), 100, 103, 119 ;
- arrivés : 28, 82, 107 (5 pages : "*arrivés de Paris le 24 juin*") ;

- avis de recherche, signalements d'évasion : 35, 47, 48, 69, 71, 113 ;
- rapports sur des évasions : 36, 74 ;
- rapports sur les interventions allemandes : 43, 53 (2 pages) ;
- autorisations de visite : 45 (liste de 12 pages), 66 (liste de 12 pages), 111 (liste de 5 doubles pages) ;
- sur le travail à l'extérieur : 25, 63, 72, 79, 83, 104 (?), 116 ;
- rapports numériques sur les effectifs d'internés et de gardiens : 68, 120 ;

- les pièces les plus nombreuses sont les avis de permissions, adressés par le chef de camp au commissaire du lieu de permission (à qui il écrit : les permissionnaires "*ont été mis dans l'obligation de se présenter tous les jours à votre commissariat*").

2 / Sous-liasse juillet 1941

215 feuillets, numérotés de 132 à 336, dont :

- hébergés hospitalisés , y compris à l'asile d'aliénés de Fleury-les-Aubrais : 147, 150, 155, 159, 174, 228, 237, 289, 318, 327 ;
- hébergés décorés à titre militaire, ou anciens combattants, ou blessés de guerre, ou ayant des parents morts pour la France : 133, 217, 238, 263, 296 ;
- libérés : 283, 292 ;
- arrivés : 212, 230, 272 (44 venant de Paris) ; sans numéro, datée du 21.8.41 "*liste des internés israélites venant de Paray-le-Monial*" : 4 noms ; 275, 282 (25 venant de Digoin - il y a des familles) ;
- avis de recherche, signalements d'évasion : 142, 146, 178, 180, 203, 222, 243, 249, 253, 254, 268, 281, 298, 306, 314, 333 ;
- rapports sur des évasions : 135, 137, 145, 193, 195, 207, 221, 242, 248, 255, 264, 265, 278, 300, 302, 310, 310 bis , 311, 335, 336 ;
- autorisation de visite : 194 ;
- sur le travail à l'extérieur : 190, 196, 217 bis ;
- rapports numériques sur les effectifs (internés et gardiens) : 162, 202, 245 ;
- rapport hebdomadaire : 294 (2 pages).

Atypiques :

- 151 (3 juillet) : le chef du camp se plaint au préfet du Loiret du manque de coopération des commissariats parisiens ;
- 160 et 161 : deux permissions accordées pour passer le baccalauréat.

3 / Sous-liasse août 1941

178 feuillets, numérotés de 337 à 519 bis, dont :

- hébergés hospitalisés, y compris à l'asile d'aliénés de Fleury-les-Aubrais : 343, 359, 399, 430, 437, 438, 443, 460, 470, 476, 490, 500, 504, 507, 512 ;

- libérés (ce sont des permissions libérables, presque toutes en attente de décision de la Commission Médicale) : 353, 358, 381, 382, 404, 405, 441 (Croix de Guerre), 442, 487, 509 (3 pages, 61 noms, des malades et des blessés de guerre), 510, 518 ;

- arrivés : 438, 439, 440 (72 venant de Paris, le 13 août 1941), 444, 479 (4 de Paray-le-Monial), 481 (7 de Beaune-la-Rolande), 493 ;

- avis de recherche, signalements d'évasion : 371, 372, 387, 389, 398, 410, 435 (3 pages), 465 (5 pages, 39 noms), 499 (2 pages), 503, 506 (8 pages, 43 noms) ;

- rapports sur des évasions : 338, 342, 355, 374, 377, 385, 397, 402, 426, 434 (2 pages), 447, 449 (2 pages), 450 (2 pages), 452, 453, 454 (2 pages), 455 (2 pages), 459, 461, 462, 468, 469, 471, 471 bis (2 pages + plan), 473, 474, 475, 482 (2 pages), 484, 485, 486, 492, 494, 498, 501, 502, 505, 510, 515, 517 ;

- rapports hebdomadaires : 411 (3 pages), 446 (3 pages), 494 (3 pages), 519 (3 pages) ;

- le 8 août 1941, n° 401, projet du commandant du camp d'établir un fichier dactyloscopique des hébergés ; sur ce même sujet : 429 ;

- n° 511, du 29 août 1941 : catalogue des listes dressées par le camp pour examen des cas en vue de libération.

4 / Sous-liasse septembre 1941

94 feuillets, numérotés de 520 à 596, dont :

- arrivées d'internés : 556, 586, 588 (8 venant de Montargis), 591 ;
- hospitalisés : 522, 526, 534, 543, 549 ;
- rapports sur des évasions : 520, 522, 525, 527, 530 (2 pages), 531, 532 (3 pages), 533, 534, 539, 542, 544, 549, 551 (2 pages), 555, 560, 558, 559, 561, 568, 570, 573, 583 ;
- avis de recherches : 521 (2 pages), 524, 537 (4 pages), 541, 545, 546, 550 (2 pages), 557, 572, 579 ;
- libérations : 534, 535, 536, 562, 564, 578, 582, 585 ;
- internés ayant des titres militaires à faire valoir : 539 bis, 574, 587 ;
- internés détachés à Cerdon et affectés à Beaune : 540 (2 pages) ;
- rapports hebdomadaires : 543 (3 pages), 594 (2 pages) ;
- sur le travail à l'extérieur : 560, 567, 583 ;
- sur le comportement d'un interné : 552 ;
- rapport "*sur les mesures à envisager ...*" contre les évasions, par le commandant du camp, le 14 septembre 1941, n° 561, 3 pages.

5 / Sous-liasse octobre 1941

128 feuillets, numérotés de 597 à 688, dont :

- arrivées d'internés : 620, 657, 663 (5 arrêtés à Dôle), 688 ;
- hospitalisés : 630 ;
- libérations : 597 (les familles de Digoin, à l'exception des chefs de famille, sur injonction allemande), sur la même question : 598 et 670 ; 634 ;
- avis de recherches : 602, 603, 604, 605, 621, 622, 632, 637, 648, 656, 661, 666, 674, 682, 684 ;
- rapports hebdomadaires : 606 (4 pages), 616 (2 pages), 643 (4 pages), 668 bis (6 pages) ;
- rapports sur des évasions : 607, 619, 624, 626 (3 pages), 631, 638, 641 (2 feuillets), 650, 652, 658, 662, 667, 668, 671, 676, 680, 681, 685, 686 ;
- internés ayant des titres militaires à faire valoir : 610, 612, 639, 642, 644, 659, 683 (2 pages) ;
- "*liste nominative des hébergés d'origine russe*" : 627 (8 noms) ;
- "*liste nominative des hébergés mutés à Chateaubriand*" : 628 ;
- arrêtés préfectoraux d'internement : non numérotés, 15 et 6 octobre ;
- "*sur les besoins éventuels, en prévision de la saison hivernale*", 613 ;
- mutations aux fermes de Sologne : 673, 675, 679, 687.

6 / Sous-liasse novembre 1941

125 feuillets, numérotés de 689 à 769, dont :

- arrivées : 702, 710 (13 venant de Bourges), 758 ;
- rapports hebdomadaires : 689 (5 pages), 704 (5 pages), 734 (5 pages), 751 (3 pages) ;
- rapports sur les évasions : 689, 691, 694, 696, 700, 701, 703 (3 pages), une note de gendarmerie non numérotée dans cette série - mais datée du 7 novembre, 704 (additif), 709, 713, 714, 718, 723, 724, 725, 727, 729, 733, 734 (deux additifs), 739, 740, 743, 750, 751 (additif), 752, 753, 754, 755, 756, 759, 760, 761, 764, 766 ;
- avis de recherches : 690, 695, 706, 711, 714, 719, 728, 738, 741, 745, 747, 762, 765, 768 ;
- internés ayant des titres militaires : 698 (2 feuillets), 742, 746 ;
- hospitalisés : 700, 712, 731, 750 ;
- libérés : 716 et 717 (deux refus) ;
- travail à l'extérieur : 757 ;

- note de service du 5 novembre 1941, du chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie du Loiret : suite de l'inspection au camp de Pithiviers et Beaune-la-Rolande par le général-inspecteur de la gendarmerie en zone occupée ;
- rapport du lieutenant de gendarmerie commandant le détachement de Pithiviers "*sur une insuffisance d'effectif pour la surveillance du camp*", le 13 novembre 1941, 2 pages, non numérotées dans la présente série ;
- "*rapport du capitaine Luthereau, commandant le camp de Pithiviers, sur les renseignements demandés par M. l'Inspecteur des Camps lors de sa*

visite le 27 novembre 1941", 8 pages, n° 767 du 28 novembre 1941.

7 / Sous-liasse décembre 1941

156 feuillets, numérotés de 770 à 878, dont :

- arrivées : 822 (3 de Clairvaux), 838 (12 venant de Bourges), 854, 860 (2 du Loir-et-Cher), 868, 879 (3 de Dôle) ;
- liste de 41 internés mutés au camp de La Lande, à Monts (Indre-et-Loire), 771 ;
- rapports sur des évasions : 773, 774 (additif), 775, 776, 778, 784, 791, 794, 798 (additif), 800, 807, 810, 812, 813, 817, 819, 821 (additif), 841 (3 pages), 844, 847, 848 (2 additifs), 857, 861, 865, 869 (additif), 876 ;
- avis de recherches : 776, 777, 786, 796, 809, 816, 818, 845, 851, 852, 862, 866, 877 ;
- rapports hebdomadaires : 774 (5 pages), 798 (6 pages), 821 (6 pages), 848 (5 pages), 869 (6 pages) ;
- mutations : 780, 811, 853, 854 ;
- hospitalisés : 782, 827, 828, 829 ;
- libérations : 799 bis (refus), 802, 803, 846 ;
- travail à l'extérieur : 815, 859, 864 ;

- lettre d'accompagnement de l'envoi des 3.380 fiches anthropométriques des internés au chef de l'identité judiciaire à Paris, 783 ;
- 789 : lettre d'accompagnement d'envoi de 1687 fiches du Contrôle des Juifs au préfet de police de Paris ;
- 788 : "*l'hébergé RATINOWICZ Israel a été autorisé à contracter mariage avec Melle BER Frida*", note au préfet de police de Paris ;
- 855 : "*chiffres des nationalités des hébergés présents au camp à la date du 20.12.41(1520 hébergés)*".

Dans cette dernière sous-liasse, les papiers concernant la gestion du personnel de garde sont nettement plus nombreux que dans les sous-liasses précédentes.

COTE 25865 : consignes et surveillance

Cette liasse se compose de deux registres et de trois sous-classes :

- 1/ cahier d'ordre,
- 2/ registre des permissions,
- 3/ affaires Grünberg et Daum,
- 4/ correspondance, surveillance, libérations,
- 5/ libérations d'internés politiques (février - mars 1943).

1 / Registre "Cahier d'ordres"

Format 19 X 30 cm, cartonné, jaunâtre, il porte sur la couverture l'inscription "*Camp d'hébergés de Pithiviers - Cahier d'ordres du Capitaine commandant le Camp - 1941*".

Le cahier sert à enregistrer les ordres du jour, c'est à dire les tâches principales que le commandant ordonnent à son personnel de garde. Par exemple, la première rubrique remplie est celle du 14 mai 1941, elle décrit l'organisation de la réception du premier contingent d'internés.

22 pages seulement sont utilisées, et avec des solutions de continuité :

- du 14 mai 1941 au 24 juin 1941, il ne manque que deux jours ;
- mois d'août 1941 (2 jours) et de septembre 1941 (6 jours) ;
- du 26 septembre au 12 novembre 1942.

Le reste du registre est vide.

Inséré dans les pages de garde, un fragment de cahier type scolaire (format 16,5 X 22 cm, carroyure Sieyès) ; de nombreuses pages ont été arrachées, il en reste 36, toutes utilisées. Dans un sens, le cahier a servi à l'enregistrement des permissionnaires : *noms et prénoms, baraques, dates et lieux des permissions, motifs, date et heure de rentrée, prolongations* ; des rayures au crayon bleu figurent en surcharge, sans doute témoignage de contrôle ; quelques inscriptions également en surcharge : "*annulé*", "*libéré*" et "*A.R.*" (= « *avis de recherches* »?) ; à la fin de ces 32 pages, une inscription manuscrite : "*cahier arrêté le 22-8-41*".

Dans l'autre sens, le cahier enregistre les hospitalisations d'internés du 31 mai au 5 août 1941 ; 4 pages utilisées, avec noms et prénoms, baraques, dates et lieux d'hospitalisation, motifs, dates de rentrée au camp ; à la fin est accroché en papillon une note de service mutant un hospitalisé d'une baraque à l'autre.

2 / registre "permissions"

Cahier de même format que le précédent, portant en couverture l'inscription "*Pithiviers - permissions - 1941 - 42*".

19 pages seulement sont utilisées (numérotées jusqu'à 14 seulement). elles se présentent comme des listes à 5 colonnes (la 3ème est dédoublée), et dont les têtes portent les rubriques : "*Nom et Prénoms - Adresse*", "*Matricule - Baraque*", "*Permission du ... au ...*", "*Observations*".

En surcharge sont portées des inscriptions : "*rentré le ...*", "*A.R.*", "*muté à Drancy*", "*ramené*", etc...

L'inscription "*A.R.*" signifie-t-elle "*Avis de Recherches*" ? Indice entre autres : en haut de la page 9, cas de Abraham Szarztejn : il y a deux surcharges : en rouge "*A.R.*" et en bleu (mal lisible) : "*ramené*".

3 / sous-liasse "Grünberg - Baum"

Elle ne contient que deux petits dossiers :

A / dossier "Affaire Baum" : 22 feuillets pour constater que "*la Feldgendarmarie d'Orléans est venu chercher l'hébergé BAUM Abraham*", à la date

du 7 mars 1942 ; il a été fusillé le même jour à Orléans, "*sur ordre du MBF*", enterré au cimetière de Saint-Jean-de-la-Ruelle (tombe n° 20) ; ordres allemands, traductions, avis de décès et correspondances entre administrations françaises à ce sujet ; lettre de Mme Baum, datée du 19 mars demandant des nouvelles de son mari.

B / dossier "Affaire Grünberg" : 12 feuillets, sur le cas de Siegfried Grünberg, juif roumain, emprisonné par les allemands pour franchissement clandestin de la ligne de démarcation, et dont la FKO demande l'internement à Pithiviers à sa sortie de prison - le préfet obtempère.

4 / sous-liasse "Correspondance, surveillance, libérations"

Cette sous-liasse ne portait pas de titre ; les documents sont dans le désordre et sans liens apparents entre plusieurs séries évidentes. Je constitue des dossiers thématiques :

A / dossier "correspondance avec des internés ou leurs familles" : 143 feuillets, datés de juin 1941 à mars 1942 ; ils concernent des internés dont les noms commencent par GR, H et P ; on trouve ainsi des documents concernant : Szmul Grayfman (demande de permission), H. Grenda (demande à travailler à la sucrerie), Adolf Grin (demande à travailler à la sucrerie), Léon Grinberg (demande à changer de baraque), Grimberg (demande de permission), A.Grinholtz (demande de permission), David Grindbaum (demande de permission), Ernst Grinmantel (demande d'assister à la messe), Henri Grinsztejn (demande de visite), Mordko Grinszpan (demande de libération), Mandel Grodzki (demande à travailler à la sucrerie), Alter Groner (demande de sortie), Ephraïm Groner (demandes de permission et de sortie en ville), François GRONER (demande de visite), Grossbard, David Grosser (demande de travail à la sucrerie), Grotès (demande de permission), Maurice Gruman, Léon Grünbaum (demandes de visite et de mutation en Sologne), Abram Grunberg (compte rendu d'un gendarme sur son évasion), Maurice Gruner, Jean Grynglas (demande de libération), Nuta Grynszpan (demande à changer de baraque), David Grynsztajn (demandes de libération et de permission), Hersz Leska (demande à travailler à la sucrerie), Léon Paszenstein (demande de permission), Maurice Peltat (demande à changer de baraque), Juda Pelzwegger (demande à changer de baraque), Jacob Perel (demandes de visite et de mutation en Sologne), Jacques Perencewicz (permission), Mordko Peretz (demande à changer de baraque), Abraham Perlberg (permission), Israël Pesses (demande à sortir du camp pour se marier à la mairie de Pithiviers) et Isaac Pfeffer (permission)

B / dossier "surveillance du camp"

60 feuillets, datés de mai 1941 à septembre 1942.

Documents de diverses natures (rapports, notes de service, circulaires) sur le thème de la surveillance :

1) divers rapports dont les auteurs sont les gendarmes, gardiens, officiers du camp :

- 19 mai 1941 : rapport d'un gendarme sur "*un incident dont l'auteur est un militaire de l'armée d'occupation*", 2 pages + un plan ;
- 27 octobre 1941, sur l'évasion de quatre hébergés ;
- 13 novembre 1941, sur les recherches entreprises après une évasion ;

- 13 novembre 1941, "*sur une insuffisance d'effectif pour la surveillance du camp*", par un officier de gendarmerie commandant le détachement de Pithiviers, 2 pages ;

- 22 mars 1942, "*sur des améliorations matérielles à réaliser pour empêcher les évasions*", 3 pages ;

- 29 septembre 1942, "*rapport du Brigadier-Chef des Douanes Cailloux, commandant adjoint par intérim du camp de Beaune-la-Rolande sur le départ d'un convoi d'internés le 27 septembre 1942*", 2 pages, auxquelles est annexé un rapport sur le même sujet du chef d'escadron de gendarmerie Audra ; pièce mal rangée ?

2) notes de service sur la relève de gendarmerie les 4 octobre, 31 octobre et 4 décembre 1941 ;

3) diverses notes sur la façon dont les gendarmes et gardiens s'acquittent de leur service ; les auteurs en sont le chef de camp, les officiers de gendarmerie commandant sur place, les officiers supérieurs et généraux venus en inspection :

- sur les bruits de corruption de gendarmes, 26 juin et 1er juillet 1941 ;

- sur la correspondance avec la hiérarchie, 3 août 1941, 2 pages ;

- 11 août 1942, sur la multiplication des évasions ;

- 27 août 1941, 10 et 28 janvier 1942, 17 février 1942, 8 et 11 mars 1942, sur les corvées accomplies par des internés à l'extérieur des camps, occasions de multiples évasions : comment les gendarmes, qui sont "*chefs de corvée*", doivent envisager l'escorte, et leurs responsabilités ;

- 3 et 5 septembre 1941, sur les rapports avec les femmes internées ;

- sur l'armement des gendarmes, 7 octobre 1941 et 20 janvier 1942 ;

- 28 août 1942, propositions du commandant du camp de Pithiviers : personnels méritant une gratification, après les "*travaux exceptionnels auxquels le camp a dû faire face pendant ce dernier mois*", 3 pages ;

- "*Etat nominatif des employés, gardiens et douaniers proposés pour une gratification*" (100 à 500 Fr), 14 septembre 1942, 5 pages signées du commandant adjoint du camp de Beaune-la-Rolande.

- notes sur l'installation matérielle des gendarmes détachés au camp, les 11 août (4 pages), 12 août et 6 octobre 1941, essentiellement sur le ravitaillement ;

4) consignes de sécurité :

- organisation des services du camp, le 8 août 1942, 2 pages ;

- horaires des trains à surveiller, 2 pages du 12 novembre 1941 ;

- consignes pour la malterie, 8 janvier et 21 mars 1942 ;

- consignes pour la maison forestière des Quatre-Routes, 3 pages du 17 janvier 1942 ;

- répartition des services au 6 avril 1942,

- consigne du poste F, le 14 août 1942 ;

- prévision de la construction d'un mirador supplémentaire, 9 septembre 1942.

C / dossier "libérations possibles": 45 feuillets de juillet - août 1942, dont :

- 30 avril 1942, du préfet de la Vienne à celui du Loir-et-Cher : "*transfèrement d'enfants juifs au camp de Lamotte-Beuvron*", recherche d'enfants à la demande du rabbin Elie Bloch de Poitiers, pour qu'ils puissent rejoindre leurs parents à Lamotte-Beuvron ; l'administration

cherche à situer les enfants ;

et surtout différentes listes :

- "*complément de liste d'israélites arrêtés travaillent pour la Wehrmacht*" (sic), 6 noms, un tampon d'entreprise, des mentions manuscrites : "*à libérer*" et "*libérée le 27-7-42*" ;
- "*listes de juifs qui paraissent avoir été arrêtés par erreur et pouvant se trouver à Beaune ou à Pithiviers*", 9 noms, nombreuses mentions manuscrites ;
- liste sans en-tête ni date, comportant 3 noms et mention manuscrite "*à libérer*" ; numéro 25 porté au crayon vert ;
- liste numérotée 26 de la même façon, mais datée du 23.7.42, comportant 8 noms et la mention manuscrite "*à libérer*" ;
- 2 feuillets portant le numéro 27 au crayon vert, un avocat parisien demande la libération de sa cliente au motif qu'elle est turque ; note accrochée : "*à libérer si a nationalité turque*" ;
- 2 feuillets numérotés 28 de la même façon : un père de famille, arrêté avec sa femme et ses trois enfants, argue des nationalités turque (parents) et française (enfants) ; note accrochée en papillon : "*à libérer si le conjoint est turc*" ;

NB : pour ces deux derniers documents, les notes de service accrochées sont à l'en-tête de la préfecture de police de Paris ; la même signature revient plusieurs fois (est-ce : "*François*", nom d'un haut fonctionnaire actif alors ?)

- "*liste des juifs qui paraissent avoir été arrêtés par erreur et pouvant se trouver à Drancy, à Pithiviers ou à Beaune*", 2 page avec 4 noms ;
- 4 feuillets : Mme Schwach essaie de sortir du camp sa fille, sa petite-fille et son gendre en tirant argument de la blessure de guerre de celui-ci, mais il y a une mention manuscrite sur sa lettre : "*mari parti le 30/7*" ;
- 29 juillet 1942, l'Intendant de Police d'Orléans au commandant du camp de Pithiviers : envoi de deux listes :
 - 1) liste de "*juifs à libérer*" : 2 pages, 47 noms, avec adresses et date de naissance ;
 - 2) liste de "*juifs dont la situation est à étudier*", 1 page, 20 noms (mais tout n'est pas clair), avec adresses et dates de naissance ;
- 2 autres feuillets, datés des 31 juillet et 1er août 1942 portent le même titre que cette dernière liste, avec en tout 10 noms, et en plus 6 enfants mentionnés ;
- 5 août 1942, certificat d'un fourreur de Paris, attestant qu'il emploie un couple (travail "*pour les autorités d'occupation*") ; des mentions manuscrites : "*mari introuvable*", et "*par ordre des autorités d'occupation à libérer si peut prouver qu'elle est française*" ;
- un ensemble de 17 télégrammes, originaux ou copies, datés du 1er au 8 août, adressés par le préfet de police de Paris au préfet du Loiret ou au commandant du camp de Pithiviers ; ils ont tous le même objet : signaler des juifs à libérer ou susceptibles d'être libérés, ayant

été arrêtés par erreur ;

- 8 août 1942, de la préfecture du Loiret au commandant du camp de Pithiviers, 4 pages : transmission d'une liste de *"juifs à libérer"*, adressée par la préfecture de police de Paris, 59 noms avec adresse et date de naissance ;

- 2 feuillets manuscrits attachés : *"effectif du camp"* (1.247 - sans date) et *"Hébergés désignés pour rester au Camp"*, avec une date portée au crayon *"le 1er- 9 - 1942"*.

D / dossier "divers"

4 ensembles :

1) 17 feuillets de billets collectifs de train et rapports sur des transfèrements en 1942 :

- 6 février, 3 internés d'Orléans à Pithiviers,
- 25 février, 5 évadés repris, d'Orléans à Pithiviers,
- 11 août, 70 juifs d'Orléans à Pithiviers,
- 15 septembre, 284 juifs de Pithiviers à Drancy,
- 15 septembre, 4 ou 6 juifs d'Orléans à Pithiviers,
- 19 septembre, 23 juifs d'Orléans à Pithiviers.

2) 6 feuillets de septembre et décembre 1941 :

- 23 septembre 1941, *"liste des hébergés désignés pour aller travailler sans les forêts"*, 12 noms avec numéros de baraque et matricules ;

- 5 décembre 1941, *"liste des hébergés travaillant au silo de betteraves de la sucrerie"*, 10 noms avec numéros de baraque et matricules ;

- *"liste des hébergés travaillant dans la sucrerie - Equipe Ginsberg"*, 38 noms, avec numéros ; même titre, mais *"Equipe D.Rozenbaum"*, 39 noms avec numéros ; *"Equipe (Hajventreger Leon)"*, 44 noms avec numéros ; ces trois listes sont datées à la fin : *"rentrés le 18/12/41"* ; joint : un plan de la garde de la sucrerie.

3) 7 feuillets de mai 1943 : des internés demandent au commandant du camp d'adresser à leurs familles, et par mandat, des sommes dont certaines sont gagnées par le travail à la sucrerie.

4) 7 feuillets : version manuscrite et trois frappes de la même *"liste des livres mis en location par la salle de lecture"* ou *"à la cantine du camp"*, sans date.

5 / Sous-liasse "libérations d'internés politiques (février - mars 1943)"

J'ai compté 225 feuillets. Il s'agit de la libération d'internés politiques de Pithiviers, aux dates du 30 janvier, des 5, 6, 8, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 22, 23, 24, et 27 février, des 3, 8, 9, 12 et 13 mars 1943 ; ce sont des internés du 24 septembre 1942, donc essentiellement des suspects de communisme. La procédure est la

suivante : le préfet qui a décidé l'internement, par exemple le préfet de police de Paris, mais aussi les préfets de divers départements, et surtout le ministère de l'Intérieur, dans ce cas le plus souvent la DGNP, prennent la décision de libération, et demandent alors au préfet du Loiret de prendre un arrêté la sanctionnant ; cet arrêté est alors transmis au chef du camp de Pithiviers, qui enfin rend compte de la libération. On a donc normalement trois stades de la procédure et trois documents différents, au moins, où apparaît chaque nom de libéré. Les documents sont souvent collectifs (alors que les arrêtés d'internement sont individuels). S'ajoutent dans cette sous-liasse quelques correspondances entre échelons administratifs sur ces libérations (circulation de renseignements, avis sur telle ou telle mesure, rapports de police, etc).

COTE 25873 : évasions (1941 - 1942)

C'est une liasse épaisse : 10 cm. Elle est consacrée aux évasions du camp de Pithiviers. Elle compte deux sous-liasses :

- 1/ *camp de Pithiviers, rapports, correspondance (1941 - 1942),*
- 2/ *dossiers des évadés.*

1/ Sous-liasse intitulée : "Evasions - Camp de Pithiviers - correspondance, rapports, 1941 - 1942"

Elle comprend cinq dossiers :

A/ "Tentatives d'évasion" : 6 feuillets manuscrits, d'avril et juillet 1941, ce sont des rapports de gendarmerie ;

B/ "Rapports sur gardiens" : 3 feuillets dont un manuscrit, d'avril et juillet 1941, portant sur l'attitude des gardiens lors d'évasions ;

C/ "Procès-verbaux de gendarmerie" : 12 feuillets, de juillet - août 1941, portant sur des évasions ;

D/ "Bulletins de recherche" : 156 feuillets au décompte ; les bulletins de recherche sont émis par le commandant du camp de Pithiviers, et adressés à la préfecture du Loiret, aux sections de gendarmerie du département et à divers services de police ; les bulletins sont datés du 20 juin 1941 au 11 mai 1942, plus un document isolé du 6 juillet 1942.

Ils sont de plusieurs types : "avis de recherche" lancé par le commandant du camp, souvent collectif, fiches individuelles supposées donner un signalement plus précis (mais le signalement est souvent noté : "inconnu" ou "imprécisé" (!), avis de cessation de recherches, rapports sur les évasions (rares).

Remarquables : les évadés depuis les fermes (15 évadés signalés le 12 août 1941, 10 le 16, 39 le 20, 29 le 5 septembre).

E/ "Divers" : 72 feuillets, dont :

- deux documents de base, accompagnés de copies et bordereaux :
 - le 16 août 1941, du Secrétaire Général pour la Police au procureur de la République de Montargis, qui lui demandait une ampliation de l'arrêté d'assignation à résidence de 4 étrangers au camp de Cerdon du Loiret : *"mes services, usant de leur pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne le séjour des étrangers, les ont astreints à résidence à Cerdon sans formalités administratives" ...*
 - le 30 août 1941, le préfet de police au préfet du Loiret : *"les israélites étrangers ... ont été internés par décision préfectorale, prise sur ordre de Mr le Délégué Général du Gouvernement Français dans les territoires occupés, en application de la loi du 4 octobre 1940..."*
 - un petit dossier sur le comportement d'un fermier qui aurait favorisé l'évasion d'internés juifs mis au travail et hébergés dans sa ferme (septembre 1941, *"Cet homme mériterait d'être poursuivi, malheureusement aucun texte de loi ne prévoit le cas"* écrit le commandant du camp, le 23 septembre 1941) ;
 - différentes listes : 3 libérés *"médicaux"* (juillet 1941), *"travailleurs agricoles partis le 26.8.41"* (48 noms et 13 destinations, des fermes), mouvements des internés début septembre 1941, arrivés de la prison de Montargis le 25 septembre 1941 (8 noms) ;
 - un dossier sur les évasions de février 1942 : rapports des officiers du camp au préfet du Loiret, traduction et transmission à la Feldkommandantur d'Orléans ;
 - divers lettres : une demande de libération d'un interné par son frère (octobre 1941), une autre de mai 1942, une protestation d'un inspecteur de police de Paris contre les évasions de Pithiviers (octobre 1941) ;
 - deux exemplaires d'un dossier de 9 feuillets datant de juillet 1942, consacré aux sanctions à prendre contre des gendarmes coupables de négligences ayant favorisé des évasions.

2/ Une série de documents consacrés aux évasions.

Ils sont rangés dans l'ordre alphabétique du nom des évadés (problème de classement pour les évasions collectives) ; on trouve ici : des rapports des officiers du camp (gendarmes, douaniers, commandant) sur les circonstances des évasions (avec éventuellement des schémas : voir dernière pièce du dossier K), l'examen de certaines situations troubles (permissionnaires pas encore rentrés), des échanges d'informations entre administrations (le préfet du Loiret informant le préfet de police de Paris, prescripteur de l'internement, par exemple), la communication de renseignements aux autorités d'occupation (la Feldkommandantur d'Orléans) - avec des traductions, des avis de recherches, des avis médicaux avec demandes liées, des demandes des internés, etc.

J'ai reconstitué des chemises alphabétiques, dont voici l'importance (mais il y a des doubles, des brouillons, et bien sûr des versos) : A : 25 feuillets, B : 87, C / D : 21, E : 15, F : 58, G : 173, H / I / J : 24, K : 53, L : 37, M : 35, N / O / P : 29, R : 62, S

: 79, T : 22, U / V / W : 80, Z : 14 ; soit en tout : 814 feuillets à peu près.

12 FONDS DE LA PREFECTURE / 9 CAMP DE SOLOGNE

COTE 20 M 728 : registre de comptabilité des fermes de Sologne

Registre entoilé noir, format 24 X 36 cm, porte sur la couverture : "*Registre des factures envoyées à la Préfecture - Ravitaillement des Groupes de Sologne - Fournitures et montant des livraisons. 1942*". Sur la première page il est précisé qu'il s'agit des factures de plus de 1.000 F.

Le contenu a forme de tableau sur 9 pages et à 6 colonnes : "*n° d'ordre*", "*date d'expédition*", "*noms des fournisseurs*", "*désignation*", "*montant des factures*", "*observations*".

Les 140 dates données dans la deuxième colonne vont du 22 janvier 1942 au 25 mars 1944, mais surtout jusqu' en août 1942 : seulement 5 inscriptions après ce mois.

Inserées dans le registre, 4 feuilles volantes : deux mémoires pour honoraires d'un architecte ; une lettre du Trésorier-Payeur Général du Loiret au commandant des groupes de Sologne, sur la clôture des comptes ; un reçu par deux "*juifs hébergés à la ferme du Ousson*", daté du 22 décembre 1941.

COTE 20 M 730 : registre d'états nominatifs

Registre cartonné bleu, format 19,5 X 30 cm, porte sur la couverture : "*Liste nominative et situation numérique des hébergés et liste des gendarmes et gardiens*".

Il y a bien trois types de documents dans ce registre :

1) pour chaque ferme, la liste nominative des hébergés : elle se présente sous forme de tableau à 10 colonnes dont voici les titres de rubriques : "*n° d'ordre*" (avec respect de l'ordre alphabétique au départ), "*Noms*", "*Prénoms*", "*Age*", "*Matricule*", "*Profession*", "*Date d'arrivée*", "*Situation de famille*", "*Adresse*", "*Mutations*". Pour la ferme du Rosoir, la liste recense 113 noms sur 12 doubles pages, pour la ferme du Ousson 129 noms sur 13 doubles pages, pour la ferme de La Matelotte 135 noms sur 14 doubles pages.

2) chaque liste nominative est suivie de l'état numérique journalier de la ferme concernée ; cela se présente comme un tableau à 7 colonnes : "*Date*" (en fait, chaque jour), "*Effectif*", "*Arrivées*", "*Partis*", "*Causes du changement de l'effectif*", "*Noms des hébergés partis ou arrivés et circonstances dans lesquelles ces changements ont eu lieu*", "*Observations*".

Les dates extrêmes sont : 22 ou 23 juillet 1941 / 15 avril 1942. Chaque état occupe 10 pages simples.

3) A la suite des précédents, 18 pages (simple) de listes nominatives des gradés, gendarmes et gardiens auxiliaires ; ils sont classés par statut (avec distinguo entre les gardiens auxiliaires d'une part et les gendarmes et gradés de gendarmerie d'autre part), et par ferme. Ces listes se

présentent sous la forme de tableaux à 7 colonnes : "Noms", "Prénoms", "Grade", "Résidence", "Dates d'arrivée", "Dates de départ", "Observations".

COTE 20 M 747 : registre de listes des hébergés des groupes de Sologne

Grand registre noir, format 24 X 35,5 cm, cartonné et entoilé, intitulé "*Groupes de Sologne, liste nominative et situation numérique des hébergés - 1941 - 1942*". Les pages sont numérotées.

Les listes sont sous forme de tableau à colonnes qui sont intitulées : *numéro d'ordre, noms, prénoms, lieu et date de naissance, situation de famille, profession, adresse, camp de provenance, matricule du camp de provenance, date d'arrivée, mutations*, donc 11 colonnes en tout.

- 1) pages 2 - 27 : ferme du Rozoir, 117 noms ;
- 2) pages 40 - 69 : ferme du Ousson, 129 noms ;
- 3) pages 84 - 115 : ferme de la Matelotte, 143 noms ;

Ensuite, une série de trois "*états numériques des hébergés*", donnant , sous forme de tableau et pour chaque jour : la date, l'effectif , le nombre de partis, les causes de changement de l'effectif, le nom des hébergés partis, et d'éventuelles observations :

- 4) pages 126 - 137 : "*situation numérique des hébergés, ferme du Rozoir*";
 - 5) pages 146 - 155 : idem, ferme du Ousson ;
 - 6) pages 164 - 176 : idem, ferme de La Matelotte.
-

COTE 20 M 748 : registre du tabac

Registre noir entoilé, format 21 X 31 cm, nombreuses pages arrachées à la fin, les pages sont numérotées, mais commencent au n° 38 ; titre porté sur la couverture : "*Groupes de Sologne - Registre de la distribution de tabac*" .

- pp. 40 - 55 : ferme du Ousson, liste de 189 noms, avec prénoms, numéros d'ordre, d'inscription et de carte d'alimentation et notation de la distribution de tabac pour les mois de janvier à juin 1942 ; à droite du tableau, une colonne "*observations et mutations*" permet de saisir les mouvements ;
 - pp. 75 - 90 : même disposition pour la ferme du Rosoir ;
 - pp. 91 - 106 : idem pour la ferme de La Matelotte ;
 - annexés en début de registres : 11 bons de tabac, collectifs ou individuel ; dont un pour le mois d'août 1942 (hospitalisé).
-

13 FONDS DE LA PREFECTURE / 10 REFUGIES ESPAGNOLS

COTE 5 M 309 : regroupement des familles

Le contenu de cette liasse est enserré dans une chemise qui porte l'inscription : "*Réfugiés espagnols. Regroupement des familles. O - R*". Cette liasse émane du Service des Etrangers de la préfecture du Loiret ; les documents sont datés de 1939 et 1940, mais pas de la période de l'occupation : la date la plus tardive que j'ai lue est le 8 juin 1940.

J'ai compté 782 feuillets. Ils concernent les réfugiés espagnols après la guerre civile ; ils sont rangés par ordre nominatif alphabétique, constituant de petits dossiers individuels.

La préfecture intervient pour autoriser l'installation des réfugiés qui cherchent à s'installer dans le département, doivent y trouver un emploi et un domicile. Les employeurs ou logeurs potentiels écrivent donc à la préfecture pour s'engager à employer ou loger telle ou telle personne. La préfecture apprécie et autorise ou non. Les éléments d'appréciation sont la qualité de l'hébergement, l'intérêt économique, l'intérêt de la reconstitution des familles. Souvent le mari et père est installé le premier et cherche ensuite à faire venir femme et enfants. S'il a travail et domicile - mais c'est évidemment toute la question -, alors, la préfecture accepte (exemple : dossier Rey-Panis).

Les refus motivés sont dus :

1) à des problèmes de logement : au manque de logement, ou à l'insuffisance de celui qui est proposé, au mode d'hébergement de l'intéressé (par exemple en "*compagnie de travailleurs*", ou en camp recevant exclusivement des hommes, ou à l'inverse les excluant), à l'encombrement des structures d'accueil (camps, centres d'hébergement) ;

2) au manque de main d'oeuvre agricole pendant la drôle de guerre (par exemple le dossier *Ascual Abaya*, avril 1940 : on le retient dans le département du Loiret, où il est employé, l'empêchant ainsi de rejoindre sa famille à plusieurs centaines de kilomètres ...) ;

3) à l'insuffisance des ressources (ex : dossier Renard - Simon) ;

4) à la qualité d'ex-milicien de la guerre civile (dossier Ignacio Perez),

5) à la situation irrégulière au regard de la législation sur la circulation des étrangers (dossier Quer),

6) à l'absence de relations de famille entre les réfugiés qui cherchent à s'entraider (l'un proposant d'héberger l'autre),

7) à "*l'instabilité de la situation des réfugiés espagnols*" (dossier Rubert), etc.

Mais il y a aussi des refus non motivés ici, et certains le sont peut-être par des raisons politiques : par exemple dans le dossier *Paca*, une enquête de police de mai 1939 établit que le logeur - employeur potentiel, agriculteur, est à la fois communiste et endetté, et conclut défavorablement. Autre indice : le commissaire spécial d'Orléans, le 28 décembre 1939, référence n°4823, écrit au préfet du Loiret : "*le déjà trop grand nombre de réfugiés libres qui se trouve à Orléans, ne saurait être accru, semble-t-il, sans de réelles garanties*" (dossier *Paniello-Grau*, où l'hébergeant

potentiel, lui-même réfugié, est jugé trop pauvre pour accueillir deux compatriotes) ; que veut dire au juste le mot "*libres*" ?

La liasse contient :

- les lettres de demandes ou d'intention des concernés (réfugiés, employeurs, logeurs) ;
- des certificats de travail ou de logement à l'appui des précédentes,
- des fiches de renseignements d'état civil,
- des correspondances entre préfets des divers départements concernés,
- des comptes rendus d'enquêtes de police, et des réponses de mairies à des questions de la préfecture,
- les brouillons des réponses préfectorales.

COTE 5 M 310 : listes par catégories

Le contenu de cette liasse est enserré dans une chemise qui porte l'inscription : "*Réfugiés espagnols - "La Verrerie" - 726*".

Elle est composée de sous-liasses portant des inscriptions et de quelques feuillets isolés :

- 1/ *problèmes sanitaires,*
- 2/ *réfugiés devant rester au camp,*
- 3/ *demandes acceptées de regroupement familial,*
- 4/ *listes et départ.*

1 / Sous-liasse portant le titre "*réfugiés pouvant quitter le camp*", mais contenant des documents sans rapport avec ce titre ; en fait il s'agit de 16 feuillets datés de janvier 1940 à février 1941, et qui concerne,

- 1) pour 9 d'entre eux un **problème d'impôt** pesant sur le local du centre d'hébergement,
- 2) pour 5 des **problèmes sanitaires** (un enfant mort d'angine striduleuse, un puits contaminé, l'état de santé des réfugiés envoyés travailler dans l'agriculture), pour les deux derniers le cas d'une demande de reconstitution de famille.

2 / Sous-liasse "réfugiés devant rester au camp"

14 feuillets datés de février à mai 1940, concernant des cas où le regroupement familial est refusé pour cause de "*modicité des ressources*" du mari, de travail en "*zone spéciale*" en temps de guerre, et pour cause de vie en collectivité incompatible avec la vie de famille.

3 / Sous-liasse "communications faites à La Verrerie, de femmes et enfants qui peuvent s'en aller à rejoindre son mari" (sic), donc : **regroupement familial accepté**

197 feuillets, datés de février à mai 1940 ; ils sont classés en dossiers nominatifs par ordre alphabétique.

La sous-liasse comporte : les lettres des personnes concernées, qui demandent la reconstitution de leurs familles, essentiellement des hommes qui demandent que leurs femmes et enfants hébergés à La Verrerie puissent les rejoindre ; les formules d'accord des autorités (les préfets des départements concernés) ; des renseignements divers appuyant la démarche : rapports de police ou d'autres administrations, estimation des ressources, certificats de travail, attestations de logement ; des interventions d'organismes spécialisés (Commission d'aide aux Enfants Espagnols Réfugiés en France), des listes de membres des familles, des renseignements sur les trajets et leur prix.

Contrairement à ce qu'indique le titre de la sous-liasse, on trouve aussi des refus : dossiers Barroy, Garriga Serra, Sandoval, Romera, Roses, Serrano, Catelo ; c'est le plus souvent le manque de logement qui est invoqué.

4 / Sous-liasse "listes et départ"

Elle contient une série de 9 dossiers :

A / dossier "feuille n°1" :

- liste de 24 noms, datée du 26 février 1940, "*réfugiés susceptibles de regagner l'Espagne*" ;
- liste de 22 noms, du 12 mars 1940 : "*départ pour l'Espagne le 12 mars 1940*" ;
- 21 feuillets, datés de mars à mai 1940, et qui sont surtout des formulaires où la direction du Centre d'Hébergement des réfugiés Espagnols La Verrerie informe du départ d'un hébergé, parti résider ou travailler ailleurs (très minoritairement en Espagne) ; quelques fiches nominatives du Service des Etrangers (format 12 X 15,7 cm, couleur grise, en-tête du Service des Etrangers de la Préfecture du Loiret) ;

B / dossier "feuille n° 2" :

- liste de 22 noms, représentant 60 personnes avec les enfants non nommés, intitulée : "*réfugiés qui doivent partir du camp à fin février*" ;
- 21 formulaires de départs, datés de février à avril 1940, avec quelques fiches du Service des Etrangers ;

C / dossier "feuille n° 3" :

- liste de cinq pages, non datée, intitulée : « *réfugiées donc [sic] le mari travaille et qui demandent à le rejoindre* » ; 68 noms ; dans une colonne "*Observations*", une estimation des revenus quotidiens ;
- 86 feuillets, datés de février à mai 1940, qui sont essentiellement des formulaires signalant les départs, plus quelques fiches du Service des Etrangers ou documents permettant le départ (engagement d'hébergement) ;

D / dossier "feuille n° 4"

- liste de 18 noms, sur 2 pages, non datée, intitulée "*réfugiées donc [sic] leur mari travaille à l'agriculture*" ;
- 12 feuillets de formulaires signalant les départs, datés de février à avril 1940, avec une fiche du Service des Etrangers ;

E / dossier "feuille n° 5"

- liste de 10 noms, sans date, intitulée "*réfugiées qui travaillent à l'usine de masques à gaz*" ;
- 13 formulaires de départ, datés de février à mai 1940 ;

F / dossier "feuille n° 6"

- liste de 6 noms, non datée, intitulée "*réfugiées dont le mari est engagé dans l'armée française*" ;
- 6 formulaires de départ datés de février à mai 1940 ;

G / dossier "feuille n° 7"

- liste de 6 pages, avec des rajouts au crayon, des calculs, représentant en tout (avec les enfants) 212 personnes, intitulée : "*réfugiées donc [sic] leur mari est dans une cie [= compagnie] de travailleurs*" ;
- 60 feuillets de formulaires et fiches, datés de mars à mai 1940, avec quelques pièces de dossiers ;

H / dossier "feuille n° 8"

- liste de 16 noms, non datée, intitulée "*réfugiés qui ne peuvent pas regagner l'Espagne actuellement*" ;
- 18 formulaires de départ ou fiches, datés de mars à mai 1940 ;

I / dossier "feuille n° 9"

- liste non datée, donnant 22 noms sur 2 pages, intitulée "*réfugiées donc [sic] le mari est encore dans un camp et cas spéciaux*" ;
- 19 formulaires de départ, datés de mars à mai 1940 (1 fiche au milieu) ;
- 24 fiches d'un modèle différent : jaunâtre, 15 X 24 cm, à en-tête "*préfecture du Loiret - Centre de ...*", suivi du tampon du « *centre d'hébergement de La Verrerie - Les Aydes - Orléans* » ; il s'agit sans doute aussi de "*cas spéciaux*" - différents de ceux de la liste figurant au même dossier ;

J / 20 feuillets à part, qui rassemblent un deuxième exemplaire de chacune des listes présentes dans les neuf dossiers précédents, et une page totalisant les effectifs répartis dans ces catégories, à la date du 21 février 1940 (728 à cette date, 680 à la date du 27 février 1940).

COTE 5 M 311 : évadés

Cette liasse provient du Service des Etrangers de la préfecture du Loiret. Elle contient deux sous-classes :

- 1/ *interventions du consulat espagnol,*
- 2/ *évadés de La Pallice.*

1/ Sous-liasse "Ressortissants espagnols évadés en faveur desquels le consul Général d'Espagne à Paris est intervenu"

11 feuillets seulement, datés du 17 avril au 19 juin 1944 ; le consul d'Espagne intervient en faveur de trois de ses compatriotes qui sont internés à Jargeau, "*en attendant leur transfert sur les chantiers de l'Organisation Todt*" ; il excipe d'accords passés entre le gouvernement de Vichy et son ambassade, mais aussi d'accords passés entre son consulat et ... l'ambassade allemande à Paris ; les trois internés s'évadent ; l'administration préfectorale décide de les libérer : est-ce une simple régularisation administrative ou ont-ils été repris ?

2 / Sous-liasse "Espagnols évadés des camps allemands de La Pallice"

A/ "*Liste des Asilés Espagnols au service des troupes d'occupation, évadés des camps de La Pallice à la date du 1er février 1942*", 490 noms sur 19 pages, avec prénoms, dates et lieux de naissance. Recopiage de la même liste.

B/ une série de listes du Loiret :

- 1) "*état des détenus étrangers libérés*" de la Maison d'Arrêt d'Orléans, pour les périodes :
 - du 14 au 31 décembre 1941,
 - du 1er au 14 janvier 1942,
 - du 14 au 31 janvier,
 - du 1er au 28 février,
 - du 1er au 31 mars,
 - du 1er au 30 avril 1942 ;
- 2) inséré dans cette série : "*état des étrangers incarcérés à la maison d'arrêt d'Orléans*" pour les périodes :
 - du 18 au 31 mars 1942,
 - du mois d'avril 1942 ;
- 3) liste manuscrite des "*détenus étrangers poursuivis pour défaut de carte d'identité d'étranger*", datée du 13 décembre 1941, 2 pages ;
- 4) deux listes de quatre et deux pages, comportant des noms de consonance espagnole, mais sans titre ni date ; avec des mentions ou ratures au crayon ;

C/ 83 feuillets en vrac, qui sont une correspondance entre administrations françaises et allemandes, au sujet des évasions d'Espagnols :

- le 8 avril 1942, le préfet du Loiret transmet aux responsables des services de police du département les listes reçus de Charente-Maritime, afin de "*faire connaître d'urgence si, parmi ces étrangers, certains résident actuellement dans le Loiret*", 7

- feuillet ; il relance ces services et d'autres administrations ou autorités, en leur demandant de donner plus de précisions, les 27 mai (4 feuillets), 11 juillet (7 feuillets), 20 - 21 juillet (3 feuillets), 28 juillet, 25 août (2 feuillets) ;
- des réponses lui sont adressées les 19, 20 et 22 avril, 7 mai, 3, 4, 6, 12, 13 et 30 juin, 4, 15, 16 et 24 juillet, 5, 6, 14 et 18 août, 11 et 21 septembre 1942 ;
 - le 7 mai 1942 la FKO demande de quels services allemands se sont évadés ces gens, 2 feuillets ;
 - le préfet répond le 19 mai qu'il ne lui est pas possible de le savoir, 2 feuillets (brouillon et minute) ;
 - le 12 juin, le KSKO presse le préfet de répondre, 2 feuillets : lettre et traduction ;
 - le préfet (Service des Etrangers) donne des éléments de réponse au KSKO, le 15 juin (6 feuillets, dont brouillon et traduction), puis le 16 juillet (4 feuillets), le 21 juillet (6 feuillets), les 17 et 29 septembre ; une liste de 4 pages est établie, donnant 41 noms mais la date n'est pas claire.

14 FONDS DE LA PREFECTURE / 11 FINANCES ET COMPTABILITE

COTE 27108 : paie des internés de Pithiviers

Cette liasse comporte trois sous-liasses, dont seule la première concerne les camps d'internement.

1 / Sous - liasse : "Recettes, camp de Pithiviers (1943)"

206 feuillets. Les pièces principales de cette sous-liasse sont des états de sommes dues à des internés pour leur travail. Ces états se présentent sous forme de listes où les internés sont désignés, outre leurs noms et prénoms, par leurs numéros matricules et de baraque ; le montant dû est calculé à la pièce, ou à l'heure de travail ; "1/5 Gestion" est retenu, il est reversé par le gestionnaire du camp au Trésor (pour cela, il doit demander à la préfecture de lui faire parvenir un ordre de reversement au Trésor). Ces listes sont dressées par entreprise et par mois.

Les dossiers mensuels (correspondant au travail du mois, les pièces comptables étant rédigées souvent bien plus tard) sont plus ou moins développés ; on y trouve notamment :

A / janvier : liste de 7 pages : "état des sommes dues aux internés travaillant à l'entretien du camp" ;

B / février : liste de 4 pages "état du 1/5 du salaire des travailleurs permanents", avec répartition par métiers ; "état des sommes dues par monsieur Toutain, entrepreneur à Jargeau, aux internés travaillant pour son établissement" (les sommes sont calculées au "nombre de sacs réparés"), 5 pages + 2 pour le personnel de maîtrise + 2 autres ;

C / mars : "sommes dues aux internés travaillant à l'intérieur du camp", 7 pages ; sacherie Toutain : 12 pages ; autres entreprises : 3 feuillets ;

D / avril : travaillant au camp : 2 feuillets ; sacherie : 8 ; autres : 4 ;

E / mai : travaillant au camp : 4 feuillets ; sacherie : 9 ; autres : 3 ;

F / juin : travaillant au camp : 4 feuillets ; sacherie : 8 ; sucrerie : 3 ; autres : 3 ;

G / juillet : sacherie : 6 feuillets ; autres entreprises : 4 ; nettoyeurs du camp de Beaune : 1 ;

H / août : travaillant au camp : 3 grands feuillets ; sacherie : 6, dont 5 grands ; sucrerie : 4 ; autres : 3 ;

I / septembre - octobre : (pièces comptables mélangées) : travaillant à l'intérieur du camp : 2 feuillets ; sacherie : 2 ; sucrerie : 4 ; autres entreprises : 16 ;

J / novembre : sucrerie : 1 feuillet ; autres entreprises : 5 ;

K / divers : 28 feuillets, dont des remboursements (trop-perçu sur des salaires, relations commerciales) et les demandes présentés à 4 internés de paiement de leurs frais de séjour (!), calculés à des taux variant de 11 francs à 13,63 francs par jour, le vin étant compté à part ... Les internés concernés émargent "*pour accord*".

15 FONDS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES DE POLICE

COTE 34086 : rapports des RG sur Pithiviers (1943 - 1944)

Cette liasse est divisée en six sous-liasses :

- 1/ *rapports mensuels sur les effectifs,*
- 2/ *rapports hebdomadaires sur les effectifs,*
- 3/ *bulletins d'internement,*
- 4/ *listes nominales (septembre 1944 - avril 1945),*
- 5/ *rapports hebdomadaires « sur la physionomie du camp »,*
- 6/ *rapports divers.*

1 / Sous-liasse : "Fonds des RG du Loiret - Camp de Pithiviers - Situation : rapports mensuels (sept. 1943 - août 1944), autres rapports (sept. 1943 - novembre 1943)"

A / dossier "rapports mensuels" : 26 feuillets, donnant l'état des mouvements d'effectif d'internés pour les mois de septembre 1943 à juillet 1944 ; 2 formulaires différents à chaque fois : l'inspecteur détaché au camp de Pithiviers établit les comptes et les adresse au commissaire principal des RG à Orléans ; le commissariat d'Orléans remanie ces calculs pour les adresser au KSKO.

B / dossier "autres rapports" : 4 feuillets en tout ; 3 du 24 septembre 1943, du commissaire des RG au préfet : sur d'éventuels prélèvements allemands de main d'oeuvre au camp, sur l'état d'esprit des internés, sur les "irréductibles" parmi eux ; un du 20 novembre 1943, sur l'arrivée et le départ de convois entre Pithiviers et Voves.

2 / Sous-liasse : "Fonds des RG du Loiret - Camps de Pithiviers et de Jargeau. situation : rapports hebdomadaires (sept. 1943 - août 1944)"

96 feuillets, datés de juillet 1943 à août 1944, dont :

- en tête de série, un petit dossier de 9 feuillets comprenant :
 - du 13 juillet 1943, une circulaire du Directeur des RG à Vichy demandant des renseignements sur les camps ;
 - des réponses datées du 6 août 1943, adressées par un inspecteur au commissaire des RG (qui fait dans doute remonter à Vichy) ;
 - une fiche manuscrite non datée, établissant la liste des rapports sur les camps à établir, et leurs destinataires ;
- 5 août 1943, du commissaire de police de Pithiviers au commissaire

principal à Orléans, 2 pages : il réclame l'installation d'un inspecteur de police au camp ;

- 12 août 1943, du commissaire principal des RG à l'Intendant de Police, rapport général sur les deux camps, où il appuie la demande précédente ;

- ensuite, une série de rapports hebdomadaires, de formule répétitive (effectif, catégories, état sanitaire, état d'esprit des internés, permissions, punitions, divers) ; ils sont datés des : 10, 18 et 25 septembre, 2, 9, 16, 23 et 30 octobre, 6, 13, 20 et 27 novembre, 4, 11, 18 et 24 décembre 1943, 1er, 8, 15, 22 et 29 janvier 1944, 5, 12, 19 et 26 février, 4, 11, 18 et 25 mars, 1er, 8, 15, 22 et 29 avril, 5, 12, 21 et 27 mai, 3, 17 et 24 juin, 1er, 8, 15, 22 et 31 juillet, et 5 août 1944, soit 47 rapports. Jusqu'à celui du 4 décembre inclus, il n'y a qu'un rapport pour les deux camps ; à partir de celui du 11 décembre, figurent deux rapports séparés (une note de service le prescrit). Celui sur Pithiviers est toujours plus consistant, quoique tout cela reste rapide : une page ou deux d'habitude.

3 / Sous-liasse "internés, arrivée : bulletins d'internement (sept. 1943 - juillet 1944, sept. 1944 - mars 1945)"

3 dossiers chronologiques :

A / septembre 1943 - juillet 1944 : 60 feuillets ; série de bulletins d'internement, numérotés de 14 à 60 ; ils sont rédigés par l'inspecteur de police aux Renseignements Généraux détaché au camp de Pithiviers, et adressés au commissaire aux Renseignements Généraux à Orléans ; les bulletins sont individuels ou collectifs. Dans cette série s'intercalent, à leur place chronologique, des listes :

- 18 novembre 1943, liste des *"internés du camp de Voves mutés au camp de Pithiviers et qui rejoindront le Camp à leur sortie de l'Hôpital ou de la Prison"*, 10 noms ;

- 10 avril 1944, *"liste nominative de 91 internés arrivés du Centre de séjour surveillé de Rouillé (Vienne)"* ;

- 9 mai 1944, *"liste nominative de 25 internés arrivés du Centre de séjour surveillé des Tourelles à Paris"*.

B / "Bulletins d'internement septembre 1944 - décembre 1944" (89 bulletins, et des documents de transmission) et

C/ "Bulletins d'internement 1945", (93 bulletins et documents de transmission)

concernent la répression de la collaboration.

4 / Sous-liasse "Internés, effectifs : listes nominales (septembre 1944 - avril 1945)"

37 feuillets, dont une série de listes dressées par l'inspecteur de police spéciale du camp de Pithiviers :

- "*liste des internés libérables en janvier 1945*", 2 pages, 15 noms ;
- "*liste des internés de plus de 70 ans et de moins de 18 ans*", hommes et femmes, 23 décembre 1944, 2 pages, 5 et 8 noms ;
- du même jour, "*liste des internées en état de grossesse*", 6 noms ;
- du même jour, "*liste des internés malades et infirmes*", 3 pages, 33 noms ;
- 24 décembre 1944, "*liste des étrangers internés*", 3 pages ;
- "même jour, "*liste des Alsaciens - Lorrains actuellement internés*", 3 pages, 25 noms ;
- 27 décembre 1945, "*liste des mutilés internés*", 3 pages, 37 noms ;
- 19 janvier 1945, liste d'officiers internés "*et qui se disent innocents*", 13 noms ;
- 2 mars 1945, "*état nominatif des internés n'ayant pas d'arrêté d'internement*", 3 pages ;
- 7 avril 1945, liste générale de 10 pages, .

5 / Sous-liasse intitulée à tort "rapports bimensuels (sept. 1943 - août 1944) (déc. 1944 - oct. 1945)", il s'agit en fait, pour la période de l'occupation, de "**rapports hebdomadaires sur la physionomie du camp**".

A / "sept. 1943 - août 1944" : 64 feuillets ; il s'agit de rapports hebdomadaires adressés par l'inspecteur des RG au camp de Pithiviers à son commissaire principal à Orléans ; l'objet en est "*la physionomie du camp pendant la semaine*" ; on dispose ici des rapports datés des 23 et 30 septembre 1943, 7, 14, 21 et 28 octobre, 4, 11, 19 et 25 novembre, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 1943, 6, 13, 20 et 27 janvier 1944, 3, 10, 17 et 24 février, 2, 9, 16, 23 et 30 mars, 6, 13, 20 et 27 avril, 4, 11, 17 et 25 mai, 1er, 8, 15, 22 et 29 juin, 6, 13, 20 et 27 juillet, et 3 août 1944, soit donc 46 rapports. Les rubriques en sont : *personnel civil, personnel de surveillance (effectifs), état d'esprit du personnel de garde*, et pour les internés : *effectif, catégories, origines, visites, correspondance, colis, corvées à l'extérieur, état d'esprit*. Les rapports font en général 2 pages. S'y ajoutent : un rapport de même objet, mais de formulation différente daté du 9 septembre 1943, et un rapport de deux pages sur des disparitions lors du bombardement du 23 mai 1944 à Orléans (deux internés qui étaient hospitalisés).

B / rapports effectivement bimensuels de décembre 1944 à octobre 1945 : 17 feuillets.

6 / Sous-liasse : "Rapports divers"

A / 20 feuillets de la période de l'occupation : rapports de l'inspecteur des RG à son commissaire à Orléans, de septembre 1943 à juillet 1944 ; sujets très divers, notamment :

- 18 mars et 5 avril : mouvements de mécontentement des internés ;

- 6 feuillets d'avril 1944 sur une tentative ratée d'évasion et les filières ;
- 30 juin et 4 juillet, comptes rendus de bombardements aériens ;
- 10 juillet, sur la découverte d'armes dans une forêt voisine ;
- 31 juillet, 2 pages sur l'état d'esprit des internés.

B / 14 feuillets de rapports de police de février à juin 1945.

16 FONDS DU 1ERE DIVISION D'INTERNEMENT

COTE 34100 : personnel

Liasse épaisse, divisée en quatre sous-liasses :

- 1/ "1ère Division d'internement - Instructions et notes de service"
- 2/ "Personnel des camps"
- 3/ "Camps de Pithiviers et de Jargeau - Effectifs - Situation - Rapatriement d'étrangers"
- 4/ "Douaniers - Camps de Jargeau et de Pithiviers (1941 - 1944)"

1/ Sous-liasse : "1ère Division d'internement - Instructions et notes de service"

Une chemise enferme l'ensemble de la sous-liasse et porte l'inscription : "Notes de service jusqu'au 16 août 1944" ; à l'intérieur il y a une note manuscrite : "Affaires intérieures de la division".

Un peu plus de 200 feuillets. Il s'agit effectivement des affaires intérieures de la division, c'est-à-dire des problèmes de fonctionnement des fonctionnaires préfectoraux :

congés, permanence de jour et de nuit, circulation des imprimés, déplacement des dossiers, installation matérielle (serrures, plan des bureaux, isolation des fenêtres, demandes de fournitures), exactitude et discipline, heures d'entrée et de sortie des bureaux, société de secours mutuel, répartition des tâches et attributions (la 1ère Division inclut le Service des Affaires Juives à partir du 1er avril 1943 ; la délégation régionale d'Orléans du CGQJ est supprimée à dater du 31 mai 1943), questions concernant la garde des voies à partir du 11 mai 1943, règle des rapports avec les visiteurs allemands, indemnités, règles de communications écrites et téléphoniques, consignes en cas d'alerte aérienne, consignes de transmission des documents à signer, appellations et adresses administratives (par exemple : le "Secrétariat administratif de la VIIème délégation du Comité du Cuir" !), avis de nomination et d'entrée en fonction de nouveaux organismes (agents cantonaux, etc), etc.

- note du Secrétaire Général de la préfecture "pour Monsieur Prévost, Chef de la 1ère Division", le 22 mars 1943 : "A dater du 1er avril, le service des Affaires juives sera rattaché à la 1ère Division, au même service qui s'occupe actuellement de l'état civil des israélites.

Toutefois, il est bien entendu que M. le Conseiller de Préfecture Galy restera le conseiller technique du service, c'est-à-dire qu'il donnera son avis sur toutes les questions juridiques qui pourront se poser à l'occasion du fonctionnement du service."

2/ sous-liasse : "Personnel des camps"

Elle est divisée en trois dossiers, qui ne concernent pas la période de l'occupation.

A / "reclassement du personnel des camps" : 140 feuillets, concernant l'après-Libération ;

B / "personnel des camps - effectifs : états numériques et nominatifs (janvier - mai 1945)" : 15 feuillets ;

C / "gendarmes - correspondance (décembre 1944 - juin 1945)" : 18 feuillets.

3/ sous-liasse : ""Camps de Pithiviers et de Jargeau - effectifs - situation - rapatriements d'étrangers"

Elle est divisée en trois dossiers :

A / dossier "Effectifs : états numériques et nominatifs (décembre 1944 - avril 1946)" : 120 feuillets ;

il s'agit des effectifs des internés, avec le "*motif d'internement*" (le plus courant est "*suspecté de collaboration avec l'ennemi*") ; on trouve divers classements : par âges, par motif d'internement, par camp, et notamment les internés étrangers répartis par nationalités ;

- 7 feuillets de janvier - mars 1945 : le ministère de l'Intérieur demande le recensement des internés des camps du Loiret entre 1940 et 1944 ; le préfet du Loiret répond le 19 mars 1945 : "*... ne sont pas compris dans ces états les israélites internés à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande de 1941 à 1942. Tous les fichiers et dossiers concernant cette catégorie d'internés ont été adressés au Ministère des Prisonniers et Déportés, Direction des fichiers et statistiques, 83, avenue Foch Paris (16ème)*" ; on trouve également ici des tableaux d'effectifs du personnel du camp.

B / dossier "Rapports mensuels adressés au cabinet du préfet du Loiret - situation (janvier 1945 - janvier 1946)"

près de 70 feuillets ; rapports sur le personnel, les effectifs internés, les mouvements d'effectifs (notamment les libérations - par exemple à Jargeau, rapport du commandant du camp, le 27 juillet 1945 : "*L'état d'esprit est assez bon. Les libérations se poursuivent dans la mesure où les internés peuvent justifier d'un domicile ou d'un travail*" - ce n'est que dans le rapport du 24 décembre 1945 que l'on peut lire : "*Le 24 les derniers nomades quittent le camp*")

C / dossier "Rapatriement des internés étrangers"

à peu près 40 feuillets, qui datent d'après la Libération, à l'exception du dossier remontant à 1943 d'une ressortissante polonaise, incarcérée alors pour dénonciation calomnieuse de détention d'armes à la Feldgendarmarie, et en attente d'expulsion.

4/ sous-liasse : "Douaniers - Camps de Jargeau et de Pithiviers (1941 - 1944)"

Elle est divisée en quatre dossiers :

- A / "*Instructions*",
- B / "*Personnel - Instructions et circulaires (1941 - 1946)*",
- C / "*Renseignements sur les douaniers*",
- D / "*Punitions*".

A / dossier : "*Instructions*"

25 feuillets :

- départ du personnel douanier du camp de Jargeau (remplacé par des unités de GMR le 11 octobre 1944) : compte rendu manuscrit du chef du camp au commissaire de la République, le 14 octobre 1944 ;
- pour la période précédente, divers papiers de gestion du personnel : indemnité de résidence, liste nominative donnant droit à un bon de transport (non datée), refus d'une mutation de Pithiviers à Beaune (où loger les familles ?), attribution de récompense (pour avoir empêché l'évasion d'un détenu de droit commun), dossier pour attribution de médaille, organisation du commandement à la date du 25 février 1944 ;

B / dossier : "*Personnel - instructions et circulaires (1940 - 1946)*"

55 feuillets, dont 13 seulement datent de la période de l'occupation, et donc 42 de la période de la Libération ;

- pour les documents datant de la période de l'occupation, il s'agit d'un ensemble de texte de référence sur les camps : circulaires fixant les conditions de recrutement et de rémunération ;
- pour les documents d'après-Libération, c'est sensiblement la même chose, avec, à partir de début 1946 le souci du reclassement du personnel des camps, dont la disparition est prévue.

C / dossier : "*Renseignements sur les douaniers*"

22 feuillets, renseignant sur les officiers (deux lieutenants) qui ont commandé les douaniers du camp de Jargeau, et sur les actions méritantes de douaniers (qui ont empêché des évasions).

D / dossier : "*Punitions*"

à peu près 160 feuillets.

- deux documents de référence : un échange de lettres entre le lieutenant Jourdain qui "*sollicite des instructions de l'Administration*" et le Directeur Général Intérimaire des Douanes, qui lui répond (le 30 décembre 1944), 2 pages ; une "*échelle des punitions*" datée du 5 mai 1944, 3 pages ;
- rapport du lieutenant commandant le détachement des douaniers à "*monsieur le directeur des camps, préfecture du Loiret*" ou à "*monsieur Prévost, Directeur des Camps*", indiquant les punitions infligées dans le mois : 6 rapports, d'octobre 1943 à mars 1944 ;
- série de tableaux mensuels : "*relevés des punitions infligées pendant le mois*", sous forme de tableau à colonnes, du mois d'avril au mois de septembre 1944 ;
- série de cas individuels, exposé des motifs de punitions, rapports ; pour l'essentiel il s'agit de manque de vigilance ayant favorisé, ou qui aurait pu favoriser l'évasion d'internés (15 cas développés) ; les relations trop intimes

avec des internées (2 cas développés) ; l'alcoolisme (3 cas développés) ; plus une dizaine de cas évoqués sans que l'on puisse les analyser.

17 FONDS DU CAMP D'INTERNEMENT DE BEAUNE- LA-ROLANDE

COTE 34119 : personnel et instructions

Cette liasse compte quatre sous-liasses :

- 1/ *personnel*,
- 2/ *correspondance de la préfecture*,
- 3/ *organisation, règlement, consignes*,
- 4/ *divers*.

1 / Sous-liasse "personnel"

A / dossier "ravitaillement : alimentation et habillement" : 6 feuillets :

- 1) 5 de septembre et octobre 1941, sur les modalités d'achat du ravitaillement des gendarmes : le Ravitaillement Général contredit la gendarmerie ;
- 2) un feuillet de 1943 sur l'attribution de chaussures ;

B / dossier "logement chez l'habitant" : 3 feuillets de juillet 1942, avec deux listes de propriétaires et de membres du personnel logés chez l'habitant ;

C / dossier "affaires individuelles" : 7 feuillets concernant les services de deux employés, dont le chef des travaux jusqu'au 1er août 1942 :

D / dossier "révocation" : ne contient que le carnet de notes et la fiche nominative d'un gardien révoqué le 15 mars 1943 ("*inaptitude physique et morale ... a favorisé l'entrée et la sortie de correspondance clandestine*") ;

E / dossier "mutations" : 6 feuillets d'octobre 1941 à avril 1943 ; mouvements de gardiens entre les camps de Beaune et Jargeau, et une demande de mutation dans la police ;

F / dossier "discipline" : 6 feuillets, d'août 1941 à mai 1942 :

- 1) 1er août, 11 août, 3 septembre et 29 septembre 1941 : quatre circulaires du général Inspecteur de la Gendarmerie en zone occupée et du commandant de la 5ème Légion de gendarmerie, insistant sur le respect des règles pour éviter les évasions principalement, et menaçant de poursuites disciplinaires ;
- 2) deux pages du 25 mai 1942, établies par le commandant du camp, listant les "*peines disciplinaires infligées aux militaires de la gendarmerie*" (11 cas) et "*aux gardiens auxiliaires*" (15 cas), avec date et nature de la punition (mais pas motif) ;

G / dossier "traitements et indemnités" : 17 feuillets, dont :

- 4 circulaires sur différentes indemnités (mai 1942),
- 11 formulaires d'état de frais de déplacement concernant les gardiens auxiliaires, dont 6 utilisés ;

H / dossier "permission en dehors du camp" : deux notes de service d'avril et mai 1942 ;

I / dossier "personnel : recrutement et nomination" : 12 feuillets, dont 9 d'août 1941 concernant l'embauche d'un gardien (demande d'emploi, déclaration, enquête de police et lettre d'embauche) ;

J / dossier "repas à l'extérieur" : 11 feuillets d'avril 1942 : des gardiens demandent l'autorisation de ne pas déjeuner au mess ;

K / deux listes : "gardiens auxiliaires présents au camp le 8 février 1943", 30 noms, et « état nominatif des agents en fonction dans le Camp, bénéficiant d'une pension de retraite », le 29 mai 1942, 3 noms.

2 / Sous-liasse : "Courrier : correspondance adressée par la préfecture (nov. 1942 - juill.1943)"

120 feuillets en désordre. Je les remets dans l'ordre chronologique : 1 de novembre 1942, les autres de janvier à juillet 1943.

La préfecture du Loiret, 1ère Division, 2ème Bureau, chargée du 1ère Division adresse un flux régulier de courrier au camp, de sa propre initiative (les documents sont le plus souvent signés du chef par la 1ère Division) ou en transmission d'autres autorités (autres préfectures surtout). Il s'agit de plusieurs sortes de choses :

- instructions sur les procédures administratives,
- demandes ou fournitures de renseignements sur des internés,
- en particulier, annonces que les conjoints des internés ont bien obtenu un "*certificat de non-appartenance à la race juive*",
- ordres de libération, transmission d'un ordre allemand en réalité,
- annonces de mouvements des internés : arrivées, départs vers d'autres camps ou des hôpitaux ;
- quelques feuillets relevant de la gestion du personnel de garde (punitions, récompenses notamment) ;
- quelques recherches : les enfants Wolfgang et Nathan Stimmler sont-ils passés par le camp en 1942 (10 avril 1943) ? qui est réellement « *l'enfant arriérée, d'origine présumée juive* », munie de faux-papiers et repérée à Paris (25 mai 1943) ?

3 / Sous-liasse "Organisation, règlement, consignes de service (1942 - 1944)"

- 2 septembre 1942, tableau de service du détachement de douaniers, signé du commandant du camp ;
- 5 feuillets des 5 et 8 octobre 1942, donnant les consignes de service des brigadiers-chefs des douanes, signés du commandant du camp ;
- une page sans date donnant les "*consignes incendie du camp*",

signée d'un officier ;

- un plan du camp, format 49,5 X 65 cm, colorié ; c'est un plan de la surveillance, il indique les barbelés, les miradors (5), les guérites (4), les projecteurs (12), les bornes d'incendie, l'affectation des baraques, etc ;

- une brochure dactylographiée datée du 28 mars 1944, qui donne les consignes de surveillance du camp de Pithiviers, est qui est donc évidemment mal classée.

4 / un ensemble de dossiers divers :

A / dossier "rapports généraux périodiques" : 13 feuillets, de mai - juin et octobre 1942 ; ce sont des extraits des rapports mensuels (partie police) et bimestriels (rapport général et statistiques) dressés par le commandant de camp à l'intention de la préfecture ;

B / dossier "travaux août - octobre 1942" : 3 feuillets donnant le détail des travaux exécutés ;

C / dossier "armement (1941 - 1943)" : 6 feuillets, dont un état nominatif et émarginé des gardiens auxiliaires ayant reçu ... un sifflet (10 novembre 1941), 2 notes de service du 9 octobre 1942 donnant les consignes d'armement, et 2 feuillets de toute évidence mal classés donnant le récit du décès, sans doute d'origine cardiaque, d'un gardien, au lendemain de son arrivée au camp, le 17 juillet 1941.

D / dossier "garde du camp" : 2 feuillets donnant un relevé du service de garde du camp (nombre d'officiers et gendarmes, provenance, date d'arrivée, date de relève), de mai 1941 à avril 1942 ;

E / dossier "Instructions (1941 - 1943)" : 34 feuillets, datés d'octobre 1941 à juin 1943, dont :

1) un ensemble de documents concernant les évasions :

- le commandement de la 5ème Légion de gendarmerie demande à être mis au courant (24 octobre 1941) ;

- 13 mai 1942 : le préfet du Loiret informe que les Allemands "ont décidé de citer devant la Cour Martiale [ceux] qui auraient permis ou facilité l'évasion", il ajoute que "toute défaillance dans le service sera sévèrement punie" ; le commandant du camp commente : "les mauvais serviteurs n'auront à attendre de moi le moindre appui en cas de défaillance" ; 3 pages en tout ;

- le texte de la loi du 10 août 1942, « réprimant l'évasion des internés administratifs et la complicité en matière d'évasion », 2 pages ;

2) un autre ensemble, portant sur la rédaction de rapports périodiques :

- 3 notes de service du camp de mai 1942,

- 1 circulaire de la DGPN du 12 avril 1943,

- une circulaire de 6 pages de la DGPN, le 9 juin 1943, établissant que les rapports auront 5 parties à faire en 6 ou 7

exemplaires ;

3) des documents sur la manière dont les fonctionnaires remplissent leur tâche, ou devraient le faire, devant les problèmes suivants :

- la lutte contre les poux, 23 mai 1942, 2 pages du secrétaire général pour la police,

- le péril d'abus de pouvoir, 23 mai 1942, 2 pages de l'Intendant de Police,

- le respect de la voie hiérarchique dans l'adresse des demandes, le commandant des camps, le 28 mai 1942,

- l'application des consignes "à la lettre", contre « *le relâchement dans la tenue et l'attitude* », 2 pages de l'Intendant de Police, le 31 juillet 1942 ;

- la récupération soigneuse des "*couvertures de la Police Nationale*", sur les "*étrangers sortant de France*", par ordre du ministère de l'Intérieur transmis par l'Intendant de Police, le 2 août 1942.

COTE 34120 : états nominatifs des internés

Quatre sous-liasses :

1/ *listes alphabétiques*,

2/ *autres listes*,

3/ *états numériques*,

4/ *instructions et règlements*.

1 / Sous-liasse "Etats nominatifs"

Elle contient trois "*listes alphabétiques des hébergés*", sous forme de brochures dactylographiées (ou en principe seuls les rectos sont utilisés).

A / "*liste alphabétique des hébergés*", sous couverture souple orange, 108 pages, format 21 X 27 cm, de Abend (Salomon) à Zyzie (Icek) ; la liste donne *la date et le lieu de naissance, la nationalité, la profession, l'adresse et la situation de famille* ; il y a quelques rajouts manuscrits (pages 51, 86, 94 et 101).

B / *reprise de la même liste* (Abend - Zyzie), sous couverture grise, mais avec des numéros matricules de 1 à 2.063, et surtout de nombreuses inscriptions rajoutées : c'est un document de travail ; les rajouts sont : des numéros de baraque, des dates de départ, des destinations (pour les fermes de Sologne, pour les camps de Pithiviers ou Drancy, pour Fleury-les-Aubrais), des dates de libérations (avec motifs parfois), la notification de l'évasion (EV). Les noms sont également repérés par un encadré au crayon de couleur rouge ou bleu. Quelques noms sont aussi ajoutés, près de leur place alphabétique sur les pages de gauche (versos, ex : Frankienstein), ou en bas des rectos (ex : Jedynak), avec des numéros matricules - quand il y en a - dans la série des 3.000 ; un comptage du nombre d'internés de la page est porté au crayon

dans le coin supérieur droit.

C / "liste alphabétique des hébergés du camp", sous couverture rouge, format 20 X 31 cm, 77 pages numérotées, mais comme toutes ne sont pas utilisées (les pages 3, 8, 12, 14, 19, 25, 29, 36, 41, 45, 47, 50, 55, 59, 66, 68, 72, et 74 sont vides) les noms sont portés sur 59 pages, de Abend à Zysman (Symcha) ; quelques rajouts (peu) : des noms sont encerclés au crayon, ou rayés de rouge, ou rajoutés à la main (ex : Rosebaum, face à la page 53).

Ces trois listes ne sont pas datées, mais il semble que la liste rouge soit postérieure aux deux autres, et soit établie en tenant compte des évasions, libérations et mutations signalées sur la liste grise.

2 / Sous-liasse "internés, autres listes"

Ensemble de listes datées ou non :

- 3 juin 1942, liste sans titre, 2 grandes pages, 41 noms, complétée par une liste manuscrite du 16 juin, avec 3 noms ; il semble s'agir d'une liste de punis : la dernière colonne s'intitule "*Motif de la présentation*", et comporte ce qui est habituellement des motifs de punitions ;

- 4 juillet 1942 : 2 exemplaires de la "*liste des internés inaptes au travail*", 1 page avec 37 noms, suivie de la "*liste des internés de 16 à 45 ans*", 5 pages avec 183 noms dont un rayé ;

- départ du 4 août 1942 : liste en fait sans titre ni date, du type des listes de départ que l'on trouve dans la liasse 34121, les noms sont donnés par numéro (matricule ou numéro d'inscription de baraque ?) ; il y a des femmes et des enfants ; 33 feuillets ; les noms sont numérotés de 35 à 1.057, la liste commence à la baraque 2 et au numéro d'ordre 35 : il doit donc manquer la première page ; la liste recoupe celle du départ du 4 août (voir par exemple baraque 5) ; un certain nombre de noms sont rayés ;

- 30 septembre, 3 octobre, 10 octobre et 15 octobre 1942, 6 feuillets agrafés ; une première liste s'intitule "*liste nominative des internés présents au camp le 30 septembre 1942 à 14 heures*" (30 noms sur 1 page) ; les suivantes sont un additif (3 octobre, 18 noms), des listes d'arrivées (10 octobre : 18 noms ; 15 octobre : 8 noms ; 15 octobre : 25 noms), et une liste d'hospitalisés, permissionnaires et détenus en prison (sans date, 34 noms) ;

- 28 octobre 1942, "*liste des internés de nationalité française*" : 10 feuillets (en double exemplaire, donc 5 pages de noms), avec répartition entre hommes (2 pages, 33 noms), femmes (2 pages, 30 noms) et enfants (1 page, 14 noms) ;

- 28 janvier 1943, série de listes, en tout 9 pages, avec répartition en 9 catégories :

- 1) "*internés de nationalité étrangère susceptibles d'être déportés*",
- 2) "*internés de nationalité étrangère mariés à Aryennes*",
- 3) "*internés de nationalité française, célibataires ou mariés à juives*",
- 4) "*internés de nationalité française mariés à Aryennes*",
- 5) "*internée de nationalité française mariée à Arien*",

6) "*internées de nationalité française, célibataires ou mariées à juifs*",

7) "*enfants de parents français âgés de moins de 15 ans*",

8) "*enfants naturalisés français de parents étrangers âgés de moins de quinze ans et devant suivre le sort des parents*", avec un rajout : "*susceptibles d'être déportés*",

9) "*internés se trouvant à l'extérieur*" (dans des hôpitaux) ;

- 13 mars 1943, listes établies par baraque (N° 1, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 16 bis, 17, 18, 19, 20, et "*enfants*") , 54 feuillets en tout ; ces listes sont établies à la main par les chefs de baraque, suivant une note de service du 13 mars 1943 ;

- 13 avril 1943 (daté à tort 1942), 10 feuillets de liste nominative par baraque (avec seulement des numéros matricules), très lacunaire ;

- avril 1943, "*état des internés hommes, nés de 1912 à 1919, et devant être recensés*" (sur demande de la mairie, en date du 24 avril) : 36 noms sur 2 pages ;

- 6 mai 1943, 41 feuillets : liste nominative (avec seulement numéros matricules), par baraque (1, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, "*infirmerie hommes*" et "*infirmerie femmes*").

Un ensemble de listes rassemblées dans une chemise verte, pas toutes datées clairement ; certaines datent de la première période de l'histoire du camp (mai 1941 - juin 1942) , d'autres sont nettement plus tardives :

1) "*liste des hébergés ayant un frère prisonnier*", 3 pages, et au verso de la 3ème : "*liste des hébergés ayant un frère mort pour la France*", 15 noms ;

2) liste des "*blessés de guerre*" : 1 page, 48 noms ;

3) "*liste des hébergés ayant un parent tué dans les rangs de l'armée française pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1940*", 7 noms ;

4) liste "*ont fait la preuve de leur décoration de la Croix de Guerre*", 3 noms ;

5) "*liste des malades dont la présence est incompatible avec leur état de santé*", 2 pages et 28 noms, suivis de 2 noms : "*âgés de plus de 55 ans*" ;

6) liste de 20 noms, avec colonne "*diagnostic*", et mention au crayon rouge en travers de la liste : "*A libérer*" ;

7) liste "*renseignements sur les internés dont les noms suivent*", sans date, 14 noms, surtout des familles ;

8) trois exemplaires (dont un incomplet) d'une liste "*état nominatif des internés Israélites susceptibles d'être considérés comme travailleurs (Conjoints aryens)*" ; cette liste doit donc dater de la troisième période du camp (automne 1942 - juillet 1943) ; 227 noms sur 13 pages ; sur le deuxième exemplaire, figurent quelques indications de diagnostic médical ; doivent s'y rattacher un feuillet isolé, partie détachée d'une liste, portant 15 noms, avec diagnostic du même type, et une liste intitulée « *liste des travailleurs indispensables au camp* », 3 pages manuscrites, avec des numéros d'aptitude qui correspondent à ceux de la grande liste ;

9) liste manuscrite, trois feuillets : "*internés arrêtés sans délit aux dates du 20.8 et 12.12.1941*", suivie par une autre : "*internés arrêtés sans délit dans la Seine*" et "*à Tours*" (les dates sont alors de février 1942 à janvier 1943) ;

10) liste de 9 feuillets, donnant des noms, apparemment surtout de femmes et d'enfants, répartis en 8 groupes et un groupe supplémentaire, nommés par baraque, avec deux numéros : celui de l'ordre de cette liste et un autre (numéro d'inscription en baraque ?) ; cette liste ressemble aux listes de départ.

3 / Sous-liasse "Etats numériques"

A / dossier "états numériques mensuels de la physionomie du camp" : 10 feuillets, dont 7 de dimension double ; ces états sont datés du 24 de chaque mois d'octobre 1942 à mai 1943 ; ils donnent le décompte des internés par sexe et nationalité, et indiquent pour chaque catégorie les nombres d'entrées et de sorties du camp.

B / dossier "états numériques quotidiens" : relevé des effectifs de chaque baraque, avec aussi mention de la présence à l'infirmerie, à l'hôpital, à la prison ou à la baraque 5 ("*pouilleux*") ; 8 feuillets, datés du 10 avril 1943 au 10 juillet 1943 ; la série est donc lacunaire.

- isolés : "*statistique des hébergés par nationalités à la date du 19 décembre 1941*" (1.333 Polonais sur 1.550 "*hébergés*") et une feuille de calculs des effectifs du camp non datée, le nombre des départs implique que ce document doit dater de septembre ou d'octobre 1942.

4 / Sous-liasse "instructions et règlements"

18 feuillets, dont :

- 4 feuillets de 1942 et 1943 sur la composition des colis reçus par les internés, en ce qui concerne l'alimentation ;
- de la FKO au préfet d'Orléans, le 9 octobre 1941 : compétences de l'administration préfectorale dans l'internement des juifs étrangers ; ses rapports avec la FKO (traduction en français) ;
- fin avril ou, mieux, début mai 1942 : page non datée résumant les "*mouvements des internés*" de mai 1941 à avril 1942 (mouvements = arrivées, libérations, décès - 1 -, et mutations) ;
- 1er mai 1942 : note de service du commandant du camp, sur le régime de la prison du camp ;
- 28 mai 1942, note de service du commandant du camp signalant la circulation de publications interdites ;
- même jour, "*la suppression des corvées extérieures rendant disponibles une quantité de douaniers*", note de service du même, les affectant au service de la censure et des colis ;
- 19 juillet 1942 : le commandant du camp donne des "*extraits des ordres donnés pour l'arrestation et le rassemblement des juifs*" ; définition des

catégories visées, et de celles qui *"ne tombent pas sous le coup de la mesure"* ;

- 25 juillet 1942, *"note concernant l'examen des situations des Juifs internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande"*, 2 pages de l'Intendant de Police d'Orléans, sur les catégories qu'il faut proposer à libérer, et celles qui *"restent soumises aux mesures d'arrestation et de rassemblement"* ;

- 4 feuillets de novembre 1942 à avril 1943, sur le régime des visites des familles aux internés ;

- deux exemplaires vierges de formulaires accordant à des internés, pour l'un une permission, pour l'autre une prolongation de permission.

COTE 34121 : arrivées, libérations, départs

Cette liasse est divisée en trois sous-liasses :

- 1/ arrivées,
- 2/ libérations,
- 3/ départs.

1 / Sous-liasse "arrivées"

134 feuillets, plus un petit cahier, répartis en 4 dossiers :

A / dossier "comptes rendus d'arrivées" : 43 feuillets, plus le petit cahier, rendant compte d'arrivées au camp, avec identité des arrivants, et divers renseignements :

date	nombre	provenance	observations
26.06.42	15	Bourges	femmes
26.06.42	29	Bourges	hommes
27.06.42	23	Chartres	h, f
27.06.42	8	Montargis	
15.09.42	6	?	hommes
25.09.42	16	?	h, f et enfants
30.09.42	24	?	h, f et enfants
03.10.42	2	?	
10.10.42	26	?	h, f et enfants
19.10.42	11	Moulins	h, f et enfants
19.10.42	14	Orléans	"
28.10.42	4	Montargis	famille
29.10.42	11	Orléans	
04.11.42	10	?	h, f et enfants
10.11.42	6	Orléans	
12.11.42	8	Moulins	
21.11.42	10	Bourges et Orléans	
23.11.42	3	Moulins	
02.12.42	4	Bourges et Orléans	
12.12.42	2	Orléans	
17.12.42	1	Moulins	
18.12.42	8	Bourges et Orléans	
23.12.42	4	Orléans	
28.12.42	2	?	
28.12.42	1	Montargis	
31.12.42	4	Orléans	
08.01.43	5	?	
11.01.43	1	Vendôme	
16.01.43	1	?	
22.01.43	1	?	défaut d'étoile
28.01.43	5	Montargis	
06.02.43	5	?	

09.02.43	1	Vendôme ?	
18.02.43	8	?	
22.02.43	2	Montargis	
11.03.43	3	Orléans	
29.03.43	2	Loiret	
05.04.43	1	Moulins	
10.04.43	1	Moulins	
16.04.43	4	Orléans et Moulins	
12.05.43	2	Loiret	
12.05.43	8	Loiret	familles
27.05.43	1	Moulins	
12.06.43	2	Moulins	
18.06.43	3	Moulins	
23.06.43	5	Orléans	
03.07.43	1	Moulins	
09.07.43	6	Moulins	

La plupart de ces feuillets sont repris dans un petit cahier intitulé "*Beaune et Pithiviers - arrivées - mouvements des internés - 1942*" - rien ne semble concerner les arrivées à Pithiviers malgré le titre.

B / dossier "arrivées massives" :

1) 14 feuillets de juillet 1942 : transfert à Beaune des 152 internés des fermes de Sologne, avec liste nominative classée par nationalités (142 Polonais), et listes des inaptes au travail (5) et des conjoints d'aryennes (4) ;

2) 30 septembre 1942 : "*liste des internés du camp de Pithiviers transférés au camp de Beaune-la-Rolande*", 17 noms, dont 4 femmes ;

3) agrafée à la précédente et du même jour : liste des "*internés venant d'Orléans*", 7 noms ;

4) 33 feuillets datés des 8 et 9 mars 1943, de Drancy : "*départ pour Beaune-la-Rolande - liste femmes*", 501 + 7 noms numérotés de 1 à 501 et de 1 à 7 ("*liste complémentaire*") ;

5) morceau de liste, qui commence à la page 9, ici 6 pages ; la dernière porte l'inscription manuscrite : "*transférés à Beaune le 20/9/42*"

...

C / dossier "autres internements" : 6 feuillets concernant l'internement d'un évadé de Beaune, repris par la Police des Questions Juives (janvier 1942) et l'arrivée Dijon de trois "*condamnés par les autorités occupantes*" (dont Gérard Souweine) en mai - juin 1942 ;

D / dossier "police allemande - internements" : 24 feuillets datés du 5 janvier au 12 juillet 1943 : ordres de transfert par le KSKO de juifs détenus ici ou là vers le camp de Beaune-la-Rolande - ou demandes du KSKO au camp de Beaune de renseignements sur des internés.

2 / Sous - liasse : "libérations"

A / "liste des libérés", sous forme de brochure à couverture souple rouge ; 17 pages numérotées, mais seulement 12 utilisées (dont une avec un seul nom) ; les noms sont donnés par ordre alphabétique, avec lieu et date de naissance, nationalité, adresse, situation de famille, date et motif de libération (surtout : malade, âgé, blessé de guerre) ; un comptage au crayon aboutit à 242 noms ; pas de date d'établissement de la liste, la plupart des libérations sont datés d'avant octobre 1941, une est d'avril 1942 ;

B / dossier "comptes rendus de libérations" (juillet 1942 - juillet 1943) : 75 feuillets datés du 24 juillet 1942 au 5 juillet 1943 ; je reclasse chronologiquement :

- l'essentiel du dossier est constitué de comptes rendus par le commandant du camp de Beaune de la libération d'internés ce sont parfois des cas individuels, mais souvent des listes, parfois des familles, ou des groupes de même profession (le 24 juillet : 18 fourreurs ou membres de leurs familles) ; l'ordre en est donné par le préfet ou l'Intendant de Police d'Orléans, mais aussi par les Allemands directement (ex : 24 - 27 mars 1943) ;

- le 29 juillet 1942, le commandant du camp adresse (à la préfecture sans doute) une *"liste de propositions de libérations"* de trois pages correspondant à 12 catégories différentes ; il la complète de trois additifs dans les jours suivants ;

- des entreprises adressent la liste des membres de leur personnel internés (cinq listes différentes) ; les recherches faites par le camp n'aboutissent pas forcément : *"parti convoi du 5-8-42"*, ou *"inconnu à Beaune"*, ou encore *"P"* (= Pithiviers ?) ;

- à partir de novembre 1942, le camp dispose pour cela d'un formulaire type.

3 / Sous-liasse : "départs"

Ces listes sont établies par la direction du camp de Beaune-la-Rolande.

A / "mémentos (1942)" :

15 feuillets, brouillon manuscrit, feuille de calcul et version dactylographiée d'un *"mémento des départs d'internés en 1942"* ; la version tapée compte six pages de tableaux donnant des renseignements statistiques et des précisions sur les modalités des départs des 8 mai (137 hommes, « *destination inconnue* »), 27 juin (930 hommes, « *destination inconnue* »), 4 juillet (219 hommes, destination Pithiviers), des 5 août (1012 personnes, destination : *"frontière lorraine"*), 7 août (426, destination : *"frontière lorraine"*), 19 et 25 août (1.199 et 365 personnes, dont 965 et 199 enfants, destination Drancy), et des 18 septembre (46 vers Pithiviers), 21 et 27 septembre 1942 (324 et 388 pour Drancy).

B / dossier "8 mai 1942" :

5 feuillets, dont une liste alphabétique de 140 noms, numérotés ; la liste

se présente sous forme de 11 colonnes à intitulés allemands (numéro d'ordre, nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, profession, situation de famille, nombre d'enfants, commune de résidence, adresse) ; 3 noms rayés ; annexé : un feuillet "*liste des internés sortis le 8 mai 1942 ayant de l'argent en dépôt*", avec numéro matricule, nom, prénom et somme déposée (34 noms, pour un total de 4.310 francs).

C / dossier "27 juin 1942" :

- sur 24 doubles feuillets (format 31 X 41 cm), liste alphabétique de 1020 noms, avec renseignements : *numéro d'ordre dans la liste, numéro de baraque, numéro matricule, nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, situation de famille, nombre d'enfants, profession, nationalité* et *adresse*, soit 12 colonnes. A la fin une note : 19 numéros sont annulés. La liste est datée du 23 juin 1942 ;

- 2 feuillets de "*reçus*" signés le 27 juin 1942 par "*l'Officier chef de convoi*" - "*der Kommandant des Transportes*", l'un pour la remise de 1038 juifs (dont 34 femmes), l'autre pour la remise des papiers d'identité des 930 qui viennent du camp de Beaune (les autres viennent de Bourges, Orléans, Montargis, Chartres et Drancy).

D / dossier "4 juillet 1942" :

- liste datée du 3 juillet 1942 : "*récapitulation des internés par nationalité*" : 8 feuillets, donnant 217 noms, dont 169 Polonais, 19 Tchécoslovaques, 14 « *ex-Autrichiens* », 11 "*indéterminés*", 1 Belge (Gérald Souweine, pas encore 14 ans), 1 Hongrois, 1 Italien, 1 Hollandais ;

- liste datée du 4 juillet 1942, "*liste des internés de 16 à 45 ans a) toutes catégories, b) mariés à des Aryennes*", 5 feuillets listant 182 noms ;

- deux exemplaires d'un reçu signé le 4 juillet 1942 par le commandant du camp de Pithiviers, où sont transférés 219 internés (+1 ?).

E / dossier "départ du 4 août 1942" :

- liste de 19 feuillets ; les internés sont nommés par baraque et par ordre de numéro d'inscription dans les baraques (différent du numéro matricule et du numéro d'ordre dans cette liste) ; chaque page porte une cinquantaine de noms formant un "*groupe*" numéroté de 1 à 19 ; quelques noms rayés de rouge, et des rajouts en fin de page (compensation des rayés ?) ; d'après les noms, il s'agit souvent de familles ; cette liste n'est pas datée ; il y en a deux exemplaires ;

- reçu daté du 4 août 1942 (en allemand), pour 1.012 juifs, signé d'un SS Hauptscharführer.

F / dossier "départ du 6 août 1942" :

- liste de 9 pages, datées "*départ du 6/8/42*" ; cette liste est simplifiée : les têtes de colonnes ne figurent plus, les dates de naissance et les adresses sont incomplètes, les professions ne sont

plus notées ; le premier groupe (= première page) comporte 40 hommes, les suivants sont formés de femmes et d'enfants ; une feuille de calculs manuscrit comptabilise 426 partants, dont 386 femmes et enfants ;

- 7 août 1942 : reçus en allemand (signé par un SS) et traduction en français, pour 426 juifs et pour "*un paquet contenant les pièces d'identité*" les concernant ; la date tapée est le 4 août, mais elle est corrigée en surcharge : 7 août.

G / dossier "départ du 19 août 1942" :

- liste de 23 pages, intitulée "Départ du 19-8-42", mais datée in fine du 20 août (?) ; il y a 22 groupes (un par page) et une "*liste supplémentaire*" - des numéros au crayon figurent en haut des pages, presque effacés ; beaucoup d'enfants ; ils sont énumérés par baraques, et sans matricule ;

- 19 août 1942 : reçu de "*1199 internés israélites*", signé par le commandant du camp de Drancy.

H / dossier "départ du 25 août 1942" :

- liste datée du 25 août, sur 12 pages, correspondant à 12 groupes : de 1 à 10, ce sont des femmes et des enfants (dans le groupe 7, Aline Korenbajzer), les n° 11 et 12 sont composés d'hommes ;

- reçu du même jour, signé du commandant du camp de Drancy, pour 365 internés israélites.

I / dossier "départ du 15 septembre 1942" :

- 15 septembre 1942, "*liste nominative d'internés du camp de Beaune-la-Rolande transférés à Drancy le 15 septembre 1942*", deux listes différentes et de même titre, de 22 et 24 noms - surtout des enfants ;

- 15 septembre 1942 : reçu signé du commandant du camp de Pithiviers, pour 46 internés israélites reçus de Beaune ;

- 16 septembre 1942 : reçu signé par le commandant du camp de Drancy, pour 46 internés israélites et un lot de cartes d'identité.

J / dossier "départ du 21 septembre 1942" :

- 7 pages de listes, les noms sont donnés par baraques ;

- 22 septembre 1942 : reçu signé par le commissaire de police commandant le camp de Drancy, pour la réception de 307 israélites (le memento parle de 324 partants : ?).

K / dossier "départ du 27 septembre 1942" :

- 7 pages de listes ; les noms sont donnés par baraques, ou par arrivée (arrivées du 25 septembre notamment) ; en majorité, les partants sont des hommes ;

- 27 septembre 1942 : reçu signé par le commandant du convoi, pour 388 israélites et un lot de cartes d'identité.

L / dossier "29 janvier 1943" :

- liste "*convoi du 29 janvier 1943, hommes et femmes*", avec simplement les noms et prénoms, et un numéro d'ordre : 38 hommes, 27 femmes, 9 enfants ;
- liste "*convoi du 29 janvier 1943, femmes et enfants*" : liste avec les renseignements habituels (date et lieu de naissance, nationalité, situation de famille, domicile) ;
- liste "*convoi du 29 janvier 1943, hommes*" : liste du même type que la précédente ;
- 29 janvier 1943 : reçu signé par un lieutenant de gendarmerie, pour la réception d'un convoi 74 internés israélites ;
- 30 janvier 1943 : reçu signé par le commandant de Drancy, pour la réception de 74 internés israélites.

M / dossier "*départ du 23 mars 1943*" :

- "*liste hommes*" : 351 noms sur 22 pages ; les noms sont donnés par baraquas ; 9 fois dans la liste elle-même, et sur une petite annexe 8 fois, apparaît la mention "*mesure disciplinaire*" ; la 22ème page est une "*liste supplémentaire*" ; dans un deuxième exemplaire, il manque la page 12 ;
- "*liste femmes*" (avec les enfants, en fait) : 25 pages, 343 noms donnés par baraquas - il y en a aussi une première mouture (brouillon ?) en 27 pages (la 17ème manque) ;
- 23 mars : reçu signé par le commandant de Drancy, pour la réception de 694 internés israélites (351 hommes et 343 femmes et enfants) ;
- "*état nominatif des cartes d'identité adressées au camp de Drancy le 2 avril 1943 (convoi du 23 mars 1943)*" : 46 noms.

N / dossier "*19 juin 1943*" :

- "*liste des hommes*", deux états successifs de 4 puis 3 pages ; la version finale porte 42 noms, mais deux sont rayés ;
- "*liste des femmes*", deux états successifs de 6 pages chacun ;
- des 18 et 19 juin 1943 : 4 feuillets ayant pour auteur le médecin du camp (Dr Rousse), qui déclare intransportables 9 puis 11 autres internés ; il demande "*à Mr Prévost*" de considérer 5 cas particuliers ;
- 19 juin 1943, reçu signé d'un lieutenant de gendarmerie, pour la réception de 102 internés israélites (40 hommes, 62 femmes et enfants), "*lesquels doivent être dirigés sur le camp de Drancy*" ; bordereau de transmission des pièces d'identité ;
- 20 juin : reçu signé pour les mêmes par le commandant du camp de Drancy.

O / dossier "*9 juillet 1943*" :

- 2 variantes de la même liste : "*liste des internés composant le convoi du 9 juillet 1943 dirigé sur Bricy*", l'une non datée, simple, ayant 2 pages (4 exemplaires), l'autre, datée du 12 juillet, listant les professions, de trois pages (3 exemplaires) ; ces deux moutures comporte chacune 61 noms ;
- 9 juillet 1943 : reçu signé par un inspecteur, pour la réception

de "61 internés israélites du sexe masculin, devant être employés à la ferme de Bricy (Loiret)".

P / dossier "12 juillet 1943" :

- liste de 20 pages, en 10 groupes : les 7 premiers d'hommes, les 3 derniers de femmes ; renseignements succincts (date de naissance et profession seulement) ;
- 12 juillet 1943, reçu signé par un officier SS, pour la réception de 464 internés israélites (342 hommes et 122 femmes et enfants), "ainsi que de leur fiche individuelle".

Q / dossier "transferts" : 10 feuillets datés de septembre 1942 à juin 1943, dont :

- 17 septembre 1942 : arrivée à Pithiviers de 4 internés en provenance de Beaune ; liste et avis de réception ;
 - 22 février 1943 : "*bulletin de remise de détenus transférés*", 2 qui arrivent de Montargis ;
 - 2 mars 1943, ordre donné par le CGQJ de transférer à Drancy un interné ;
 - 9 mars 1943 : réquisition par le commandant du camp de Beaune d'un voiturier avec deux chevaux et deux voitures, pour transporter les bagages d'internés israélites de la gare au camp ;
 - 22 mars 1943 : note de service du commandant des gendarmes du camp : les "*internés partant*" ne doivent prendre "*qu'un léger bagage*" - les autres bagages suivront "*dans des wagons à part*" ; "*toute tentative d'évasion pendant le trajet sera réprimée par les armes*" ;
 - 1er avril 1943 : "*liste des internés dirigés sur Drancy le 2 avril 1943 ayant volontairement manqué le départ du 23 mars 1943*", 10 noms ;
 - 4 avril 1943, reçu signé par le commandant de Drancy, pour la réception de dix internés israélites ;
 - 7 juin 1943, reçu du commandant de Drancy, pour la réception d'un interné venu de Beaune ; le 14 juin : avis de mutation de cet interné, adressé par le chef du camp de Beaune à la préfecture du Loiret.
-

COTE 34122 : évasions, hospitalisations, visites

Cette liasse est divisée en quatre sous-liasses et un dossier à part :

- 1/ évasions,
- 2/ hospitalisations,
- 3/ affaires individuelles,
- 4/ visites,

5/ ravitaillement et colis.

1 / Sous-liasse "évasions"

A / "liste des évadés", liste dactylographiée, 37 feuillets collés ensemble, ce qui forme une petite brochure à couverture souple (rouge) ; 21 pages sont numérotées, mais des pages non numérotées sont également utilisées. A la base, il y a une liste alphabétique des évadés, présentée avec 7 colonnes ("*Noms et prénoms*", "*lieu et date de naissance*", "*nationalité*", "*adresse avant l'internement*", "*situation de famille*", "*date de l'évasion*" et "*motif de l'internement et autorité qui a pris la décision*" - mais cette septième colonne est vide) ; cette liste se déroule sur les 21 pages numérotées. elle est complétée par des feuillets intermédiaires, ou des inscriptions sur les versos et en bas de page ; à la fin est ajoutée une liste de 8 noms "*permissionnaires non rentrés à l'expiration de leur permission*". Certains noms de la liste sont cochés en rouge ou en bleu. la liste principale compte 353 noms (dont un rayé) ; les rajouts manuscrits portent 44 noms. La brochure ne porte pas de date de confection.

B / dossier "évadés, listes nominatives (1941)" : 30 feuillets, dont :

- 4 octobre 1941, demande par la gendarmerie au commandant du camp de Beaune : liste des internés et des évadés domiciliés au Bourget (banlieue parisienne) ;

- liste comportant 16 feuillets, intitulée "*état des évadés*", datée du 21/4/41 - c'est évidemment une faute de frappe : les premiers internés arrivent le 14 mai 1941 ; elle porte la mention au crayon : "*A jour à la date du 7-9-1941- 287*" et comporte de nombreux rajouts manuscrits : des noms d'évadés à leur place alphabétique entre les noms de la liste d'origine, ou à la fin de la liste ;

- liste datée du 21 août 1941, 2 pages : "*état des évadés (Cerdon)*" (= fermes de Sologne), 39 noms ; deux exemplaires ;

- sur 8 feuillets, un morceau d'une liste alphabétique (commençant à la fin de la lettre K) et non datée ;

C / 6 avis de recherches émis par le CGQJ de janvier à mars 1943 ;

D / 31 feuillets rassemblés dans un sous-dossier "résultats des recherches", et datés d'août 1941 à avril 1943, dont :

- trois demandes de recherches d'évadés adressées par le commandant du camp aux gendarmes de Paris et banlieue, avec leurs réponses négatives (août et septembre 1941) ;

- 6 feuillets de juillet à septembre 1941 : cas d'un interné qui obtient une permission pour raison médicale, et ne rentre pas ;

- 4 feuillets des 26 et 27 septembre 1941, où les gendarmes relatent une alarme : un interné est sorti du camp, de telle manière qu'il aurait pu s'évader ;

- 7 formulaires administratifs, où le "*Centre de recherches pour la région de Paris*" avise le commandant du camp de

l'inscription au fichier des recherchés des évadés qu'il lui a signalés (août et octobre 1941) ;

- un avis de recherches du 18 novembre 1942, et trois rapports de gendarmerie relatant les recherches entreprises (infructueuses) ;

- 1er avril 1943, note du commandant du camp au préfet, exposant la découverte au camp d'un trou dans le réseau de barbelés et la punition infligée à trois internés qui cherchaient ainsi à s'évader.

2 / Sous-liasse "hospitalisations"

A / dossier "infirmerie du camp" :

- fiches "effectifs des malades" : 40 fiches manuscrites établissant l'état des entrées et sorties de l'infirmerie du camp, du 18 octobre 1942 au 7 février 1943 ;

- deux extraits de registre d'état civil de la ville de Beaune-la-Rolande (26 et 27 décembre 1942) : deux naissances ;

- trois bulletins de décès d'internés, morts au camp les 27 juillet (Gisèle Gertler, 3 ans et 1/2), 28 juillet (Henri Gabermann, 2 ans) et 20 octobre 1942 (Jean Albert, pas tout à fait 4 ans) ;

- plusieurs exemplaires d'une liste d'internés "intransportables" pour raison médicale, datée des 18 juin, 19 juin et 3 juillet 1943.

B / dossier "correspondance avec les hôpitaux" :

- 6 "certificats de visite - billet d'hôpital", datés de septembre 1942 à mai 1943 ;

- 16 feuillets de certificats médicaux, correspondance administrative et rapports de gendarmerie sur les admissions en hôpital d'internés, notamment 6 feuillets concernant madame Goldeberg (juillet 1942), et une liste de 9 internés à "l'établissement psychothérapique du Loiret à Fleury-les-Aubrais" (30 juin 1943).

C / dossier "UGIF" : 11 feuillets de correspondance entre le camp et l'UGIF, de décembre 1942 à juin 1943, portant essentiellement sur la remise d'internés à l'UGIF (vieux, malades et enfants) ;

D / dossier "malades, états nominatifs - août 1942, octobre 1942 - juin 1943" : série de listes établies par le camp :

- "état des internés se trouvant à l'hospice de Beaune-la-Rolande à la date du 13 mai 1942", 18 noms ;

- liste manuscrite sur 10 pages, donnant la liste des malades internés à l'hospice de Beaune, à l'annexe de l'hôpital - bâtiment F, à l'infirmerie du camp et à la baraque 11 ; essentiellement des enfants ; la première liste donne des dates d'entrée : juillet et août 1942 ;

- 13 avril 1943 : "liste des internés israélites en traitement à Fleury", portant 10 noms ;

- 24 juin 1943, "*liste des israélites comptant à l'effectif du camp de Beaune, et se trouvant à l'extérieur*", répartis par hôpitaux, 2 pages, 34 noms ;
- 10 juillet 1943, "*liste d'Israélites appartenant au camp de Beaune, soignés dans divers établissements*", 13 noms ;
- deux listes légèrement différentes des 30 septembre et 1er octobre 1942 : "*pris en charge les hébergés dont les noms suivent affectés au camp de Beaune le 30-9-42*" et "*liste nominative des internés du camp de Pithiviers pris en charge à Beaune-la-Rolande le 30-9-42 et se trouvant actuellement en dehors du camp*", 34 noms ;
- cahier d'admission à l'infirmerie du camp, utilisé d'octobre 1942 à juin 1943 ; seules cinq pages sont utilisées.

E / divers : 12 feuillets datés de mai 1942 à juin 1943, portant sur des mouvements d'internés, sur les consignes de garde du poste de l'hospice (mai 1942, 4 feuillets), sur la lutte contre les parasites (lettre du DRSA au commandant du camp, 2 pages du 1er septembre 1942), sur les frais d'hospitalisation des internés, et sur mademoiselle Roland, assistante de la Croix Rouge Française, dont le commandant du camp de Beaune veut censurer le courrier (6 février 1943), mais qu'il autorise à visiter les enfants hospitalisés (16 avril 1943).

3 / Sous-liasse "affaires individuelles"

85 feuillets, datés de janvier 1943 à juillet 1943. Comme ils sont dans le désordre, je reclasse chronologiquement. Il s'agit surtout de correspondance entre le commandant du camp de Beaune et les familles des internés, mais aussi entre le camp et l'UGIF, le CGQJ, et d'autres administrations : envois ou demandes de documents : notamment le "*certificat de non-appartenance à la race juive*", abrégé en CNARJ, extrait ou copie d'acte de mariage (c'est la période où il y a au camp de Beaune les "*conjoints d'aryens*"), certificats d'internement, papiers d'identité ; demande de renseignements, - et en demande de renseignements sur particulier sur des membres de la famille dont on n'a plus de nouvelles : 16 janvier 1943, 30 janvier, 30 mars, 7 mai.

Atypiques : un récépissé de demande de carte d'identité tamponné le 15 juillet 1940, et portant la mention "*juif*" ; un refus d'autorisation de visite du 3 juillet 1941 ; une lettre de janvier 1945 sur la possibilité de restituer à un ex-interné ses fonds déposés au camp.

4 / Sous-liasse "visites"

Dans une chemise de récupération (elle porte deux autres indications d'utilisation), se trouvent 210 feuillets de petit format (sensiblement A5). Ils sont datés d'octobre 1942 à juin 1943. Ce sont les autorisations de visite délivrées par le KSKO, signées du "*Chef de la Sûreté Allemande Abt. IV B*". les autorisations sont accordées, en général, pour une date précise et pour une durée limitée (normalement une heure ; parfois 1/2 heure et même 1/4 d'heure !). Au verso figure

parfois la même autorisation, signée cette fois-ci du commandant du camp. Des mentions manuscrites sont portées sur ces billets de visite : précautions particulières prises par le chef de camp, compte rendu par le chef de poste, qui note l'heure.

5 / dossier "**ravitaillement et colis**" : 13 feuillets, dont :

- 5 feuillets datés de septembre 1941, sur la composition des colis que reçoivent les internés ;
- la gestion du ravitaillement des internés hospitalisés (23 mars 1942) ;
- 29 mai 1942 : nouvelle destination des denrées prélevées dans les colis des internés, lettre du préfet du Loiret au commandant des camps ;
- 4 pages d'inventaires de boîtes de conserves remises ou à remettre à la Maison du Prisonnier ou au Comité d'Entraide aux Prisonniers (4 septembre et 2 décembre 1942) ;
- 27 janvier 1943, dénonciation par le chef du camp d'une internée qui reçoit des colis trop somptueux ("*des gâteaux faits avec de la fleur de farine ou tout au moins de la farine très blanche*"...) ; il demande à la gendarmerie d'enquêter sur la famille ("*A mon avis, ces personnes se livrent au trafic illicite de denrées contingentées*" !).

COTE 34123 : comptes particuliers des internés

Cette liasse compte deux sous-liasses :
1/ *internés juifs, instructions et correspondance*,
2/ *internés juifs Ab - Az*.

1 / Sous-liasse "Internés juifs, comptes particuliers - Instructions et correspondance"

10 feuillets, dont :

- une note de service du camp, du 25 avril 1942, réformant la gestion des comptes des internés (mise en fonction d'une seule fiche, et fin de la tenue de deux comptes séparés - pécule et dépôt -, comme cela fonctionnait depuis une consigne du 24 juillet 1941) ;
- une note de service du camp, du 26 octobre 1942, prescrivant la fouille de chaque "*hébergé*" à son arrivée, et le dépôt des sommes et objets de valeur à la caisse du camp ;
- un "*procès-verbal de cessation de mise en circulation de la monnaie-camp*", du 23 juillet 1943, signé par "*le Directeur des Camps du Loiret*", "*le Chef des Camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande*" et "*le gestionnaire du camp de Beaune-la-Rolande*" ;
- 4 fiches de tenue de compte, intitulées "*confiscation*", "*gestion du camp*", "*cantine*" et "*cautionnement*".

2 / sous-liasse "Internés juifs Ab - Az"

Ensemble de fiches classées par ordre alphabétique ; elles servent d'instrument de tenue de comptes d'internés ; il y en a deux modèles :

- format 20 X 27 cm, à l'intitulé "*Camp des Hébergés Juifs de Beaune-la-Rolande*", avec des rubriques de renseignements : *baraque, matricule, nom, prénoms, nationalité, résidence et adresse* ; la fiche comporte ensuite 7 colonnes : *dates des dépôts, dates des retraits, avoir, débit, reste en dépôt, signature de l'Hébergé, signature du Chef de Baraque* ; il y en a deux variantes, ne différant que par le papier, la couleur (l'une plus jaune et plus souple, l'autre plus orange et plus rigide) et la typographie ;

- format 12,5 X 21,5 cm, à l'intitulé "*Camp d'hébergés de Beaune-la-Rolande*", avec des rubriques de renseignements moins nombreuses : *nom, matricule, baraque*, et seulement 4 colonnes de compte : *dates, dépôts, retraits, balance* ; il y en a trois variantes : deux ne diffèrent que par le papier (bleu rugueux / rouge lisse), la troisième est tapée à la machine, avec des traits faits à la main, et un en-tête encore plus simple ; ce petit modèle semble être surtout utilisé pendant l'arrivée des familles de la rafle du Vél d'Hiv.

Le premier modèle est de loin le plus nombreux : 104 fiches, pour 30 fiches du petit modèle. Plusieurs fiches sont abîmées. La plupart d'entre elles sont peu remplies. Dans quelques cas, la fiche se termine par : "*parti en convoi le ...*", avec un compte soldé ou créditeur. Sur les petites fiches, où figurent la date et le montant d'un dépôt, il n'y a rien d'autre.

COTES 34123 à 34133 : fiches de comptes particuliers des internés

La liasse 34123 est la première d'une série de onze ; les dix suivantes ne contiennent que des fiches de comptes individuels. Voici le relevé des limites alphabétiques de chaque liasse, et le comptage des fiches :

cote	de ... à ...	nombre de fiches (total, nombre de grands + petits modèles)
34123	Ab - Az	134 (104 + 30)
34124	Ba - By	382 (273 + 109)
34125	Ca - Dz	251 (191 + 60)
34126	Eb - Fu	269 (200 + 69)
34127	Ga - Gu	356 (240 + 116)
34128	Ha - Ju	258 (146 + 112)
34129	Ka - Le	301 (190 + 111)
34130	Ra - Ry	182 (111 + 71)
34131	Sa - Sz	331 (209 + 122)
34132	Ta - Wy	270 (160 + 90)
34133	Ya - Zy	119 (68 + 51)

soit au total 2.853 fiches.

18 FONDS DU CAMP D'INTERNEMENT DE JARGEAU

COTE 34088 : effectifs et mouvements

Cette liasse comprend deux sous-liasses, dont seule la première concerne les camps d'internement.

1 / Sous-liasse "Fonds des Renseignements Généraux - Camp de Jargeau".

A / dossier "effectifs" (juillet 1943 - août 1944) : 56 feuillets datés du 21 juillet 1943 au 3 août 1944 ; il s'agit pour l'essentiel de rapports d'effectifs hebdomadaires, adressés par un officier, adjoint au chef de camp, au commissaire chef des RG à Orléans ; le rapport type tient sur une page, recto simple ; il énumère les catégories d'internés (nomades, prostituées, administratifs, insoumis, indésirables, politiques et étrangers ; pour chaque catégorie, sont comptés les entrées, sorties et effectifs de début et de fin de semaine ; quelques annotations complètent sommairement : nationalité des indésirables, état sanitaire, nombre de permissions en cours et de punitions infligées. Dans la série s'insèrent quelques documents différents : recensement des réfractaires présents au camp (8 à la date du 13 mars 1944), effectifs de garde (22 mars 1944), situation journalière (22 mars) ;

B / dossier "insoumis et réfractaires", avec quatre sous-dossiers :

- 1) sous-dossier "*arrivée - avril 1943 - mai 1944*" : 52 feuillets, qui sont surtout des annonces adressées par l'adjoint au chef de camp au commissaire principal de la Police Nationale à Orléans, où il fait état de l'arrivée au camp de réfractaires, le plus souvent isolément, amenés par la police ou la gendarmerie ;
- 2) sous-dossier "*départs au STO*" : 24 feuillets, de mai 1943 à mai 1944, dont :
 - 7 feuillets de mai 1943 sur la remise de 12 réfractaires internés à Beaune aux autorités allemandes ;
 - le reste est formé de documents brefs (un recto simple), qui racontent des scénarios similaires : remise de réfractaires à l'Office de Placement Allemand, en gare d'Orléans ou au service du STO ; le 1er mai, liste de 21 réfractaires ainsi livrés, mais en général il s'agit d'hommes seuls ou en petits groupes ;
- 3) sous-dossier "*libérations et transferts*" : 9 feuillets de juin 1943 à mai 1944, sur des cas individuels ;
- 4) sous-dossier "*états nominatifs hebdomadaires des insoumis et réfractaires*", 85 feuillets de mai 1943 à juillet 1944, dont :
 - des listes de réfractaires présents au camp, dressées par l'adjoint au chef du camp de Jargeau, et adressées au commissaire principal de la Police Nationale, qui fait suivre au KSKO (figurent ici les

bordereaux d'envoi) ; états hebdomadaires du 10 mai 1943 au 19 juin 1944, avec mention ou pas des évadés ;

- des états du camp de Pithiviers se mêlent à la série précédente (janvier avril et mai 1944 : 6 états "néant") ;
- des listes de réfractaires livrés aux Allemands : 17 août 1943 ;
- à part : une "*liste des réfractaires internés - camp de Jargeau*", non datée, longue de 6 pages manuscrites et donnant des dates d'internement de mars 1943 à avril 1944 ;

C / dossier "nomades : mouvements" :

- 1) sous-dossier "*nomades - arrivées*" : 44 feuillets de septembre 1943 à juillet 1944 : ce sont des notes adressées par l'adjoint au chef du camp au commissaire principal chef des Renseignements Généraux à Orléans, où sont comptabilisées, et nommées les arrivées - y compris les naissances, mais le plus souvent en provenance de maisons d'arrêt ou d'emplois avec résidence sur place pour le compte des occupants (exemple de Salbris "*où ils étaient employés à la firme Erdamnn Wuhle*", 11 personnes, le 10 mai 1944) ;
- 2) sous-dossier « *nomades : libérations, transferts, départs pour le STO* » : 39 feuillets de août 1943 à juin 1944 ; ces notes de service sont également adressées au service des RG ; les libérations se font "*suivant lettre de la préfecture*" ;
- 3) sous-dossier "*nomades - évasions*" : 6 feuillets les signalant de novembre 1943 à juin 1944.

D / dossier "prostituées" : 30 feuillets, datés d'août 1943 à août 1944 sur les arrivées, 3 sur des transferts, 46 sur des libérations, 1 sur une évvasion.

E / dossier "divers" :

- 1) sous-dossier "*internés administratifs*" : 11 feuillets de septembre 1943 à juillet 1944, rendant compte d'arrivées, et 6 feuillets de décembre 1943 à février 1944 rendant compte de libérations (sur instruction préfectorale) ;
- 2) sous-dossier "*indésirables*" : 6 feuillets de novembre 1943 à mai 1944 ;
- 3) sous-dossier "*mesures concernant plusieurs catégories*" : 14 feuillets de septembre 1943 à juin 1944, rendant compte de l'arrivée ou du départ de personnes de différentes catégories : indésirables, réfractaires, prostituées, nomades ; ou encore de personnes dont la qualité n'est pas précisée ;
- 4) manifestement mal classé : 2 feuillets dont un rapport de police du 26 novembre 1943, sur "*l'attitude au point de vue politique*" d'un préposé des douanes affecté au camp d'internement de Jargeau, repéré comme ancien communiste.

F / dossier "Camp de Jargeau - situation numérique hebdomadaire (octobre 1944 - décembre 1945)" : série de rapports numériques hebdomadaires numérotés de 39 à 101 (donc 63 rapports), où s'intercalent quelques feuillets établissant la répartition des internés par catégories ; 85 feuillets datés d'octobre 1944 à décembre 1945, où le chef du camp de Jargeau rend compte à des services de police, mais surtout à la préfecture du Loiret de la libération des internés (mesures individuelles ou familiales).

COTE 34101 : états et rapports

Cette liasse comporte quatre sous-liasses :
1/ *création et dissolution du camp*,
2/ *situations numériques hebdomadaires (1944 - 1945)*,
3/ *état de quinzaine (1942 - 1944)*,
4/ *rapports mensuels (1944 - 1945)*.

1 / Sous-liasse "Création et dissolution du camp"

Cette sous-liasse comprend six dossiers.

- A / dossier "création" : 10 feuillets de mars et avril 1941, dont :
- 5 mars 1941, lettre du préfet au maire de Jargeau : annonce de la création par décision allemande ;
 - refus préfectoral de recevoir des nomades de départements lointains, mais acceptation de ceux du Cher et du Loir-et-Cher (lettres aux préfets des départements concernés) - la décision relevant de la Feldkommandantur d'Orléans ou des "*autorités allemandes de Saint-Germain*".
- B / dossier "instructions et règlements" : 43 feuillets, dont :
- deux exemplaires non datés d'un « *règlement du camp d'internement de Jargeau* », en 10 pages et 7 chapitres ;
 - un exemplaire d'un "*règlement du camp de Jargeau*", en six pages et 5 chapitres, non daté, mais apparemment plus ancien (M. Martin-Sané y est encore désigné comme sous-préfet) ;
 - une note du préfet délégué (= du Loiret), du 20 juin 1942, demandant une amélioration de la tenue du personnel ;
 - du 1er mars 1944, un arrêté "*réglementant les centres de séjour surveillé*", pris par Emmanuel d'Astier de la Vigerie à Alger, six pages ;
 - un ensemble de documents d'après la Libération : refus de permission aux nomades internés (commissaire de la République, 6 septembre 1944), renforcement du camp (commandant de GMR, 19 octobre 1944), interdiction de stationnement des nomades libérés sur les communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel (préfet, 27 juillet 1945).

C / dossier "Défense du camp" : 11 feuillets, dont :

- un plan du camp non daté (il porte le tampon "Etat Français", et est dessiné avant la mise en service des miradors), à l'échelle 1/500e, sur une feuille A2 de papier millimétré, le nord figurant en bas ;
- 6 feuillets de juin à août 1944 : recherche d'armes pour les gardiens du camp, refus de la gendarmerie et de l'armée, fourniture par la police ;
- 26 août 1944, compte-rendu par le "*chef de camp intérimaire*", sur deux pages, du bombardement subi le 21 août : 4 blessés, un grand nombre d'évadés (au total 32), deux baraquements endommagés, une brèche dans le réseau de barbelés ; un plan marque les lieux d'impacts d'obus ;
- 17 novembre 1944, note rendant compte d'un mitraillage par avion, de nuit.

D / dossier "Garde du camp" : 31 feuillets, dont :

- 16 octobre 1941, du commandant du camp au préfet du Loiret : demande de renfort ;
- demande renouvelée le 25 octobre, avec demande de trois radiations de gardiens, et annonce du départ de deux autres ;
- 6 feuillets de septembre 1942 à février 1943, où l'adjoint au chef du camp signale au préfet des mouvements de membres du personnel (arrivées surtout) ;
- 16 feuillets de décembre 1944 à juin 1945 : gendarmes et policiers se renvoient la tâche de garder le camp.

E / dossier "Rapport de M. A. Jean-Faure, Inspecteur Général" : ce rapport est présenté à la date du 17 mars 1942, par le préfet inspecteur général des camps et centres d'internement, au chef du gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; l'exemplaire présent ici est signé à la main ; il compte 53 pages (numérotées jusqu'à 52 : il y a deux pages 16), dont 3 portant des photographies collées - vues de la cuisine, de l'infirmerie et des salles de classe), et un plan ; un bordereau de transmission daté du 7 juillet 1942.

F / dossier "dissolution du camp de Jarreau" : 30 feuillets, dont :

- 9 octobre 1945, du ministre de l'Intérieur aux préfets, circulaire n° 768, 3 pages sur le "*contrôle de la gestion des camps d'internement*" et les "*mesures à prendre lors de la dissolution des camps*" ;
- 20 novembre 1945, note du commissaire de la République au préfet du Loiret, deux pages, sur les modalités de la libération des nomades encore détenus à cette date : "*vous voudrez bien ordonner la mise en liberté pure et simple des nomades faisant l'objet de renseignements favorables ... Par contre, il y aura lieu de maintenir au camp, jusqu'à nouvel ordre, les nomades dont la libération vous paraîtrait absolument inopportune en raison de leurs antécédents*" ;
- deux télégrammes du ministère de l'Intérieur au préfet du Loiret, les 17 novembre et 8 décembre 1945, prescrivant la dissolution des camps au 10 décembre dernier délai, et demandant l'inventaire du

matériel ainsi rendu disponible ;

- inventaire intitulé "*état des existants au 18.12.1945*", 7 pages ;
- 14 feuillets de décembre 1945 à juin 1946, sur la dévolution ou l'achat du matériel disponible : les candidats sont les services de la préfecture, la ville de Jargeau, les colonies de vacances, l'armée ...
- une demande de reclassement présentée par le chef de camp et régisseur, 19 décembre 1945 ;
- 3 feuillets de décembre 1945, échangés entre le commissaire de la République et le préfet, sur l'internement encore possible à Pithiviers (gros trafiquants de marché noir et collaborateurs).

2 / Sous-liasse "situations numériques hebdomadaires (septembre 1944 - juin 1945)"

107 feuillets ; chaque semaine est établi la "*situation numérique*" des employés, gardiens et internés du camp, sur un formulaire imprimé qui recense aussi au verso : les renseignements sanitaires, les punitions, les mutations et les observations éventuelles du chef du camp ; ce formulaire est souvent accompagné d'autres documents de forme variable, intitulés parfois "*situation d'effectif*", adressés au Directeur des Camps à la préfecture, et établissant le nombre d'internés par sexe, nationalité et catégories (*indésirables, prostituées, insoumis, administratifs, politiques* ou *nomades*) ; incluses dans la série, quelques notes de service établissant l'effectif de catégories particulières à des dates précises (exemple : indésirables le 4 octobre 1944).

3 / Sous-liasse "état de quinzaine et situation numérique hebdomadaire "

201 feuillets, dont :

- 9 septembre 1941, circulaire n° 13.316, du ministère de l'Intérieur au préfet du Loiret : demande d'envois réguliers (tous les 15 jours) d'états des effectifs du camp ;
- bordereaux d'expédition des rapports demandés de fin septembre 1941 à début août 1942 (manquent décembre 1941 et fin avril et début mai 1942) ;
- série d'imprimés portant le titre "*état de l'effectif des internés*", établis pour les dates suivantes - ce sont les rapports demandés dans les pièces précédentes : 15 juin, 15 juillet, 31 août, 15 et 31 octobre, 15 et 30 novembre, 15 et 31 décembre 1942, 1er et 31 janvier 1943, 15 et 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 31 mai, 15 et 30 juin, 16 juillet, 31 août, 30 septembre, 15 et 30 novembre, 15 décembre 1943, 15 et 31 janvier 1944, 15 et 29 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 31 mai, 15 et 30 juin, 15 et 31 juillet 1944 ; la présentation du document évolue au cours de la période : au début, les internés sont répartis en trois catégories : *politiques, indésirables* et *nomades* ; la nomenclature change, et de nouvelles catégories apparaissent : à la place des *politiques*, et inscrit en surcharge, les *insoumis*, les *étrangers*, les *expulsés* ; en juin 1943, les *prostituées* et les *administratifs* ; en revanche, la répartition en six colonnes est toujours la même : *catégorie, effectif en début de quinzaine, sorties, entrées, département de provenance, effectif en*

fin de quinzaine ;

- série d'imprimés intitulés "*situation numérique*", avec état numérique des personnels, des douaniers affectés à la garde et des internés, dans trois cadres différents ; au verso figurent des rubriques de renseignements sur la santé, les punitions et les mutations ; chaque "*situation numérique*" est accompagnée de feuillets dactylographiés donnant des renseignements par catégories (exemple, pour les *étrangers* à la date du 5 janvier 1944 : *effectif, entrées, sorties, renseignements sanitaires, mutations*) - surtout dans le cas des étrangers et les indésirables, parfois seulement pour les insoumis (au STO), les politiques et les prostituées ; 33 rapports hebdomadaires se succèdent (ils sont numérotés) du 5 janvier au 30 août 1944 ; manque ici celui du 22 mars 1944 (n° 12) ; en août 1944, il n'y a que deux rapports, les 9 et 30 ; datent d'avant cette série : une "*situation numérique*" de même présentation, mais de typographie différente, datée du 21 août 1941 et un feuillet sur les indésirables à la date du 16 décembre 1943 ;

- isolés : deux feuillets écrits par l'Adjoint au chef du camp, les 1er et 31 mai 1944, donnant le nombre de libérations accordées pendant les mois d'avril et mai (17 et 28), par catégories d'internés ; une note du 24 mai 1944, du même au Directeur des camps à la préfecture du Loiret, relatant l'arrivée au camp des détenus de la prison d'Orléans après que celle-ci eût été bombardée ; une série de noms, morceau égaré sans doute d'une liste d'internés ; un feuillet portant au recto la date du 2 août 1941, pour laquelle est donnée la situation de l'effectif de garde et d'internés, et au verso la date du 2 août 1944, avec notification de deux mutations dans le personnel.

4 / Sous-liasse "Rapports mensuels" (novembre 1944 - novembre 1945)

Série de rapports mensuels établis par le commandant, le directeur et le médecin du camp ; inclus : des tableaux d'effectifs ; on dispose ici des rapports des mois de novembre et décembre 1944, janvier à novembre 1945, faisant chacun de 7 à 10 pages.

Le rapport du chef de camp comporte les rubriques : *personnel de commandement et de garde, internés : effectifs et mutations, situation morale, ordre et discipline* ; la partie administrative porte sur les travaux, l'alimentation, le couchage, le chauffage, l'habillement ; le rapport médical s'intéresse aux maladies observées, dont les vénériennes, aux blessures reçues, aux admissions en hôpital ou à l'infirmerie, aux décès et naissances.

COTE 34102 : personnel, recrutement et nomination

Cette laisse compte six sous-liasses :

- 1/ *personnel de direction,*
- 2/ *personnel administratif et de direction,*
- 3/ *personnel sanitaire,*
- 4/ *instituteurs,*

5/ *gardiens*,
6/ *instructions*.

1 / Sous-liasse "personnel de direction"

- lettre de candidature du capitaine Cucuat, datée du 24 mai 1941, 2 pages, dont la deuxième est un CV ;
- 30 feuillets et un carnet de notes : dossier personnel de Pierre Gaudiche, secrétaire au camp de Pithiviers, puis secrétaire gestionnaire du camp de Jargeau (1er juillet 1943, maintenu en août 1944), et chef de camp (mars 1945) ;
- 15 février 1943 : arrêté préfectoral nommant M. Paul (directeur administratif du camp de Jargeau) "*régisseur-comptable des fonds provenant du travail des internés*" (jusque là c'était "*M. Prévost, chef de division à la préfecture, chargé par intérim de la direction du camp de Jargeau*" - en vertu d'un arrêté du 9 septembre 1942).

2 / Sous-liasse "personnel administratif et de service" (1941 - 1945)

- dossiers personnels : Gustave Rossignol (6 feuillets, de janvier à mars 1945), Léon Sermet (12 feuillets d'octobre 1944 à avril 1945), Mme Mathieu (6 feuillets, arrêté de nomination du 4 octobre 1941),
- dossier "*états des personnels administratifs*" : 3 feuillets de février - mars 1942, où le commandant du camp de Jargeau fait la liste des "*employés du Service Administratif du Camp*" (7 noms), et 3 feuillets de décembre 1944 donnant 12 noms dans un "*état du personnel titulaire du cadre des camps*" ;
- 10 feuillets de septembre - novembre 1944, sur l'état et le reclassement du personnel auxiliaire du camp ;
- 7 feuillets de 1941 (1 seul) et d'octobre 1944 - janvier 1945 : nomination et indemnisation d'un aumônier du camp (le curé de Jargeau), et, à la Libération, son maintien, mais sans indemnité.

3 / Sous-liasse "personnel sanitaire"

Dossiers personnels du Dr Vacher, médecin du camp nommé au 1er mars 1945 (16 feuillets), de Mme Gautrot, assistante sociale du camp nommée le 13 avril 1942 (12 feuillets dont un rapport d'activité de deux pages, non daté mais écrit peu de temps après sa prise de fonction, avec des propositions de travail), de Mme Guerre, infirmière nommée en avril 1941 (3 feuillets).

4 / Sous-liasse "instituteurs"

53 feuillets datés de mai 1941 à janvier 1945, qui sont essentiellement des échanges de correspondances entre diverses administrations, pour la gestion des postes d'instituteurs dans l'école du camp ; interviennent la direction du camp, le 1ère Division de la préfecture, l'Inspection d'Académie, les services payeurs.

Notamment :

- correspondance entre administrations sur la nomination d'instituteurs à l'école du camp de nomades de Jargeau : l'Inspection d'Académie et la préfecture sont concernées (mai - septembre 1941) ;

- une demande manuscrite de chaque instituteur, d'attribution d'indemnité de logement, avec avis favorable de l'Inspecteur d'Académie et arrêté préfectoral l'accordant (septembre 1941) ;

- 3 feuillets de novembre 1941, sollicitant l'achat de quelques livres scolaires et de matériel d'enseignement ;

- 4 feuillets d'avril 1942 où l'Inspecteur d'Académie et le préfet justifient, à destination du Trésorier-Payeur Général, une indemnité de fonction aux instituteurs nommés à l'école du camp des nomades ; le TPG accepte, mais reçoit de la Direction du Trésor d'abord l'ordre de surseoir (2 feuillets de novembre 1942), puis en avril 1943 l'ordre d'en payer une partie ;

- 4 feuillets d'avril à juin 1942, consacré à la préparation de l'été pour les enfants du camp de Jargeau ; les instituteurs proposent de les prendre en charge la plupart du temps ;

- 6 feuillets d'octobre 1944 à janvier 1945, pour transférer l'indemnité de logement versée aux instituteurs des frais d'occupation (elle est finie) au budget des camps ...

5 / Sous-liasse "Gardiens"

A / dossier "candidatures" : 37 feuillets, correspondant à des acceptations de candidatures aux emplois de gardiens (10 avril, 7 et 12 juin, 8 août 1941), ou à des refus (24 avril 1941, 30 mai 1942, 24 octobre 1944, 8 octobre 1945) ; quelques lettres de candidatures sont conservées ; le dossier de candidature de Lucien Chapier, accepté le 7 juin 1941 est complet (9 feuillets) ;

B / dossier "nomination de gardiens-chefs" : 25 feuillets datés d'avril 1941 à octobre 1942 ; il s'agit de promotions de gardes auxiliaires au grade de brigadiers, ou de l'accession à la rémunération de gardiens-chefs de gardiens exerçant des responsabilités (comptabilité, secrétariat, service de sécurité et salubrité, par exemple) ; le commandant du camp propose 9 promotions de ce type le 16 septembre 1941, le préfet les prononce le 6 octobre ;

C / dossier "nominations individuelles" : 334 feuillets, rangés par ordre alphabétique ; certains dossiers individuels sont pratiquement vides : une chemise nominale et une fiche de renseignement ; certains noms sont simplement cités, avec un renvoi à un autre dossier ; d'autres sont bien plus consistants. Dans la liste qui suit, les dossiers plus fournis sont signalés par une astérisque : Antoine, Aulanier, Ausanier, Archevêque*, Balon, Balland, Birre, Bonnevie, Blondeau, Boudal*, Boudin (Cécil)*, Boudin (Gabriel), Bougaud, Borvon, Branger, Brinon, Brunet*, Caboche, Carnaudet, Chantepie, Chapier, Chevalier*, Colas, Cornuez, Cousin, Debard, Decaillon, Dedykère*, Delahaye (Gilbert), Delahaye (Claude), Demangel*, Drouillet, Dubois, Dufour, Durelle, Fontaine (Abel), Fontaine (André), Fourage (André), Fourage (Eugène), Fourage (Raoul), Gillet*, Gintrand, Girard*, Girault, Hannard, Héau*,

Houssin, Huet, Jacob (Robert), Laborde, Laffray, Lanusse, Lavigne, Lebeau*, Lebrun*, Lechat, Lecomte*, Legrand, Lemelin, Liger*, Martin (Abel)*, Martin (Eugène), Martin (Georges), Mathis, Mauduit, Mazeau*, Mercier, Méthivier, Millet, Moreau (Fernand), Moreau (Martin), Morel, Morin, Noirots*, Peigne, Peletier, Perronaud, Pelle, Pirquin (Georges), Pirquin (Raymond), Poux*, Raffard, Ropars, Rose, Rousseau, Sermet, Thiot, Thuillère, Subrini*, Vannier*, Vasseur, Verdun*, Videux, Vigier : 94 "dossiers", dont 21 sont développés, et les autres très sommaires.

6 / Sous-liasse "instructions"

15 feuillets, dont :

- 8 avril 1944, du préfet du Loiret au chef du camp de Jargeau, demandes de renseignements sur les membres du personnel des camps, avec liste des formulaires à remplir ;
- collection desdits formulaires, avec à chaque fois un modèle imprimé et un autre tiré au stencil : demande d'emploi, déclarations de non-appartenance à une société secrète, de non-judéïté, de non-condamnation antérieure, demande d'extrait de casier judiciaire, demande de carte d'identité.

COTE 34103 : personnel, bâtiments

La liasse est divisée en en une grosse sous-liasse et quatre petites :

- 1/ *personnel : cessation de service,*
- 2/ *personnel : discipline,*
- 3/ *personnel : affaires particulières,*
- 4/ *traitements et indemnités,*
- 5/ *bâtiments, matériels, fournitures.*

1 / Sous-liasse "personnel, cessation de service"

Elle est divisée en quatre dossiers.

A / dossier "mutations (1941 - 1943)" : 80 feuillets, à reclasser chronologiquement ; ils sont datés de juin 1941 à avril 1943 ; on trouve ici les lettres des gardiens demandant à être mutés à Jargeau, ou à l'inverse à quitter ce camp, ainsi que les notes de service échangées entre le camp et le 1ère Division de la préfecture à ce sujet, et des arrêtés de nomination (dont celui du commandant du camp de Jargeau à compter du 15 avril 1942, le capitaine Cucuat, ex-commandant du camp de Beaune-la-Rolande, avec un libellé intéressant : "*dans l'intérêt général*" ...).

Les raisons invoquées sont en général le rapprochement d'avec les familles, surtout si le nombre d'enfants est important ou l'état de santé des épouses ou vieilles mères déficient. Une douzaine de cas sont développés, beaucoup sont seulement évoqués par une seule pièce ou citation.

Quelques feuillets atypiques concernent la rivalité du camp et de la

préfecture pour garder un employé efficace (octobre 1941), l'autorisation accordée par la préfecture au gestionnaire du camp d'embaucher une femme de service et une dactylo (décembre 1941), une mutation disciplinaire ("*de très bonne constitution physique ... entretient des relations avec une femme publique* [internée], février - mars 1942"), un départ forcé (douanier récupéré par son administration d'origine, lettre du préfet du 13 octobre 1942, des mutations groupées (20 octobre 1942 : 6 douaniers).

Sous-dossier à part : "*mutations refusées*" (13 feuillets, de juin 1941 à novembre 1942) , avec trois refus motivés clairement et deux autres moins ; y est annexé : un tableau d'effectifs du "*détachement de Beaune-la-Rolande*" pour la journée du 27 octobre 1942.

B / dossier "*démissions (1941 - 1945)*" : 356 feuillets, répartis dans 69 petits dossiers individuels rangés par ordre alphabétique, aux noms de Arrupé, Auvray, Balland, Bamberger, Baudin, Benoît, Boudin, Brinon, Cathesson, Chapier, Chauvin, Chevalier*, Cimadoré*, Clairambaud, Coladon, Colas, Cornuez, Crand, Cucuat (commandant du camp), Debard, Décaillon*, Delahaye, Didier, Delaloy*, Depond*, Dublé*, Dubois*, Dumoutiers, Dunou, Fleury, Fontaine, François*, Froc*, Froidure*, Germain, Gillet, Hugez*, Jacob, Jumelais*, Latour*, Malon*, Marché, Mathis, Mary, Menville * (médecin du camp), Moreau*, Naudin*, Noiroto, Palat*, Peigne, Pellé, Perronaud*, Picault*, Rolquin, Piedallu*, Pirquin, Raffard, Ramond*, Rouget, Ropars, Ruot*, Saillier*, Salmon*, Sermet*, Siam, Tremois, Trevet, Turpin et Verdun. Les astérisques repèrent dans cette liste les dossiers plus développés, que ce soit des dossiers d'embauche ou d'instruction de la demande de démission.

Un sous-dossier est mis à part : "*démissions collectives (août 1942)*" : 28 feuillets datés d'août 1942 ; 19 lettres de gardiens du camp du 14 au 26 août 1942 ; ils refusent leurs mutations, et demandent en conséquence à rester sur place, ou au contraire présentent leurs démissions - dans ce deuxième cas, le commandant du camp de Jargeau donne son avis. Manifestement, la direction s'est laissée surprendre par le mouvement collectif de refus (en témoignent les appréciations portées par le commandant du camp sur certaines lettres de démissions : celles de G.Troc, du 18 août : "*jeune gardien qui manque de caractère et s'est laissé entraîner par des camarades*", celle de R.Laneurie, à la même date : "*bon gardien qui se révèle subitement indiscipliné*") ; elle a du mal à se faire obéir (sur la lettre de V.Machecourt, du 17 août : "*Assez bon gardien mais esprit critique*" !). Deux tableaux des 19 et 21 août font le point des mouvements de personnel à ces dates ; un papillon manuscrit rappelle que "*le capitaine Cucuat a demandé sa démission le 29 juillet 1942 acceptée pour le 15 septembre 1942*".

C / dossier "*Révocations (1941 - 1943)*" : 61 feuillets, datés de juin 1941 à mars 1943 ; classement chronologique des révocations prononcées contre des gardiens du camp, pour fautes de service (vol, indiscipline) ; mesures collectives contre 3 et 4 gardiens convaincus de vol, le 22 octobre 1941 et le 5 février 1943 ; deux dossiers individuels sont plus développés (révocations des 31 décembre 1942 et 4 mars 1943). Atypique : une libération de deux gardiens inaptes physiquement (17 septembre 1941).

D / dossier "Gardiens désignés pour le travail en Allemagne (1943)" : 16 feuillets concernant 3 cas, dont un seul est développé, le cas d'un ouvrier qui se fait engager au camp de Jargeau, manifestement pour échapper au STO, mais se fait poursuivre par sa convocation, et qui est finalement "*désigné pour aller travailler en Allemagne*" (février - mars 1943).

2 / Sous-liasse "Personnel, discipline"

Elle comprend trois dossiers.

A / dossier "*permissions*" : 24 feuillets, dont :

- 8 feuillets de juillet - août 1941, sur l'autorisation finalement accordé à un gardien de ne pas prendre ses repas au mess ;
- 7 notes du commandant du camp signalant qu'il part passer la fin de semaine dans sa famille en banlieue parisienne (de mai à août 1942) ;
- diverses autorisations de congé (maladie, affaires de famille).

B / dossier "*punitions*", 16 feuillets, qui concernent deux mutations disciplinaires (l'une pour indiscipline, l'autre non expliquée), une demande de sanction présentée par le commandant du camp à la préfecture (pour propagande collaborationniste, avec "*accusations fausses et mensongères*" - juillet 1942), une enquête du Procureur de la République sur des vols au camp de Beaune-la-Rolande par des gardiens (affaire qui entraîne des révocations, voir dans le dossier plus haut - avril 1943), une enquête de gendarmerie sur un vol de bois et d'outils (juillet 1943), une liste de "*punitions infligées aux agents des douanes pendant le mois de septembre 1943*" (il y en a sept).

C / dossier "*récompense et avancement (1943)*" : un seul feuillet, "*état de propositions*" adressé par l'adjoint au chef de camp au directeur des camps, sous forme de tableau, avec 4 cas individuels, daté du 15 mai 1943.

3 / Sous-liasse "personnel, affaires particulières"

34 feuillets, dont :

- le dossier personnel du gardien Pierre Branger,
- 11 feuillets datés de 1942 à 1954 : demandes de congé, d'indemnité, d'allocation, de certificats de travail, d'explication sur un licenciement, de mise au point du montant d'un salaire.

4 / Sous-liasse "Traitements et indemnités (1941 - 1944)"

16 feuillets, de mars 1941 à février 1944, qui sont surtout des échanges de correspondance entre le camp et la préfecture sur les questions d'attribution et de taux de différentes indemnités à différentes catégories du personnel.

5 / Sous-liasse "Bâtiments, matériels, fournitures"

A / dossier "immeubles, travaux et fournitures (matériels)" : 72 feuillets, dont :

- 5 mai 1941, du commandant du camp au préfet du Loiret, compte rendu d'un accident du travail (chute) survenu au camp (peu grave) ;

- tous les autres documents sont datés de novembre 1944 à décembre 1945 ; on y trouve essentiellement des devis pour travaux à faire (entretien, réparations, remise en état), visés par le directeur administratif du camp, des réponses de la préfecture (autorisations ou refus), des demandes d'autorisation d'achat (notamment de fil de fer barbelé et de matériel de cuisine) ; sont particuliers : 2 rapports sur "*la marche du camp*", adressés les 4 et 11 novembre 1944 par "*l'officier commandant le camp*", recto et verso, dont une partie importante est consacrée aux travaux à faire ou en cours, et 5 feuillets de mai - juin 1945, concernant la demande par le conseil municipal de Jargeau de la levée de réquisition d'une maison particulière ("*l'immeuble Saillant*") incluse dans l'enceinte du camp.

B / dossier "matériel scolaire" : 7 feuillets datés d'avril à septembre 1941 : l'Inspecteur d'Académie au président du conseil de Préfecture (M. Filhoulaud), le 17 avril 1941 : liste de communes où le camp de Jargeau peut prendre du matériel scolaire pour "*l'école du camp des nomades*" (matériel appartenant aux "*centres d'hébergement d'enfants parisiens ...[et donc] considéré comme disponible*" ; 5 reçus s'ensuivent.

C / dossier "ravitaillement", 6 feuillets de 1941 à 1947 : proposition d'un fournisseur de légumes (1941), question sur l'ouverture d'une cantine (1943), refus de livraison supplémentaire par le Ravitaillement Général du Loiret (1944), paiement tardif de livraisons (janvier 1947).

D / dossier "chauffage", 3 feuillets d'octobre 1944, accompagnant l'obtention par le camp d'une coupe de bois.

E / dossier "véhicule" : un feuillet de mars 1941 et six d'octobre 1944, consacrés à la camionnette du camp : demande de carte grise, de permis de circuler, d'essence.

- isolé : le directeur administratif du camp au 1^{ère} Division, le 8 septembre 1944 : constatation des dégâts du bombardement du 21 août, qui a détruit le magasin de literie.

COTE 34104 : mouvements et effectifs des internés

Cette liasse compte un registre et cinq sous-liasses :
1/ registre « effectif »,

- 2/ *arrêtés d'internement*,
- 3/ *arrivée d'internés*,
- 4/ *transferts*,
- 5/ *évasions*,
- 6/ *effectif (août 1945)*.

1 / Registre "Effectif"

Registre cartonné rouge format 19 X 29 cm, portant l'inscription "*effectif*" sur la couverture. Il comprend :

a) 94 pages utilisées (numérotées jusqu'à 24 seulement), à un tableau à 8 colonnes sur deux pages, dont les rubriques sont : *N°*, *Noms et Prénoms*, *N° matricule*, *Date de Naissance*, *Catégorie*, *Date d'entrée*, *Date de sortie*, *Observations*. Les numéros d'inscription vont jusqu'au 722. Cette liste sert probablement jusqu'à la libération des derniers nomades détenus (décembre 1945) : des entrées sont encore signalées le 21 et le 27 novembre 1945. Elle est retravaillée par moments, à grands traits de crayon bleu, ou par la notation des dates de libération - ou d'évasion. Les numéros 715 et 716 sont des naissances (le nouveau-né n° 716 est catalogué comme "*nomade*" !). Cette liste comprend essentiellement des *nomades*, et quelques *insoumis*, *administratifs*, *politiques*, *indésirables* ou *prostituées*. Il y a beaucoup de vides dans les colonnes.

b) dans l'autre sens, et commençant à l'autre bout du registre, une liste de noms se présentant sous la même forme de tableau à 8 colonnes (mêmes rubriques) ; 46 pages sont utilisées, les noms sont numérotés de 1 à 517, puis après un trait et l'inscription "*année 1944*", de 1 à 197. Les dates d'entrée et de sortie des internés sont plus systématiquement notées que sur la première liste (il y a encore des blancs).

2 / Sous-liasse "Arrêtés d'internement"

238 feuillets dans le plus grand désordre chronologique, datés de mai 1941 à novembre 1945.

Les arrêtés d'internement sont en réalité peu nombreux dans cette sous-liasse, mais on a surtout ici des notes de service ayant le même sens, et adressées par la préfecture au camp de Jargeau. D'effet comparable : quelques demandes d'internements par des maires, quelques ordres d'internement par les Allemands, ou encore des annonces par des préfets d'arrivées au camp de nomades expulsés d'autres départements. On trouve également des comptes rendus d'enquêtes de police, de gendarmerie ou de mairies sur les nomades, des correspondances entre administrations (demandes de renseignements individuels, notifications de mouvements d'internés, en particulier comptes rendus d'arrivées d'internés au camp et de quelques libérations), et de rares lettres des internés (demandant à retrouver leurs enfants) . Les formulaires administratifs se standardisent peu à peu (à partir de l'automne 1942 pour les comptes rendus de mouvements d'internés). En fin de liasse, cinq petits dossiers individuels.

3 / Sous-liasse "arrivée d'internés"

20 feuillets seulement, datés de janvier à novembre 1945, dont :

- 5 arrêtés d'internement signés le 17 février 1945 par le préfet du Loir-et-Cher,
- des comptes rendus d'arrivées au camp ou de réintégration d'évadés repris.

4 / Sous-liasse "transferts"

38 feuillets, datés de septembre 1944 à juin 1945 dont :

- 12 feuillets de novembre et décembre 1944, sur l'évacuation du camp de Jargeau par les détenus de droit commun ;
- 10 feuillets concernant l'arrivée à Jargeau d'un convoi de 285 nomades provenant du camp de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), avec rapport du Service Social de la préfecture, signé par Melle Croissandeau ;
- 5 feuillets de mai - juin 1945, sur le cas d'un détenu de Pithiviers (accusé de dénonciation), que la police voudrait placer à Jargeau puisqu'il est nomade.

5 / Sous-liasse "évasions"

72 feuillets, dont :

- 36 feuillets datés de novembre 1944 à décembre 1945, qui sont des notifications d'évasions, des comptes rendus d'enquêtes et des avis de recherches, émis ou transmis par le camp ;
- 4 feuillets concernant un évadé : 2 feuillets d'août 1943 rendant compte de son évasion, et deux autres d'octobre 1944 rendant compte de sa capture et de sa punition (10 jours de prison et deux mois de privation de tabac) ;
- 12 feuillets de janvier à mars 1944, sur la libération d'une famille internée à Jargeau ;
- 13 feuillets d'août 1943 à novembre 1944, sur le suivi de deux nomades libérés ;

- à part : un rapport du lieutenant adjoint au chef de camp, en date du 13 août 1944, relatant sur deux pages (recto - verso) la libération par la force de 14 internés, par un groupe de résistants armés .

6 / Sous-liasse "effectif (août 1945)"

14 feuillets seulement, dont :

- lettre du préfet du Loiret au ministre de l'Intérieur (Inspection Générale des Camps), le 18 août 1945, 2 pages, annonçant la transmission de la liste suivante ;
- liste nominative des internés du camp, à la date du 13 août 1945, établie par le chef de camp (un bordereau d'expédition et un rapport commentant l'état des effectifs sont joints) ; la liste compte 10 pages , 228

nomades et 14 indésirables ; elle se présente sous forme d'un tableau à 6 colonnes (*Noms et prénoms, Date de naissance, Origine (=camp de provenance), Date d'arrivée, Motif de l'internement, Observations*) ;

- à part : lettre du ministre de l'Intérieur aux Commissaires de la République, le 20 novembre 1944, sur "*la situation des prostituées et des nomades, internés sous l'occupation allemande*".

COTE 34105 : instructions, libérations demandées, libérations refusées

Cette liasse est divisée en trois sous-classes :

- 1/ *instructions (1940 - 1942)*,
- 2/ *libérations (jusqu'en juin 1944)*,
- 3/ *libérations : refus ; jusqu'en juin 1944*.

1 / Sous-liasse "Nomades : instructions (1940 - 1942)"

34 feuillets, datés d'avril 1940 à décembre 1942, dont :

- 29 avril 1940, circulaire du ministère de l'Intérieur (Sûreté Nationale) aux préfets, sur la réglementation nouvelle de la circulation des nomades, 7 pages ;

- 26 octobre 1940, note de la FKO au préfet sur le "*recensement des nomades*", avec traduction manuscrite : "*les nomades trouvés dans le département doivent être arrêtés immédiatement*" ; le critère est l'absence de domicile fixe - ce qui inclut expressément les forains ;

- 12 juillet 1941, de la DGPN à Vichy au préfet régional d'Orléans : demande de régularisation de la situation des internés de Jargeau dépourvus de carnets anthropométriques (caractéristiques de la situation de nomade, aux yeux de la loi du 16 juillet 1912) ; la préfecture répercute sur le chef de camp ;

- 6 août 1941, réponse du chef de camp au préfet du Loiret : "*l'examen intégral des dossiers ... ne peut être fait que progressivement*" ; au 24 juillet, il y avait 375 titulaires de carnet anthropométrique, 73 de carnets d'identité, 154 sans ces pièces ;

- 13 novembre 1941, de la FKO au préfet, note sur "*la libération des Tziganes*", avec traduction manuscrite ; énoncé de la doctrine en vigueur : "*lors de l'internement de nomades, on ne s'est pas basé uniquement sur le fait de la matérialité du manque d'un domicile fixe ou d'un métier continu, mais plutôt sur l'expérience que c'est leur race qui est la vraie source de leur haute criminalité Ce danger subsiste, même si certains individus présentent passagèrement une conduite sans reproche. Je ne puis donc en aucun cas me déclarer d'accord avec la libération de ces personnes*" ;

- 18 novembre 1941, "*note pour Monsieur le Préfet*", signée par le chef de la 1ère Division de la préfecture, 2 pages : confirmation de la présence de forains au camp de Jargeau, et du refus allemand de les libérer ;

- 16 mars 1942, circulaire du préfet du Loiret aux maires : "*les Autorités d'Occupation viennent d'édicter les prescriptions suivantes : 1° Toutes les*

personnes suspectes, notamment les vagabonds, doivent être immédiatement arrêtées. Ceux-ci, même s'ils n'ont commis aucun acte répréhensible doivent être internés au camp de Jargeau ..." ;

- 21 mai 1942, de la préfecture (1ère Division sans doute) au chef du camp de Jargeau : "*en raison du nombre toujours croissant des internés*", prescription d'un nouvel examen de la situation des forains, pour libération éventuelle ;

- un ensemble de 4 feuillets d'août - septembre 1942 : deux internés de Jargeau sollicitent "*l'autorisation d'aller travailler en Allemagne*" ; le préfet transmet à la FKO avec avis favorable ; la FKO répond le 11 septembre : les nomades ne peuvent pas partir travailler en Allemagne, sauf "*tout à fait exceptionnellement des travailleurs spécialistes*" ; mais à Jargeau certains internés n'appartenant pas à "*au peuple nomade tzigane*" pourraient être acceptés.

2 / Sous-liasse "Nomades : libérations jusqu'en juin 1944"

Série de dossiers nominatifs, rangés en ordre alphabétique. Certains dossiers ne comporte qu'une feuille manuscrite avec un renvoi. D'autres comptent des dizaines de pièces. Dans certains cas, le dossier associe des familles qui souhaitent le même sort. Il y a 58 dossiers et en tout 525 feuillets.

Dans la liste suivante, les dossiers plus développés sont signalés d'un astérique : Bainier, Baumgarten*, Beaunot, Becker-Lenfant-Weigel *(familles apparentées), Berk, Becker*, Berger (Ignace)*, Berger (Joseph)*, Bheia, Biasieczna, Bichoff, Biétry, Bokorni, Borin (Marie), Borin (Rachel)*, Bren (François)*, Bren (Edouard), Burel*, Burkardt, Caillot*, Capette, Chagrelle, Chandello*, Chatelain, Chatelain - Villaume*, Chatelin (Albert)*, Chatelin (Louis et Georges)*, Chatelin (Roger), Chatelin (Rose), Chatelin - Hornegg, Chemith (?), Courtier (Charles et Jean-Baptiste)*, Courtier (Jean et Victor)*, Courtier - Chatelin*, Cukovic, Dandrieux, Dedinge, Dupont, Duval (Pierre)*, Ernd*, Fichot, Fuhrmann (Friedrich)*, Fuhrmann (Joseph), Gaippe (Baptiste), Gaippe (Benoît), Fontaine, Hornberger (Joseph), Hornberger (Joséphine et Pauline), Horneg, Hornegg*, Ittig*, Ittig - Léger, Jason, Kaczmarek*, Klinger, Kreutzer*, Kuntz (François)*, Kuntz (Julien).

La libération n'est envisageable que sous condition de domicile fixe et d'emploi stable. Par conséquent, les dossiers développés comportent : les demandes de libération des internés, les fiches de renseignements d'état civil (il s'agit en général de familles, souvent nombreuses, complexes ou même associées - on trouve sous la plume de certains fonctionnaires le terme de "*tribu*" pour désigner ces associations de familles), les demandes de renseignements de la préfecture auprès des employeurs et des logeurs éventuels et leurs réponses, des enquêtes auprès de la police, de la gendarmerie ou de la mairie des lieux d'accueil éventuel ou d'habitation antérieure, les documents de transmission à la FKO et les réponses de cette dernière, avec leur traduction.

A part, une note du KSKO, datée du 11 juin 1943, demandant la libération des familles de 10 nomades internés à Jargeau et volontaires pour le travail en Allemagne.

3 / Sous-liasse "Libérations, refus - anciens dossiers jusqu'en juin 1944"

190 feuillets, en 35 dossiers. le refus est provoqué par l'avis défavorable du chef de camp. La pièce principale de chaque dossier est un compte rendu adressé par le chef de camp au 1ère Division d'Internement de la préfecture du Loiret, où il fait une synthèse : renseignements d'état civil des familles, historique de l'internement, appréciation sur le comportement en camp, conclusion des demandes de renseignements et des enquêtes de police. Liste des dossiers :

Baumat, Bockorni, Chagrelle, Chatelain (Jean et Christian), Chatelin (Albert), Chatelin (Louis), Chatelin (Philippe), Chemith, Chevallier, Dedinge, Fillion, Gaisne (Louise), Gaisne (Julien), Haerter, Hognon, Horn, Leclerc, Kauffmann, Le Mat, Lepage, Fourmann, Pichoff, Placet, Reinhardt, Sauzer (Georges), Sauzer (Marius), Stephan, Stéphane, Toupin, Trzyna, Verdier, Weigel, Weiss (François), Weiss (Joseph), Weiss (Nicolas).

COTE 34106 : libérations accordées (A - P)

Le contenu de cette liasse est enserré dans une chemise qui porte l'inscription : "*Nomades, libérations de juin à 1945, A - P*".

Il est constitué d'une série de dossiers individuels ou familiaux, rangés par ordre alphabétique, et contenus dans des sous-chemises. A leur place alphabétique se trouvent quelques fiches simples renvoyant à un autre dossier.

La liasse contient 77 dossiers personnels, comportant eux-mêmes 650 feuillets (non compris les sous-chemises nominatives). Dans la liste de ces dossiers, j'ai marqué d'une astérisque ceux qui sont plus développés :

Alunda, Aunay-Fleurence*, Azaïs-Péret*, Baugé, Besnard-Favrie*, Biarne-Sarre*, Bidaut, Boisson, Boisson-Fourrier*, Bozard, Brissart*, Cabazan, Capello, Cazin, Chandello (Charles), Chandello (Emile)*, Chêne, Crette*, Daubert*, Deschamps, Destouches, Demestre*, Dizeinbergh, Dorkeld*, Doual, Dujarrier, Dedinge, Duvil*, Duville (Joséphine), Duville (Laurent), Frey*, Fuhrmann-Weiss, Fuhrmann (Joseph), Fusiller, Gally, Gaisne, Gardy, Gasnot, Gilgenmann*, Girard*, Goussandier, Guérin (Marie), Guérin (Victor), Guihot, Guissani*, Hélié, Hacheme*, Harmand, Henrique, Henry, Hernandez, Hognon*, Iber, Kaufman, Klein, Klinger, Kreit*, Kurt*, Lacroix, Lairon, Layec, Léger, Legrand, Lehmann, Lenestour, Le Poullen*, Lijour, Limbergère, Marchand (Alphonsine), Marchand (Julien), Marchive (Jean), Marchive (René), Meschin (Gustave)*, Meschin (Henri)*, Muntz, Potin, Puissochet.

Les dossiers sont constitués de demandes de libération présentées par les internés, ou par leurs employeurs ou logeurs éventuels ; le chef du camp instruit la demande (enquête de police ou de gendarmerie, extraits de casier judiciaire, rapport sur le comportement au camp) et transmet avec avis (favorable dans le cas des dossiers de cette liasse) à la préfecture du Loiret, 1ère Division, 2ème Bureau - parfois nommée plus simplement 1ère Division ; la décision de libération appartient au préfet, en pratique à la direction du Service des Camp, qui la notifie au chef du camp, lequel rend compte de l'exécution. Pour les libérations qui interviennent avant la Libération du territoire (août 1944), la préfecture doit en demander l'autorisation à la FKO.

COTE 34107 : libérations (suite)

Cette liasse comprend quatre sous-liasses :

- 1/ libérations à dater de juin 1944 (Q - Z),
- 2/ propositions, refus à partir de juin 1944,
- 3/ volontaires pour travailler en Allemagne,
- 4/ affaires individuelles.

1 / Sous-liasse "Nomades, libérations à dater de juin 1944, Q - Z "

Il s'agit clairement de la suite des dossiers de la cote 34106. Il y a ici 35 dossiers, et plus de 250 feuillets (sans les chemises nominatives). Liste des dossiers, avec repérage par astérisque de ceux qui sont plus développés :

Querroué*, Reinhard (Catherine), Reinhard (Catherine - bis : homonyme), Reinhard (Joseph), Reinhardt (Agnès), Reinhardt (Anne)*, Reinhardt (Catherine), Reinhardt (Emile), Reinhardt (Joseph), Reinhardt-Kreutzer, Remetter, Richard (Camelia), Richard (Fernande), Schmitt (Dominique), Schmitt (Nicolas), Schuk-Benony*, Schulmann*, Stembacq, Stephan*, Surel, Théodore-Martin, Vincent-Graff, Vissé, Weigel, Weiss, Winterstein*, Ziegler (Antoine), Ziegler (Catherine), Ziegler (Daniel), Ziegler (Ernest), Ziegler (Jeanne), Ziegler (Joseph), Ziegler (Marguerite), Ziegler (Pierre) et Ziegler (enfants)*.

2 / Sous-liasse "Nomades, libérations à partir de juin 1944, propositions, refus"

A / dossier "propositions" : 12 feuillets en tout, consistant en deux dossiers individuels (Chaillou, daté de mai - juin 1943 et "*Veuve Félix*", de mars - avril 1944) ; dans le premier cas, la FKO et la préfecture conclut positivement : ?

B / dossier "refus" : série de 13 dossiers individuels, comportant 80 feuillets (plus les chemises nominatives) aux noms de :

Bayer, Bouvet, Destouches, Ezelot, Fourmann, Henrique-Dick, Lagrange, Lagrenet-Reinhardt, Layec, Muntz, Reinhardt (Léonie), Remetter, Théodore-Martin.

Les demandes de libération peuvent être rejetées au niveau du chef de camp ("*le vol est inhérent à leur nature*" ...), à celui de la préfecture ou de la commune de la résidence envisagée ("*retour inopportun*"). Le rejet peut être motivé par les "*mauvais renseignements*", par l'absence de logement et d'emploi (les garants invoqués se déroband, par exemple), par l'intempérance.

A part : une lettre d'une internée au Directeur du Camp, datée du 16 juillet 1945, demandant sa libération ("*Depuis près de cinq ans, je suis internée avec mes enfants...*").

3 / Sous-liasse "Nomades volontaires pour le travail en Allemagne (1942 -

1943)"

14 feuillets seulement, dont :

- une liste non datée intitulée "*liste des nomades internés au camp de Jargeau qui demandent à aller travailler en Allemagne*", avec 27 noms par ordre alphabétique ;
- une liste en allemand, non datée : "*Liste der im lager internierten Zigeuner die in Deutschland Arbeit finden möchten*", avec 25 noms (présents sur la précédente) ;
- une note de transmission de documents du 1ère Division (1ère Division, 2ème Bureau) au KSKO, datée du 18 juillet 1942 ;
- une note du chef de camp de Jargeau au 1ère Division de la préfecture, datée du 23 juillet 1942, transmettant et listant des demandes d'autorisation de travail en Allemagne pour des internés (7 noms) ;
- une note du 1ère Division au KSKO, transmettant la liste précédente ;
- une note du chef de camp au Directeur des Camps à la préfecture, datée du 5 juin 1943, lui adressant deux demandes, toujours de la même nature (autorisation d'aller travailler en Allemagne) ; il s'agit des deux noms présents dans la première liste de cette sous-liasse, mais absentes de la deuxième : ?

4 / Sous-liasse "Nomades, affaires individuelles (1940 - 1946)"

A / dossier "mariages" : 3 feuillets : un feuillet isolé : le 28 mars 1945, le chef du camp de Jargeau adresse au 1ère Division une demande d'autorisation de mariage de la part d'une internée ; deux feuillets de mai 1945 : même type de demande et brouillon de réponse positive.

B / dossier "habillement" : 6 feuillets, dont :

- un du 9 mai 1941 : le Président du Conseil de Préfecture, chargé de l'administration du camp de Jargeau demande des vêtements et du linge pour les internés ; à qui ? ce n'est pas clair ;
- 5 feuillets de janvier à août 1945, sur la même question de l'habillement : demandes par le chef de camp, restriction des remises de vêtements aux seuls nécessiteux, échange de courriers entre administrations.

C / dossier "travail de internés" : 4 feuillets de 1945, sur le travail d'internés dans une entreprise de Saint-Denis-de-L'Hôtel.

D / dossier "situation sanitaire et maladies" : 7 feuillets de décembre 1944 à novembre 1945 : permissions accordées à des internés pour visiter des malades hospitalisés ; rapport sanitaire en date du 2 mars 1945 ("*épidémie de courbatures fébriles grippales avec complications pulmonaires ... 20 cas de gale ... [mais] état sanitaire bon*"...) ; radiation de l'effectif du camp des malades incurables, hospitalisés.

E / dossier "transfert d'internés venant d'autres départements" : 19 feuillets de juillet à octobre 1941, dont :

- 12 juillet 1941, du ministère de l'intérieur, DGPN, police

judiciaire, au préfet régional d'Orléans : deux demandes de renseignements sur le sort de nomades qui ont été adressés au camp de Jargeau par les préfets de l'Eure et du Loir-et-Cher ;

- la préfecture a répercuté sur le camp de Jargeau, dont le chef répond le 26 juillet 1941 ; deux nomades ne sont pas arrivés au camp ;

- le 13 août 1941, le préfet du Loiret répond à la DGPN, et demande la recherche des deux nomades non arrivés (lettres aux préfets des départements concernés, à la police ;

- le 22 août 1941, le préfet du Loir-et-Cher trouve la solution : "*ils ont été libérés sur ordre de la Feldkommandantur*" ;

- le 26 et le 27 août 1941, la DGPN à la préfecture d'Orléans : demande de renseignements sur des internés ; ensuite des relances ...

- le 12 octobre 1941, lettre du commandant du camp de Jargeau au préfet, lui donnant les éléments de réponse.

F / dossier "discipline, punitions" : 4 feuillets, dont :

- deux rapports du gardien-chef du camp, les 5 octobre et 14 décembre 1942, sur des motifs de punitions d'internés (vol de poulet et passage clandestin de lettres) ; un rapport de "*l'adjoint au chef de camp*", daté du 28 mai 1943, sur un refus de travail par deux internées (punies de 8 jours, peine doublée par la préfecture).

G / dossier "libérés def" (= définitivement ?) :

- 11 feuillets de février à mai 1941, dossier individuel de libération de Suzanne Hongnon, du type des dossiers de la première sous-liasse de la présente liasse ;

- deux feuillets de juin 1943, dont une note du camp à la préfecture contenant une liste de 10 familles libérées (familles Chatelain, Berger, Chatelin (Georges), Muhler, Chatelin (Albert), Flechemer, Petry, Paris, Lenfant et Fuhrmann ; 70 personnes en tout).

H / dossier "divers" : série de 28 dossiers personnels (dont 2 fiches de renvoi), comportant 97 feuillets (et en plus les chemises nominatives), et rangés alphabétiquement, aux noms de :

Belot, Besançon, Berger, Biétry-Berger (1941), Cailloux (1940), Dandrieux, Demestre, Dourlet, Duval*, Fleurence-Aubry*, Frey, Gay, Gilgenmann, Gousandier*, Grenier, Klinger, Herter, Lemats, Mascart, Palisse (1941), Parisy, Plenel, Régnier, Reinhard, Richard, Rueau, Weiss, Young.

La plupart des dossiers sont constitués de pièces tardives (1944 à 1946) ; il s'agit de certificats d'internement, de comptes rendus de mouvements d'internés, d'échanges d'informations entre administrations, mais aussi de dossiers de demande de libération (semblables à ceux de la première sous-liasse de la présente liasse). Deux des dossiers plus anciens sont des déclarations de personnes qui ne veulent pas être considérées comme nomades, espérant ainsi échapper à l'internement (un sinistré réfugié et un forain).

A part :

- arrêté préfectoral du 29 janvier 1946, sur la destination des "*fonds particuliers appartenant aux internés du camp de Jargeau et qui n'ont pu être*

restitués aux intéressés" (déposés à la Caisse des Dépôts) ; note de compte rendu au ministère de l'Intérieur (21 février 1946) ;
- une intervention du curé de Fay-aux-Loges en faveur d'un couple d'internés (non nommé ici), en date du 14 janvier 1943.

19 FONDS DU CAMP D'INTERNEMENT DE PITHIVIERS

COTE 34087 : libérations, police du camp (1943 - 1945)

Cette liasse est essentiellement formée du recueil des bulletins de libération des internés. Elle compte six sous-liasses :

- 1/ bulletins de libérations (septembre 1943 - août 1944),
- 2/ commission de criblage (septembre 1944 - janvier 1945),
- 3/ bulletins de libérations (septembre 1944 - décembre 1944),
- 4/ bulletins de libération (1945),
- 5/ évasions (1943 - 1945),
- 6/ internés : activités politiques, enquêtes (1943 - 1945).

Trois sous-liasses sur six concernent la période de l'occupation. L'auteur des documents est le plus souvent l'inspecteur de police (des RG) détaché au camp, plus rarement le commandant du camp.

1 / Sous-liasse "bulletins de libérations (septembre 1943 - août 1944)

Les bulletins de libération sont numérotés de 115 à 210. Ils sont répartis dans 11 dossiers mensuels (de septembre 1943 à juillet 1944) et un dossier final : "*libérés le 9 août 1944*" (140 feuillets en tout, plus les chemises mensuelles).

Les bulletins sont adressés par l'inspecteur-chef du Camp de Pithiviers au Commissaire Principal des RG à Orléans ; ils indiquent quelle est l'autorité qui décide la libération. Les bulletins sont collectifs le plus souvent. Les internés libérés sont nommés avec date et lieu de naissance et avec un numéro d'ordre (les listes ne suivent pas forcément l'ordre alphabétique).

Insérés ici ou là, des documents de même source et même destinataire, mais de nature différente : notification de radiation des effectifs du camp des internés hospitalisés depuis plus de six mois, ou de ceux qui sont envoyés en sanatorium surveillé (à La Guiche), liste des 125 mutés au camp de Voves (novembre 1943), avis de transmission de listes d'internés transférés dans le camp de travailleurs surveillés de La Rochelle (les listes elles-mêmes ne figurent pas), avis de décès (angine de poitrine, 27 mai 1944).

La liste finale comporte 12 pages, avec une erreur de numérotation : il y a deux pages 9 et pas de page 10. La liste des libérés est donnée par ordre alphabétique, avec dates et lieux de naissance.

2 / Sous-liasse "internés, examen de situation : décisions de la "commission de criblage (septembre 1944 - janvier 1945) »

72 feuillets, datés de septembre 1944 à janvier 1945, dont :

- deux listes de "*ressortissants de puissance ennemies internés au camp de Pithiviers*" (septembre 1944) ;
- les comptes rendus de décisions d'une "*commission de criblage des internés étrangers du camp d'internement de Pithiviers*", dans ses séances

des 10 octobre, 11 octobre, 14 octobre, 18 octobre, 20 octobre et 10 novembre, et des rectificatifs d'octobre 1944 à janvier 1945.

3 / Sous-liasse "Bulletins de libération (septembre 1944 - décembre 1944)"

113 feuillets ; les bulletins sont numérotés de 1 à 102. Ils sont sur le même modèle que dans la période précédente ... : l'inspecteur principal de police nationale au camp de Pithiviers notifie la libération d'un ou (le plus souvent) de plusieurs internés au commissaire chef du service des RG à Orléans, avec dates et lieux de naissance des libérés et indication de l'autorité libératrice. Certaines "*libérations*" sont dues à des transferts en prison (la pièce peut alors s'intituler "*bulletin de mutation*"), ou sont effectuées sous condition d'assignation à résidence ; dans deux cas, la libération est due à la grossesse. Il y a des numéros portés deux fois (par erreur) : numéros 14 (et pas de n° 15), 47, 74, 89 ; le 72 manque.

4 / Sous-liasse "Bulletins de libération (1945)"

290 feuillets. Les bulletins sont du même modèle que dans la sous-liasse précédente. Ils sont numérotés de 103 (du 2 janvier 1945) à 387 (daté du 16 octobre 1945). Il y a trois fois un numéro 130, deux 135, deux 307 (mais pas de 306), enfin le n° 247 manque.

5 / Sous-liasse "évasions (septembre 1943 - juillet 1944 et mai 1945 - septembre 1945)"

A / dossier "évasions de septembre 1943 à juillet 1944" : 58 feuillets, dont :

- des notifications d'évasions adressées par le commandement du camp,
- des notifications "*des modifications à apporter à la liste des internés*", pour cause d'évasions,
- des avis de recherches avec signalements,
- des rapports sur les évasions, ou tentatives échouées, adressés par la police du camp au service des RG d'Orléans.

En particulier : dénonciation d'un tunnel (rapport du 19 octobre 1943), (évasion par souterrain de 10 internés (rapports des 16 et 17 mars 1944), découvertes de tunnels (rapports des 7 avril et 5 mai 1944). La plupart des évasions ont lieu lors d'une sortie pour corvée extérieure au camp, quelques-unes à l'occasion d'une permission.

B / dossier "évasions (mai - septembre 1945)" : 6 feuillets.

6 / Sous-liasse "Internés : activité politique, enquêtes"

A / dossier "activité politique, septembre 1943 - mars 1944" : 11 feuillets

seulement dont :

- 21 septembre 1943, de la police du camp aux RG d'Orléans : "*liste nominative des internés susceptibles de se livrer à une propagande clandestine parmi leurs camarades du camp*", 18 noms avec dates et lieux de naissance, adresses et professions ;
- 28 septembre 1943, rapport du commissaire de Police de Sûreté Ménudier au commissaire principal, chef de la 5ème Brigade de Police de sûreté à Orléans, 2 pages sur "*l'activité communiste au camp de Pithiviers*" ;
- 17 mars 1944, de la police du camp aux RG d'Orléans, compte rendu de saisie de matériel de propagande communiste à l'intérieur du camp ;
- 19 mai 1944, de la police du camp aux RG d'Orléans, rapport sur la distribution d'un tract manuscrit "*dans le réfectoire des gendarmes*", avec copie du texte.

B / dossier "activité politique, collaborateurs, octobre 1944 - octobre 1945" : 15 feuillets sur la foi et la propagande monarchistes parmi les internés ("*Dans un mois le comte de Paris serait roi de France*"...) ; quelques pièces d'enquêtes sur des suspects de collaboration de la région de Montargis : certains sont internés, la police du camp les auditionne.

COTE 34111 : travaux, matériel, garde, défense

Cette liasse compte sept sous-classes :

- 1/ *bâtiment, travaux d'entretien,*
- 2/ *matériel et véhicule,*
- 3/ *ravitaillement,*
- 4/ *situation matérielle et morale du camp,*
- 5/ *garde du camp,*
- 6/ *défense du camp,*
- 7/ *statut du camp.*

1 / Sous-liasse "Bâtiment, travaux d'entretien (1942 - 1944)"

128 feuillets contenus par une sous-chemise portant l'inscription : "*travaux*". Ils sont rangés par ordre chronologique (à rétablir) du 16 septembre 1942 au 24 juin 1944. Il s'agit avant tout d'échange de courrier entre administrations pour l'organisation des travaux d'entretien et d'amélioration du camp. Les intervenants principaux sont le commandant du camp, l'architecte de l'arrondissement, le 1ère Division de la préfecture, l'architecte en chef du département, la DGPN. Diverses autres autorités font des apparitions : KSKO, direction des PTT ...

Notamment :

- 16 septembre 1942, programme de travaux à effectuer, par décision de M. Prévost, "*Directeur des Camps*", 2 pages adressées à l'architecte de

l'arrondissement ;

- 17 septembre 1942, de l'architecte de l'arrondissement à l'architecte en chef du département (sans doute auteur de la lettre précédente), réponse en trois pages, avec "*le résumé des quantités de matériaux et de carburant nécessaires à l'exécution des travaux*" ;

- 7 et 13 octobre 1942, demande d'information présentée par la DGPN sur les travaux d'amélioration réalisés en août et septembre ; réponse du commandant du camp ;

- 31 octobre 1942, demande présentée par le commandant du camp aux autorités allemandes, via le 1ère Division de la préfecture : installation de deux postes téléphoniques dans le camp ;

- 7 feuillets datés de novembre 1942 à janvier 1943, échangés entre la préfecture, l'administration des PTT et le KSKO, suite de l'affaire précédente, pour aboutir à ceci qu'il faut demander l'autorisation à d'autres services allemands ...

- 14 février 1943, le capitaine commandant le détachement de gendarmerie au camp de Pithiviers propose "*l'installation d'un cantonnement unique*" pour ses hommes, dans l'intérêt du service, mais ce qui impliquerait la construction de nouveaux baraquements et le déplacements d'autres ;

- une série de 5 devis, en doubles exemplaires, signés le 5 mai 1943 par l'architecte de l'arrondissement ;

- une série de 5 notes du chef de camp, datées du 10 mai 1943, transmettant et appuyant les devis précédents ;

- 17 mai 1943, note du 1ère Division à la DGPN, 2 pages accompagnant la transmission des devis pour approbation pour deux des travaux envisagés, et annonçant l'engagement des opérations pour les trois autres ;

- 8 juillet 1943, la DGPN (Direction des Services Techniques) donne son accord au préfet pour l'ensemble des travaux, mais fait observer que ses prérogatives n'ont pas été pleinement respectées ..., et demande une baisse des honoraires de l'architecte ;

- 25 août 1943 : le sous-préfet de Pithiviers transmet une demande de récupération de fil de fer barbelé abandonné près d'une baraque du personnel ; réponse négative du chef de division (1ère Division, qui comprend le 1ère Division) ;

- tableau intitulé « *état des travaux exécutés au camp de Pithiviers depuis le 26 septembre 1942 et des travaux prévus jusqu'au 30 septembre 1943* », avec montant des crédits demandés e accordés, une feuille recto - verso ;

- 15 novembre 1943, "*devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter pour l'aménagement du camp de Pithiviers*", 4 pages, signées de l'architecte d'arrondissement ;

- 8 petits feuillets datés du 29 novembre 1943, où le commandant du camp justifie les demandes de crédits pour les travaux ;

- 25 novembre 1943, brouillon de la lettre de transmission de ces demandes par le 1ère Division à la DGPN, Direction des Services Techniques ;

- 16 décembre 1943, accord de la DGPN pour ces travaux ;

- 7 feuillets datés du 10 au 16 février 1944, organisation et compte rendu d'une inspection des prisons et camps d'internement de la région, faite

conjointement par des policiers allemands (Wollbrandt, KSKO) et français (Rossignol, commissaire principal, chef des RG) ; le 24 février, le KSKO demande des améliorations de la sécurité dans les camps de Beaune et Pithiviers ;

- 18 feuillets datés des 10 et 20 février 1944 : série de 4 devis (datés du 10, présentés par l'architecte d'arrondissement) et de leurs justifications par le commandant du camp (datées du 20) ;

- 2 mars 1944, devis de l'architecte d'arrondissement pour le renforcement de 3 blockhaus "à la demande des autorités de la Sicherheitspolizei d'Orléans" ; 4, 7 et 11 mars, diverses lettres de transmission de ce devis, pour autorisation ; relances de la DGPN par la préfecture le 16 mai et le 24 juin ; renvoi de la DGPN sur l'Intendance du Maintien de l'Ordre d'Orléans, en date du 25 juillet 1944 ;

- 14 mars 1944, accord de la DGPN, ici de l'Inspecteur Général des Camps, pour les devis des 10 et 20 février ;

- 25 avril 1944, le commandant du camp présente un devis d'installation d'une sonnerie électrique ; accord de la préfecture en date du 29 avril ;

- 27 avril 1944, accord de la FKO pour des travaux ;

- série de 14 feuillets : présentation de devis et justification de leur nécessité par le directeur du camp (24 mai 1944), puis acceptation par la préfecture (3 juin 1944) ;

- série de 7 feuillets, datés du 2 mai 1944 au 17 juin 1944, sur le projet de construction d'une tour de guet dans le camp, prescrite par la DGPN ;

- à part : 4 feuillets datés de décembre 1943 à février 1944 : la sucrerie de Pithiviers veut se faire reconnaître des droits sur un bâtiment et un terrain qu'on lui a réquisitionné, pour les besoins du camp, depuis juin 1940, sans titre ni loyer.

2 / Sous-liasse "Matériel et véhicules (1942 - 1944)"

A / dossier "monnaie-matière" : 54 feuillets, datés d'août 1942 à mai 1944 ; dans le contexte des pénuries de l'occupation, le camp de Pithiviers doit solliciter de l'administration des livraisons de matériaux divers, ici surtout bois et acier ; des justificatifs sont adressés à la préfecture d'Orléans, qui les transmet à la DGPN ; les règles de transmission sont mises en place laborieusement, et, après attribution, des précisions et des avis de réception sont demandés ; il figure ici peu de bons ou de demandes, mais plutôt les bordereaux d'accompagnement des envois.

B / dossier "produits d'entretien" : 10 feuillets, datés de janvier à mars 1943, dont 7 feuillets relevant de la recherche de savon par le commandant du camp.

C / dossier "autos", 41 feuillets, datés d'avril 1942 à juillet 1944 ; correspondances entre administrations sur la dotation du camp en automobiles, en pneumatiques et en essence ; interviennent : le chef du camp, le Directeur des Camps, l'Intendance de Police, l'Office Central de Répartition

des Produits Industriels (OCRPI), la DGPN, etc ; en particulier :

- du directeur des camps d'internement au préfet, le 23 avril 1942, 2 pages de réclamation d'essence ;
- d'un capitaine de gendarmerie au Chef de Division de la préfecture, le 29 juillet 1942, rapport sur les transports de gendarmes et d'internés du 27 juin au 21 juillet 1942 ;
- note de la 1ère Division au préfet, le 14 août 1942, faisant le point des travaux d'augmentation de capacité des camps, et des dépenses d'essence occasionnées ;
- lettre de l'Office Central de Répartition des Produits Industriels au préfet, le 25 août 1942, attribuant exceptionnellement 5.000 litres d'essence ;
- du préfet du Loiret à l'OCRPI, le 9 septembre 1942, explication des besoins du camp de Pithiviers ("*journellement, la Sicherheitspolizei dirige sur ce camp, par groupe de 30 à 40, des Israélites qui sont arrêtés à la ligne de démarcation*").

D / dossier "chauffage" : 25 feuillets datés d'août à décembre 1943 : analyses et discussion des besoins du camp, avec intervention du médecin-chef ; en particulier :

- 30 octobre 1943, "*demande de charbon pour le mois de novembre 1943*", présentée par le gestionnaire du camp, 4 pages, dont un "*état de chauffage des locaux*" donnant une description globale de l'utilisation des locaux.

E / dossier "incendie" : 3 feuillets d'octobre - décembre 1942.

F/ dossier "divers" : 13 feuillets, datés d'août 1943 à juillet 1944 : compte rendu de vol de bicyclette appartenant à l'administration, enquête de la DGPN sur "*la situation immobilière des camps*", demande de rétablissement de trafic téléphonique pour les camps (juillet 1944).

3 / Sous-liasse "Ravitaillement"

108 feuillets, datés d'octobre 1942 à août 1944, reclassés chronologiquement pour l'essentiel ; pour la plupart des pièces, le fonctionnement est le suivant : le chef ou le gestionnaire du camp s'alarme des difficultés de ravitaillement, il en rend compte au 1ère Division de la préfecture, qui cherche à améliorer la situation en agissant auprès d'autres administrations (le Ravitaillement Général, les Contributions Indirectes, la préfecture régionale, la DGPN) ; en particulier :

- rapports du chef du camp sur le mauvais fonctionnement de la popote des gendarmes et douaniers : 26 octobre 1942, 29 et 30 janvier 1943 ;
- manque de tabac (pour les internés) : 22 novembre 1942, 12 janvier 1943 ;
- manque de pommes de terre : 28 janvier 1943, 6 avril 1943, 14, 22 et 29 octobre 1943 ;
- manque de vin : 10 février 1943, 6 et 13 avril 1943, 4, 15 et 20 mai 1943, 31 janvier 1944, 25 février 1944 ;
- rapport du gestionnaire du camp au 1ère Division, sur la "*dépense*

journalière par internés", 18 juin 1943, 2 pages ;
- rapports plus ou moins alarmistes du camp (chef, gestionnaire ou médecin) : 24 et 29 juillet 1943, 4 août 1943, 15 septembre 1943, 15 décembre 1943, 13 mars 1944 (11 feuillets), 7 juillet 1944 ;
- rapport alarmiste sur le ravitaillement du camp de Jargeau : 7 septembre 1943 ;

à part :

- quatre pages manuscrites, non datées (trouvées entre deux pièces datées d'octobre et décembre 1943) ni signées, mais émanant apparemment d'un groupe d'internés (plusieurs utilisations de la 1ère personne du pluriel), intitulées "*propositions soumises à M. le commandant du camp de Pithiviers en vue de l'amélioration de la nourriture*" ;
- 10 feuilles donnant des menus hebdomadaires d'octobre à décembre 1943 ;
- 12 feuillets datés d'octobre 1942 à juin 1943, concernant les fournitures de denrées alimentaires par le Secours National en juillet 1942 ; le chef du camp, appuyé par le 1ère Division demande l'annulation de ces factures ;
- 5 feuillets de mars - avril 1944, sur la vente des épiluchures du camp à un cultivateur local.

4 / Sous-liasse "situation matérielle et morale du camp"

A / dossier "plan des abords" du camp d'internement de Pithiviers, à l'échelle 1/2.000, daté et signé le 6 octobre 1942, par l'Architecte d'Arrondissement ;

B / dossier "rapport de décembre 1943" : 19 feuillets (mais il y a des doubles), établis par le commandant du camp et le médecin-chef, fin décembre 1943 et début janvier 1944 ; c'est une description du camp (personnel, budget, locaux, matériel, alimentation, effectifs des internés, situation matérielle et morale - avec trois copies de lettres -, plans de protection, rapport médical) ;

C / dossier "rapports fin 1944" : 29 feuillets d'octobre à décembre 1944 : "*physionomie du camp*", "*situation matérielle et morale*" ; 7 feuillets d'un rapport sur le camp de Jargeau (1er décembre 1944) ;

D / dossier "rapports de 1945 et 1946" : 146 feuillets datés de janvier 1945 à avril 1946, classés chronologiquement : série de rapports mensuels du chef de camp, et de rapports hebdomadaires ou bimensuels de l'inspecteur de police détaché au camp, sur le personnel, les effectifs, les mouvements - avec des états nominatifs -, la situation matérielle, morale et sanitaire du camp.

5 / Sous-liasse "Garde du camp"

A / dossier "garde et police du camp (1942 - 1944)" : 45 feuillets de juin 1942 à juillet 1944, dont :

- 29 juin 1942, de la DGPN au préfet du Loiret : demande de

renseignements sur la suppression des visites et permissions au camp de Pithiviers ;

- mises en garde :

- 5 octobre 1942, du préfet régional au préfet du Loiret (avec consignes sur l'internement des communistes) ;

- décembre 1942, 3 feuillets, des RG et de la gendarmerie (annonce de la formation par les communistes d'un "*organisme spécial*" appelé "*branche des évasions*", disposant d'un "*vaste réseau de planques*" et du "*concours des FTP*", appliquant "*un vaste plan d'évasion de tous leurs militants actuellement détenus*") ;

- 23 octobre 1943, du préfet régional, sur les évasions en général ;

- 22 juin 1944, du préfet du Loiret, sur les risques d'évasions lors des visites à des médecins spécialistes ;

- établissement de consignes de garde : 20 janvier 1944, à l'hôpital ; recueil daté du 19 février 1944 des consignes de surveillance établies précédemment pour les corvées extérieures (sucrierie, établissements Gringoire, malterie, silo, tannerie) et pour l'ensemble du camp (avec consignes particulières de 6 postes de sentinelles) ; "*en cas d'évasion*" au camp de Jargeau, le 6 juillet 1944 ;

- 19 janvier 1944, description du service des douaniers par le commandant du camp, en réponse à une lettre du 7 janvier du directeur des Douanes de Bayonne, demandant l'amélioration du sort des douaniers détachés au camp de Pithiviers ;

- arrêté du 14 mars 1944 "*réglementant les centres de séjour surveillé*", 5 pages.

B / dossier "*garde du camp : organisation et tableaux de relève (1942 - 1943)*" :

14 feuillets d'octobre 1942 à septembre 1943 ; les tableaux de relève concernent les forces de gendarmerie, aux mois d'octobre, novembre et décembre 1942, janvier, février, avril, mai, août, septembre et octobre 1943 ; à la date du 11 mars 1943, "*rapport sur le fonctionnement du service de garde*", par un capitaine de gendarmerie).

C / dossier "*comptes rendus d'incidents divers (1942 - 1944)*" : 57 feuillets datés d'octobre 1942 à août 1944, dont :

- 10 octobre 1942, rapport de l'officier du jour : "*deux inconnus ont jeté par dessus le réseau de fil de fer deux colis*" (contenant du pain) ;

- 6 novembre 1942, lettre d'un interné libéré au commandant du camp : il offre pour les internés des enveloppes de correspondance, demande qu'on laisse passer le pain dans les colis familiaux, et décrit "*la bonne volonté apportée par la majorité [des internés] ... à se soumettre à [la] discipline*" ...

- 10 feuillets d'août et septembre 1943 : explications demandées par la DGPN sur les conditions de travail et l'état sanitaire du camp, et réponses du commandant ;

- 10 février 1944, compte rendu par le commandant du camp, d'une manifestation de 250 à 300 internés, avec propositions de

sanctions - acceptées par la préfecture ;

- 24 février 1944, compte rendu par le commandant du camp d'une manifestation d'environ 350 internés, à l'occasion d'un transfert d'internés à l'organisation Todt de La Rochelle, 2 pages, avec proposition de sanction, décidée par le préfet ;

- 18 mars 1944, compte rendu par le commandant du camp d'une "*fouille générale ... sur les internés et dans tous les locaux du camp*", et de la découverte de "*brochures communistes*" ;

- 18 mars 1944, compte rendu par le commandant du camp d'une "*grève générale des travailleurs*", de 8 h 30 à 10 heures, à cause de "*la suppression des tables dans la salle de visite des familles*" ;

- 4 avril 1944, compte rendu par le commandant du camp d'une grève des internés travaillant à la sucrerie de Pithiviers, la raison en étant un affrontement sur les rations de nourriture accordées par la sucrerie, 2 pages ;

- 19 mai 1944, compte rendu de l'inspecteur des RG détaché au camp, sur la découverte d'un "*tract manuscrit*" dans le réfectoire des gendarmes, avec copie du texte ;

- 5 et 31 juillet 1944, comptes rendus par le commandant du camp du bombardement du camp, 3 et 1 pages (le 4 juillet vers 2 h, 5 internés sont tués, 6 internés et 4 gendarmes sont blessés ; le 30 juillet vers 20 h, 12 gendarmes sont blessés) ;

- 19 juillet 1944, compte rendu d'un capitaine de gendarmerie sur "*une découverte de tracts*", avec copie du texte ;

- à part : 12 feuillets de février à août 1944, sur le transfert dans d'autres camps de trois internés "*menacés par les autres internés qui les accusent de s'être ralliés au nouvel ordre social et de servir d'indicateurs de police*".

D / dossier "garde et police du camp (1944 - 1946)" : 41 feuillets, datés de septembre 1944 à janvier 1946 ; notes de service, circulaires sur le fonctionnement des Centres de Séjour Surveillé, notamment les droits de visite, la composition des colis, la correspondance, les activités des internés, les effectifs de garde.

6 / Sous-liasse "Défense du camp (1943 - 1944)"

A/ plan du camp de Pithiviers, à l'échelle 1/1.000 ; ni daté, ni signé ; en mauvais état, il est accompagné d'une photocopie pour consultation.

B / dossier "armement et plan de protection du camp" : 80 feuillets, datés d'octobre 1942 à juillet 1944, dont :

- 7 octobre 1942, arrêté préfectoral interdisant le stationnement aux alentours du camp ;

- 7 feuillets d'avril 1943, sur l'exigence allemande d'obscurcissement du camp la nuit ;

- 20 août 1943, du commandant du camp, "*situation de l'armement*" ;

- 19 septembre 1943, d'un capitaine de gendarmerie, rapport à son supérieur : "*j'ai l'honneur de rendre compte de l'insuffisance du nombre de*

cartouches de fusils-mitrailleurs" ...

- 4 octobre 1943, d'un capitaine de gendarmerie : demande de remplacement de *trois* cartouches tirées sur des internés essayant de s'évader ; transmission de cette demande par la préfecture au KSKO le 11 octobre ;

- 3 mars 1944 : plan de surveillance du camp (dispositif permanent, cas de troubles ou d'attaque venant de l'extérieur, mouvement de sédition à l'intérieur du camp, cas d'incendie allumé par des émeutiers venus de l'extérieur, cas de rébellion concertée à la faveur d'un sinistre), 11 pages en tout, signées par le commandant du camp - 2 exemplaires ; version différente (abrégée ?), en 8 pages, non datées (2 exemplaires aussi) ;

- "*plan des abords*" du "*camp d'internement de Pithiviers*", échelle 1/2.000, daté du 6 octobre 1942, avec quelques indications au crayon ;

- deux plans sans titre du "*camp d'hébergés de Pithiviers*" ; ils accompagnent des "*consignes concernant l'emploi des fusils mitrailleurs*" (2 pages recto-verso, 2 exemplaires) et indiquent les plans de feu.

7 / Sous-liasse "statut du camp"

19 feuillets seulement, dont :

- 1er mars 1943, de la DGPN au chef du camp : numérotage (pour le marquage du matériel) : le camp de Pithiviers se voit affecter le numéro 20 ;

- 16 feuillets de 1946 : le conseil Municipal proteste contre le projet de transformation du centre de Séjour surveillé en établissement pénitentiaire, se fait appuyer par le ministère de l'Education Nationale (il est question de construire un stade à cet emplacement).

COTE 34113 : POPF, mouvements des internés

Cette liasse compte cinq sous-liasses :

1/ *internés, activité politique,*

2/ *memento du camp de Pithiviers : mouvement des internés (mai 1941 - octobre 1942),*

3/ *instructions (1943 - 1946),*

4/ *arrêtés d'internement (1945 - 1946),*

5/ *internés annoncés non arrivés.*

1 / Sous-liasse "internés, activité politique (POPF, 1942 - 1943)"

28 feuillets, datés de novembre 1942 à mars 1943, dont :

- 10 novembre 1942, du POPF (Marcel Capron, secrétaire général) au préfet du Loiret : le Parti Ouvrier et Paysan Français demande la liberté de correspondance et le regroupement à part des internés qui sont ses adhérents et ses sympathisants ; relance et précisions le 6 janvier 1943 (exemples des

camps de Rouillé, Voves et même Compiègne) ;

- 30 novembre 1942, du chef du camp au 1ère Division : avis défavorable ("*mesure de faveur trop particulièrement bienveillante ... ce serait ... les exposer aux injures et aux menaces*") ;

- 21 décembre 1942, le préfet demande à la DGPN de décider ; relance du 14 janvier 1943 ;

- 15 janvier 1943, réponse de la DGPN au préfet : "*aucun régime spécial ... correspondance ordinaire des internés*", si le "*contenu dûment vérifié*" ne trouble pas "*le bon ordre et la discipline*"; le 27 janvier, le préfet répercute sur le chef de camp et accentue la restriction ("*vous voudrez bien exercer une censure sévère*") ;

- 4 février 1943, du SG du POPF au Directeur du camp de Pithiviers, 2 pages : le POPF a obtenu des assurances de libre correspondance du Secrétariat Général à la Police (Leguay) ; il donne copie de la lettre reçue ; il s'étonne, dans ces conditions, de ce que ses "*plis retournent toujours refusés*"; relance tapée en rouge en date du 10 mars 1943, accompagnée de listes d'internés "*dont le POPF demande la libération*"

- les fonctionnaires du Loiret sont toujours réticents : le chef de camp demande au préfet de prendre position clairement (notes des 6 et 11 février 1943) ; le directeur du 1ère Division ouvre le parapluie en s'adressant (notes des 20 février et 17 mars 1943) à M. Isselin, haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur à Paris ("*les internés, tous autant qu'ils sont, recherchent leur libération. Pour l'obtenir, ils sont prêts à renier leurs convictions les plus sincères, à brûler les idoles qu'ils adoraient hier, à suivre n'importe qui pour faire n'importe quoi ... personnellement, j'estime inopportun [de donner satisfaction au POPF]*") ; sont jointes trois copies de lettres adressées par le POPF à des internés et qui lui paraissent probantes - car le SG du POPF se plaint de "*l'ingratitude*" des "*camarades libérés*" qui "*négligent souvent de venir nous remercier*", et adhèrent bien peu malgré "*des affirmations de fidélité semblables aux vôtres*" ;

la conclusion de l'affaire manque.

2 / "memento du Camp de Pithiviers. Mouvements des Internés du 14 mai 1941 au 1er octobre 1942"

Petite brochure de 15 feuillets (15 pages utilisées seulement), avec une chemise en carton comme couverture ; elle comprend :

- un "*tableau récapitulatif*" sur une page, avec sept colonnes et totalisations : mois, nombre d'arrivées (total 12.248), départs (total 9.593), évasions (total 324), libérations (total 295), mutations (total 248), décès (total 6), et effectif au 1er octobre : 1.782 ;

- puis sur 7 fois deux pages en vis à vis, un chiffrage des entrées et sorties par mois, avec un petit commentaire explicatif.

3 / Sous-liasse "internés, instructions (1943 - 1946)"

A / dossier "situation militaire des internés (1945)" : 6 feuillets dont :
- une circulaire (n° 260) du 7 février 1945, du ministère de l'Intérieur, sur la mobilisation d'internés administratifs ;

- une note du commissaire de la République aux préfets, le 7 mars 1945, sur les demandes d'engagement dans l'armée des internés ;

B / dossier "engagements pour l'Extrême-Orient" : 28 feuillets datés d'avril à juin 1945, sur les engagements souhaités d'internés pour les Forces Françaises d'Extrême-Orient, stimulés par une circulaire n° 4802 du Ministre de la Guerre, datée du 11 avril 1945, puis arrêtés par des instructions de juin 1945 ; entre-temps, correspondances entre administrations, pour instruire les demandes d'engagement.

C / deux dossiers personnels (Louis Beure, interné mobilisé et Max Stein, ex-légionnaire qui demande à se réengager) ; 12 feuillets de 1945 en tout ;

D / dossier "divers" : 11 feuillets de 1943 à 1946, dont :

- 18 décembre 1943, note de communication téléphonique et télégramme : le Ministère de l'Intérieur à Vichy veut savoir s'il y a des enfants au camp de Pithiviers (pour un arbre de Noël !) ;

- 2 feuillets de septembre et octobre 1944, sur les allocations aux internés nécessiteux ;

- janvier - février 1945, 4 feuillets sur les sépultures d'internés décédés (circulaire ministérielle n° 215 du 18 janvier, réponses au préfet des commandants de camp de Pithiviers le 12 février, de Jargeau le 26 février) ;

- 11 mai 1946, circulaire n° 1286 MAT du Ministre de l'Intérieur aux préfets, sur la "*destination à donner aux fonds et objets ayant appartenu à des internés*", 3 pages ; annexée : une note manuscrite sur le camp de Jargeau, sur ce sujet.

4 / Sous-liasse "Internés, arrivés, arrêtés d'internement (1945 - 1946)"

460 feuillets. Cette sous-liasse est un recueil d'arrêtés préfectoraux des années 1945 et 1946, ordonnant l'internement de personnes fortement soupçonnées de collaboration avec l'occupant, ou de marché noir, ce qui est indiqué dans les "*considérant ...*" du texte. Aux arrêtés nominatifs, rangés alphabétiquement, sont joints des bordereaux de transmission, des notes de correspondance entre administrations. Peu de dossiers sont développés. La lecture ne révèle qu'un seul dossier concernant la persécution antisémite :

- dossier *Schubert (Dorothee)*, il comporte 8 feuillets de mars à mai 1946 : allemande, épouse d'un Polonais, entrée en France avec son mari comme réfugiée juive en 1937, internée au camp de Gurs comme sujet allemand en 1940, puis à Pithiviers en 1945 ; son mari, Aron Goldberg a été interné à Pithiviers du 14 mai 1941 au 17 juillet 1942, et déporté ; (notes du Comité Intergouvernemental pour les Réfugiés du 1er mars 1946 et des RG du 6 avril 1946).

5 / Sous-liasse "Internés, arrivées : comptes rendus d'internement ; annoncés non arrivés"

A / dossier « comptes rendus d'internement » : 129 feuillets datés de novembre 1942 à août 1944, dont :

- de novembre 1942 à avril 1943, 24 feuillets consistant en bordereaux d'accompagnement de dossiers personnels des internés arrivés à Pithiviers les 24 septembre 1942 (arrêté du préfet de police de Paris) et 31 mars 1943 (en provenance de Doullens dans la Somme) ;

- "*liste nominative des internés du camp de Voves affectés au camp de Pithiviers le 18 novembre 1943*", 15 pages dont 3 manuscrites, avec un tampon dateur du 15 février 1944 ;

- lettre du 10 janvier et télégramme du 7 février 1944, du préfet du Nord au préfet du Loiret, annonçant l'arrivée de 62 (ou 61 ?) "*condamnés pour activité communiste par la section Spéciale de la Cour d'Appel de Douai*" ; le commandant du camp rend compte au préfet du Loiret de leur arrivée le 11 février à 19 h ;

- note du 5 avril 1944 et télégramme, du préfet de la Vienne au préfet du Loiret, annonçant l'arrivée à Pithiviers de 97 internés administratifs, prévue le 8 avril 1944 ; le commandant du camp rend compte au préfet de cette arrivée le jour même ; le préfet de la Vienne adresse la liste (8 doubles pages) ;

- 10 mai 1944, note du commandant du camp au préfet, rendant compte de l'arrivée au camp de 25 internés politiques en provenance du camp des Tourelles à Paris ; 22 mai 1944, idem, 6 venant de La Rochelle ; 25 mai 1944, idem, 4 venant d'Ecrouves ; 27 mai, 8 juin et 13 juin 1944, idem, respectivement 3, 9 et 3 venant sans doute d'Orléans ; 20 juin 1944, idem, 6 venant des tourelles ; 31 juillet, idem, 6 d'Orléans ; 4 août, idem, 3 d'Orléans ;

- 6 juin 1944, arrêté préfectoral d'internement concernant 22 "*individus dangereux*" ;

- avril, juin, juillet : plusieurs exemples d'internement à Pithiviers sur arrêté du préfet de Seine-Inférieure.

B / dossier "internés annoncés mais non arrivés au camp de Pithiviers" : 30 feuillets de mars 1944 à juin 1944 ; série d'arrêtés préfectoraux d'internement, avec quelques notices de renseignements.

COTE 34114 : transferts, libérations

Cette liasse compte trois sous-liasses :

1/ transferts (1944 - 1946),

2/ propositions de libération (1942 - 1944) : H - M,

3/ libérations refusées, libérations acceptées.

1 / Sous-liasse "transfert d'internés (août 1944 - avril 1946)"

40 feuillets de correspondances administratives entre le préfet du Loiret, les préfets d'autres départements, le chef du camp de Pithiviers, sur le transfert d'internés de la Libération.

2 / Sous-liasse "internés : propositions de libération, dossiers individuels H - M (1942 - 1944)"

Série de dossiers individuels aux noms de :

Harnequaux, Hecker, Heintz, Heissat, Henriat, Hénaff, Herboux, Hergouarch*, Herly, Himpens, Honoré, Horcajo, Houyvet, Hubert, Husquin, Hyart*, Jacob, Jacot, Janichon, Janon, Jay, Jeanneaud, Jégo, Jeulin, Jobin, Joly, Joubin, Jourdan*, Jouvét*, Juzaine, Hamon, Kolodzicz, Kroliczak, Kwivg, Labalette*, Labeyrie, Lagane, Lagny, Lagoanner, Lamoot, Lamy*, Larnigol, Laroubine, Lasne*, Leblanc (Augustin), Leblanc (Clément)*, Leblond, Le Boulicaut, Lecat, Leclerc (Lucien), Le Clerc (Charles), Lecocq, Lécole, Lefebvre, Legros, Le Guyader, Leiber, Lelong, Lelubre, Le Maguer, Leroux (Auguste), Leroux (Emile), Leroy, Leteneur, Leudet, Liard, Liénard, Ligny, Lucas, Luyckassel, Macaire, Machu, Manon*, Malabre, Marien, Mariet, Marrane (Georges), Martin (Alexandre), Martin (Kléber), Martin (Pierre)*, Marty, Maupetit, Mauro, Massart, Maslard, Mary, Mentec, Menuge, Mercier, Merguin*, Michalak, Migot, Millang, Mille*, Milville, Modot, Montsauret*, Moreau, Morel, Morival*, Mourlon*, soit 101 dossiers contenant 367 feuillets.

Les dossiers sont étiqués : certains ne contiennent qu'une pièce, un renvoi à une autre cote, l'arrêté d'internement ou la notification de refus de libération ; on trouve aussi des demandes d'audition de l'interné, adressées par la préfecture qui a décidé l'internement au commandant du camp ou au policier détaché au camp, des comptes rendus d'audition, des notes de l'inspecteur de police du camp sur l'attitude de l'interné, des certificats médicaux, des bordereaux de transmission. Les dossiers un peu plus développés sont indiqués dans la liste ci-dessus par un astérisque.

Les décisions connues (32) sont toutes négatives, éventuellement contre l'avis favorable du chef de camp (cf dossier Lamy), parfois même contre l'accord des Allemands (cf dossier Labalette).

3 / Sous-liasse "internés : propositions de libération (décembre 1942 - août 1944)"

A / dossier "recours rejetés" : 14 feuillets datés de novembre 1943 à janvier 1944 ; par lettre manuscrite, quatre internés sollicitent leur libération (conformément aux dispositions de la loi du 16 janvier 1943) ; ils sont alors entendus par l'inspecteur principal de police détaché au camp, qui remplit un procès-verbal d'audition, où le chef de camp ajoute ensuite son avis ; sur trois des lettres manuscrites est portée la mention "*pourvoi rejeté le 21/12/43*".

B / dossier "notifications d'arrêtés de libération" : série de 35 feuillets, dont 34 de même présentation typographique, datés des 22 et 23 décembre 1942 ; les inspecteurs de police détachés au camp notifient l'arrêté préfectoral de

libération, vérifient l'identité de l'interné, font rapport de son attitude au camp, transmettent le procès-verbal au commandant du camp qui y inscrit son avis favorable. L'interné signe et donne l'adresse où il se retire.

C / dossier "certificats de libération" : 145 feuillets, datés du 24 décembre 1942 au 4 mai 1944 ; documents émanant des policiers détachés au camp (sauf 8 d'entre eux, signés du commissaire de police de Pithiviers en mars - avril 1943) et adressés au commandant du camp ; c'est une série de "certificats de libération", bien que cet intitulé n'apparaisse qu'au 2 août 1943 sur les documents ; la formule la plus utilisée est la suivante : "*faisant suite à votre demande [donc, celle du commandant du camp], j'ai l'honneur de vous informer que l'interné [souvent au pluriel] ... n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable depuis son arrivée au camp*" ; le plus souvent ces "certificats" sont collectifs. Le titre paraît mal choisi, puisque le texte ne certifie pas la libération, mais la "*bonne réputation*" (du point de vue de l'administration !) dans le camp ; le rôle exact de ce document n'est donc pas bien clair ; dans celui daté du 30 juillet 1943, on trouve mention d'une libération préalable à l'établissement de ce certificat : "*les internés dont les noms suivent (libérés le 28 courant) ...*" : ? Les certificats sont numérotés à partir du 2 août 1943 (n° 104 ...), jusqu'au numéro 184 le 4 mai 1944 ; la série n'est pas complète. Les en-têtes sont aux timbres du camp, ou de la DGPN, ou encore de l'intendance de police régionale.

D / dossier "procès-verbal d'audition" : 45 feuillets, correspondant aux demandes de libérations de 9 internés (Auquinet, Delmas, Gestwa, Goldberg, Joly, Leteneur, Maupetit, Ortega et Pichard) ; les procès-verbaux sont établis début août 1944 - le camp est entièrement libéré peu après ; deux cas particuliers : un interné dont la libération n'a pas eu lieu, par opposition des Allemands, et un dossier en retard.

COTE 34115 : libérations

Cette liasse compte deux sous-liasses de taille très inégale :
1/ *propositions de libération (1942 - 1944) : N - V,*
2/ *comptes rendus de libérations.*

1 / Sous-liasse "Internés, propositions de libérations, dossiers individuels, N - V, (1942 - 1944)"

Série de dossiers individuels du même type que dans la cote précédente (34114 / 2), c'est-à-dire de dossiers établis au camp, pour étudier l'éventualité de libérations ; celles-ci sont demandées par les internés eux-mêmes, par les familles, mais aussi envisagées par différentes administrations. Ces dossiers concernent les internés à partir du 24 septembre 1942, c'est-à-dire que ce sont des suspects de communisme pour l'essentiel.

Les dossiers sont aux noms de Négros, Noblet, Noël, Ortega*, Pannetrat*,

Pascaud*, Péderencino*, Pelé, Peneau*, Périère, Penelle, Perotto, Pernot*, Perrinel, Perrot*, Petibon, Petit (Edouard Jules), Petit (Fernand), Petit (Jean)*, Petitbon, Piérin, Pierson, Pichard (Joseph), Pichard (Marc), Pillier*, Pinceau, Pison*, Plé, Plenel, Plessi, Plouvin, Pocquet, Pointet, Pommerole*, Porte, Pot*, Poujouly*, Poulet*, Prieur, Primot, Prudent, Quesnoy*, Quéro, Quint (Charles)*, Rabjeau, Racine, Racloz, Radi, Rannou (Félix)*, Rannou (Guillaume), Rapetti, Reco, Reina, Remi, Remond*, Rethel, Ribery, Rio, Ripoteau, Robert (Alfred), Robert (Pierre), Robin, Roca, Rocher, Roger, Rongione, Rouby, Rousseau (François), Rousseau (Gaston), Roux*, Royer, Ruaux, Ruiz, Sabot, Sagnier, Saint-Simon, Salmon, Salon, Savarit, Scailleries, Schuhrer, Schur, Schutz*, Sepret, Sevin, Souper, Stalter*, Stievenard, Stievenart*, Struzik, Sueur, Tadjer*, Tambour, Thuilliez*, Tirmont, Torralba, Tosoni, Touffe, Tourtebatte, Travers, Tredez, Treguier*, Tremel, Triplet, Tudo, Turcotti, Turpin, Ulrich*, Urbain, Valenteyn*, Vanesse, Vanlieuwen, Velche, Vernier, Vezzana, Vincent*, Viseux (Zéphir) ; soit 116 dossiers contenant 512 feuillets (sans compter les chemises nominatives).

Beaucoup de dossiers sont très minces, quelques-uns sont même vides, ou ne comprennent qu'une fiche donnant un renvoi à un autre dossier. Les documents les plus nombreux sont des copies d'arrêtés d'internement, des correspondances entre la préfecture ordonnatrice et celle du Loiret, des demandes d'enquête adressées par différentes administrations au 1ère Division de la préfecture du Loiret, lequel répercute sur la direction ou la police du camp. Quand le dossier est plus développé (c'est indiqué par un astérisque dans la liste ci-dessus), on peut aussi trouver le compte rendu de l'audition de l'interné par le policier du camp, l'avis du chef de camp, des lettres personnelles de l'interné ou de parents proches ; dans quelques rares cas, se trouvent des dossiers médicaux sommaires, ou des récits d'évasion, ou de tentative d'évasion.

La décision n'est connue que dans 40 cas, et elle est négative (maintien de l'internement) dans 38 cas, dont 4 cas de refus par les Allemands, et 34 donc refus par l'administration française.

2 / Sous-liasse "comptes rendus de libérations (février 1944 - août 1944)"

A / un ensemble de 16 feuillets datés de février à août 1944, concernant la libération des internés Villamy, Rouillard, Klein, Larue et Murlon ; le schéma est la décision prise par le SGMO, l'arrêté pris par le préfet du Loiret, le compte rendu fait par le commandant du camp ;

B / 10 feuillets datés de fin juillet - début août 1944, concernant les affaires de libérations en cours au moment de la Libération de la région (correspondances entre le camp et la préfecture, et entre la préfecture du Loiret et d'autres préfectures ou le SGMO) ;

C / 3 feuillets d'août 1944, sur la libération du camp :

- du commandant du camp au 1ère Division, le 11 août 1944, compte rendu : "*521 internés ont été libérés les 9 et 10 août 1944, par ordre de monsieur le préfet Régional*" ;

- 12 août 1944, du préfet du Loiret au directeur de l'Hospice d'Orléans, 2 feuillets : "*il convient de les considérer comme libérés les internés du camp de Pithiviers actuellement en traitement dans votre*

établissement", avec liste jointe, manuscrite et portant 11 noms.

COTE 34116 : libérations (1945 - 1946)

Cette liasse compte deux sous-liasses :

1 / "internés, arrêtés et comptes rendus de libérations classés dans l'ordre alphabétique (1945 - 1946)", 400 feuillets, correspondant à des noms commençant par M à W ; il s'agit surtout de ressortissants allemands, et aussi de quelques suspects de collaboration ou de droit commun, mais tous internés à la libération ;

2 / "arrêtés de libérations, M à Z", 122 feuillets, même type de documents concernant des personnes dans les mêmes situations.

Cette liasse ne concerne donc pas notre sujet.

COTE 34134 : police

Cette liasse compte cinq sous-liasses :

- 1/ *gardiens*,
- 2/ *personnel de police : instructions et correspondance*,
- 3/ *ordres de police*,
- 4/ *inspecteur Philiponeau*,
- 5/ *divers*.

1 / Sous-liasse : "Gardiens"

Elle est constituée de quatre petits dossiers :

- 5 et 6 décembre 1941, lettre de félicitations adressée par le préfet à un gardien-chef, sur rapport du commandant du camp, 2 feuillets ;
- 3 feuillets de juillet et novembre 1941, concernant deux mutations de gardiens ;
- 4 feuillets d'octobre et novembre 1941, demandes et accords de permissions pour mariage des intéressés ;
- 24 feuillets datés de juin 1941 à septembre 1941 : ce sont des lettres du préfet au chef de camp, l'informant qu'il accepte les démissions présentées, et des arrêtés de révocation ; 12 démissions, 9 révocations, 2 constatations d'inaptitude physique.

2 / Sous-liasse "personnel de police, instructions et correspondance (1942 - 1945)"

A / dossier "personnel du poste : cartes professionnelles, congés, bicyclettes, indemnités diverses" : 27 feuillets datés de décembre 1942 à juin 1944, puis 25 d'après la libération, du 31 août 1944 au 28 février 1945 ; il s'agit de correspondance entre les policiers en poste au camp d'internement et leurs supérieurs hiérarchiques (chef de la Police de Sûreté, chef du Service des Renseignements Généraux, Intendant de Police, Secrétaire Général pour la Police après la Libération) ; les objets de cette correspondance relèvent de la gestion quotidienne du personnel : envoi de notes de frais, demandes et transmission de pièces administratives (cartes professionnelles et de transport, certificats médicaux), demandes de congé ou de bon de vêtements.

Après la Libération, une réorganisation a lieu : l'inspecteur principal de police détaché au camp révèle qu'il a sans doute été envoyé à Pithiviers par méfiance des occupants, son fils ayant été déporté de Rouen pour faits de résistance (lettre au SGP, le 31 août 1944, 2 pages) ; il demande sa mutation ; maintenu sur place, il est invité à recruter du personnel.

B / dossier "Matériel, fourniture du poste" : 27 feuillets datés du 18 décembre 1942 au 28 juin 1945, dont 9 d'après la Libération ; ce sont des demandes de matériel présentées par les policiers du camp, des lettres de relance, des bulletins d'envoi et récépissés correspondants ; il s'agit surtout de papeterie, mais aussi de pneus de bicyclette ou d'une machine à écrire.

3 / Sous-liasse « ordres de police » (octobre 1942 - mai 1944)"

176 feuillets, datés d'octobre 1942 à mai 1944 ; il s'agit surtout des "*ordres de police*" ; ces documents commencent par la formule "*l'Intendant régional de Police porte à la connaissance des fonctionnaires de la Police*" ; il y est traité des nominations, promotions, mutations, démissions, suspensions, sanctions de policiers, et aussi de points de service : échanges de salut avec les nouvelles polices, indemnités, frais, demandes de matériel, de congé, etc. Ces "*ordres de police*" sont numérotés : la sous-liasse contient les ordres 15 à 19 de 1942, 1 à 27 de 1943, 1 à 9 de 1944.

S'y insèrent, en place chronologique :

- du 30 décembre 1942, un arrêté du préfet régional, officialisant le reclassement dans la police d'Etat du personnel de la police municipale d'Orléans, avec liste nominative et catégorielle (13 pages) ;
- du 5 juillet 1943, une "*Instruction n°1 sur l'organisation des Services de la Police de Sûreté*", 8 feuillets ;
- du 16 décembre 1943, une "*note*" de l'Intendant de Police sur les dégradations du matériels et des locaux, 3 pages.

4 / Sous-liasse "Inspecteur Philiponeau"

97 feuillets rassemblés (sans ordre) dans une chemise rose portant un papillon : "*Philiponeau Emile, détaché au camp de Pithiviers, arrêté et déporté le 16-2-1944*".

Remis par ordre chronologique, le dossier présente les pièces relatives à l'activité de l'inspecteur de police Philiponeau de mai 1940 à septembre 1941,

notamment :

- des notes de frais établies mensuellement pour les mois de mai, juin, octobre, novembre et décembre 1940, janvier, février, avril, mai, juin, juillet et août 1941 ; et occasionnellement (« *frais de repliement* » de juin à septembre 1940, par exemple, ou encore « *frais d'entretien de bicyclette* » en avril-mai-juin 1941) ;
- des notes de service reçues, notamment celles du Directeur Général de la Sûreté Nationale (Henri Chavin) sur le danger communiste (circulaire n° 35.107 du 1er novembre 1940 et 37.541 du 23 novembre 1940), ou sur la recherche à faire de cartes postales injurieuses « *à l'égard de MM. Hitler et Mussolini* » (circulaire 7820 du 3 mars 1941) ;
- des notes de travail manuscrites ou tapées, et des rapports d'enquêtes, dans des affaires variées :
 - sur un marché noir de volaille en décembre 1940,
 - le même mois sur les conditions de logement des ouvriers travaillant à Dreux pour des entreprises au compte des autorités allemandes,
 - en mars 1941 sur des résidents mal acceptés dans un village de l'Eure-et-Loir (avec ce beau passage : "*monsieur Jacques R... parut aussitôt suspect aux représentants de l'ordre : il est français mais né de parents étrangers*" ! - de fait, si sa mère est française, son père est brésilien ...),
 - en mars 1941 encore sur la surveillance d'un imprimeur, dont les besoins de pétrole sont "*bizarres*", et les opinions d'avant-guerre communistes,
 - en avril 1941, sur la découverte d'un papillon communiste (dont le slogan est encore "*A bas les fauteurs de guerre, à bas la guerre impérialiste*"...),
 - en mai 1941, sur l'état du ravitaillement à Dreux et dans son arrondissement,
 - en mai 1941 encore, sur un poste récepteur de radio,
 - en juin 1941, sur la réorganisation des services de polices à Dreux,
 - le même mois, sur une famille de Parisiens israélites qui s'installent dans le département ;
 - diverses notes de renseignements sur des habitants du département ;
- à part : une série de rapports au sous-préfet de Dreux, datés de décembre 1940 à juin 1941, sur l'état de l'arrondissement et mettant l'accent sur les problèmes de ravitaillement, 14 feuillets en tout.

5 / Sous-liasse "divers"

A / dossier "*personnel, effectifs (septembre 1941)*" : 3 feuillets de gestion des effectifs ;

B / dossier "*situation matérielle et morale du camp (mai - juin 1942)*" : 15 feuillets datés des 30 juin et 8 juillet 1942, copies des rapports analysés pour

la cote 25859 / 5 (*Fonds de la Préfecture / 4, Répression politique et raciale, internements*) ; les auteurs en sont deux officiers de gendarmerie commandant provisoirement le camp ; les rubriques intéressent le personnel, les internés, le fonctionnement du camp, la police des internés, etc ;

C / dossier "inventaires matériel" : 8 feuillets (dont des doubles) datés l'un de juin 1944, les autres d'après la Libération ; ce sont des inventaires divers : matériel d'un détachement de gendarmerie (juin 1944), contenu du magasin à vivres (septembre 1945), après décès d'une internée (décembre 1945).

- isolée, une note du gestionnaire au directeur du camp, de février 1946.

COTE 34142 : libérations

Cette liasse compte deux sous-classes :

- 1/ *libérés avant la Libération totale,*
- 2/ *libérations des 10 et 11 août 1944, Fu - Hu.*

1/ Sous - liasse « Libérés avant la libération totale »

Ensemble de 59 dossiers individuels d'internés libérés avant le 9 août 1944, comptant 480 feuillets en plus des chemises nominatives refaites. Les dossiers comprennent en général les documents suivants : notice individuelle de police (établie au moment de l'arrestation), arrêté d'internement, extrait de casier judiciaire, fiches de renseignements de diverses sortes (signalement, état civil, enquête de police, fiche anthropométrique, fiche dactyloscopique), procès verbal d'audition (par la police du camp) et proposition de libération. Bien que les dossiers de cette sous-liasse concernent des internés dont la proposition de libération a été acceptée, le résultat positif ne figure pas ici ; nous avons là le dossier d'instruction de la proposition, et la décision relève du préfet (en pratique du Directeur du 1ère Division), au vu de l'avis du chef de camp qui figure à la suite du PV d'audition par l'inspecteur de police détaché au camp.

Les dossiers sont aux noms de :

Alloyer, Baudet, Besneux, Bloquet, Blum, Brezaz, Brimboeuf, Brochard, Champalou, Charpigny, Coasne, Croquet, Davril, Deledicque, Desombres, De Suzzoni, Devocelle, Dufouilloux, Duru, Fagnou, Fontaine, Foveau, Freval, Froté, Gaulin, Godefroy, Goliot, Goux, Guéméné, Guilbert (Alban), Guilbert (Arsène), Guyot, Hébert, Jarry, Joubaine, Langlet (Eugène), Langlet (Léon), Larue, Lelarge, Lemé, Lenoir, Leteneur, Levan, Loiseau, Marlin, Matton, Morival, Mourlon, Paque, Ragardel, Raulo, Remy, Riffaud, Ripoche, Savoye, Sorieul, Soyer, Teissèdre et Vasseur.

2/ Sous - liasse « internés, libérations des 10 et 11 août 1944, dossiers individuels, Fu - Hu »

Ensemble de 21 dossiers individuels, comportant 156 feuillets en plus des chemises nominatives. Il s'agit d'internés qui n'ont été libérés que tout à la fin de l'internement ; les pièces constitutives des dossiers sont les mêmes que dans la sous-liasse précédente. Dans les dossiers Husquin et Hébert, des lettres personnelles adressées aux internés, après leurs évasions.

Les dossiers sont aux noms de : Fusil, Hamon, Hernequaux, Hecker, Heintz, Heissat, Hénaff, Henriat, Herbo, Herboux, Hergouach, Herly, Herry, Honoré, Horcajo, Housinger, Houyvet, Houzé, Husquin, Hubert et, manifestement mal rangé : Aguilar-Rosa (Juan).

COTE 34143 : libérations finales

L'ensemble des documents de la liasse est contenu dans une chemise qui porte l'inscription « *internés, libérations des 10 et 11 août 1944 : dossiers individuels de Q à T* ». La liasse compte 76 dossiers et 531 feuillets (en plus des chemises nominatives). Les dossiers comprennent surtout des notices individuelles de police (rédigées au moment des arrestations), diverses sortes de fiches de renseignements, des extraits de casier judiciaire, des rapports de police, des procès verbaux d'audition par l'inspecteur de police détaché au camp d'internement.

Les dossiers sont aux noms de :

Quero, Quint (Charles), Quesnoy, Rabjeau, Racine, Racloz, Radi, Rannou, Rapetti, Raynal (Joseph), Raynal (Pierre), Rego, Reina-Vera, Remi, Rémond, Renard, Réthel, Reumeau, Rey-Ibanez, Richard, Rimbault, Rio, Robert (Alfred), Robert (Pierre), Robillon, Robin, Robine, Roca, Rocher, Roger (André), Roger (Henri), Rongione, Roby, Roul, Roulleau, Rousse, Rousseau (François), Rousseau (Gaston), Rumeaux, Ruaux, Rouzic, Roy, Royer (André), Royer (Robert), Tacchini, Tadjer, Tambour, Tanniou, Tardieu, Taru, Tavidian, Thomas, Thuillier, Tibet, Tireux, Tirmont, Tissier (Emile), Tissier (Robert), Torralba, Tosoni, Touffe, Toulgoat, Tourtebatte (Emile), Tourtebatte (Marcel), Travers, Trédez, Tréguier, Tremel, Triché, Triplet, Tudo, Turbier, Tuny, Turbillon, Turcotti, et Turpin.

COTE 34144 : internés d'après la Libération, listes d'internés juifs (1941 - 1942), rapports sur les évasions

Cette liasse compte 5 ensembles de tailles et de sujets très différents :

- 1/ *internés à la Libération,*
- 2/ *internés de 1944 - 1946,*
- 3/ *listes d'internés juifs (1941 - 1942),*
- 4/ *rapports sur les évasions,*
- 5/ *9 menus hebdomadaires de 1941.*

1/ Dossiers individuels d'internés d'après la Libération (collaborateurs, souteneurs, marché noir) : 60 dossiers, rangés par ordre alphabétique de A à S, très minces, sous chemises nominatives.

2/ Sous - liasse « internés de 1944 - 1946 »

Elle comprend 4 dossiers :

A / dossier « Internés, affaires individuelles », 11 feuillets datés de décembre 1944 et janvier 1945, adressés par le service de police du camp au Secrétariat Général pour la Police (SGP) à Orléans ;

B / dossier « Service médical du Camp », 32 feuillets datés de décembre 1945 et janvier 1946, émanant du médecin-chef du camp et à destination du chef du camp pour l'essentiel ;

C / dossier « Internés italiens », 43 feuillets datés de septembre et octobre 1944, dont surtout deux sortes de listes : par provenance (lieu de résidence ou d'arrestation), et par date de libération (9, 12, 13, 16 et 21 octobre) ;

D / dossier « Internés du Cher et divers », 6 feuillets de janvier 1945, dont 4 par lesquels le préfet du Cher prescrit la libération d'internés à sa demande.

3 / Sous-liasse « Listes d'internés juifs »

Elle comporte 4 sortes de listes rassemblés en autant de dossiers :

A / « Liste des hébergés » : 43 pages numérotées, portant une liste alphabétique (Abramowicz - Zyserman), disposée en colonnes (Nom et prénom, matricule, N° de baraque, Observations (surtout : évadé, libéré, muté). A la fin de la liste, et pour chaque lettre initiale, il y a quelques noms rajoutés à la main. Cette liste date certainement de 1941.

B / 6 feuillets agrafés, intitulés d'abord « Liste remise par le Cdt de Beaune ... hébergés venus de Beaune », puis sur la page de garde : « Liste des internés de 16 à 45 ans a) toutes catégories b) mariés à des aryennes » ; cette liste est datée du 4 juillet 1942 ; elle donne 182 noms sur 5 pages, dans une présentation à 10 colonnes (*N° d'ordre, N° matricule, Noms et prénoms, Date et lieu de naissance, situation de famille, Nationalité, Profession, Domicile, Observations et emploi assuré au camp*). Ce sont des hommes, étrangers.

C / « Listes par baraques », 24 feuillets en tout, non datés, mais datant certainement de l'été 1942, en deux ensembles :

1) 12 pages agrafées donnant une liste à 6 colonnes (*N° d'ordre, Nom et prénom, date de naissance, lieu de naissance, profession, commune de résidence*) ; ce sont des femmes et des

jeunes filles, sans mention de nationalité, mais presque toutes sont nées à l'étranger ; les noms sont donnés sans ordre alphabétique, mais répartis par baraque ;

- 2) un ensemble de 12 pages numérotées de 3 à 14, donnant une liste par baraque, sur 4 colonnes (*N° d'ordre par baraque, Nom et prénom, date - lieu de naissance - nationalité, adresse - profession*) ; ce sont des femmes françaises.

D / « Listes catégorielles » : ensemble de cinq listes, dont les quatre premières sont signées du commandant provisoire du camp, un lieutenant de gendarmerie, et datées du 28 juillet 1942, alors que la cinquième n'est ni datée ni signée :

- 1) « *personnes paraissant avoir été arrêtées par erreur* », liste sur 4 pages et 6 colonnes (*N° matricule, Nom et prénom, date de naissance, nationalité, adresse, observations*) ; il y a une majorité de femmes et d'enfants, mais aussi des hommes ; les nationalités sont diverses : Français, Hongrois, Roumains, Hollandais, etc ;
- 2) « *aryennes* » et « *enfants de moins de deux ans et nourris au sein y compris mères et enfants* », 2 listes distinctes sur une même page, avec 5 colonnes (*N°, Nom et prénom, date de naissance, Nationalité, Observations*), avec 11 et 5 noms ; les « *observations* » pour les listées de la catégories aryenne concernent la religion (chrétienne prouvée), la détention de cartes de l'UGIF et le fait d'avoir des enfants aryens ou catholiques, et partant, de statut différent de celui de leur mère ;
- 3) « *femmes de prisonniers* » et « *familles de morts à la guerre ou disparus* », 2 listes distinctes sur la même page, 4 et 5 noms ;
- 4) « *hommes âgés de plus de 60 ans* » et « *femmes âgées de plus de 55 ans* », 2 listes distinctes sur la même page, 4 et 6 noms, en trois exemplaires ;
- 5) « *internés mariés à des aryennes* », 38 noms sur 2 pages d'une liste à 9 colonnes (*N° d'ordre, Baraque, Nom et prénom, Date de naissance, Lieu de naissance, Situation de famille, Nationalité, Profession, Domicile*).

4 / Sous - liasse « **Rapports sur les évasions** »

96 feuillets datant de 1942 (1 seul) et 1943 à 1946. L'auteur de ces rapports est en général un des policiers détachés au camp d'internement. Il les adresse au préfet sous couvert du chef de camp, ou à ses propres supérieurs hiérarchiques policiers à Orléans. Ces rapports sont surtout des signalements d'évasions ou de tentatives ratées, des comptes rendus d'enquêtes portant là-dessus, des analyses et des procès verbaux d'interrogatoires de témoins. J'ai reclassé chronologiquement.

A / « Rapport sur l'évasion de Mme Blondel », qui est « *de race israélite* », qui a lieu le 18 novembre 1942, le rapport étant daté du 17 décembre 1942 ;

B / « Evasions de 1943 », 34 feuillets, dont :

- 2 feuillets de mars 1943, compte rendu d'enquête sur « *l'évasion de dame Netter Yvonne* » (« *de race juive* ») de l'hôpital de Pithiviers ;
- des comptes rendus d'évasions pour les dates des 6 juin (2 évasions), 28 juin (encore 2), 5 août, 9 août (2), 3 septembre, 6 septembre (2 distinctes), 10 septembre (2), 4 octobre, 16 octobre, 20 octobre (2 distinctes), 5 novembre, 10 novembre, 3 décembre, 11 décembre (2) et 30 décembre ;
- rapports sur des tentatives ratées les 10 août, 4, 16 et 18 octobre (le 16, sur dénonciation d'un tunnel) ;
- remarquable : les - feuillets de décembre 1943, consacrés à rendre compte de l'évasion d'un permissionnaire non rentré, qui s'en explique (Ed. Fardeau) ;

C / « *Evasions de janvier à juillet 1944* », 38 feuillets, dont :

- rapports sur des évasions aux dates des 13, 17 et 20 janvier, 14 et 15 mars (10 d'un coup, par un tunnel, le 15 mars), 11 et 22 avril, 11, 15 et 23 mai (2 le 15), 2, 20 et 23 juin (2 le 2 juin), 4, 13 et 22 juillet ;
- rapports sur des tentatives échouées les 21 avril, 5 mai (tunnel découvert), 26 juin et 15 juillet ;
- le découragement semble gagner les policiers, comme le montre le ton peiné du rapport sur la tentative du 21 avril : le candidat à l'évasion n'est autre que « *le chef des chefs de baraques et, en un mot, l'homme de confiance du camp* », alors même que « *il avait une très bonne attitude, était discipliné et déférent* » et que « *il s'était engagé à ne pas reprendre d'activité politique* » - il y a peut-être bien une certaine inconscience de la part du policier qui écrit cela : l'évadé malheureux est un ancien député de Paris, ancien maire de la ceinture rouge ... ;

D / « *Evasions après la Libération de la France* » : 23 feuillets de 1944 à 1946.

5 / Sous - liasse « Menus de 1941 »

9 feuillets donnant les menus d'autant de semaines de juin à septembre 1941 - la série n'est pas complète ; ils sont signés par le gestionnaire du camp et se présentent sous forme de tableaux pour les trois repas des sept jours ; en bas de page, quelques notes sur le régime alimentaire des internés.

COTE 34146 à 34149 : comptes particuliers des internés

Ces liasses contiennent les fiches de tenue des comptes particuliers des internés. Les fiches sont cartonnées, de format 12,3 X 21 cm ; elles portent l'intitulé "*Camp d'hébergés de Pithiviers (Loiret)*", puis les rubriques "*Compte particulier de l'Hébergé ...*", "*Matricule ...*", "*Baraque ...*" ; la fiche est ensuite divisée en 4 colonnes,

intitulées : « *Dates* », « *Dépôts* », « *Retraits* » et « *Balance* ». Il y a des fiches bleues, jaunes, grises ou rouges en carton souple, et des fiches blanchâtres en carton rigide. Ces deux séries diffèrent légèrement par la typographie. Elles sont rangées par ordre alphabétique. Chaque liasse compte ou trois sous-liasses, sanglées séparément. Au début de la première série, des notes indiquent : "*Internés Juifs période 1941 - 1942*" et "*Internés (surtout des Juifs) période : mai 1941 - sept. 1942*". Quelques documents sont joints à des fiches : talons de mandats, ou lettres d'après la Libération demandant le remboursement des sommes étant restées sur le compte.

Ces fiches sont inégalement remplies. Le matricule de l'interné et les dates d'opérations sur le compte sont souvent omis, le numéro de baraque parfois. Beaucoup de fiches ne signalent en tout et pour tout qu'un dépôt - c'est particulièrement le cas pour des fiches datés de juillet 1942, alors qu'à l'inverse celles démarrés en mai 1941 sont plus utilisées. D'autres sont vides (seul le chapeau avec le nom, et les numéros matricule et de baraque, est rempli). Quelques adresses sont ajoutées au dessous du matricule. Il y a quelques rares signatures d'internés, dans les cas de fermeture de ces comptes, lors de libérations notamment (ex : Abram Bialkewicz).

Dans la colonne "*balance*", on peut trouver des indications sur la raison pour laquelle la fiche est arrêtée (ex : "*muté*", "*remis aux autorités allemandes*", "*libéré*", ou "*évadé*"), mais dans la plupart des cas il n'y a rien. Dans certains cas de mutations, de mise en liberté ou de "*remise aux autorités allemandes*", la présentation semble indiquer qu'il y a eu retrait du solde. Sur beaucoup de fiches, la balance n'est d'ailleurs pas calculée.

Les sommes déposées sont modestes, et en particulier les dépôts de juillet 1942 ; pour la première série, cela va de 0,40 franc à quelques centaines de francs en général, quelquefois plus d'un millier de francs - maximum trouvé : 8.902 francs, Benedit (Andrée), baraque 7. La fréquence d'utilisation de ces fiches est faible : le recto du modèle compte 22 lignes permettant d'inscrire des opérations, mais sur la première série de 440 fiches, je n'ai repéré que quatre cas d'utilisation du verso. La nature de certains retraits est indiquée : "*timbres*", "*tabac*". Quelques récépissés de mandats sont agrafés à des fiches.

Les fiches de la première série (34146 / 1) sont au nombre de 440 ; trois traces de reversement de solde après guerre apparaissent, trois seulement :

1) fiche Arsztein (Hercs) : "*hébergé*" qui a été "*remis aux A.A. le 25/6/42*", avec une adresse à Paris (75 rue des Gravilliers, 3ème) où un mandat de 52 francs est adressé le 27 novembre 1945 ;

2) fiche Aufrichter (Abraham) ; il est noté "*évadé le 21/3/42*" ; et le 11 décembre 1944, il demande par lettre un certificat d'hébergement (sic) et le versement du solde de son compte "*que je n'ai pu emporter en m'évadant*" ; la fiche ne porte pas trace de ce versement ;

3) fiche Henri Blumberg : chapeau incomplet (ni matricule ni baraque) ; un seul dépôt est indiqué, sans date ; mais est agrafée une lettre de Mme Blumberg, du 28 août 1945, demandant la remise des biens laissés par son mari (déporté et non revenu) ; la fiche de compte porte l'inscription "*4-9-45 Mandat*", pour le montant exact du solde.

34146 : A - D :

/ 1 : Abid (Albertine) / Bluval (Joseph) : 440 fiches ;

/ 2 : Bocian (Abraham) / Dzwonkoski (Chaim) : 445 fiches ;

34147 : E - H :

/ 1 : Edelist (Chaja) / Fygatner (Sonia) : 361 fiches ;
/ 2 : Gaba (Jacques) / Huss (Acul) : 534 fiches ;

34148 : I - Rom

/ 1 : Iancu (Szmul) / Mayer (Jean Adolphe) : 188 fiches ;
/ 2 : Medwiediew (Szapsa) / Ortman (Hersz) : 318 fiches ;
/ 3 : Pachulski (Moszko) / Romorowski (Szmul) : 305 fiches ;

34149 : Ron - Sz

/ 1 : Ronah (Jacques) / Savariego (Isaac) : 239 fiches ;
/ 2 : Sarchel (Max) / Sfar (Jacques) : 245 fiches ;
/ 3 : Siebert (Heinrich) / Szajewicz (Alata) : 235 fiches ;

Problèmes :

1) dans les sous-liasses 2 et 3, se trouvent des fiches qui concernent des internés d'après la Libération, apparemment des Allemands ; dans la sous-liasse 2 : de Scheff (Anton) à Silinski (Kurt), soit 100 fiches mises là en bloc, entre Schydowski (René) et Sebag (Joseph) ; dans la sous-liasse 3, 4 petits paquets : Soldau - Sossenberger (5 fiches) + Spanier - Spross (10) + Stahl - Storm (24) + Stosch - Stumfoll (11), soit 50 fiches. J'ai laissé des repères visuels pour délimiter ces ensembles ; des 3.310 fiches comptées, il faut donc en éliminer 150, il y en a donc 3.160 qui concernent les internés juifs de 1941 - 1942 ;

2) cette série de 3.160 fiches est incomplète : il manque manifestement l'équivalent d'une liasse (8 à 900 fiches) pour la fin de l'alphabet ; la recherche dans les cotes suivantes, qui contiennent les fiches de comptes des internés des périodes suivantes (communistes de septembre 1942 à août 1944, collaborateurs, trafiquants de marché noir et souteneurs à la Libération, prisonniers allemands ensuite) n'a rien donné.

COTE 36533 : arrestations allemandes ; listes d'internés

Cette liasse compte trois sous-liasses :

- 1/ *arrestations opérées par les Allemands,*
- 2/ *état des internés politiques (1944),*
- 3/ *listes d'hébergés juifs.*

1 / Sous-liasse "Arrestations opérées par les Allemands"

Cette sous-liasse semble provenir de l'intendance de police de la région d'Orléans (certains documents sont marqués de tampons dateur d'arrivée de courrier et de lecture de cet organisme).

A / dossier "mars 1943" : 25 feuillets (12 grand format), dont :

- 23 mars 1943, transmission par le commissaire de police de Vierzon de la liste des personnes arrêtées par les Allemands, 30 noms avec âge, profession, date d'arrestation, sort à la date du 23 mars, sur 3 pages, plus une note d'accompagnement ;
- 25 mars 1943, du commissaire des RG de Bourges au commissaire divisionnaire des RG à Orléans, transmission de la liste "*des individus arrêtés récemment ... dans le département du Cher, par les Autorités allemandes*", 27 noms sur une liste de deux pages en forme de tableau à 6 colonnes, plus une note d'accompagnement ;
- sur papier à en-tête de l'Intendance de Police de la région d'Orléans, "*état des arrestations opérées dans le Cher au 25 mars 1943*", 34 noms sur 3 doubles feuillets, en tableau 6 colonnes (*Nom et prénoms, état civil, profession et domicile, date de l'arrestation, motif de l'arrestation et observations*) ; il s'agit bien des arrestations opérées par les Allemands, puisque le "*motif de l'Arrestation*" est noté presque partout "*inconnu*" ou "*ignoré*" ;
- même présentation que le document immédiatement précédent : "*état des arrestations opérées en Eure-et-Loir au 25 mars 1943*", 75 noms sur 6 doubles feuillets ; le premier nom de la page 5 - Brechier née Berntein (Pacha) - est noté "*race juive*" ;
- même présentation que les deux documents précédents, "*état des arrestations opérées en Loir-et-Cher au 25 mars 1943*", 23 noms sur 3 doubles feuillets ;
- un double feuillet coupé, non daté, mais de même présentation que les trois documents précédents, donnant 9 noms d'arrêtés de mars 1943, de Vierzon sans doute ;
- 6 feuillets de mars 1943, de correspondance entre préfectures (un du KSKO) au sujet d'arrestations effectuées par les Allemands (cas individuels) ;

B / dossier "juin - juillet 1943" : 33 feuillets datés du 23 juin au 22 juillet 1943 ; il s'agit d'une série de rapports adressés à l'intendance de police pour rendre compte d'une série d'arrestations opérées par les Allemands, dont celle de Pierre Culioli ;

dates	auteur	compte rendu
23 juin	gendarmerie de Blois	interception d'une voiture, coups de feu, deux arrestations
23 juin	RG de Blois	description d'une opération allemande mettant en jeu plusieurs centaines d'hommes, et aboutissant à 22 arrestations (4 pages)
24 juin	gendarmerie de Romorantin	description de la même opération à Dhuizon (Loir-et-Cher)

3 et 4 juillet	RG de Blois et commissaire spécial	arrestation d'un couple de Romorantin (détention d'armes)
4 juillet	RG de Blois	5 arrestations à Chambord et à Bracieux ;
5 juillet	préfet du Loir-et-Cher	les mêmes 5 arrestations, plus le signalement de deux tentatives d'attentats (2 pages)
5 juillet	gendarmerie de Romorantin	3 arrestations à Romorantin
6 juillet	gendarmerie de Blois	6 arrestations à Chambord, Bracieux et Chaumont
6 juillet	RG de Blois	récapitulation du 25 juin au 5 juillet (2 pages)
7 juillet	commissaire spécial de Blois	récapitulation des arrestations du 2 juillet
8 juillet	préfet du Loir-et-Cher	informations complémentaires (2 pages)
9 juillet	RG de Blois	récapitulation sur les opérations allemandes des 21 juin, 2, 6 et 7 juillet (4 pages)
9 juillet	RG de Blois	confirmation d'informations
12 juillet	gendarmerie de Blois	découverte d'armes à Neuvy par les Allemands.

C / dossier "listes de personnes arrêtées par les Allemands (juillet 1943 - juillet 1944)" : 34 feuillets ; ce sont des listes sous forme de tableaux mensuels à 5 colonnes (*N° R.G., N° du Dossier, Date d'entrée ou de sortie, Date et Objet des Faits, Observations*) ; il y a 2 à 4 feuilles par mois, sauf juillet (une seule) ; la liste du mois de décembre manque ; le ressort de référence semble être la région d'Orléans, puisque des arrestations sont notées dans le Loiret, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et le Cher.

2 / Sous-liasse "Camp d'internement de Pithiviers - Etat des internés politiques"

A / liste en ordre alphabétique, de 46 pages, à 6 colonnes (*Noms et prénoms, date et lieu de naissance, Entré le ..., Sorti le ..., Destination, Observations*), non datée ; la 6ème colonne indique que les internés sont partis, libérés presque tous, sauf ceux qui sont indiqués comme mutés à La Rochelle, à La Guiche, à Voves, ou "*détachés en Allemagne*" ; on trouve des dates de sorties d'août 1944 (libération totale des internés politiques), mais aussi de décembre 1944 (page 1) ... ce qui doit concerner les internés après la Libération ...

B / 63 feuillets, datés et signés le 14 mars 1945, par le directeur du camp ; tableau à six colonnes comme la liste précédente ; les internés sont, cette fois-ci, rangés par date d'arrivée du 12 février 1943 au 3 août 1944 ; l'ordre alphabétique n'est pas respecté, même pour une même date d'arrivée.

3 / Sous-liasse "Camp d'internement de Pithiviers - Liste d'hébergés juifs"

A / liste manuscrite, sans titre, date, ni signature : 61 grands feuillets ; liste alphabétique de Abramowicz (Isak) à Zytnicki (Alje), indiquant *nom et prénom, date et lieu de naissance, nationalité, profession, adresse et situation de famille* (marié ou célibataire, nombre d'enfants) ; très peu de mentions marginales ("*évadé le ...*") ; les Polonais ou "*ex-Polonais*" sont la grande majorité, mais il y a quelques ex-Tchèques, ex-Autrichiens ;

B / "liste des hébergés au camp de Pithiviers", sans date, ni signature, ni pagination ; 83 pages + 2 notes de compléments entre les 12ème et 13ème pages ; la liste est par ordre alphabétique, pas toujours parfait de Appel (Saga) à Zylberstein (Joseph) ; elle indique, outre les noms et prénoms, les dates et lieux de naissance, les nationalités, les adresses et les situations de famille ; au total, 1.689 noms - j'ai fait le décompte, pour chaque page, et l'ai reporté sur la chemise ;

C / "hébergés juifs : listes diverses"

1) "*liste nominative des Hébergés Juifs arrivés de Paris le 24 juin 1941*", datée et signée par le commandant du camp de Pithiviers le 27 juin 1941, 110 noms sur 5 pages et 5 colonnes (*Noms, Prénoms, Né le ..., Lieu de naissance, Observations*) ; ils sont répartis par nationalités, ce sont surtout des Polonais ;

2) 23 et 25 juillet 1941, traduction et transmission par le commandant du "*Camp d'hébergés de Pithiviers*" à la préfecture d'Orléans d'une lettre de la Kreiskommandantur de Paray-le-Monial ; liste de 25 personnes amenés au camp de Pithiviers par les Allemands ; la lettre allemande dit qu'il s'agit de 25 juifs arrêtés à Digoin le 24 juillet 1941 et destinés au camp de Beaune ; le commandant de Pithiviers attend les instructions - il y a des femmes et des enfants, un vieillard de 86 ans, et des non israélites ;

3) du commandant du camp à la préfecture, le 13 août 1941, compte rendu de l'arrivée au camp de 72 hébergés venant du camp des Tourelles à Paris, avec liste nominative incomplète (il manque une deuxième page) ;

COTE 53675 : tribunal correctionnel (22 octobre 1941)

Cette liasse concerne Pithiviers, mais vient d'un autre fond : elle contient les dossiers individuels des prévenus comparaissant devant le tribunal de première instance d'Orléans - Pithiviers. Ces dossiers comportent essentiellement des pièces de procédure, des procès verbaux d'interrogatoires, et des comptes rendus d'enquête. Ils sont rangés par audiences, dans cette liasse celles du mois d'octobre 1941.

Dans la sous-liasse "**Audience du 22 octobre 1941**", se trouvent trois dossiers qui concernent des internés, dont deux sont liés :

A) dossier "*Katchka (Hitel)*" : 22 feuillets et trois chemises de classement,
et

B) dossier "*Eichenbaum (Hersz)*" : 26 feuillets et trois chemises de classement ;

ils concernent la même affaire : au petit matin du 4 août 1941, trois internés, enfermés dans les locaux disciplinaires du camp d'internement de Pithiviers, s'évadent en forçant les fils barbelés qui ferment une fenêtre d'aération ; ils sont arrêtés peu de temps après par un poste de sentinelles allemandes ; la gendarmerie les amène au procureur de la République à Orléans ; un juge d'instruction les fait comparaître , ils reconnaissent bien évidemment les faits (5 août). Les choses se compliquent, cela se révèle par le réquisitoire du procureur de la République (10 octobre) : "*le fait même de l'évasion ne peut être retenu*", car l'internement est dû à une "*décision préfectorale prise en application de la loi du 4 octobre 1940*", or "*ce texte ne prévoit pas de sanction en cas d'évasion*" ... cela mène donc au non-lieu ... Par contre, les évadés circulaient sans leurs cartes d'identité (retirées lors de l'internement le 14 mai 1941) ; on peut donc les inculper de "*défaut de carte d'identité*" ... Et ils sont condamnés pour cela à trois mois de prison.

La raison de cet exploit judiciaire tiendrait-elle à ce qu'exprime ce passage du réquisitoire définitif du 10 octobre 1941 : "*M. le Préfet du Loiret a insisté pour qu'il [= Katchka] fasse l'objet de poursuites pénales, les évasions se multipliant dans les camps d'internement et la nécessité d'exemple se faisait (sic) impérieusement sentir*" ?

On trouve dans le dossier Katchka :

- du 4 août : le rapport manuscrit de la gendarmerie de Pithiviers, à qui les Allemands ont remis l'évadé repris ;

- du 5 août : le réquisitoire du procureur de la République ouvrant l'information, le procès verbal de première comparution devant le juge d'instruction - concernant le délit d'évasion -, le mandat de dépôt à la prison d'Orléans ;

- du mois de septembre : diverses fiches de renseignements (état civil, casier judiciaire - vierge, rapport d'enquête - vide - des RG), et un deuxième "*procès verbal de première comparution*" - concernant cette fois-ci le délit de défaut de carte d'identité ;

- des 10 et 11 octobre le réquisitoire du procureur de la République et

l'ordonnance du juge d'instruction, de non-lieu pour le premier chef d'inculpation (évasion), et de renvoi devant le tribunal correctionnel pour le deuxième chef (défaut de carte d'identité) ;

- un état de frais, et une petite note manuscrite datée du 22 octobre, qui semble être une sorte de compte rendu de l'audience, avec notamment deux mentions "*le prévenu : "Mon enfant était très gravement malade, ma femme m'avait écrit de venir"*", et plus bas "*le tribunal condamne ... 3 mois*".

Le dossier *Eichenbaum* est semblable, à ceci près qu'il a pu, lui, montrer aux gendarmes son permis de conduire ! Rien ne concerne ici le troisième évadé de cette nuit du 4 août 1941.

C) dossier "*Farber (Israël)*" : 15 feuillets et trois chemises ; interné à la ferme du Rosoir (commune de Vannes-sur-Cosson), évadé le 15 août 1941 de la corvée de pain du matin, rattrapé par les gendarmes dans l'après-midi ; dossier semblable aux deux précédents, jusqu'à la peine de trois mois de prison ; Israël Farber répond pourtant logiquement (PV d'interrogatoire par le juge d'instruction, 22 septembre) : "*Lorsque j'ai été interné au camp de Beaune-la-Rolande, ma carte d'identité m'a été retirée par mesure administrative et ne m'a pas été restituée depuis ; aussi n'ai-je pas pu présenter cette pièce aux gendarmes lors de mon arrestation après mon évasion*" ...

20 FONDS DE LA SOUS - PREFECTURE DE MONTARGIS

COTE 26243 : maintien de l'ordre

Cette liasse compte cinq sous-liasses :

- 1/ Propagande,
- 2/ Journées particulières,
- 3/ Attentats et sabotages,
- 4/ Sécurité (mars - août 1944),
- 5/ Libération.

1 / Sous-liasse "Propagande"

- A / dossier "propagande anglophile et gaulliste, 1941" : 13 feuillets, dont :
- 19 avril 1941, de la DGSN, à Paris, circulaire n° 14.569, "*Instructions au sujet de la répression des menées antinationales à tendance gaulliste*" ; signée de l'inspecteur Général A. Perrier, transmet les plaintes de "*l'Autorité allemande de police*" à ce sujet ("*les enquêtes ... n'aboutissent presque jamais*", et impose des rapports de quinzaine ;
 - 7 juin 1941, du sous-préfet au préfet, envoi de la copie d'un tract (le texte est joint) ;
 - 12 juin 1941, du sous-préfet au Kreiskommandant, annonce de l'enquête sur ce tract, qui est parvenu par courrier ;
 - notule non datée, qui retranscrit la substance d'un appel téléphonique : M. Martin-Sané prévient le sous-préfet d'un appel de de Gaulle à la population (port de crêpe le 14 juin), et l'invite à "*veiller tout particulièrement au maintien de l'ordre pendant cette journée*" ;
 - 14 juin 1941, rapport du commissaire de police de Montargis au sous-préfet, 1 page : "*jusqu'à présent, aucun mouvement ayant une inspiration anglaise ou de gaulliste, ne semble avoir manifesté, dans la ville de Montargis et ses environs, une activité quelconque ... les recherches effectuées en vue d'identifier l'auteur ou les auteurs du tract "Référendum" sont demeurées sans résultat*" ;
 - 14 juin 1941, rapport au sous-préfet du capitaine commandant la section de gendarmerie, compte rendu d'enquête sur ce même tract : sans résultat ;
 - 14 juin 1941, le sous-préfet transmet la teneur de ces deux derniers rapports au préfet et ... au Kreiskommandant ;
 - divers rapports sur des tracts trouvés ici ou là.

B / dossier "distribution de tracts", 50 feuillets datés de juin 1941 à mai

1944 : rapports de police au sous-préfet, portant sur des trouvailles de tracts dans l'arrondissement ; il s'agit de tracts alliés (lâchés par avion), de tracts de la résistance communiste (identifiables par la thématique), de la résistance "gaulliste" (un extrait du journal "*Défense de la France*"), mais aussi de tracts de groupes collaborationnistes (de la mouvance du PPF en l'occurrence) ; quelques exemplaires de ces tracts sont présents au dossier ; rien n'y concerne les camps d'internement.

2 / Sous-liasse "Journées particulières"

Elle est constituée de 5 dossiers de préparation de journées où la sous-préfecture prévoit des troubles ; des précautions de police sont prises ; les pièces des dossiers sont les documents préparatoires, datés des jours immédiatement précédents et les rapports ultérieurs, très rapidement écrits :

A / dossier "11 novembre 1941", 8 feuillets ; le 12 novembre, le sous-préfet peut rendre compte au préfet : "*aucun incident ne s'est produit*", mais il signale quand même une distribution de tracts à Montargis et à Châlette ;

B / dossier "1er mai 1942", 22 feuillets, dont :

- 13 avril 1942 (ou le 16 ? les deux dates figurent), circulaire 268 Pol. Cab. 2 de la DGPN, à Vichy, adressée aux préfets régionaux et intendants de police, 2 pages : précautions à prendre ;

- 23, 27 et 29 avril 1942, du préfet du Loiret au sous-préfet, 2 pages à chaque fois d'instructions particulières, notamment sur l'interdiction de toute manifestation (même du PPF), et sur l'organisation de l'audition collective d'une allocution radiodiffusée du maréchal Pétain ;

- sans date, rédigée par le commissaire de police, une fiche donnant l'organisation du "*Service spécial de la nuit du 2 au 3 mai 1942*" (barrages, patrouilles, postes de guet) ;

- 4 mai 1942, du sous-préfet au préfet, rapport de trois pages : "*les journées des 28 avril [anniversaire de Thorez], 1er et 2 mai se sont déroulées dans le calme*" ; il signale quand même la distribution de "*tracts de propagande communiste*" à Montargis et Châlette, et en analyse le modus operandi.

C / dossier "14 juillet 1942", 9 feuillets, dont 5 pages d'instructions envoyées par le préfet les 7 et 11 juillet, et 3 fiches d'organisation des services de garde de la police.

D / dossier "1er août et 10 août 1942", 5 feuillets, dont 4 pages d'instructions par le préfet (30 juillet et 7 août) et une liste de deux pages de "*points sensibles à surveiller*", sur l'ensemble du département, dont les locaux des groupuscules collaborationnistes et des bâtiments occupés par les Allemands.

E / dossier "1er mai 1944", 9 feuillets, dont 4 pages d'instructions du ministre du Travail (4 et 14 avril 1944) et 2 d'instructions préfectorales

(notamment le 25 avril : crainte de grève générale avec occupation des usines et manifestations devant les bâtiments officiels.

3 / Sous-liasse "Attentats et sabotages"

A / dossier "1942 - 1943", 62 feuillets, dont :

- 11 décembre 1942, rapport de gendarmerie sur un attentat commis "*le 10 décembre 1942, vers 21 h 15, sur la commune de Nogent-sur-Vernisson, contre la voie ferrée Paris - Sète, au kilomètre 137.950, au passage du train spécial V.P. 17*" ; dégâts matériels insignifiants, réparation rapide, circulation rétablie à 5 h, empreintes de pas ;

- 15 janvier 1943, 6 feuillets, 9 pages, rapport de gendarmerie sur "*un attentat commis avec explosif le 14 janvier 1943, vers 22 heures, à l'écluse de la Cognardière, commune de Briare (Loiret)*" ; "*les dégâts paraissent sans gravité*" ; "*il n'y aura pas d'arrêt de la navigation*" (selon un ingénieur TPE) ; avec un croquis des lieux ;

- 11 février 1943, 8 feuillets de rapports de gendarmerie sur un sabotage du câble téléphonique souterrain Paris - Marseille, commis le 10 février entre 22 et 23 heures, au km 67 de la Nationale 7, à 7 km au sud-est de Briare ; il a fallu creuser sur 0,75 m de profondeur pour trouver le câble et le perforer (à la barre à mine ?) ; une pince à vélo (pour pantalon) est découverte sur place ; le 26 février, rapport de gendarmerie, 2 pages : l'enquête est restée sans résultat ;

- 23 et 26 février 1943, 5 feuillets de rapport de gendarmerie, dont un schéma, sur un déraillement d'un train de marchandises, survenu le 22 vers 23 heures 55, "*vraisemblablement à la suite d'un acte de sabotage*", au km 167,100 de la ligne du Bourbonnais, à 2 km au sud-est de Briare, à 200 m à l'est de la Nationale 7 : "*la voie est complètement obstruée*", mais "*à 18 H 45 le trafic était normalement repris*"; un des cheminots du train est tué sur le coup, les autres blessés ;

- du 10 au 25 mars 1943, 10 feuillets de rapports de gendarmerie, dont un schéma, sur un attentat commis le 12 mars vers 22 heures, contre le câble téléphonique souterrain Paris - Marseille, au km 68, à 3,8 km de Bonny-sur-Loire, au bord de la Nationale 7 ; le document antérieur (daté du 10 mars) est un rapport de surveillance de ce câble ; aucun indice ; les gendarmes orientent leurs vaines recherches vers les ouvriers qui ont travaillé sur ce câble avant guerre ; les travaux de réparation se terminent le 14 mars ;

- 16 avril 1943, 4 feuillets de rapports de gendarmerie, dont un schéma, sur un acte de sabotage constaté le jour même à 8 h 15, sur la voie ferrée Paris - Vichy, à 300 m à l'ouest de la gare de Briare ; une traverse en ciment armé a été placée en travers de la voie, mais un train l'a broyée au passage, et rien n'a été signalé par "*le mécanicien du train tamponneur*" ;

- 22 avril 1943, 4 feuillets de rapports de gendarmerie, dont un schéma, sur "*une tentative de sabotage avec explosif*" sur le canal de Briare, à 2 km au nord-est de Briare (bombes placées contre les portes d'une écluse) ; "*malgré des recherches minutieuses, aucune trace des malfaiteurs n'a pu être découverte*" ;

- du 14 au 19 mai 1943, 5 feuillets de rapports de gendarmerie, dont un schéma, sur une tentative de sabotage, commise dans la nuit du 13 au 14

mai, sur la voie ferrée Roanne - Moret, à 200 m à l'ouest de la gare de Briare : des traverses en bois ont été posées sur la voie, mais les gardes des communications les ont découvertes et enlevées ; seul indice trouvé : des empreintes de pas ;

- 9 juin 1943, 5 feuillets de rapports de gendarmerie, dont un schéma, sur un attentat commis sur le pont-canal de Briare, le jour même, vers 1 heure ; *"aucun indice à exploiter n'a pu être recueilli"* ; *"les travaux de réparation entraîneront une interruption de la navigation pendant un à deux mois"* ;

- 12 juillet 1943, rapport de gendarmerie, sur une tentative de sabotage de la voie Paris - Nevers, au km 130, entre Solterres et Pressigny-les-Pins le train a fait éclater la grosse pierre posée sur la voie ;

- 8 octobre 1943, rapport de gendarmerie sur le déraillement d'un train au km 130 de la voie Paris - Vichy, à Solterres : 14 wagons écrasés, un tué et un blessé ; un rail a été déboulonné intentionnellement ; une seule page !

- 13 novembre 1943, deux petites pages de rapport de gendarmerie, sur la découverte d'un engin explosif sur la voie ferrée Paris - Montargis, au km 117, à Corquilleroy ;

- de juin à décembre 1943, 13 feuillets de rapports de gendarmerie et de police sur des cambriolages de mairies en fin de mois (quand les tickets de rationnement du mois suivant sont arrivés, et pas encore distribués ?) : à Sully-sur-Loire (le 28 juin), à Coullons (29 juillet), à Champoulet (30 août), à Gien (22 décembre ; 10 feuillets de rapports).

B / dossier "1944" : 72 feuillets, dont surtout des rapports de police et de gendarmerie sur des attentats. Les rapports sont bien moins développés que l'année précédente (en général un recto-verso simplement, les dossiers plus longs sont signalés).

1) Rapports de gendarmerie ou de police signalant des vols de tickets de rationnement dans les mairies (les dates sont celles des rapports, les vols ont été réalisés la veille ou l'avant-veille) : 26 janvier (?), 27 janvier (Thimory, Faverelles), 29 janvier (Villevoques), 31 janvier (Le Charme), 24 février (Ouzouer-des-Champs, Chantecoq, La Selle-sur-le-Bied, La Cour Marigny, Gy-les-Nonains, Chuelles), 26 février (Sceaux-en-Gâtinais), 26 avril (Ladon), 17 mai (Pierrefitte-en-Bois ; 5 feuillets) ;

2) Rapports de gendarmerie et de police signalant des attentats contre les voies ferrées : 10 janvier (sur le Paris - Montargis, au km 110, commune de Fontenay-sur-Loing ; échec), 23 février (sur le Paris - Montargis, km 133, commune de Nogent-sur-Vernisson ; déraillement par déboulonnement de rail ; 36 heures de réparation), 31 mars (sur le Paris-Nîmes, km 152, à 2,5 km au nord de la gare de Gien ; c'est un échec, les trains passent sans problèmes ; 5 feuillets) ;

3) Rapports de police ou de gendarmerie sur des attaques à main armée (contre d'autres objectifs que les mairies) : 11 mars (4 feuillets d'enquête, colis explosif, ferme de La Châtre à Briare), 23 mars (ferme des Perrault, Ouzouer-sur-Trézée), 13 avril (contre une ferme de Beaulieu-sur-Loire ; 5 feuillets, plus un schéma et deux copies de lettres d'avertissement), 19 avril (bureaux des PTT d'Ouzouer-sur-Trézée et de Dammarie-en-Puisaye), 28 avril (courrier postal sur la route nationale 751, à Saint-Martin-

sur-Ocre ; 11 feuillets), 3 mai (bureau de tabac de Châteaurenard), 11 août (contre les établissements Poylecot, à Briare ; 6 feuillets), 1é août (bureaux des PTT de Poilly-lez-Gien, de Coullons et d'Ouzouer-sur-Loire, bureau de tabac de Poilly-lez-Gien) ;

4) rapports sur des objets divers : 29 février : arrestation des auteurs du meurtre d'un gendarme ; 17 avril : sabotage d'un camion réquisitionné par les Allemands, à Briare (9 feuillets) ; 18 août : rapport du commissaire de police de Gien, sur le meurtre d'un cantonnier par un soldat allemand.

C / dossier "après la Libération", 41 feuillets.

4 / Sous-liasse "Sécurité - mars - août 1944"

108 feuillets, dont :

- 13 octobre 1943, du sous-préfet au préfet, demande d'approbation du plan qu'il soumet au préfet (copie, 2 pages) ;

- 3 mars 1944, du SGMO aux préfets, 3 feuillets intitulés "*instructions aux forces du Maintien de l'Ordre dans l'éventualité d'un débarquement*" ;

- 21 mars 1944, reçu signé par le commissaire de police au sous-préfet, pour une mitrailleuse et cent cartouches ;

- 28 mars 1944 et 12 avril 1944, 5 feuillets adressés par le cabinet du SGMO (STMO) "*note concernant la réorganisation des groupements communo-terroristes*" ;

- du 1er avril au 17 avril, 13 feuillets de mise au point, par le sous-préfet, de l'emploi des forces de police et de gendarmerie, dans le cadre du plan de "*Maintien de l'Ordre*" ;

- 8 et 28 avril : transmission par le préfet d'instructions datées du 8 avril, 3 pages où le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, donne ses consignes "*dans l'hypothèse d'opérations militaires*", aux personnels relevant de lui : fonctionnaires de tout rang, architectes, gardiens des Monuments Historiques ;

- 21 avril, communication par le commissaire divisionnaire commandant le SRPS à Orléans au sous-préfet du "*rapport d'ensemble de l'affaire Koutzevitch - Leudet, meurtre du gendarme Delalie, et activité terroriste dans votre arrondissement*", 21 pages numérotées décrivant l'organisation et l'activité d'un groupe FTP de la région de Montargis ;

- 25 avril, 5 et 6 mai : trois feuillets sur des travaux à entreprendre pour "*la mise en état de défense des points sensibles*" (instruction du préfet, lettre d'accompagnement d'un devis d'entreprise, transmission au préfet) ;

- 20 mai : affiche à l'en-tête de la ville de Montargis, signée du maire et du sous-préfet, intitulée "*avis à la population*" ; ce sont des consignes données "*à la veille peut-être d'événements graves*", sur les problèmes de ravitaillement, d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, de combustible, de bombardements ;

- 19 et 23 mai : expédition par le préfet et accusé de réception par le sous-préfet de l'exemplaire n° 6 du plan de Maintien de l'Ordre du Loiret ;

celui-ci comprend : 3 pages de consignes d'exécution par le préfet, une notice explicative de 4 pages, un schéma du plan indiquant les effectifs et les armements des îlots de résistance prévus ; y sont joints 8 feuillets de directives et d'instructions ministérielles, envoyées par le Service Technique du Maintien de l'Ordre, du SGMO, à la date du 25 avril, circulaire n° 171 ; en tout 19 feuillets ;

- 31 mai 1944, circulaire n° 236 du SG/STMO, 1 page : en cas d'évacuation ou de chute d'un îlot de résistance, les stocks de munitions et de carburants doivent être détruits, les stocks de vivres distribués à la population ou détruits.

- 9 juin 1944, du sous-préfet au préfet, 2 pages : il demande un réexamen très attentif de la situation de 6 personnes qu'on vient de lui demander d'arrêter (il craint "*des conséquences extrêmement fâcheuses*") ; le 21 juin, le Commissaire Général aux PG Rapatriés prend la défense d'une des personnes visées ;

- 10, 18 et 30 juin 1944, du Feldkommandant de Montargis au sous-préfet : liste des mots de passe pour les jours suivants ;

- 11 juin 1944, du Feldkommandant de Montargis au sous-préfet :

- 15 et 17 juin 1944, 5 feuillets ; le Feldkommandant exige la présence de policiers ou gendarmes français aux barrages nocturnes, aux côtés des Feldgendarmes allemands ; le sous-préfet transmet au capitaine de gendarmerie qui proteste ; le 17, le commissaire de police expose que "*il est impossible à [son] service de prendre une charge nouvelle*" ;

- 16 juin : lettre manuscrite d'une femme demandant la libération de son mari arrêté le 7 juin ; le maire de Montargis ajoute en bas de verso son "*avis très favorable à la libération*" ;

- 22 juin, 2 feuillets, adressés au sous-préfet par le commandant du Centre d'Instruction des Cadres de la LVF à Montargis : bulletin de punition d'un adjudant de la LVF "*pour s'être permis de demander une carte d'identité à un civil*" (huit jours d'arrêt de rigueur) ;

- 27 juin, du commissaire de police de Montargis au sous-préfet, 3 pages de renseignements sur quatre cheminots arrêtés le 7 juin ;

- le 3 juillet, le sous-préfet demande au préfet de "*vouloir bien examiner la possibilité de remettre en liberté*" trois d'entre eux (le commissaire est aussi de cet avis) ;

- 21 juillet, ordre du SGMO n° 633, de garder le câble téléphonique Paris - Vichy sur toute sa longueur ; affectation à cette tâche de deux pelotons de gendarmerie par le capitaine commandant la section, le 26 juillet (note au sous-préfet) ;

- 4 août 1944, du sous-préfet au préfet régional : transmission de l'arrêté du préfet délégué du Loiret daté du 6 juin, où il prescrit l'internement administratif de 26 "*individus dangereux pour la sécurité nationale*" ; y sont jointes deux listes non datées : "*liste des individus à arrêter*", 27 noms, très proche de la liste de l'arrêté préfectoral ; et "*liste des individus arrêtés*", 12 noms, mais une arrêtée "*a été remise en liberté*" ; c'est de cette liste que sont issus les 6 noms pour lesquels le sous-préfet a demandé au préfet délégué du Loiret un réexamen le 9 juin ; le sous-préfet essaie-t-il de passer par dessus le préfet délégué du Loiret, en s'adressant à leur supérieur hiérarchique à tous deux, le préfet régional ?

5 / Sous-liasse "Libération" : 250 feuillets divisés en trois dossiers (A / FFI septembre - novembre 1944 ; B / Comités locaux de libération - novembre 1944 - mai 1946 ; C / Comités d'épuration - novembre 1944 - juin 1945), qui ne concernent pas les camps d'internement.

COTE 26244 : Affaires juives

Cette liasse est divisée en neuf sous-liasses :

- 1/ *instructions*,
- 2/ *Déclarations des Israélites - Listes*,
- 3/ *Recensement*,
- 4/ *Remise des insignes - juin 1942*,
- 5/ *appareils de TSF*,
- 6/ *Affaires diverses - arrestations*,
- 7/ *Affaires juives - biens (aryanisation économique)*
- 8/ *ventes de biens israélites (hors de l'arrondissement)*
- 9/ *1953 (certificats)*.

1 / Sous-liasse "Instructions"

86 feuillets datés d'octobre 1940 à janvier 1947, dont :

- une sorte de brochure de 8 feuillets de grand format, manuscrits, portant le titre : "*application de l'ordonnance relative au recensement des Israélites*" ; recensement par familles, sur 14 pages et 6 colonnes (*Nom, Prénoms, Date de naissance, Lieu de naissance, Nationalité, Adresse et profession*) ; elle contient 156 noms, dont des personnes cataloguées comme non-juives, parties ou décédées ; cette liste est une base de travail : elle est annotée, rayée, complétée ; c'est sans doute l'original de la liste des juifs recensés en octobre 1940 ;

- sans date, en deux feuillets, une note venant peut-être du préfet (mention manuscrite), concernant le recensement et la signalisation des entreprises juives ; il s'agit sans doute de l'application de l'article IV de l'ordonnance allemande du 27 septembre, citée par un article de journal joint ;

- 7 octobre 1940, du préfet du Loiret au sous-préfet de Montargis : il doit établir un registre d'inscription des israélites habitant dans l'arrondissement ; il s'agit ici, sans doute, de l'article III de la même ordonnance ;

- 13 octobre 1940, de la Kreiskommandantur (Br.B Nr 304/40, signé Major Rascher) au sous-préfet, 3 pages, et traduction sur 2 pages : texte et modalités d'application de la même circulaire ;

- 15 octobre 1940, note du sous-préfet (Ad. Sarraute) "*à Messieurs les Maires de l'Arrondissement*", rappelant les prescriptions de cette ordonnance allemande ;

- 15 octobre 1940, du sous-préfet à la Kreiskommandantur : il rend compte de la transmission aux maires et de la prochaine parution au journal local du texte de l'ordonnance ;

- note non datée rendant compte d'une visite (de qui ? sans doute le sous-préfet, ou alors un de ses collaborateurs proches) à la Kreiskommandantur ; un Oberleutnant Sieber presse à la réalisation des pancartes "*Entreprise Juive*", et demande l'équipement des toutes les mairies en téléphone !

- 16 octobre 1940, le sous-préfet aux maires : demande de recensement rapide des entreprises juives ;

- reçue le 17 octobre, une note du préfet du Loiret, datée du 15, transmettant des instructions données par la Feldkommandantur (référence V. Gg. 3412/40/R.4, signées par l'Oberstleutnant Freiherr von Bönninghausen) ; elles ne font que répéter les instructions déjà reçues ; 3 pages en tout ;

- 22 octobre 1940, note du sous-préfet au Kreiskommandant, accompagnant la transmission de la liste des Israélites recensés (laquelle liste ne figure pas ici) ;

- 23 octobre 1940, note du sous-préfet au préfet du Loiret, accompagnant la transmission du registre d'inscription des israélites de l'arrondissement (ce registre ne figure pas non plus) ;

- 24 octobre 1940, du Kreiskommandant au sous-préfet, note et traduction : demande de précision : le recensement concerne aussi les Juifs étrangers (sauf les Américains) ;

- 25 octobre 1940, convocation à la sous-préfecture (Bureau de la Circulation) de Gaston Bloch ;

- 26 octobre 1940, du sous-préfet au Kreiskommandant, discussion du cas d'une juive qui n'exerce pas sa profession à Montargis, 2 pages ;

- 28 octobre 1940, note de la Kreiskommandantur à la sous-préfecture demandant la mise à jour bihebdomadaire de la liste des juifs recensés ;

- 29 octobre 1940, 2 pages du sous-préfet au Kreiskommandant : compléments à la liste déjà communiquée (2 noms supplémentaires) ;

- 2 novembre 1940, du Kreiskommandant au sous-préfet, note et traduction : autorisation de retrait de la pancarte "*Entreprise Juive*" des habitations où demeurent des juifs - qui n'y travailleraient pas ;

- 2 novembre 1940, du préfet du Loiret au sous-préfet, transmission d'une circulaire du général de corps d'armée La Laurencie, Délégué Général du Gouvernement Français dans les Territoires Occupés, laquelle détermine les modalités d'application d'une ordonnance allemande du 18 octobre 1940 "*sur les entreprises juives*" ; le texte de cette dernière est joint, ainsi que des tableaux de classification des entreprises à recenser ; 8 pages en tout ;

- 5 novembre 1940, nouvelle circulaire du général La Laurencie sur le même sujet, 3 pages ;

- 11 novembre 1940, note accompagnant la transmission d'une liste complémentaire (absente) de juifs à la préfecture du Loiret ;

- 12 novembre 1940, note accompagnant la transmission d'une liste complémentaire à la Kreiskommandantur (une fiche concernant Fortunée Forado, française, née à Oran, nurse ; sa fiche porte le numéro 50 : ?) ;

- reçue le 27 décembre 1940, mais datée du 12 novembre 1940, "*Instruction*" adressée par l'Etat-Major administratif, département de l'économie, du Commandement militaire en France, référence Az : Wi / 1 615 / 40, signée du MBF von Stulpnagel, "*pour les commissaires-gérants d'entreprises juives*", 2 pages, accompagnées de 2 autres pages, qui sont une "*ordonnance concernant la gestion des affaires*" dans les territoires occupés,

datée du 20 mai 1940 ;

- 7 juin 1941, du préfet du Loiret aux maires, et "*copie transmise pour information*" au sous-préfet : conditions d'emploi de la main d'oeuvre israélite par les cultivateurs (nourriture, logement et voyage à la charge de l'employeur, et versement "*au commandant du camp, par jour et par employé, [d'] une indemnité de 5 francs*") ;

- 9 juin 1941, fiche intitulée "*renseignements sur les origines de la famille Billault, propriétaires de Menuiserie Billault, rue de Cormenin à Montargis*" : recherches sur les ascendants ; conclusion manuscrite : "*pas juif*" ; brouillon et frappe ;

- 4 feuillets des 16 et 25 juin, et des 2 et 5 juillet 1941 : la définition du juif s'élargissant, le préfet du Loiret demande au sous-préfet si des personnes correspondant à la nouvelle définition possèdent des parts sociales ou des actions d'entreprises ; le sous-préfet charge les commissaires de police (de Montargis et Gien) d'enquêter là-dessus ; ils répondent "*néant*" ;

- 3 juillet 1941, le sous-préfet aux maires : communication des nouvelles règles édictées par la FKO, pour le placement de la main d'oeuvre agricole ;

- 22 juillet 1941, texte de la loi "*relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux juifs*", 6 pages signées par Pétain et six ministres ;

- 3 décembre 1941, du préfet (Service des Affaires Juives) aux maires, lettre de relance sur le recensement des juifs décidé par la loi du 2 juin 1941, avec demande de dénombrement par sexe, âges, métiers, propriétés ;

- 16 mars 1942, du préfet (1ère Division, 2ème Bureau) aux maires, transmission d'une ordonnance du MBF datée du 7 février 1942, concernant les israélites, avec modalités d'application (interdiction de sortir de 20 heures à 6 heures, interdiction de déménager hors de la commune) ;

- 24 avril 1942, arrêté du préfet, constituant un comité consultatif sur l'aryanisation des immeubles ;

- 29 janvier 1943, du sous-préfet au préfet : demande de précision sur la judéité de deux jeunes filles (père juif issu de deux juifs, mère aryenne issue de deux aryens) ;

- 4 février 1943, réponse à la demande précédente : pour être juif, il faut trois grands-parents juifs ou appartenir à la religion juive ; c'est le 1ère Division d'Internement qui répond (lettre à son en-tête) ;

- 30 septembre 1944, du préfet aux sous-préfets, maires, commissaires, etc, note : "*sont considérés comme nuls et de nul effet tous les actes qui établissent ou appliquent une discrimination quelconque fondée sur la qualité de juif*" ; il faut retirer de la circulation tous les documents qui font mention d'une telle discrimination ; trois exemplaires distincts de la même circulaire, tous annotés en haut, à la main et au crayon : "*Juifs*" ...

- 31 janvier 1947, circulaire SN/RE/5 N° 69 de la DGSN (ministère de l'Intérieur), adressée aux préfets, 2 pages sur la "*destruction de documents fondés sur des distinctions d'ordre racial*" ; les documents doivent être conservés tant qu'ils sont utiles dans l'intérêt des victimes de la persécution, ou pour l'administration de la justice ; mais "*l'intérêt de ces archives, par ailleurs, s'amenuisant chaque jour, leur complète destruction pourra certainement intervenir d'ici une date relativement peu éloignée, dont je vous*

laisse juge" ; la circulaire limite ensuite la conservation provisoire aux archives de préfecture, prescrivant la destruction des archives des mairies ou des commissariats de police ; c'est signé du directeur de cabinet du ministre.

2 / Sous-liasse "Déclarations des Israélites - Listes"

A / Un ensemble de fiches du recensement décidé par l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 ; ce sont des feuilles de papier de format standard (21 X 27 cm) ; elles comportent une déclaration d'identité du chef de famille (*nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, profession*), et une déclaration des "*personnes composant la famille*" (pour qui sont demandés les *nom, prénom, parenté avec le chef de famille*) ; la fiche est signée et datée par le chef de famille.

Les fiches, en suivant l'ordre numérique, sont aux noms de : Lévy (Salomon), Lévy (Alphonse), Nahoum (Aaron), Gorkin (Shalom), Melihan-Cheinin (Abraham), Ignace (Adrien), Benrubi (Baruh), Lévy (Georges), Rosenstock (Odette), Kremenstein (Joseph), Nowodworsky (Mendel), Levinsky (Jacob), Brunschwig (Camille), Cerf (Marcel), Steinhoc (Elie), Solomon (Elie), Albert Marse (Rachel), Blum (Laure), Treidel (Simon), Lévy (Joseph dit Jean), Lévy (Adolphe), Cerf (Arthur), Korman (Lejzonia), Russ (Nathan), Ben Saïd (Léon), Rebrouch (Lieber Aron), Well (Albert), Ignace (René), Chapiro (Michel), Levy (Esther), Bernheim (Jean Robert), Rimanas (Tevje), Toubol (Albert), Koch (Lazare), Rosenberg (Georges), Lévy (Rosalie), Morokowsky (Olga), Gutmann (Salomon), Nowodworska (Faiga), Bernheim (Gabrielle), Zissermann (Salomon), Lévy (Céline), Cabanis (Denise), Lévy-Cerf (Jean Pierre), Lévy (A ou R ?), Cahen (Berthe), Forado (Fortunée), Buki (Laja), Lévy (Jeanne), Lévy (Jacqueline).

Les fiches sont numérotées à la main et au crayon, en haut à droite, de 1 à 53 ; il manque les numéros 9, 36 et 37 ; la n° 2 est une lettre du maire de Châtillon-Coligny recevant une déclaration ; la fiche n° 46, signée à Beaune-la-Rolande, ne suit pas non plus le modèle. Sur beaucoup de fiches est ajoutée une mention indiquant depuis quand les intéressés résident en France ; sur certaines, se trouvent des rajouts (de fonctionnaires ?) du type "*tous israélites*" ; sont également signalés des services militaires, des décorations, des appartenances à la religion catholique, des dates de naturalisation. Les fiches sont rangées par date ; les deux dernières de la liste sont datées de janvier 1943, toutes les autres d'octobre et novembre 1940.

B / 10 feuillets liés à la précédente liste, dont :

- 10 octobre 1940, lettre manuscrite de Max Jacob au sous-préfet : il a devancé le recensement en se présentant à la sous-préfecture le 9 octobre, alors que la procédure et les imprimés n'étaient pas encore au point ; il a laissé "*une note d'ailleurs rudimentairement présentée*" (elle figure bien à côté de cette lettre), et demande à ne pas "*renouveler cette démarche*" en invoquant les difficultés des communications et son âge ;

- 15 octobre 1940, instructions du sous-préfet de Montargis, sur les modalités du recensement ;

- 16 octobre, lettre au sous-préfet d'un Lorrain replié à Beaune-la-Rolande, qui se déclare ; il signe aussi la déclaration type n° 35 ;

- 18 octobre, lettre au sous-préfet du docteur Cabanis, maire de Beaune-la-Rolande, déclarant, "*en qualité de chef de famille*" l'ascendance juive de sa femme ; elle signe par ailleurs la déclaration n° 46 ;
- 4 novembre 1940, lettre du docteur Toubol, de Gien, au sous-préfet : n'ayant pu se rendre à une convocation, il adresse sa carte d'identité, et demande qu'on la lui retourne au plus tôt ;
- sans date, ni adresse, une carte de visite portant le nom du Délégué Régional du Commissariat Général aux Questions Juives (Nicolas Zimmer) ;
- sans date non plus, une grande feuille (sensiblement format A2), manuscrite, intitulée "*Liste de personnes fournie par la Mairie de Montargis (et considérées comme juives)*" ; présentation de tableau à 9 colonnes : *Noms, Prénoms, Date de naissance, Lieu de naissance, Nationalité, Ancienne résidence, Arrivée, Départ (date), A (destination)* ; 34 personnes sont identifiées.

3 / Sous-liasse "Recensement - Déplacements - modifications à la liste"

54 feuillets et quatre enveloppes closes ; dont :

- 30 juillet 1940, du Ortskommandant au sous-préfet, le 30 juillet 1940, ordre (en allemand, avec traduction au dos) de recenser "*tous les émigrés ... principalement les Juifs*", pour le 1er août à 8 heures ;
- 12 et 17 février 1941 : demande par un habitant de Bellegarde de certificat de non-déclaration (valant certificat d'aryanité ?), et réponse du sous-préfet ;
- 28 avril 1941, le préfet délégué du ministre de l'intérieur aux préfets de zone occupée, référence S.N. N° 63, note sur "*l'internement d'israélites étrangers*" ; il est demandé aux préfets d'interner "*quelques israélites étrangers à choisir*" ... ; cette circulaire n'est transmise au sous-préfet par le Chef de Division chargé du Service des Etrangers que le 10 juin 1941 ;
- jointe à la précédente, sans date ni signature, une liste de cinq noms de juifs étrangers ;
- 9 mai 1941, du préfet au sous-préfet, demande de renseignements sur une israélite de nationalité allemande, arrivée récemment à Montargis (Mme Kassel (Sophie), née Frenkel) ;
- 16 mai 1941, du sous-préfet au préfet : cette dame a fait sa déclaration le 18 octobre 1940 ;
- 16 mai 1941, du commissaire de police de Montargis au sous-préfet, rapport d'enquête sur cette dame ;
- 3 juillet 1941, de la Feldgendarmerie de la Kreiskommandantur de Montargis au sous-préfet, instruction pour l'établissement d'une liste des juifs résidant dans l'arrondissement ;
- 5 juillet 1941, note du sous-préfet au commissaire de police de la ville de Montargis, lui demandant des renseignements sur quatre personnes dont les noms figurent sur la liste de cinq noms citée plus haut ;
- 8 et 9 juillet 1941, deux notes de même texte, adressées par le sous-préfet d'abord au préfet, le lendemain au Kreiskommandant de Montargis, pour ajouter un nom à la liste des Israélites résidant dans l'arrondissement ;
- 9 juillet 1941, note accompagnant la transmission à la Feldgendarmerie de la Feldkommandantur de la liste demandée dans sa lettre

du 3 juillet ;

- 10 juillet 1941, déclaration sur papier libre, souscrite par Lazare Koch, pour se "*conformer à la loi du 2 juin 1941, publiée le 14 juin*" ;

- 12 juillet 1941, du commissaire de police au sous-préfet, réponse en 2 pages sur trois de ces noms ;

- 15 juillet 1941, note du maire de Courtemaux au sous-préfet, pour l'informer du départ de cette commune de mademoiselle Gabrielle Bernheim ;

- 16 juillet 1941, rapport du brigadier de police de la police municipale de Chalette-sur-Loing, sur le quatrième nom ;

- 24 juillet 1941, réponse du sous-préfet à la communication du 10 juin du préfet, 3 pages ;

- 28 juillet 1941, trois demandes de renseignements adressées à des habitants de Montargis, sous le titre "*recensement des Israélites*" ;

- 29 juillet 1941, note de la mairie de Gien, faisant retour au sous-préfet de deux enveloppes (encore closes) adressées à des habitants de Gien partis "*sans laisser d'adresse*" (MM. Toubol et Zissermann) ;

- une enveloppe close semblable, retournée et annotée au verso par la mairie de Ferrières-en-Gâtinais, pour la même raison (adressée à M. Levi-Cerf) ;

- une enveloppe close semblable, retournée avec la mention "*parti sans laisser d'adresse*", adressée à M. Benrubi, à Montargis ; j'ouvre cette quatrième enveloppe et y trouve : une demande de renseignement datée du 28 juillet, semblable à celles trouvées précédemment ; et un imprimé intitulé "*déclaration de biens souscrite en application de la loi du 2 juin 1941 par une personne juive (ou pour elle)*", avec des rubriques d'état civil, puis douze rubriques de déclarations de biens : *immeubles, charges et offices, actions, obligations, rentes, comptes en banques, espèces, meubles - fourrures, bijoux - objets d'art, véhicules - yachts, droits immobiliers - créances et divers* ;

- 1er août 1941, note d'une mairie à la sous-préfecture, indiquant le nouveau domicile d'une personne ayant quitté la commune ;

- 4 août 1941, note d'accompagnement des "*déclarations souscrites par les israélites*", adressées par le sous-préfet au préfet ;

- 7 novembre 1941, lettre manuscrite de trois pages d'une dame qui s'indigne d'être questionnée sur son éventuelle origine juive ; son nom de mariage est de consonance slave ;

- mai 1942 : trois feuillets concernant la demande d'un juif roumain habitant Paris, qui souhaite s'installer à Dordives ; le préfet demande son avis au sous-préfet, qui répercute sur le maire, lequel donne un avis favorable, la famille étant "*honorablement connue*" ;

- 30 juin 1942 : fiche de déclaration du modèle du recensement d'octobre 1940, signée par Roger Marx, commerçant parisien qui souhaite s'installer dans le Loiret "*pour raison de santé*" ; deux exemplaires ;

- 24 juillet 1942, du sous-préfet au préfet, signalement du retour à Paris, chez leur mère, de deux fillettes (11 et 6 ans) qui ont séjourné à Montargis ;

- 14 et 16 janvier, et 25 février 1943, lettres du sous-préfet au préfet, ajoutant en tout 4 noms à la liste des juifs résidant dans l'arrondissement ;

- 14 feuillets du 21 au 27 septembre 1943 : le préfet demande au sous-préfet des renseignements "*destinés à la Sicherheitspolizei*" : la liste des israélites domiciliés dans 8 communes de l'arrondissement ; le préfet répercute sur les maires, dont 7 répondent, en particulier celui de Bellegarde-

du-Loiret (liste de 7 membres d'une même famille) ; un quinzième feuillet (concernant la commune de Fontenay-sur-Loing) semble répondre à la même interrogation, mais il n'est pas daté.

4 / Sous-liasse "Remises des insignes - juin 1942"

44 feuillets, dont :

- deux grandes feuilles (A2) pliées, formant une petite brochure de huit pages, non datée (mais probablement de début juin 1942), ni signée ; sur la 1ère page : "*Application de l'Ordonnance allemande du 28 mai 1942 concernant les insignes aux Israélites*" (sic) ; plus bas la mention : "*points adressés au Préfet 12-8-42*" ; puis trois doubles pages, où se trouve une liste à 7 colonnes : *Nom et prénoms, Date et lieu de naissance, Profession, Domicile, Nationalité, Résidence en France depuis ...*, et une dernière colonne d'émargement ; 43 noms ; il est probable que les intéressés signent au moment de la remise des étoiles jaunes ;

- 1er juin 1942, du préfet aux commissaires de police, 2 pages ; annonce de l'ordonnance allemande du 28 mai (prescrivant aux juifs le port de l'étoile jaune), et modalités d'application ; deux feuillets sont joints : le brouillon d'une lettre du sous-préfet aux maires, où il leur demande de convoquer les juifs et de les adresser à sa sous-préfecture, et une liste manuscrite de noms de communes du Loiret (20 noms de communes) ;

- 4 juin 1942, L.Koch au sous-préfet, lettre demandant l'envoi des étoiles de sa famille par la poste ou par l'intermédiaire du maire de Beaune-la-Rolande ;

- 6 juin 1942, procès verbal du garde champêtre de Nargis, rendant compte de la remise des étoiles à Mme Rosenberg ;

- 6 juin 1942, rapport du commissaire de police de Montargis au préfet (1ère Division, 2ème Bureau), une page de rapport, et trois pages de listes : compte rendu de l'opération et envoi des "*états de remise des étoiles en question aux juifs des villes de Montargis et Châlette*" ; demande de 43 étoiles manquantes ; trois pages de listes à quatre colonnes : *Nom et prénom, Domicile, Etoiles données* (nombre), et la dernière colonne est découpée (signatures ?) ; 69 noms ;

- 8 juin 1942, compte rendu du garde champêtre de Puiseaux, qui a remis des étoiles contre des points textiles à trois personnes ;

- 8 juin 1942, du sous-préfet au préfet, 3 pages : "*la remise des insignes aux Israélites de mon arrondissement s'est effectuée sans incident*" ; suit une série de modifications à apporter à la liste des juifs de l'arrondissement ;

- série de 17 feuillets non datés, intitulés "*Liste des Israélites de la commune de ...*" ; tableaux à 6 colonnes : *Nom et prénoms, date et lieu de naissance, profession, domicile, nationalité, réside en France depuis ...* ; fiches pour les communes de Bazoches-sur-le-Betz (1 personne), Beaune-la-Rolande (5), Bellegarde-du-Loiret (7), Briarres-sur-Essonne (1), Châlette-sur-Loing (20), Chapelon (1), Châtillon-Coligny (1), Châtillon-sur-Loire (1), Corbeille-en-Gâtinais (1), Lorris (2), Montargis (52 noms, certains sont barrés ; les deux de Lorris sont aussi sur la liste de Montargis), Montcresson (4), Nargis (1), Puiseaux (4), Saint-Martin-sur-Ocre (1), Villemandeur (4) ;

- trois feuillets dont deux datés du 10 juin 1942, sur le cas d'Abraham

Melihan Chenin, cherché par le préfet dans la commune de Le Bignon-Mirabeau, mais qui n'y aurait jamais résidé (dixit le maire), et qui serait parti de Châlette-sur-Loing pour Paris (rapport du garde champêtre de cette ville) ;

- deux feuillets dont l'un daté du 15 juin 1942, sur la recherche de Gédal Modlin, parti d'un chantier forestier ;

- 18 juin 1942, compte rendu du commissaire de police de Gien, sur la remise de trois étoiles à M. Jeramec ;

- 20 juin 1942, procès verbal signé du maire de Beaune-la-Rolande, certifiant avoir remis à M. L. Koch les insignes (étoiles jaunes) pour sa famille et lui-même ;

- non datées, deux fiches de renseignements concernant Faiga Nowodworska et sa fille Rebéca, signalant leur arrestation le 14 juillet 1942 à Lorris "*sur l'ordre de la Sûreté allemande d'Orléans*" et leur transfert le lendemain à Orléans.

5 / Sous-liasse "Appareils de TSF des Juifs"

30 feuillets, dont :

- 2 septembre 1942, du commissaire de police au sous-préfet : "*à la suite d'un avis paru dans la presse, certains Juifs de Montargis m'ont apporté leur poste de TSF*" ; il demande des instructions ; le sous-préfet en demande au préfet ;

- 19 septembre 1941, réponse du préfet qui transmet une copie d'instructions du ministère de l'Intérieur datées du 26 août, qui ordonne l'exécution d'une ordonnance allemande du 13 août, laquelle "*interdit aux Israélites de détenir des postes récepteurs de TSF*", qui doivent être déposés dans les mairies ou commissariats ; cet ordre est transmis le 4 octobre 1941, par le sous-préfet aux commissaires de police et capitaines de gendarmerie de l'arrondissement ;

- 8 et 9 octobre 1941, le capitaine de gendarmerie de Montargis demande au sous-préfet la liste des juifs habitant l'arrondissement, qui lui est adressée le lendemain : 6 noms seulement, parce que les villes sont du ressort de la police ;

- 11 octobre 1941, copie d'une lettre du commissaire de police de Gien : "*le seul Juif résidant à Gien a eu son poste détruit pendant l'exode*" ;

- 16 - 17 octobre 1941, copie d'une lettre du commissaire de Montargis, 2 pages, donnant la "*liste des israélites ayant déposé leur poste de TSF*", 11 noms avec adresses ;

- 20 octobre 1941, copie d'une lettre du capitaine de gendarmerie de Montargis, faisant le point sur cette même question, pour 7 ménages juifs ;

- 20 octobre 1941, lettre de la mairie de Montargis au sous-préfet, l'informant du dépôt de 13 postes au commissariat de police ;

- 22 octobre 1941, lettre de relance du préfet au sous-préfet sur cette importante question ;

- 25 octobre 1941, note de transmission par le sous-préfet au préfet des rapports de police et gendarmerie précédents ; jointe : une "*liste des israélites ayant déposé leur poste de TSF au commissariat de police ou dans les mairies de leur résidence*", 17 cas avec adresses ;

- 3 décembre 1941, du Service des affaires juives de la préfecture au

sous-préfet : demande de la même liste, et de son envoi également au service chargé du recouvrement de la taxe de radiodiffusion (les dépossédés de leur poste demandent à ne plus la payer) ;

- 6 et 10 décembre 1941, échange de notes entre le sous-préfet et le capitaine de gendarmerie, sur la destination de trois postes possédés par des juifs (deux déposés en mairie, un vendu) ;

- 10 décembre 1941, rapport de gendarmerie au sous-préfet, sur 4 personnes dont l'une possède un poste ; notamment "*Monsieur Jacob, juif, demeurant à St-Benoît-sur-Loire n'a pas de poste de TSF*" ;

- 4 feuillets des 11 - 16 décembre 1941 : M. Benjamin, industriel replié à la campagne, argumente pour essayer de garder son poste (lettre de deux pages) ; le sous-préfet répond qu'il s'agit "*d'instructions générales*" venues du MBF ; le poste est déposé en mairie ;

- 30 mars 1942, du préfet (Service des affaires juives) au sous-préfet, annonce de la prochaine saisie par les Allemands des postes déposés par les juifs, "*contre reçu*" ;

- 27 octobre 1942, reçu, rédigé en allemand : la Ortskommandantur reconnaît avoir pris 13 appareils.

6 / Sous-liasse "Affaires diverses - arrestations"

35 feuillets, dont :

- 2 feuillets d'août et septembre 1941, du surveillant-chef de la maison d'arrêt de Montargis au sous-préfet, l'informant de mouvements de 8 détenus juifs, condamnés en août, transférés au camp de Pithiviers en septembre ;

- 5 feuillets de décembre 1941 - janvier 1942 : le secrétariat d'Etat à la production industrielle transmet au sous-préfet une liste de onze entreprises de son arrondissement, qui sont titulaires de marchés avec l'administration, et lui demande d'établir si elles sont juives ou aryennes (3 décembre) ; le sous-préfet répond qu'aucune n'est juive (6 janvier), après enquête (une lettre du sous-préfet à un maire, lui demandant des précisions sur une entreprise de sa commune) ;

- des comptes rendus d'arrestations :

- 16 juillet 1942, du commissaire de police de Montargis au sous-préfet, 2 pages, CR de l'arrestation de cinq personnes par les Allemands le 14 juillet ;

- 8 janvier 1943, de la brigade de gendarmerie de Briare au sous-préfet, CR de l'arrestation de 4 personnes par les Allemands le 28 décembre 1942, à Escrignelles ;

- 17 février 1943, du commissaire de police de Montargis au sous-préfet, CR de l'arrestation le 12 février par les Allemands de Salomon Lévy, 71 ans, "*soupçonné de surveiller les mouvements de troupes*" et de la libération le lendemain "*faute de preuves*" ;

- liste ni datée, ni signée, intitulée "*Israélites arrêtés le 24 février 1944*", 2 pages, 32 noms avec date et lieu de naissance, nationalité (31 Français, 1 Russe) et adresse ;

- 2 feuillets de mars 1944 : une note du maire de Corbeilles-en-

Gâtinais au sous-préfet, et la suite donnée du sous-préfet au préfet (ici le brouillon) : confirmation de la "*race juive*" de trois enfants dont on annonce le "*retrait*" par les Allemands à une habitante de la commune ;

- trois petits dossiers :

A) dossier Kaufmann : 4 feuillets de juillet 1942 : dénonciation par un maire d'une juive qui ne porte pas son insigne ; réponse du sous-préfet qui envoie les gendarmes ; rapport des gendarmes, qui informent le maire et le sous-préfet qu'ils surveilleront cette personne ...

B) dossier Solomon : 8 feuillets datés de février à décembre 1942, sur le cas d'un ancien militaire qui sollicite à la fois un emploi municipal à Montargis, et, comme il est d'origine juive, une dérogation au statut des juifs (qui les exclut de ce type d'emplois) ; correspondance entre administrations à son sujet, rapport d'enquête du commissaire de police de la ville, qui conclut " ... *quoique d'origine juive, il peut être considéré comme un bon français*" ;

C) dossier Golovanoff : 11 feuillets datés de mars à juin 1942 ; M. Viatcheslaw Golovanoff, réfugié russe interné au camp de Compiègne à la demande des autorités d'occupation lors de "*l'entrée de la Russie dans le conflit*" est libéré en février 1942 ; il demande à récupérer ses postes de radio, confisqués pendant son absence à son épouse considérée comme juive ; il s'efforce de démontrer qu'elle n'est pas juive (certificats de l'Eglise Catholique Orthodoxe d'Occident) ; le commissaire de police accepte ce raisonnement, mais le sous-préfet en réfère au préfet.

7 / Sous-liasse "Affaires juives - biens" (aryanisation économique)

A / dossier "recensement des biens juifs" : 14 feuillets, datés d'octobre 1940 à novembre 1941, dont :

- octobre 1940, 3 feuillets de correspondance entre le sous-préfet et un maire, sur la propriété d'une chasse : le propriétaire est-il anglais, israélite, les deux ?

- 16 octobre 1940, du député-maire de la ville de Gien au sous-préfet, en réponse à des circulaires des 15 et 16 octobre, déclaration de commerce tenu par un israélite ; une mention manuscrite est rajoutée en biais : "*promesse de vente en date du 7 octobre.... Acte définitif sera signé le 25 octobre 1940*" ;

- 11 décembre 1940, liste signée par le sous-préfet, intitulée "*déclarations de propriétés souscrites par les israélites résidant dans l'arrondissement de Montargis*", avec rajout au crayon "*liste complémentaire*" : 6 noms ; le brouillon manuscrit est joint ;

- 26 décembre 1940, liste de même nature et de même titre, 2 pages, 14 noms ; le brouillon figure aussi ;

- 23 octobre 1941, du préfet du Loiret au sous-préfet, mais l'auteur réel de la lettre semble être le Directeur du Service des

Liquidations des Entreprises Juives, 2 pages : envoi d'une "*liste des israélites de l'arrondissement de Montargis n'ayant pas fait de déclaration*" (déclarations de biens, en application de la loi du 2 juin 1941), 12 noms ;

- 3 novembre 1941, du sous-préfet au préfet, mais l'auteur réel de la lettre semble être le Conseiller de Préfecture Délégué au Service des Liquidations des Entreprises Juives, 2 pages : réponse : renvoi de la "*liste des israélites de l'arrondissement de Montargis n'ayant pas fait la déclaration de leurs biens en application de la loi du 2 juin 1941*", les mêmes 12 noms avec adresse et situation ("*parti*" ou "*décédé*") qui explique la non-déclaration ;

- non datées, deux listes :

- l'une à l'en-tête du commissariat de police de Montargis, 10 noms avec adresses ;

- l'autre intitulée "*magasins israélites*", à l'en-tête "*arrondissement de Montargis*" (sans doute produite par la sous-préfecture), 10 noms avec adresses, et 4 noms rajoutés au crayon.

B / dossier "*Déclarations des intéressés*" : 28 feuillets, dont certains numérotés de 1 à 55 (?), datés de juin et juillet 1941 ; il s'agit des déclarations de biens en application de la loi du 2 juin 1941 évoquées dans le dossier précédent ; elles comptent une ou deux pages, sont signées et manuscrites (sauf deux, dactylographiées) ; elles énumèrent donc les biens des familles ; en suivant l'ordre de numérotation, elles sont aux noms de : Lévy (Solomon), Lévy (Alphonse), Nahoum (Aron), Gorki (Salomon), Kremenstein (Joseph), Nowodworsky (Mendel), Levinsky (Jacob), Brunschwig (Camille), Cerf (Marcel), Steinbock (Elie), Eli (Solomon), Marx (Rachel), Treidel (Simon), Lévy (Joseph), Rebrouch (Liézer), Cerf (Arthur), Rimanas (Terje), Szigeti (Robert), Gutmann (Salomon), Mme Naudet née Lévy, Cabanis (Paul, pour le compte de sa femme), Buki-Fuksow (Laja), Jéramec (Georges), Raphaël (Eugène), Smadja (Sauveur), Benjamin (J.), soit 26 déclarations.

C / dossier "*Administrateurs provisoires*", 19 feuillets datés de janvier 1941 à août 1942, qui sont surtout des échanges de correspondances autour de la nomination des administrateurs provisoires des biens juifs ; c'est le préfet (cf sa note au sous-préfet du 3 mars 1941) ou le Service de Contrôle des Administrateurs Provisoires du CGQJ (cf lettre du préfet du 26 mai 1941) qui procèdent à ces nominations, sur propositions du sous-préfet (cf par exemple sa lettre au préfet du 20 février 1941), lequel peut demander lui-même des propositions aux maires des communes d'implantation des entreprises (Puisseaux le 18 février 1941, Dordives, La Chapelle-sur-Aveyron et Ferrières-en-Gâtinais en janvier 1942) ; la Kreiskommandantur est informée de ces nominations (janvier et mai 1941) ; les nommés sont pharmacien, expert-comptable, premier clerc de notaire, juge ...

D / dossier "*affiches "entreprise juive" apposées*" : 14 feuillets d'octobre et novembre 1940, dont :

- 31 octobre 1940, du Kreiskommandant Major Rascher au sous-préfet, une note et sa traduction : protestation contre la lenteur mise à

poser les affiches "*réglementaires*" ; réponse le 4 novembre ;

- 5 feuillets datés du 23 octobre au 2 novembre : une entreprise de Corbeilles-en-Gâtinais est désignée par son maire comme peut-être juive ; sa direction parisienne adresse la liste de son conseil d'administration, qui "*ne compte actuellement aucun membre israélite*", elle ajoute que les actionnaires ou les membres du personnel juifs sont très minoritaires, qu'il n'y en a aucun parmi ses cadres ; le sous-préfet fait donc remarquer au Kreiskommandant que "*la société en question ne serait pas une entreprise juive*"; lequel Kreiskommandant conclut "*je me suis décidé à faire enlever l'affiche apposée : Juedisches Geschaeft - Entreprise Juive*" ;

- 4 feuillets de novembre 1940, le sous-préfet suggère l'enlèvement d'une autre affiche, le Kreiskommandant cette fois refuse ;

E / dossier Buki : 7 feuillets de novembre 1940, dont

- 26 octobre 1940, "*liste des Israélites résidant à Puiseaux*", signée du maire de la ville, 10 noms répartis en deux familles, avec date et lieu de naissance ;

- 5 novembre 1940, le préfet transmet la liste précédente au sous-préfet pour "*faire souscrire aux intéressés les déclarations habituelles*" ;

- 11 novembre 1940, le sous-préfet adresse au maire des formulaires à faire remplir, et convoque les adultes juifs à se présenter dans ses bureaux "*pour y faire régulariser leur situation*";

- 15 et 26 novembre, le maire adresse au sous-préfet l'une des deux déclarations remplie, et l'informe que la deuxième famille est retournée dans la banlieue parisienne ;

- 29 novembre 1940, le sous-préfet adresse au maire une affiche à apposer sur le commerce de la famille restante ;

- 30 novembre 1940, le maire examine la situation des enfants : "*Jeannette possède la nationalité française. Céline est juive...*" ;

F / dossier Cerf, 7 feuillets datés de janvier à avril 1942, étude par le préfet, le sous-préfet et le maire de Ferrières-en-Gâtinais, de la situation d'une propriété située sur cette commune (les Hautes Vernes, appartenant à Mme Cerf) ;

G / dossier Ignace, 9 feuillets datés d'avril 1941 à août 1943 ; dont :

- 5 feuillets d'avril - mai 1941 : échange de correspondances entre le préfet et le sous-préfet : M. Ignace, prisonnier de guerre en Allemagne, "*renvoyé dans ses foyers*", se trouve dans la situation suivante à son retour : il doit faire tamponner "*juif*" sur sa carte d'identité ; son domicile est occupé par les Allemands ; une enquête est en cours pour déterminer s'il faut nommer un commissaire-gérant de son entreprise ; il est radié du registre du commerce et interdit d'activité professionnelle ...

- 4 feuillets de juillet - août 1943 : M. Ignace constate que des Allemands ont emporté tout son mobilier avant de libérer sa maison, et il demande au préfet de lui en "*donner acte, à toutes fins utiles*" ; le maire de Montargis, à la demande du sous-préfet, confirme le vol du

mobilier par "*le Service Allemand Stab Rosenberg*", informe que "*l'autorité allemande considère les biens des Juifs comme appartenant à l'Etat Allemand*" et conclut "*Interdiction nous est faite d'en informer M. Ignace*" ;

H / dossier Lévy (Nouvelles Galeries), 18 feuillets, datés d'avril à octobre 1941 ; le propriétaire des Nouvelles Galeries conteste auprès de l'Office des Administrateurs Provisoires (5, rue de Florence à Paris) la gestion du commissaire-gérant, demande à toucher des subsides "*à titre alimentaire*" ; le commissaire-gérant défend sa gestion et ne consent à verser à M. Lévy que bien moins que ce qu'il demandait ;

I / dossier Lévy (Au Chien de Montargis), 13 feuillets datés de décembre 1940 à décembre 1941 ; échange de correspondance entre le sous-préfet et la préfecture ; celle-ci a su, par dénonciation, que cette entreprise serait israélite et ne se serait pas fait recenser ; les propriétaires sont apparemment passés en zone sud ; l'administration enquête alors sur la gestion du gérant, et nomme un commissaire-gérant ;

J / dossier Lévy de Souza, 5 feuillets de mai - juin 1944 ; échange de correspondances entre administrations : le CGQJ décidant l'aryanisation d'une maison, le préfet demande au sous-préfet, qui demande au maire, de proposer un administrateur provisoire ;

K / dossier "Ligéria", 6 feuillets, datés de décembre 1941 à mars 1942, échange de correspondances entre fonctionnaires, pour enquêter sur une entreprise d'Amboise dont le PDG réside à Montargis ; copie de sa lettre explicative, datée du 16 mars 1942, sur l'actionnariat de sa société, le retrait des administrateurs juifs, les dommages subis, etc ;

L / dossier "marchands juifs sur le marché", 8 feuillets datés de janvier et février 1941, dont :

- 8 janvier 1941, du Kreiskommandant au sous-préfet, une lettre et sa traduction : les étalages juifs du marché doivent, eux aussi, porter la pancarte "*Jüdisches Geschäft*" ;

- 14 janvier 1941, du Kreiskommandant au sous-préfet, lettre et traduction : exclusion de tous les détaillants juifs du marché de Montargis ; il affirme avoir reçu une pétition de "*16 petits marchands*" qui s'opposent aux prix plus élevés et à la qualité moins bonne des articles vendus par les juifs ...

- 25 janvier 1941, rapport de la police municipale de Montargis, 2 pages : des agents constate que Fajga Nowodworski s'est installée sur le marché ; ils la font partir, quoiqu'elle dise avoir été autorisée par le commissaire-gérant de son commerce ;

- 1er février 1941, ledit commissaire-gérant demande au sous-préfet ce qu'il en est ;

- 6 février 1941, réponse : les juifs en question peuvent "*faire tenir leur commerce par une personne non juive, mais non l'exploiter eux-mêmes*" ;

M / dossier Nowodworski, 26 feuillets de 1941 et 1944, dont :

- 3 janvier 1941, nomination par le préfet d'un commissaire-gérant (un pharmacien, notable) de l'entreprise Nowodworski (confection) ;

- 3 mai 1941, le préfet du Loiret au commissaire-gérant : les autorités allemandes ont donné leur accord "*sur le projet de liquidation de l'entreprise Nowodworski, dans les conditions envisagées dans votre rapport du 3 mars 1941*" (non disponible ici) ... "*Vous êtes, en conséquence, autorisé à procéder, au plus tôt, à la vente des marchandises*" ;

- 7 mai 1941, le commissaire-gérant de l'entreprise Nowodworski demande au sous-préfet la présence d'un agent de police pour protéger la vente du stock de cette entreprise, qu'il organise le surlendemain ;

- 9 mai 1941, rapport du commissaire de police au sous-préfet : les Nowodworski ont "*refusé de laisser le gérant mettre en vente les marchandises*" ; celui-ci fait constater par huissier ;

- 9 mai 1941, du sous-préfet au commissaire de police, ordre de fermeture immédiate du magasin Nowodworski ; il en informe le préfet le lendemain (il précise : "*ainsi que M. [le commissaire-gérant] me l'a demandé, j'ai fait fermer immédiatement ...*") et il propose l'appel à la force publique "*pour l'enlèvement des marchandises*" ; le préfet approuve le 14 mai ;

- 19 mai 1941, le commissaire-gérant organise l'enlèvement pour le 29 mai ;

- 11 juin 1941, il rend compte, mais accuse M. Nowodworski d'avoir caché certaines pièces, et prévoit une "*perquisition*" pour le 13 juin (avec renfort, à nouveau) ;

- 14 et 21 juin, le commissaire-gérant reprend la même accusation, auprès du sous-préfet, puis du préfet ;

- 28 juin, il rend compte d'une troisième perquisition, effectuée la veille, avec découverte d'un stock caché ;

- 11 juillet 1941, rapport du commissaire de police de Montargis au sous-préfet, 2 pages sur M. Nowodworski, favorables à celui-ci ("*sa conduite et sa moralité passent pour bonnes ... [il] n'est d'aucun danger en ce qui concerne nos institutions nationales*"), et où il refuse de proposer l'internement ;

- 12 juillet 1941, rapport du commissaire-gérant au sous-préfet sur l'ensemble de l'affaire ; il se plaint que M. Nowodworski ait continué à travailler malgré l'interdiction qui lui en avait été faite, qu'il ait cherché à sauvegarder une partie de son stock lors des perquisitions, qu'il ait mis de la mauvaise volonté à déclarer ses recettes ; bref, ce commerçant ne se laisse pas dépouiller de gaieté de coeur ...

- 14 octobre 1944, Me Lemoine, notaire, déclare détenir, pour le compte de M. Nowodworski, "*le reliquat des encaissements que j'ai faits de divers prix de ventes de marchandises*" ;

- 17 octobre 1944, le commissaire de police au sous-préfet : le commissaire-gérant se trouve "*actuellement interné au camp de*

Pithiviers pour sentiments pro-allemands et son attitude hostile envers les commerçants de religion juive dont il avait à gérer les biens" ; M. Nowodworski porte plainte pour liquidation de ses marchandises "à des prix atteignant le 1/10ème de la valeur réelle";

N / dossier Rosemberg, 6 feuillets, dont 4 de février 1944, correspondance entre préfet, sous-préfet et maire de Nargis, pour établir la valeur marchande et l'occupation d'une maison "*qui appartiendrait au Juif Rosemberg*" ; aryanisable ?

O / dossier "divers", 13 feuillets, dont :

- 3 feuillets de novembre 1940 :les policiers de Montargis, sur demande du sous-préfet, se déclarent non juifs ;
- 4 feuillets de décembre 1940 - janvier 1941, sur le recensement des entreprises juives : recherche de celles où seraient prépondérants les capitaux juifs ou bien l'influence personnelle de certains israélites (lettre du préfet au sous-préfet, le 26 décembre) ; réponse "*néant*" après enquête (?) du commissaire de police de Montargis ;
- traces de diverses recherches sur des personnes ou des entreprises peut-être juives.

8 / Sous-liasse "vente de biens israélites (hors arrondissement)"

52 feuillets, dont :

- 24 octobre 1942, circulaire de la Direction Générale de l'Aryanisation Economique, Section IX, du CGQJ, n° 474, 2 pages sur la "*publicité de vente*" ; il convient de faire de la publicité dans les départements voisins si les biens à vendre valent plus de 200.000 francs, et à Paris en plus s'ils valent plus de 1 million de francs ; si ce sont des lieux de villégiatures, même de valeur plus faible, il faut faire de la publicité "*dans les grands centres industriels*" ...
- 46 feuillets datés de décembre 1942 à avril 1944, qui sont des avis de vente à afficher, avec description des biens, mise à prix, nom et adresse de l'administrateur provisoire ; parfois, ne figure ici qu'une note de transmission d'une affiche apposée à la sous-préfecture ; les biens à vendre sont situés dans le Loiret, l'Eure-et-Loir, l'Yonne, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne ;
- 4 feuillets de janvier et février 1944 : la préfecture enquête sur les moyens financiers d'un habitant du Loiret candidat au rachat d'une entreprise juive de Besançon (Doubs) - son souci : "*qu'il soit de connivence avec le propriétaire israélite pour acheter l'entreprise à sa place*".

9 / Sous-liasse "Affaires juives - 1953" (certificats)

19 feuillets, tous datés de l'année 1953, sauf un de janvier 1954 ; à la

demande du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (sa Délégation Interdépartementale d'Orléans), le préfet du Loiret transmet au sous-préfet de Montargis une demande d'enquête sur les circonstances et les motifs de l'arrestation d'un ancien interné ; il s'agit d'éliminer tout motif de droit commun, pour pouvoir faire bénéficier les intéressés du statut d'interné politique ; le sous-préfet en charge la police, et les rapports de police lui permettent de répondre au préfet, qui fera suivre.

Dossiers concernant : Charles et Raymond Brunshwig, Georges Lévy, Céline Naudet (née Lévy), Jacques Naudet, Golda Nowodworski (née Kalina), Brucha-Raymonde, Sara et Flora Nowodworski.

COTE 26249 : internements administratifs

Cette liasse compte deux sous-liasses :

- 1 / "*Internements administratifs 1941 - 1945*",
- 2 / "*Astreints à résidence 1944 - 1946*", composée de 275 feuillets datés d'octobre 1944 à août 1946, et donc qui ne concerne pas ce travail.

1 / Sous-liasse "*Internements administratifs 1941 - 1945*"

A / dossier "*nomades et forains*", 16 feuillets, dont :

- 3 juin 1941, le Kreiskommandant au sous-préfet, une page et sa traduction ; avant le 6 juin, il faut débarrasser l'arrondissement des bohémiens (Zigeuner) qui s'y trouvent encore ;
- 5 juin 1941, le sous-préfet demande au commissaire de police de Montargis une enquête là-dessus ; réponse le jour même sur deux pages (recto-verso) : "*il n'existe plus de bohémiens tant sur le territoire de la commune de Montargis que sur Châlette. Il existe plusieurs ménages de forains ...*" (en fait, 6 ménages, dont la liste est dressée) ;
- 6 juin 1941, rapport de police, sur l'évacuation de voitures de forains vers un terrain discret ;
- 6 juin 1941, réponse du sous-préfet au Kreiskommandant sur cette enquête et cette évacuation ;
- 6 juin 1941, du sous-préfet au préfet du Loiret, demande d'enquête sur des forains repérés : doivent-ils être "*considérés plutôt comme nomades que comme forains*" ?
- 6 juin 1941, du sous-préfet au capitaine de gendarmerie, demande d'enquête sur la présence de "*bohémiens qui séjourneraient encore dans l'Arrondissement, aux bords des routes*";
- 3 feuillets des 20, 25 et 27 juin 1941 : la Kreiskommandantur demande l'enlèvement d'une "*voiture de bohémiens*" gênante dans le paysage ; le sous-préfet en charge le commissaire de police ; celui-ci rend compte de l'exécution de cet ordre, et précise : « *les voitures étaient abandonnées depuis le départ de ses occupants, pour le camp de Jargeau* » (sic) ;

- novembre 1944, deux feuillets : copie d'une lettre où le maire d'une commune demande "*la réintégration au camp d'internement de la famille de nomade B...*"; le sous-préfet approuve ; le reproche de base est le vol d'osier de vannerie ;

- 2 pages non datées, mais portant le chapeau suivant : "*exécution des instructions téléphoniques du 29 octobre 1942*", et intitulées "*liste des maquereaux, trafiquants et individus inoccupés de la circonscription*"; l'auteur est le commissaire de police de Montargis ; la liste compte 13 noms, dont 10 sont accompagnés de la mention "*marché noir*", et 3 de la mention "*maquereaux*" (ou synonyme).

B / dossier "*internements administratifs 1) politiques 2) marché noir 1941 - 1945*"

70 feuillets en tout ; ce sont avant tout des ampliations d'arrêtés préfectoraux d'internement, ou bien des notes les accompagnant, adressés pour information au sous-préfet ; le motif d'internement le plus courant est le marché noir d'alimentation ; mais on trouve aussi : "*outrages au chef de l'Etat*" (3 internés, note du 28 janvier 1942), utilisation de la carte d'alimentation du fils incarcéré (un couple interné, arrêté du 20 août 1942), « *susceptible de troubler l'ordre public* » (15 décembre 1942), un cas de "*mauvaise volonté au cours de la réquisition dont il est l'objet*" (16 octobre 1943), un réfractaire à sa réquisition "*au titre du Service Civique Rural*", deux cas où le motif n'est pas clair ;

- à part, 14 feuillets datés de septembre 1944 à mars 1945.

COTE 26358 : réfugiés (1939 - 1940)

Cette liasse compte 5 sous-liasses :

- 1/ "*Réfugiés, réquisition de locaux, septembre 1939 - juin 1940*",
- 2/ "*Réfugiés, divers : hébergement, septembre 1939 --> 1940*",
- 3/ "*Assistance aux réfugiés*",
- 4/ "*Enfants*",
- 5/ "*Enfants évacués de Paris*".

1 / Sous-liasse "*Réfugiés, réquisition de locaux, septembre 1939 - juin 1940*"

20 feuillets, datés de septembre 1939 à juin 1940, sur la réquisition d'immeubles pour accueillir des réfugiés, sur la réquisition de personnes ou de matériels pour l'exécution des travaux agricoles, sur les indemnités à verser aux personnes réquisitionnées, sur les conflits occasionnés par ces réquisitions ; les textes décisifs viennent du ministère de l'intérieur ou de la préfecture, le sous-préfet faisant essentiellement fonction de transmetteur d'ordres en direction des maires de son arrondissement.

2 / Sous-liasse "Réfugiés, divers : hébergements, septembre 1939 --> 1940"

237 feuillets, datés de septembre 1939 à octobre 1940, dont 40 feuillets datés de juillet 1940 et après, c'est-à-dire de l'occupation allemande ; notamment :

- 15 septembre 1939, note du préfet du Loiret donnant délégation au sous-préfet de Montargis "*pour réquisitionner et traiter en son nom toutes questions intéressant la Défense Nationale, et notamment l'hébergement des réfugiés*" ;

- à partir de là, correspondance importante entre le sous-préfet et les maires de son arrondissement, sur ces questions, en particulier sur les modalités d'accueil, le logement, la nourriture, le chauffage, les allocations, la surveillance, les déplacements, les frais de toutes natures, les secours aux indigents, les grognes contre la nourriture, les conflits de logement, les soins médicaux, le manque de vêtements et de chaussures, les dégâts, etc ;

- également, des correspondances entre responsables administratifs divers (annonce d'arrivées de convois de réfugiés par le commissaire de gare, organisation de l'assistance aux réfugiés, réquisitions particulières, envoi de documents au Service des Réfugiés de la préfecture du Loiret, enquêtes sur certains comportements, sur la salubrité des logements, demandes de secours, demandes d'allocations, etc) ;

- 24 octobre 1940, "*pétition anonyme*", remise au sous-préfet, et exposant les doléances des réfugiés de la ville de Paris et du département de la Seine, 1 page, et copie sur un recto-verso ; ils expriment "*leur légitime indignation sur un projet de concentration en forêt élaboré par la municipalité*" ;

- 25 novembre 1940, dans une lettre du sous-préfet au préfet du Loiret, au sujet d'une famille de réfugiés qui a réclamé et obtenu son transfert de Montargis à la campagne, cette remarque : "*Actuellement, 80 réfugiés environ se trouvent encore à Montargis. Ils ne formulent aucune plainte*";

- 22 décembre 1939, dans une lettre du préfet au chef du Service des Réfugiés : à Dammarie-en-Puisaye, il y aurait "*une soixantaine de réfugiés, dont 20 enfants environ*", dans de bonnes conditions ;

- 24 et 25 juillet 1940, deux feuillets de rapports de police sur le mauvais fonctionnement de l'accueil des réfugiés à Montargis.

3 / Sous-liasse "Assistance aux réfugiés"

A / dossier "Camp de réfugiés de Montargis", 18 feuillets, datés du 17 mai au 26 mai 1940, dont 13 sont des notes et rapports adressés au sous-préfet par le directeur de stade municipal de Montargis, adjoint au maire et directeur du Centre d'Accueil des réfugiés (= "*camp*" de Montargis) ; l'exode provoque l'arrivée de centaines de réfugiés ;

B / dossier "projet d'un hôpital pour enfants à Pressigny-les-Pins", 50 feuillets, datés de septembre et octobre 1939 ; ce dossier concerne un projet non abouti de création d'un hôpital pour enfants, dans un château réquisitionné, dans une commune rurale située dans un "*bassin d'accueil*" d'enfants réfugiés ; le sous-préfet monte le projet, chiffre les dépenses, évalue

les besoins en matériels, commence le recrutement, puis tout s'arrête "*l'organisation de cet hôpital devant être ajournée pour des raisons administratives*" (lettre du préfet au sous-préfet, 14 octobre 1939) ; en début de dossiers : listes des enfants réfugiés dans la commune proche d'Ouzouer-sur-Trézée ;

C / dossier "*Assistance médicale aux réfugiés*", 7 feuillets, datés du 16 septembre au 1er octobre 1939, sur la création bénévole d'une clinique d'accouchement pour les réfugiées de la région parisienne, dans un domaine à 3 km de Montargis ;

D / dossier "*Cantine militaire de la gare de Montargis, mai 1940*", 9 feuillets datés du 10 au 16 mai 1940, sur l'extension de l'activité de cette cantine, au départ destinée à ravitailler les évacués militaires, au ravitaillement des réfugiés civils arrivant par le train.

4 / Sous-liasse "Enfants"

A / dossier "*Enfants évacués de l'Hôpital de Montargis*", 38 feuillets, datés de septembre 1940 à janvier 1942 ; trois fillettes, dont deux bébés, sont évacuées de façon compliquée de la pouponnière de l'hôpital de Montargis en juin 1940 ; le sort de la plus grande, qui a trois ans en 1940, n'est pas connu ; les deux plus petites sont recherchées plus ou moins activement par l'administration : elles ont fini par arriver au foyer des Pupilles de l'Assistance Publique du Puy-de-Dôme ; les parents de l'une d'entre elles arrivent à la récupérer le 20 octobre 1941 (!) ; les parents de la seconde sont encore introuvables à cette date ;

B / dossier "*Enfants assistés de la Seine*", 28 feuillets, datés d'avril à septembre 1939 : échanges de courriers, surtout entre le sous-préfet et le préfet du Loiret, pour préparer l'accueil d'enfants assistés des hospices de la région parisienne ; le 1er septembre, le préfet annonce au sous-préfet l'arrivée pour le 4 septembre de 1300 personnes (enfants et personnels) ; il lui adresse pour cela une liste de 126 voitures particulières à réquisitionner ; le sous-préfet fait faire ce travail par des cars, plus pratiques.

5 / Sous-liasse "Enfants évacués de Paris"

115 feuillets (il y a de nombreux doubles), datés d'août 1939 à avril 1940 ; il s'agit de l'organisation de l'accueil d'enfants évacués de Paris et d'autres communes de la Seine, fin août 1939 ; (Alfortville, Arcueil, Bagneux, Maisons-Alfort, Saint-Mandé) ; ils sont répartis dans les communes de Cepoy, Châteaurenard, Châtillon-Coligny, Corbeilles-en-Gâtinais, Courtenay, Dammarie-sur-Loing, Dordives, Ferrières-en-Gâtinais, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Montargis, Montbourg, Nogent-sur-Vernisson, Pannes, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-des-Prés ; nombreux tableaux de répartition et fiches par communes ; avec brouillons manuscrits. En septembre - octobre, l'administration préfectorale se préoccupe de la

scolarisation, du logement, de l'inspection sanitaire, de la mobilité des personnels d'encadrement, du partage des rôles entre les maires des communes d'accueil, les chefs de centres d'hébergement et les chefs de groupes d'évacués, de toutes sortes de frais, d'allocations et de réquisitions. Intéressant : deux pages, non datées, intitulées "*Instructions à mesdames et messieurs les Chefs de groupe*" et "*Instructions pour les enfants de la Seine évacués dans le Loiret*", signées par "*l'Inspecteur Primaire de la Seine*".

COTE 26360 : rapports avec les occupants

Cette liasse est divisée en 9 sous-liasses :

- 1 / *Réquisition de locaux (1939)*,
- 2 / *Rapports avec la Kommandantur (1940)*,
- 3 / *Renseignements économiques demandés par les troupes d'occupation (1940)*,
- 4 / *Fournitures et travaux demandés par les troupes d'occupation*,
- 5 / *Incidents avec les autorités allemandes*,
- 6 / *Otages, listes par cantons (1940 - 1941)*,
- 7 / *Fusillés par les Allemands*,
- 8 / *Arrestations par les autorités d'occupation*,
- 9 / *Affaires américaines (août 1944 - septembre 1945)*.

1 / Sous-liasse "Réquisition de locaux (1939)"

21 feuillets datés de septembre à décembre 1939, essentiellement consacré à la contestation par son propriétaire de la réquisition du château de Villoiseau.

2 / Sous-liasse "Rapports avec la Kommandantur (1940)"

A l'intérieur de la sous-liasse, deux chemises portent l'inscription : "*à classer*", ce qui n'a pas été fait. 188 feuillets, datés de juin à octobre 1940, que je reclasse par ordre chronologique.

On aboutit à cinq dossiers :

A/ dossier "juin 1940" : 30 feuillets, le premier datant du 18 juin, consacrés à la prise de contact de la sous-préfecture avec les autorités d'occupation, et à la remise en marche des services publics et des activités de base de l'arrondissement (distribution d'électricité et d'eau, réseaux de chemin de fer et des routes, ravitaillement, police, et ... interprétariat) ; pour cela, la sous-préfecture doit constamment demander l'aval de la Kommandantur ;

B / dossier "juillet 1940" : 40 feuillets, consacrés aux mêmes objet que le dossier précédent ; les administrations essaient d'obtenir la libération de leurs agents prisonniers de guerre et de leurs locaux réquisitionnés ; du pain

et des couvertures sont distribués aux prisonniers de guerre (français) du camp de Montargis ; les Allemands se renseignent sur les prix du bois à brûler, du cognac dans les débits de boisson ; des entreprises demandent à pouvoir reprendre leurs activités, user du téléphone, circuler ; des incidents entre les troupes allemandes et la population sont signalés à Courtenay (le 28 juin ?), à la gare de Montargis (26 juillet), à Briare (30 juillet) ;

C / dossier "août 1940" : 80 feuillets ; échanges de courriers entre sous-préfecture et la Kommandantur au sujet des stocks blé disponibles, de la reprise des activités bancaires (lettre de la Kommandantur à la BNCI, le 7 août, brouillon de la traduction, ordonnant la déclaration au Devisenschutzkommando d'Orléans de l'ouverture des coffres-forts), des besoins de charbon et de main d'oeuvre pour la moisson, du rétablissement des transports en commun, de l'aide aux PG, les horaires des magasins, du prix du champagne dans les débits de boisson, de l'autorisation d'ouvrir après le couvre-feu pour certains débits de boisson, s'ils sont bien alors réservé aux militaires allemands, etc ; un incident est signalé à Montargis (câble de l'armée allemande coupé ; amende, enquête et désignation d'otages s'ensuivent) ; à part : 18 feuillets sur le respect du couvre-feu (liste de contrevenants, condamnés à des amendes de 20 F), et 9 feuillets de demandes de listes : des Allemands vivant dans l'arrondissement, des communes et des maires de l'arrondissement, des otages (de 2 à 15 par commune suivant le nombre d'habitants).

D / dossier "septembre - octobre 1940" : 16 feuillets, concernant la réglementation de la chasse, une affaire de détention d'arme de chasse, la réparation d'un pont, la distribution d'essence, la réquisition des pommes pour fabriquer de la pectine, la réquisition de foin, les cérémonies autorisées du 1er novembre 1940 ;

E / dossier "divers e t non datés" :

- une demande à la Kommandantur, de récupération des locaux de la prison de Montargis ;
- des modèles de documents à adresser à la Feldkommandantur d'Orléans et à la Ortskommandantur de Montargis (sollicitation, laisser-passer) ;
- une note donnant les modalités de demande de laisser-passer, notamment énonçant que le maire de Montargis doit donner son avis ;
- 17 feuillets datés d'août et septembre 1940, rassemblés dans un feuillet au nom d'un interprète, et traitant de ravitaillement, de frais d'occupation, de butin de guerre, de remise en état d'un canal.

3 / Sous-liasse "Renseignements économiques demandés par les troupes d'occupation (1940)"

Une sous-liasse enserre l'ensemble, elle porte l'inscription "Stocks". 32 feuillets, datés de juillet et novembre 1940, dont :

- trois feuillets datés du 16 juillet 1940, liste et références des prix pratiqués sur l'arrondissement, avec traduction des noms d'articles en

allemand ;

- note de trois pages, non datée, mais intitulée "*Instructions de la Kommandantur - réunion du 19 juillet courant*", qui annonce des "*mesures très graves*" (à cause du blocus ...), le recensement (il "*devra être rigoureusement et sévèrement contrôlé*") de toutes les réserves (leur emploi est "*surtout entre les mains de l'Autorité Allemande*"), et prescrit la préservation du blé et la lutte contre les doryphores ;

- 22 feuillets datés ou datables de juillet 1940, qui sont la mise en oeuvre de ce recensement : questionnaire allemand, élaboration et rédaction de la réponse du sous-préfet ;

- 6 feuillets de novembre 1940, donnant la liste des matières rares à recenser et à rationner (instructions allemandes).

4 / Sous-liasse "Fournitures et travaux demandés par les troupes d'occupation"

163 feuillets (il y a quelques doubles), datés du 18 novembre 1940 au 30 novembre 1943. L'ordre chronologique est à rétablir. Je le fais. Ce sont des "*listes de fournitures demandées par les troupes d'occupation*", rédigées uniquement en français et visées par la ville de Montargis ; les listes sont précises (tasses, chiffons, balayettes, clous, ampoules, etc), elles répartissent les fournitures par destinataires (services, unités et cantonnements allemands). L'indication des travaux est prescriptive (exemple, à la date du 13 décembre 1940 : "*le tout doit être terminé au 20-12-40*"). Je subdivise en dossiers annuels (A : 1940 = 33 feuillets, B : 1941 = 82 feuillets, C : 1942 = 33 feuillets, D : 1943 = 15 feuillets). Les adresses où doivent s'effectuer les travaux sont données, ce qui permet une géographie de l'occupation à Montargis.

5 / Sous-liasse "Incidents avec les autorités allemandes"

A/ dossier "*Instructions générales*" : 62 feuillets, datés de novembre 1940 à octobre 1942 ; pour l'essentiel, ces instructions sont adressées ou transmises au sous-préfet par le préfet du Loiret. Il s'agit des instructions concernant le maintien de l'ordre, dans sa globalité ; on trouve notamment :

1) des instructions ministérielles :

- délimitant les pouvoirs des autorités d'occupation (circulaire n° 377 du DGGF, datée du 27 mai 1941 : les enquêtes sur des affaires d'espionnage sont "*exclusivement de la compétence des autorités allemandes*"),

- définissant la procédure de "*constatation de décès des otages exécutés*" (circulaire n° 69 de la direction du Personnel du Ministère de l'Intérieur, datée du 7 avril 1942),

- donnant la position officielle de l'Etat Français, quant à la désignation d'otages (le chef du gouvernement aux préfets de zone occupée, le 7 mai 1942 : accord avec la politique allemande, mais refus de "*remettre des listes de personnes aux autorités allemandes sans avoir préalablement reçu de celles-ci l'assurance formelle que ces listes*

ne sont pas destinées à désigner des otages"),

- mettant les ingénieurs des services chimiques de l'Etat à la disposition des enquêtes après attentats à l'aide d'explosifs (circulaire n° 3249 - G. /D.I.C. du Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle, le 29 avril 1942, transmise le 13 mai 1942),

- organisant la lutte contre les faux tickets de rationnement (DGPN, le SGP aux préfets régionaux et intendants de police, le 7 juillet 1942),

- précisant les modalités des confiscations administratives ou "saisies pour infraction au ravitaillement" (circulaire n° DC 1585 du Service du Contentieux de la Direction de la Distribution et de la Consommation du secrétariat d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, datée du 15 juillet 1942, 4 pages),

2) des consignes de surveillance :

- des installations électriques (du préfet au sous-préfet, le 28 juin 1941),

- des panneaux de signalisation (idem, le 23 juillet 1941),

- des trains de départ de la LVF (idem, 29 août 1941),

- des récoltes (idem, le 13 septembre 1941, avec transmission d'une circulaire n°1087 Pol. Jud. 2 S. de la DGPN datée du 10 septembre),

- des librairies "*spécialisées dans la vente d'ouvrages allemands*" (idem, 23 décembre 1941),

- des dépôts d'explosifs (la FKO au préfet du Loiret le 22 décembre 1941, et rapport du préfet au KSKO en date du 23 juillet 1942, 2 pages),

- des sentinelles et postes isolés (du préfet au sous-préfet, 16 avril 1942),

- de la vie politique (idem, 12 mai 1942 : refus de prêter une salle publique au RNP ; voir aussi la note du 25 août 1942 : les Allemands autorisent de leur propre chef une réunion du PPF à Châteaurenard),

- des visites au camp d'internement (idem, 15 mai 1942),

- des emplacements de DCA momentanément abandonnés (par les Allemands) et détériorés (idem, 29 juin 1942),

- des suspects de façon générale (le FKO au préfet du Loiret, 16 juillet 1942 ; le ton est clairement menaçant : "*à l'avenir, des comptes devront être demandés aux communes de la zone occupée*" où des perturbateurs trouveraient refuge) ;

- de certaines usines (du préfet au sous-préfet, 19 août 1942 ; les usines visées sont Hutchinson et les Asphaltes Parisiens à Châlette),

- spécifiques à la journée du 22 octobre 1942 (5 feuillets ; c'est l'anniversaire des exécutions de Chateaubriant),

- des organisations de jeunesse (du KSKO au préfet régional, le 20 octobre 1942),

3) des consignes de circulation de l'information du sous-préfet au préfet ou aux services préfectoraux :

- 16 août 1941 et 28 octobre 1941, sur la découverte de tracts,

- 20 septembre 1941, sur le signalement des sabotages,

- 13 octobre 1941 et 25 janvier 1942, sur le signalement des incendies,
- 15 octobre 1941, sur la connaissance des affaires de marché noir,
- 21 mai 1942, sur les arrestations de Français par les Allemands (et le 23 septembre 1942, sur les libérations de Français par les Allemands),
- 29 octobre 1942, sur les rapports des RG,
- 30 octobre 1942, pour une transmission plus rapide au KSKO ;

4) des choses diverses et atypiques :

- 29 novembre 1941, du DGGF aux préfets, circulaire n° 148, 2 pages : lutte contre les publications pornographiques ;
- 11 septembre 1942, attribution aux préfets seulement des cocardes tricolores sur les voitures personnelles ...

B / dossier "Incidents avec les autorités allemandes" : 157 feuillets, qui sont des rapports des maires ou des forces de l'ordre au sous-préfet, et des rapports de celui-ci au préfet, signalant notamment :

- de février à mai 1941, des affaires de détention d'armes, - concernant MM. Jardeau et Lestrat à Ouzouer-sur-Trézée, Mollereau, Dauphin et Parouty à Châlette, Bourreau et Jourdain à Saint-Firmin-des-Bois -, et un sabotage (M. Leverne de Yèvre-la-Ville est surpris par les autorités d'occupation "*dévissant un câble dont il avait la surveillance*") ; les intéressés sont arrêtés par les Allemands (13 feuillets) ;
- de mai à juillet 1941, une affaire de "chants séditieux" (l'Internationale) à Châtillon-sur-Loire, le 1er mai 1941 ; le cadre est un banquet offert par un entrepreneur de travaux publics à ses ouvriers ; les pièces essentielles sont un rapport de police, la lettre de l'entrepreneur essayant de se justifier (il écrit ... à Marcel Déat !), une liste d'amendes infligées à l'assistance (19 feuillets) ;
- début juin 1941, la crise de "*folie douce*" ou d'ivresse d'un habitant de Montargis ("*alcoolique invétéré qui a toujours fréquenté les milieux extrémistes*", "*dangereux pour l'ordre public*" et "*connu pour ses idées subversives*"), qui s'est mis à agiter un revolver, et a donc été arrêté par la Feldgendarmarie (3 feuillets) ;
- 13 et 16 juin 1941, l'évasion d'un prisonnier de la Feldgendarmarie (Marcel Chatenet), qui s'est blessé en sautant d'un train (2 feuillets) ;
- du 15 au 17 juin 1941, l'agitation (peut-être fortuite) dans la salle du cinéma Pathé (6 feuillets assez amusants : pour éviter les cris séditieux pendant la projection des actualités du 14 juin - propagande, évidemment -, elles sont projetées en pleine lumière ; du coup les spectateurs sortent de la salle, affirmant plus tard prendre cela pour l'entracte ; cette sortie n'est - elle pas elle-même séditieuse ? Du coup, les salles de cinéma sont surveillées les jours suivants, au moment des actualités ; un jour une panne d'électricité amène à les supprimer ; dans un autre cinéma, les spectateurs "*avertis qu'ils ne devaient pas manifester*", n'ont pas quitté la salle, mais "*ont murmuré entre eux et*

déployé des journaux laissant ainsi comprendre que les actualités ne les intéressaient nullement" ; le commissaire de police minimise tout cela, mais le sous-préfet en tire 3 pages de rapport au préfet) ;

- de juin à août 1941, des incidents impliquant les Allemands (bris d'un panneau de signalisation allemand par un paysan ivre, inscription "*A bas les boches*" écrite à la craie sur un mur, abattage d'un poteau des fils du téléphone (sabotage), "*matériel de propagande en faveur de de Gaulle*" déposé dans l'automobile d'un officier allemand (le Feldkommandant proteste - les coupables sont sans doute des élèves du collège), des soldats allemands ivres tirent des coups de feu (11 feuillets) ;

- novembre - décembre 1941, la condamnation à un an de prison, par la cour spéciale d'Orléans, d'un "*sans domicile fixe*", pour "*menées antinationales*" : il a chanté l'Internationale, dans la rue, à tue-tête (3 feuillets) ;

- 15 et 17 novembre 1941, l'arrestation de collégiens de Montargis par les Allemands : ils ont chanté une chanson obscène (texte joint) et craché en direction d'une troupe allemande à l'exercice (6 feuillets) ; ils seront condamnés à une forte amende ;

- 15 et 16 juillet 1942, la montée d'un drapeau tricolore par deux jeunes sur la place de Ferrières-en-Gâtinais ;

- 19 et 20 août 1942, le sabotage d'un transformateur électrique,

- 19 au 31 août 1942, le sabotage (bénin) d'un signal sur la voie ferrée (7 feuillets) ;

- des arrestations par les Allemands :

- un commerçant de Montargis le 2 novembre 1941 ;

- un berger de Douchy le 24 juin 1942 (détention d'un fusil de chasse) ;

- 9 personnes, 2 adultes et 7 enfants juifs, à Montargis et Châlette, le 9 octobre 1942, dont les petites Nowodworsky et Korman ;

- la famille Benjamin "*demeurant au Moulin aux Lièvres, commune des Choux ... arrêtée par les autorités allemandes, comme Israélites, et emmenée au camp de Beaune-la-Rolande*" le 10 octobre 1942 (une arme de chasse est découverte dans ce logement le surlendemain) ;

- de nombreux faits impliquant plus ou moins les occupants : cambriolages dans leurs locaux, enivrement de leurs employés, noyades de soldats allemands (14 novembre 1941 et 9 juillet 1942), des découvertes d'armes sans doute abandonnées (dans les bois, 28 octobre 1942 ; dans une résidence secondaire, 3 novembre 1942)

- les passages d'avion et les alertes ;

- en novembre 1942, des injures entre collégiens ("*sales boches*", "*sales collaborateurs*"), et la dénonciation des propos d'un patron contre la réquisition de la main d'oeuvre pour l'Allemagne (8 feuillets d'enquête, et par le commissaire de police lui-même pour ça !),

- le 30 novembre 1942, le collage d'un tract à Gien (rapport du commissaire de police, 2 pages) ;

- en décembre 1942, puis mars 1943, les difficultés rencontrés

par un convoyeur de travailleurs en partance pour l'Allemagne, par ailleurs membre du PPF : il se fait agresser, la première fois à la gare, la seconde en rentrant chez lui (18 feuillets) ;

- le 12 mars 1943, des incidents à Châtillon-Coligny, lors du recensement des classes 1920-21-22 (pour le STO) : les jeunes ont défilé derrière un drapeau tricolore et chanté la Marseillaise ; les gendarmes allemands arrêtent 25 personnes, dont ils en gardent 9, emmenés à Montargis (3 feuillets) ;

- le 9 juillet 1943, une intervention de la police allemande à Chuelles, qui se solde par 3 morts et 2 blessés, chez M. Carmignac, cidrier, puis par 13 arrestations à Montargis et alentour

6 / Sous-liasse "Otages"

A / 13 feuillets d'août à novembre 1940 : le 17 août 1940, le sous-préfet de Montargis demande aux maires de désigner des otages, sur exigence allemande ; correspondances avec le préfet du Loiret, la Kommandantur locale et le DGGF à ce sujet ; 2 listes d'otages (4 "*détenus au tribunal de commerce de Montargis du 12 au 24 août 1940 ... à la suite de la rupture d'un câble téléphonique allemand*", et 10 "*désignés par le maire [de Briare] à la suite d'un soi-disant coup de feu*") ;

ensuite, les pièces sont réparties dans des dossiers cantonaux ; elles datent en général du 19 au 22 août, et sont les réponses des maires à la demande du sous-préfet datée du 17 août :

B / canton de Bellegarde : 14 feuillets,
C / canton de Briare : 20 feuillets,
D / canton de Châteaurenard : 12 feuillets,
E / canton de Châtillon-Coligny : 15 feuillets,
F / canton de Châtillon-sur-Loire : 7 feuillets,
G / canton de Courtenay : 18 feuillets,
H / canton de Ferrières-en-Gâtinais : 17 feuillets,
I / canton de Gien : 14 feuillets,
J / canton de Lorris : 12 feuillets,
K / canton de Montargis : 19 feuillets,
L / canton de Sully-sur-Loire : 11 feuillets,
M / canton de Saint-Benoît-sur-Loire : 7 feuillets ;

remarquable :

- certains maires refusent de désigner des otages, et envoient la liste des habitants , à Moulon (canton de Bellegarde) qui précise : "*vous en ferez le choix vu [ou : avec] l'autorité allemande*", et à Mérinville (canton de Courtenay) ; les habitants de La Chapelle-Saint-Sépulcre (canton de Courtenay) font de même le 18 août, mais se résignent deux jours plus tard à désigner deux otages ;

- les vieux se désignent souvent (exemple, à Ouzouer-sur-Trézée, canton de Briare) ;

- les notables aussi (exemple de la ville de Gien : dans l'ordre, on

trouve sur la liste le député-maire, le curé doyen, le directeur de la plus grosse usine, etc) ;

- la circulaire du sous-préfet précisait "*ces otages devront être pris parmi toutes les catégories de citoyens français, mais il devra y avoir au moins 1 ouvrier parmi eux*" ; les réponses donnent donc souvent la profession, ou le rang social des otages ; dans bien des communes rurales, il n'y a pas d'ouvrier, c'est alors la distinction propriétaire / cultivateur qui est utilisée ;

- le maire de Montargis (qui s'est porté sur la liste en première position) joint une "*notice sur la composition de la liste des otages*", de deux pages ; il y justifie cette composition par le moyen du volontariat et la répartition en quatre catégories d'hommes : édilité, commerce et industrie, professions libérales - culte - fonctionnaires, artisans - ouvriers et employés.

7 / Sous-liasse "Fusillés par les Allemands"

25 feuillets, datés de mars 1942 à avril 1944 ; le préfet du Loiret transmet au sous-préfet de Montargis les avis d'exécution que lui adressent les Allemands (FKO), quand l'exécuté réside dans l'arrondissement ; le sous-préfet ajoute quelques éléments d'enquête ; quatre cas développés :

- mars - avril 1942, 3 feuillets sur l'exécution, le 31 mars 1942 à Saint-Jean-de-la-Ruelle, d'Etienne Baradon, catalogué comme communiste par le préfet, et, d'après la police de Montargis, employé SNCF à la gare de Montargis ;

- avril - mai 1942, 3 feuillets sur l'exécution, le 9 mai 1942, de Georges Devin, cultivateur à Courtempierre, condamné pour détention d'armes et de munitions ;

- avril - mai 1942, 6 feuillets sur l'exécution, le 14 mai 1942, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, de Marcel Mazet, employé à la SNCF à Montargis, arrêté pour détention d'armes ; d'après le maire "*ouvrier sérieux et travailleur, sans attaches politiques connues*" (ce dernier point est confirmé par le Chef de Dépôt des locomotives) ;

- février - mars 1944, 3 feuillets sur l'exécution le 24 février 1944, de Marcel Michaut, domicilié à Dampierre-en-Burly, requis au chantier de Jeunesse de Thou, pour détention d'arme à feu et munitions.

En plus :

- copie de la circulaire 1518 B. 41 du Garde des Sceaux, datée du 30 mars 1942, sur les modalités d'établissement des actes de décès des fusillés par ordre des autorités Allemandes ;

- 4 feuillets de novembre 1942 à février 1943 : le préfet demande au sous-préfet d'enquêter sur la mort de 7 personnes survenue dans la nuit du 22 au 23 juin 1940 ; la liste des morts est jointe ; le sous-préfet conclut à "*une exécution sommaire, sans jugement et sans doute sans ordre*", à l'occasion de coups de feu tirés la nuit, peut-être bien par des soldats allemands d'ailleurs ;

- 2 feuillets de janvier et février 1944 : le préfet de police répond à la requête d'un maire que "*les objets trouvés en la possession de terroristes sont saisis par les autorités allemandes*" et que "*toute restitution est impossible*" ;

- 20 mars 1944, circulaire n° 74 du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, sur

"l'accélération des transmissions des renseignements relatifs aux condamnations à mort de Français par les Tribunaux Allemands".

8 / Sous-liasse "Arrestations par les autorités d'occupation"

150 feuillets, datés de février 1941 à août 1944. Les services de police informent le sous-préfet, et celui-ci transmet au préfet, des arrestations opérées par les Allemands. Comme ceux-ci n'expliquent guère, les policiers doivent enquêter pour être simplement au courant. A partir de juin 1942, apparaît un modèle de fiche de renseignements sur les arrêtés.

J'établis trois dossiers chronologiques :

A / 1941 - 1942 : 30 feuillets ; sont signalées les arrestations :

- d'un enseignant de Montargis (20 février 1941),
- d'un détenteur d'armes d'Ouzouer-sous-Bellegarde (13 juillet 1941),
- d'un conseiller municipal de Vieilles-Maisons (1er octobre 1941),
- d'un juif assistant à une réunion sportive à Montargis après 20 h (26 mars 1942),
- d'un vicaire de Gien (12 mai 1942),
- d'un vicaire de Montargis (12 juin 1942),
- d'un habitant de Gien (16 juin 1942),
- de 10 juifs de Châlette et Montargis (nuit du 26 au 27 juin 1942, "*pour des raisons qui nous sont absolument inconnues*" précise le commissaire de police ; il s'agit de Salomon et Avivah Gorkin, de Joseph Kremenstein, de Dan et Jacob Lewinski, de Camille et Raymond Brunschwig, d'Eric Treidel, de Marcelle et Sylvaine Steinbock),
- d'un jeune insulteur de Villemandeur (il a employé le mot "*boche*"; 1er juillet 1942),
- d'un détenteur de fusil de chasse à Quiers (3 juillet 1942),
- d'un mécanicien pour détention d'arme à Gien (2 septembre 1942),
- d'un manoeuvre de Gien, pour vol (2 novembre 1942),
- d'un industriel de Montargis pour manque d'enthousiasme envers le départ en Allemagne de trois de ses ouvriers (28 décembre 1942 ; sur dénonciation du "*chef de la section locale du PPF*", qui est ce même convoyeur de partants en Allemagne que cite la sous-liasse 5 / B ci-dessus ; "*grosse émotion dans la ville*" affirme le commissaire de police) ;
- de la famille du comte du Chesne, au château du Verger à Escrignelles le comte ("*vieille famille terrienne habitant la commune depuis 189 ans et jouissant de la considération et de l'estime générales*" dit la fiche de renseignements) et la comtesse sont arrêtés avec les parents de celle-ci, parce que, quoiqu'ils soient "*convertis au catholicisme depuis une quinzaine d'années*", ces derniers sont considérés comme juifs et pas en règle ;

B / dossier 1943 : 55 feuillets, où sont signalées les arrestations par les

Allemands de :

- deux habitants de Courtenay, "*en qualité de juifs sur dénonciation*" dit le maire (18 février 1943),
 - 3 personnes, sur "*dénonciation anonyme*", à Montargis (28 février 1943) : un PG évadé, un requis évadé et un jeune sorti après le couvre-feu,
 - 5 habitants de Montargis, ex-membres du PSF, pour "*reconstitution de parti*" (11 mars 1943),
 - un médecin et "*6 autres dont 4 jeunes gens*", à Courtenay (19 mars 1943),
 - le maire de Courtenay (23 mars 1943),
 - un journalier, pour détention d'armes à Courtenay (29 mars 1943) ; ces arrestations à Courtenay sont sans doute liées à "*une manifestation des jeunes gens des classes 1920-1921-1922 soumis à la visite médicale, qui se sont groupés derrière un drapeau américain et ont défilé pendant 200 mètres environ dans la rue principale de Courtenay*" ;
 - quatre habitants de Villemandeur (électricien, policier auxiliaire, garde champêtre et manoeuvre "*pour "inscriptions tendancieuses"*" (10 mai 1943) ;
 - un marchand de bière de Montargis (13 mai 1943) ;
 - quatre habitants de Gien (dentiste, employé PTT, commis coiffeur et manoeuvre), "*soupçonnés d'activités communistes*" (5 juin 1943) ;
 - quatre autres personnes de Gien, dont au moins deux cheminots (date peu claire, rapport de police du 10 juin) ;
 - deux réfractaires au STO (24 et 25 août 1943) ;
 - un suspect de "*menées communo-terroristes*" (9 septembre) ;
 - un électricien parti au STO, mais resté en France à l'expiration d'une permission (25 octobre 1943) ;
 - deux habitants de Briare, dont un huissier (27 novembre 1943) ;
 - sept habitants de Montargis, le 7 décembre 1943, dont le Procureur de la République ("*émotion considérable*" dans la ville, écrit le commissaire) ;
 - un étudiant et un mécanicien à Montargis (11 décembre 1943) ;
 - un employé de mairie et un directeur d'école à Châlette (11 et 12 décembre 1943) ;
 - trois personnes, dont deux jeunes ("*vraisemblablement soupçonnés d'appartenir à une organisation gaulliste*") à Châlette et Montargis, le 14 décembre 1943 ;
- datée "*au propre 7 avril [ou : août] 1943*", une fiche donnant le nom de 16 personnes arrêtées par les Allemands, et les motifs ("*réfractaire*", surtout) ;

C / dossier 1944 : 65 feuillets, où sont signalées les arrestations par les Allemands de :

- un ex-sous-officier de la coloniale, à Montargis le 13 janvier 1944,
- 5 suspects de "*menées anti-allemandes*", à Châlette le 16 janvier 1944,
- quatre Russes domiciliés à Châlette, le 24 janvier 1944,

- quatre personnes à Montargis le 5 avril 1944, dont un couple de travailleurs qui ne sont pas repartis en Allemagne après une permission, et leur enfant de six ans,
- une épouse de légionnaire LVF pour recel de vol, le 14 avril 1944,
- un travailleur en Allemagne non reparti, à Vésines, le 15 avril 1944,
- cinq jeunes ouvriers de Montargis et Villemandeur, dont deux au moins pour manque de certificats de travail, le 18 mai 1944,
- 17 personnes du 17 au 22 mai 1944, pour des raisons diverses, mais pas toutes connues, à travers l'arrondissement ;
- 8 jeunes à l'occasion de rafles à Montargis les 18 et 19 mai 1944 ; on leur fait des contrats de travail pour l'Allemagne,
- le secrétaire du Parquet du Tribunal de Montargis et un pharmacien, le 2 juin 1944,
- un mécanicien de Villemandeur et sa femme, le 29 juillet 1944,
- un professeur d'éducation physique de Montargis, le 1er août 1944,
- un commis aux Contributions Indirectes et un commerçant-bandagiste de Montargis, et un autre professeur d'éducation physique le 2 août 1944.

Ici ou là s'intercalent des documents d'autres natures : avis de libération (notamment parmi les arrêtés de la fin de l'année 1943), demandes d'interventions ou de renseignements.

COTE 50663 : étoiles ; réquisitions de gendarmes

Cette liasse compte de nombreuses sous-liasses n'ayant rien à voir avec ce travail. Nous concernent les sous-liasses :

D / *Répression raciale*

E / *Répression politique et raciale*

D / Sous-liasse "Répression raciale, affaires juives"

Elle ne comprend qu'un feuillet :

- 5 mars 1943, du préfet du Loiret au sous-préfet de Montargis, envoi d'étoiles jaunes (appelées ici "*insignes spéciaux "juifs"*") pour une mère et sa fille ; la lettre parle de six insignes, il n'y a ici que cinq étoiles.

E / Sous-liasse "Répression politique et raciale"

31 ordres de réquisition de gendarmes, signés par le sous-préfet, du 26 juillet 1939 au 28 août 1944, le service étant à effectuer le lendemain en général ; notamment :

- le 30 juin 1941, pour arrêter « *tous les Russes résidant dans l'arrondissement* » ;

- le 18 août 1941, pour transférer par train et bicyclette, un interné au camp de Jargeau de Montargis à Fay-aux-Loges ;
 - le 24 septembre 1941, pour "*assurer le transfert des internés administratifs de Montargis au camp d'israélites de Pithiviers*" ;
 - le 27 décembre 1942, "*pour assurer la conduite de Aufrichter, Herz, de Montargis à Beaune-la-Rolande (Camp de juifs)*".
-

21 FONDS DE LA SOUS - PREFECTURE DE PITHIVIERS

COTE 29644 : police générale, presse

Cette liasse est subdivisée en quatre sous-liasses :

- 1/ *Police générale. Rapports périodiques et circonstanciers du sous-préfet au préfet (septembre 1942 - novembre 1950),*
- 2/ *Correspondance avec les maires de l'arrondissement,*
- 3/ *Synthèse de presse du Centre Régional de Documentation (janvier 1944 - 10 août 1944),*
- 4/ *Revue de la presse (mai 1945 - septembre 1945).*

1 / Sous-liasse "Police générale. Rapports périodiques et circonstanciers du sous-préfet au préfet (septembre 1942 - novembre 1950)"

A / dossier "Rapports mensuels au préfet, période de l'occupation (septembre 1942 - juillet 1944)" : 51 feuillets ; on dispose ici des rapports pour septembre 1942 (7 pages), octobre 1942 (7 pages), novembre 1942 (3 pages), janvier 1943 (3 pages), février et mars 1943 ensemble (5 pages), avril et mai 1943 (9 pages), juin et juillet 1943 (3 pages), août 1943 (4 pages), octobre et novembre 1943 (4 pages), décembre 1943 et janvier 1944 (5 pages), février et mars 1944 (6 pages), juin et juillet 1944 (3 pages), donc en tout 12 rapports mensuels ou bimestriels.

Les camps d'internement sont cités ici ou là, notamment dans les parties des rapports consacrées à l'opinion publique. Par exemple, dans le rapport de septembre 1942, on peut lire, dans la partie "*activité politique*", rubrique "*communisme*" : "*malgré cette activité clandestine et la distribution de tracts du 19 septembre, ainsi que l'embarquement concomitant de mille israélites en direction de l'Allemagne, la journée du 20 septembre s'est déroulée dans le plus grand calme dans tout l'arrondissement*" ; et plus loin, dans la partie "*police*", une rubrique "*camp d'internement*", 25 lignes de synthèse sur l'activité des camps en septembre.

Atypiques : 5 feuillets de mai 1943, fournissant un modèle de rapport à remplir pour le ministère de l'Intérieur, et une note d'envoi dudit rapport d'août 1943 (le rapport lui-même ne figure pas) ; un discours d'accueil du préfet et du préfet régional par le sous-préfet, daté du 17 février 1944, texte et brouillon manuscrit.

B / dossier "rapports à la préfecture sur les événements de guerre" : 38 feuillets datés de mai à août 1944 ; ils rendent compte des attaques aériennes, des bombardements, des attentats et sabotages, des arrestations

par les Allemands ; également une note du 8 février 1944, sur les mesures prises contre le sabotage des voies ferrées.

C / dossier "après-guerre", ne concerne pas le présent travail.

2 / Sous-liasse « Rapports du préfet avec les maires de l'arrondissement »

38 feuillets datés d'avril et mai 1944, copies transmises par la préfecture au sous-préfet pour son information ; le préfet s'adresse aux maires et à quelques fonctionnaires départementaux pour des questions de vie courante (manque de bois, culture de la pomme de terre, réquisition des chevaux, etc).

3 / Sous-liasse "Synthèse de la presse. Centre Régional de Documentation (5 janvier 1944 - 10 août 1944)"

364 feuillets, donc à peu près 2 par jours ; c'est une revue de presse, de la presse parisienne (donc collaborationniste, sinon maréchaliste), locale et allemande (Pariser Zeitung) ; les rubriques en sont : la guerre, informations de politique extérieure, vie administrative, politique intérieure, Afrique du Nord, vie économique, vie sociale, vie régionale.

4 / Sous-liasse "Revue de la presse (mai 1945 - septembre 1945)"

101 feuillets ; il s'agit d'une revue de la presse régionale, quotidienne et hebdomadaire, adressée au sous-préfet par la Direction Régionale du Ministère de l'Information ; les synthèses sont hebdomadaires en général.

COTE 29647 : sûreté générale

Cette liasse est divisée en cinq sous-liasses :

- 1/ *Sûreté générale : surveillance (1942 - 1945),*
- 2/ *Affaires juives,*
- 3/ *Sûreté générale : assignés à résidence (1943 - 1946),*
- 4/ *Sûreté générale : presse,*
- 5/ *Sûreté générale : surveillance (1945 - 1962).*

1 / Sous-liasse "Sûreté générale : surveillance (1942 - 1944)"

A / dossier "pendant l'occupation" : 158 feuillets, dont des tracts et journaux, et un drapeau américain ; la plupart des documents sont des rapports de police et de gendarmerie, destinés au sous-préfet, ou souvent destinés au préfet et adressés au sous-préfet pour information ; notamment des sous-dossiers mis à part :

1) 23 feuillets de septembre 1942, rassemblés dans un sous-dossier "journée du 20 septembre 1942" :

- 12 septembre, instructions préfectorales, 3 pages,
- 19 septembre, quatre mandats d'arrêt, délivrés par le secrétaire général de la préfecture,
- 19 septembre, du sous-préfet au préfet, 2 pages : il s'inquiète de la conjonction d'un "*embarquement de 1.000 Israélites du camp de Pithiviers*" et des troubles prévus pour le 150ème anniversaire de la bataille de Valmy,
- 19 septembre, du sous-préfet, 2 pages : consignes aux forces de l'ordre pour le lendemain,
- 19 septembre, rapport du commissaire de police au sous-préfet, 2 pages, sur la diffusion, pendant la nuit précédente, de différents "*tracts communistes*", dont un exemplaire de chaque est joint (8 feuillets en tout),
- 20 septembre 1942, rapport du commissaire de police au sous-préfet, sur 2 pages : "*la journée du 20 septembre s'est déroulée à Pithiviers dans le plus grand calme*",
- 22 septembre 1942, du sous-préfet au préfet, rapport sur 2 pages : "*la journée du 20 septembre 1942 s'est écoulée dans l'ensemble de mon arrondissement, dans le plus grand calme*",
- 24 septembre, trois arrêtés préfectoraux d'internement contre des "*propagandistes des idées communistes et anti-nationales*" ;

2) sous-dossier "manifestation des jeunes gens des classes 40-41" : 37 feuillets, dont :

- 28 février et 1er mars 1943, ni signé, mais sans doute du secrétaire en chef de la sous-préfecture, un rapport manuscrit de 4 feuillets, sur ces événements, avec une liste de 32 noms de jeunes gens ;
- 2 mars 1943, note du commissaire de police de Pithiviers au sous-préfet, 2 pages, décrivant le défilé du 1er mars des jeunes gens des classes 40-41, "*arborant, à leur boutonnière, des petits drapeaux tricolores et portant un drapeau américain au bout d'une queue de billard*" ; des inscriptions "*invitant les jeunes gens à ne pas partir et à résister*" sont trouvées en 7 ou 8 endroits ;
- 5 mars 1943, rapport du sous-préfet au préfet, 3 pages, sur "*des incidents qui se sont déroulés à Pithiviers, le 1er mars 1943, à l'occasion du recensement de la classe 1941 et qui ont provoqué l'arrestation, par les autorités d'occupation d'un certain nombre de jeunes gens*", le sous-préfet se trouvant ce jour-là à Vichy ; les conscrits, recensés sans problèmes, célèbrent l'événement dans les bistrotts de la ville, puis se font photographier en groupe "*ainsi que l'établit d'ailleurs la tradition*" ; au moment du cliché, surgit un drapeau américain ; le commissaire de police s'en saisit, le dépose à la sous-préfecture (il figure dans ce dossier), et demande au photographe ... "*de faire disparaître des clichés toute trace de ce drapeau*" ; le sous-préfet minimise les choses, et se défause en insistant sur la faiblesse des effectifs de police à disposition ;

- 6 et 7 mars 1943, PV d'interrogatoires par le commissaire de police de sûreté Viviani, de trois des jeunes de la classe 41, et d'un maraîcher de 44 ans, soupçonné de "*menées communistes*", 7 feuillets et parmi eux 3 feuillets de note de travail ;

- 7 mars 1943, rapport du commissaire de police de Pithiviers à l'intendant régional de police à Orléans, 3 pages : compte rendu détaillé ;

- novembre et décembre 1943, 5 feuillets : le sous-préfet, puis le préfet régional interviennent en faveur de 13 arrêtés par les Allemands à la suite de ces événements ; réponse négative de la Sipo ;

- en plus : deux photos, l'une de la classe 1940 ou 1942, où les jeunes arborent de petits fanions tricolores, l'autre de la classe 1941 d'après les drapeaux arborés, mais visiblement retouchée, selon la promesse du photographe, et utilisée ensuite par les enquêteurs : certains visages sont numérotés ; non datée, une liste de 13 noms intitulée "*liste des individus de Pithiviers soupçonnés d'avoir des attaches avec l'ex-parti communiste*" ; et le drapeau américain ;

- à part, 6 feuillets de mars 1943, sur une manifestation comparable dans le village d'Erceville : des jeunes ont arboré, à l'occasion de leur recensement pour le STO, un drapeau anglais.

Le reste est fait de rapports de police ou de gendarmerie :

3) sur la distribution et la saisie de tracts :

- 9 décembre 1942, à Pithiviers et Pithiviers-le Vieil,
- 24 janvier 1943, à Pithiviers,
- 24 avril 1943, avec arrestation du "*communiste notoire Jacob Joseph*", rapport sur trois feuillets,
- 1er décembre 1943, à Sermaises : 100.000 tracts "*environ*", lancés par avion, avec un exemplaire,
- 5 décembre 1943, à Pithiviers, "*tracts intitulés 'l'Amérique en guerre'*", deux numéros différents (77 et 78) sont joints ;
- 10 décembre 1943, 900 tracts environ, lancés (par avion) à Gaubertin,
- 19 juillet 1944, à Pithiviers, près d'un cantonnement de gendarmerie, tract "*n'attendez pas qu'il soit trop tard*" ;

4) sur des "inscriptions séditieuses" ou affiches :

- 3 mars 1943, à Pithiviers,
- 11 novembre 1943, à Boynes (affiches et drapeaux tricolores placés sur le socle du monument aux morts) ;

5) sur des sabotages :

- 30 janvier 1943, à Bouzonville-en-Beauce (incendie d'une grosse ferme),
- 22 septembre 1943, sabotage de la voie ferrée Paris-Orléans à Toury (un train déraile),
- 1er décembre 1943, incendie d'un dépôt de céréales et

fourrage à Guigneville,
- 18 février 1944, sabotage sur la voie ferrée Montargis-Orléans, déraillement réussi ;

6) sur des incidents aériens :

- 15 mai 1943, à Beaune-la-Rolande (mitrillage du bourg, un ancien interné est tué, sa femme blessée),
- 20 mai 1943, mitrillage d'un train, 3 blessés dont 2 grièvement,
- 17 août 1943, un Messerschmitt est abattu au dessus de Jouyen-Pithiverais,
- 7 septembre 1943, trois aviateurs américains blessés, tombent en parachute et sont faits prisonniers par les Allemands, à Coudray,
- 23 mai 1944, sur le bombardement d'Orléans,
- 27 mai 1944, sur le mitrillage du château d'eau du village de Guigneville,
- 6 juin 1944, sur le mitrillage d'un train de marchandises à Bouzonville-en-Beauce, et 7 juin le mitrillage d'une camionnette à Gollainville (4 morts),
- 30 juin 1944, bombardement de la gare de Pithiviers (7 morts),
- 4 juillet 1944, bombardement du camp de Pithiviers (5 morts),
- 6 juillet 1944, mitrillage d'un train à la gare de Briares-sur-Essonnes (5 morts) ;

7) sur des sujets divers :

- 29 septembre 1943, bilan des saisies d'armes sur le territoire de la section de gendarmerie de Pithiviers,
- sur le marché noir : demande de surveillance par un responsable SNCF le 11 octobre 1943 ;
- sur la découverte de traces de parachutage, le 5 février à Escrennes,
- sur des vols de tickets de rationnement d'alimentation, à la mairie d'Auxy, le 21 mars 1944, aux mairies de Grenéville et Guignonville le 24 avril 1944.

A part :

- une série d'un tract du PPF, intitulé "*des morts vous parlent*", peut-être distribué lors de la "*timide contre-manifestation*" du 20 septembre 1942 citée par le sous-préfet dans son rapport au préfet du 22 septembre 1942 ;
- deux tracts ("*la seule voie du salut*" et "*Paysans de France*") et un journal communistes (*La Terre*, daté du 1er septembre 1943), et un tract de même facture : "*un appel à la nation par le Comité National Français*" ;
- un exemplaire du "*Courrier de l'Air*", daté du 13 janvier 1944.

B / dossier "après la Libération" : 61 feuillets, sur le rétablissement de l'ordre de septembre à novembre 1944 (discipline FFI, 2 femmes tondues, couvre-feu, bilan des prélèvements sur les caisses publiques par la résistance pendant l'occupation).

2 / Sous-liasse "Affaires juives"

A / dossier "instructions ministérielles" : 5 feuillets, dont :

- 21 juillet 1941, note du préfet aux maires, prescrivant "*le recensement de tous les israélites*", et donnant une définition du juif ...
- 3 décembre 1941, relance du préfet aux maires, demandant le retour à la préfecture des résultats du recensement, avec des précisions supplémentaires ;
- 16 mars 1942, note du préfet aux maires leur transmettant la 6ème ordonnance allemande contre les juifs ;
- 30 septembre et 5 octobre 1944, note préfectorale et répercussion sous-préfectorale vers les maires : annulation de tous les actes discriminatoires fondée sur la qualité de juif ;

B / dossier "surveillance des familles juives (1942 - 1944)" : 12 feuillets, dont :

- octobre 1942, 4 feuillets de recherches sur l'interné Prussak (Georges) : interné le 14 mai 1941 à Beaune-la-Rolande, affecté aux fermes de Sologne le 25 juillet 1941, retiré des fermes par mesure disciplinaire le 4 juillet 1942, interné à Pithiviers, "*remis aux autorités occupantes le 17 juillet 1942*" ; à l'occasion de ces recherches, demandées par la Croix Rouge allemande, on apprend que "*toutes les archives du camp de Pithiviers concernant les hébergés Juifs ont été transmises à Beaune-la-Rolande*" (note du commissaire de police de Pithiviers, le 6 octobre 1942) ;
- septembre - octobre 1943, 6 feuillets : la préfecture demande, pour le compte de la Sipo, de vérifier si les juifs recensés dans trois communes (Beaune-la-Rolande, Briarsz-sur-Essonnes et Saint-Péravy - Epreux) y demeurent toujours ; le préfet transmet au sous-préfet, qui transmet aux maires ;
- 24 février 1944, rapport du commissaire de police au sous-préfet, compte rendu des activités d'agents de la Sûreté Allemande, qui recherchent des juifs à Pithiviers, et ne trouvent qu'une famille (Zivi), au lieu des six attendues ("*les autres familles se seraient enfuies précipitamment avant l'arrivée de la Sûreté Allemande*" - ce sont les familles Bicard, Dreyfus (Henri), Dreyfus (Julien), Judas et Sydranski) ;
- 2 mars 1944, note du sous-préfet au préfet (1ère Division, 2ème Bureau), donnant la liste des "*6 familles israélites soumises au pointage à Pithiviers*" - les mêmes que dans le document précédent ; il précise que Sylvain Judas est hospitalisé.

C / dossier "ventes d'immeubles juifs : publicité" : 5 feuillets de 1943, dont deux avis de vente de maisons appartenant à des juifs, et trois notes de transmission de semblables avis.

3 / Sous-liasse "Sûreté générale : assignés à résidence"

A / dossier "internements administratifs" : 22 feuillets, mais 10 seulement de la période de l'occupation, dont :

- 21 novembre 1942, arrêté d'internement d'un homme condamné à 18 mois de prison, "*pour activité communiste*", et dont la peine arrive à expiration

...
- 6 novembre 1943, arrêté d'internement d'un cultivateur pour marché noir de pommes de terre ;
- 6 mai 1944, du préfet au sous-préfet, annonce de deux internements de cultivateurs pour abattage clandestin ;
- 6 juin 1944, arrêté d'internement de "3 individus dangereux pour la sécurité Nationale".

B / dossier "assignation à résidence (1943)" : 62 feuillets, qui ne concernent que deux assignés à résidence : 4 feuillets sur M. Saint-Simon (Eugène), assigné à résidence à Outarville et autorisé à en bouger deux fois (en novembre et décembre 1943) et 58 feuillets sur M. Allaire (René), représentant en galoches et pantoufles, autorisé à se déplacer pour raisons professionnelles et familiales à de nombreuses reprises entre juillet 1942 et septembre 1943.

C / dossier "assignations à résidence" : 18 feuillets, tous datés d'octobre 1944 à octobre 1946 et

D / dossier "répression de la collaboration" : 31 feuillets, de novembre 1944 à novembre 1947 - ne concernent pas le présent travail.

4 / Sous-liasse "Sûreté générale : presse"

A / dossier "presse locale : communiqués de la sous-préfecture (1942 - 1947)" : 90 feuillets, datés d'août 1942 à janvier 1947, mais essentiellement de la période de l'occupation ; il s'agit d'une série de communiqués rédigés par le sous-préfet ou ses services, et adressés à la presse pour publication ; la date n'y figure pas systématiquement ; on y trouve :

- des avis sur les horaires des bureaux sous-préfectoraux (août 1942, novembre 1943),

- des avis sur la réglementation de la vie quotidienne : rappel des heures de couvre-feu, contingentement alimentaire, livraisons agricoles, les autorisations de circuler (avis de la Feldkommandantur, juillet 1944),

- des rappels des "*nécessités de l'heure*" : garde des voies ferrées par les requis (2 avril 1943), le refus de se laisser troubler par les bobards, l'entraide pour les transports, les souscriptions et dons pour aider la "*Maison de Secours de Pithiviers*",

- des comptes rendus de visite de communes par le sous-préfet (en septembre 1942 à Chilleurs-aux-Bois et Outarville, en octobre 1942 à Puiseaux et à Boynes, en novembre 1942 à Aschères-le-Marché et Tivernon, en décembre 1942 à Auxy, Egry et Bouilly-en-Gâtinais, en janvier 1943 à Grigneville, Guigneville et Châtillon-le-Roi, en mars 1943 à Nancray-sur-Rimarde, Morville-en-Beauce et Bouzonville-en-Beauce, en avril 1943 à Nibelles, à Escrennes et à Bondaroy, en mai 1943 à Puiseaux - 2 pages- , en août 1943 à Labrosse et Audeville ; en octobre 1943 - ce n'est plus le même sous-préfet - à Nancray-sur-Rimarde,),

- des comptes rendus de visite du préfet, flanqué du sous-préfet : janvier 1943 avec les maires du canton de Beaune-la-Rolande ; avec ceux du canton de Malesherbes, "*présentés par M. Junot*", le 20 avril 1943, CR de trois

pages ; avec ceux du canton d'Outarville en juin 1943 -3 pages - ; visite de plusieurs chefs-lieux en avril 1944 ;

- "*les Adieux de M. Junot aux habitants de l'Arrondissement*", datés du 25 août 1943, coupure de journal et affiche murale !

- un éloge funèbre, une remise de décoration, etc.

A part :

- un communiqué non daté (printemps 1944 certainement), mettant en valeur l'action de la Milice qui a aidé un couple de retraités à se loger, en .. délogeant de chez eux des gendarmes qui y étaient cantonnés ;

- 17 feuillets d'après la Libération.

B / dossier "*presse locale : correspondance et arrêtés préfectoraux (1943 - 1954)*" : 41 feuillets, dont 36 d'après la Libération ; 5 feuillets donc concernent la période de l'occupation :

- 11 janvier 1944, arrêté préfectoral donnant la liste des journaux du Loiret autorisé à recevoir les annonces légales ;

- 2 feuillets de février - mars 1944, des imprimeurs essaient de sauvegarder leur main d'oeuvre, soumise au STO, en faisant partir l'ouvrier d'un concurrent.

Les dossiers suivants de cette sous-liasse sont :

C/ Réglementation générale de la presse (1946 - 1953),

D/ Interdictions et saisies de journaux (1947 - 1955),

E/ Saisies de journaux (1948 - 1955),

F/ pièces de théâtre interdites (1952 - 1953) et surveillance des cinémas (1949 - 1952),

ils ne concernent pas le présent travail, pas plus que la dernière sous-liasse :

5 / Sous-liasse "*Sûreté générale (1945 - 1962)*".

COTE 29774 : camps d'internement de Pithiviers et Beaune-la-Rolande

Cette liasse est consacrée au camp de Pithiviers, sauf la 8ème sous-liasse, qui concerne le camp de Beaune-la-Rolande ; elle est divisée en 12 sous-liasses, la plupart minces :

1/ Travail : utilisation des détenus (1942 - 1944),

2/ Visites et sorties : autorisations délivrées par le sous-préfet (1942 - 1945),

3/ Evasions et tentatives d'évasion : rapports (1942 - 1945),

4/ Affaires sanitaires (1942 - 1946),

5/ Suppliques, interventions, demandes de renseignements (1942 - 1946, 1948, 1955),

6/ Organisation et fonctionnement (1942 - 1948),

- 7/ *Rapport sur les fouilles et sévices subis par les internés juifs (novembre 1943),*
- 8/ *Camp de Beaune-la-Rolande,*
- 9/ *Bâtiments et matériels (1948),*
- 10/ *Libérations et transferts de détenus (1944 - 1945),*
- 11/ *Personnel de direction et de surveillance (1944 - 1947),*
- 12/ *Commission de surveillance et commission pénitentiaire (1947 - 1949).*

1/ Sous-liasse "Travail : utilisation des détenus (1942 - 1944)"

- 19 feuillets datés du 12 décembre 1942 au 17 juillet 1944, dont :
- 8 feuillets concernant le travail à la sucrerie de Pithiviers-le-Vieil :
 - demande de main d'oeuvre internée par l'entreprise (janvier et mars 1943),
 - 6 avril 1943, note du commandant du camp de Pithiviers au sous-préfet : 28 internés sont employés à la sucrerie,
 - 4 avril 1944, le commandant du camp de Pithiviers au préfet, compte rendu d'une grève des internés de la sucrerie, 2 pages ;
 - 6 feuillets concernant le travail à la malterie, notamment :
 - 27 juillet 1943, demande de main d'oeuvre internée par l'entreprise,
 - 7 août 1943, demande de renforts de garde par le commandant du camp,
 - 30 août 1943, le sous-préfet au directeur de la malterie : il lui annonce l'accord préfectoral ;
 - 4 feuillets sur la suspension rigoureuse des corvées extérieures après le 6 juin 1944.

2 / Sous-liasse "Visites et sorties : autorisations délivrées par le sous-préfet (1942 - 1945)"

35 feuillets, datés de l'après-Libération pour l'essentiel ; seuls 5 feuillets datent de la période de l'occupation (1 de 1942, 2 de 1943 et donc 2 de 1944) ; les attributions du sous-préfet semblent claires, puisqu'il écrit le 10 décembre 1943 à une solliciteuse : "*le préfet délégué du Loiret pouvant seul vous accorder l'autorisation de voir votre oncle actuellement interné au camp de Pithiviers, ...*" ; il a pourtant autorisé une visite le 3 octobre 1942 ; et autorise la sortie sous escorte d'un interné, pour comparution en justice, en juillet 1944.

3 / Sous-liasse "Evasions et tentatives d'évasions. Rapports (1942 - 1945)"

- 35 feuillets, dont :
- 3 feuillets de 1942, concernant l'évasion de "*la Juive Blondel (Ita) née Buxbaum née le 1.1.1915 à Varsovie*" ;
 - 27 novembre 1942, le KSKO proteste auprès du préfet du Loiret contre les évasions depuis l'hôpital de Pithiviers, et demande le renforcement des précautions ;

- 8 et 11 décembre 1942, le préfet répercute sur le chef des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, puis sur le sous-préfet ;
- 2 mars 1943, note du commandant du camp de Pithiviers au sous-préfet : signalement de l'évasion le 28 février de "*l'internée israélite Netter (Yvonne) ... de l'hôpital de Pithiviers*" ; il signale aussi l'arrestation d'une complice présumée (visiteuse des jours précédents, et du jour même de l'évasion) ;
- 8 juin 1943, rapport du commissaire divisionnaire du SRPJ d'Orléans au directeur des Services de Police de Sûreté, 3 pages, sur "*les évasions le 6 juin 1943 du camp de Séjour Surveillé de Pithiviers des internés administratifs Lafosse (Camille) et Vadoche (Joseph)*" ;
- 7 avril 1944, note de l'Intendant Régional de Police à différents policiers, référence 2918 / IP. Cab, 3 pages : définition des tâches pour lutter contre les évasions, notamment contre les complicités extérieures au camp ;
- 7 avril 1944, 4 pages de rapport au préfet (3 de l'inspecteur de police détaché au camp, 1 du commandant du camp), sur la découverte d'un tunnel et l'interrogatoire de quatre suspects ;
- 19 avril 1944, 3 pages de rapport de l'inspecteur de police détaché au camp au commissaire principal, chef des RG à Orléans : il a découvert, sur un interné suspect de projet d'évasion, une carte annotée, indiquant les étapes d'un itinéraire d'évasion, passant par des fermes où travaillent des étrangers ;
- 22 avril 1944, rapport du commandant du camp au préfet, sur la tentative ratée d'évasion de l'interné Beaugrand (Georges), qui est le délégué des chefs de baraques ;
- 27 avril 1944, rapport du commandant du camp au préfet, sur l'interné Carpentier (Charles) qui n'est pas rentré au terme de sa permission ;
- 13 mai 1944, rapport du "*brigadier-chef Darrigol, commandant la brigade autonome des Douanes de Pithiviers*", sur l'évasion de l'interné Roux (André), 3 pages ;
- 15 mai 1944, "*rapport de l'adjudant-chef Reinbolt, faisant fonction d'Officier de jour, sur l'évasion des internés Baron et Boivin*", 2 pages, avec l'avis du directeur du camp d'internement ;
- 23 mai 1944, "*rapport de l'Adjudant Decamps, faisant fonction d'officier de jour ... sur l'évasion de l'interné Pascaut*", 2 pages, avec avis du directeur du camp ;
- 20 juin 1944, "*rapport de l'Adjudant-Chef Cavrot, faisant fonction d'Officier de jour ... sur l'évasion de l'interné Grimaul (Alfred)*", 2 pages, avec avis du directeur ;
- 24 juin 1944, « *rapport de l'Adjudant-chef Curty, faisant fonction d'Officier de jour ... sur l'évasion de l'interné Legros (René)* », 2 pages avec avis du directeur ;
- 15 juillet 1944, "*rapport du brigadier-chef Darrigol ... sur l'évasion de l'interné Guillaume (André)*", 4 pages avec avis du capitaine de gendarmerie commandant le détachement et du directeur du camp ; une page complémentaire est adressée le 16 juillet 1944 au sous-préfet.

- 4 feuillets concernant des évasions d'après-Libération.

4 / Sous-liasse "Affaires sanitaires"

30 feuillets, mais 18 d'après la Libération, et seulement 12 de la période de l'occupation, dont :

- 12 décembre 1942, note du sous-préfet à destination de 5 médecins : *"n'ayant pu obtenir, malgré de nombreuses démarches, l'accord de l'un de vous pour accepter le poste de médecin du camp d'internement ..."*, il propose au préfet leur *"désignation chacun à tour de rôle pour exercer ces fonctions pendant le délai d'un mois"* ; le travail prendra 2 heures par jour au camp, cette vacation sera payée 3.000 francs par mois ;

- 19 décembre 1942, le docteur Richard, de l'hôpital civil de Pithiviers au directeur du camp d'internés, 3 pages : l'hôpital connaît *"d'importantes difficultés"* à cause de *"l'encombrement du service"*, dû notamment à l'hospitalisation de nombreux internés ; par ailleurs de nombreux autres internés devraient être hospitalisés, mais il a fallu y surseoir, en raison du même encombrement ; enfin, l'état de santé de certains internés malades est *"absolument incompatible avec le séjour au camp"*, et ils encombrant le service ; il demande d'intervenir pour *"la réforme et la libération de ces malades"*, dont la liste est jointe (5 noms avec diagnostic) ; NB : ce médecin ne peut guère être considéré comme favorable aux internés a priori : il a des ennuis à la Libération pour des *"faits graves de collaboration"* (lettre du sous-préfet au DRSA, le 19 septembre 1944) ;

- 16 avril 1943, du sous-préfet au préfet, 2 pages ; il attire l'attention sur l'insuffisance de l'alimentation et des *"conditions de couchage"* dans les camps de son arrondissement, et propose des solutions : la libéralisation du régime des colis *"pour les internés communistes de Pithiviers"* et *"les hébergés israélites de Beaune-la-Rolande"*, et la demande de paillasses et couvertures à la Croix Rouge ... La rédaction tend à établir que la décision serait du ressort du préfet pour Pithiviers, de celui des Allemands pour Beaune ;

- 4 feuillets de juin 1944, échange de courriers entre préfet, sous-préfet et commandant du camp : toute sortie d'internés est suspendue *"en raison de la pénurie de transport"*, apparemment même pour raison médicale.

5 / Sous-liasse "Suppliques, interventions, demandes de renseignements"

108 feuillets, datés du 21 août 1942 au 24 février 1955 ; 49 feuillets sont datés d'après la Libération ;

A / dossier "période de l'occupation" : 60 feuillets ; ce sont des demandes par les familles de renseignements sur le sort des internés, des demandes d'autorisation de visite, ou carrément des demandes de libération ; 21 lettres de demandes sont encore présentes ici, les autres ayant été transmises à la préfecture du Loiret ; le sous-préfet répond :

- pour *"les internés communistes du camp de Pithiviers"*, qu'il n'est pas compétent pour renseigner, que la libération ne peut être décidée que par le

préfet auteur de l'arrêté d'internement (souvent en l'occurrence le préfet de police de Paris), ou encore par les autorités allemandes (réponse à Mme Boulard, le 29 février 1944) et que les visites ne peuvent être autorisées que par le préfet du Loiret ;

- pour les "*hébergés israélites*", que la décision appartient aux Allemands (réponses à Mme Junger le 7 septembre 1942, à M. Rouge le 22 septembre 1942 et à Mme Weill le 24 septembre 1942) ; qu'il ne peut répondre, les internés étant partis pour Drancy (réponse à M. Worms le 29 septembre 1942) ;

sinon, le sous-préfet transmet à la préfecture (exemple : le 30 octobre 1942, note de transmission à la 1^{ère} Division de la préfecture de 9 demandes de libérations d'internés présentées par des femmes).

Le sous-préfet de Pithiviers, d'après cette sous-liasse, ne peut guère transmettre, comme suite positive que :

- l'annonce d'un avis médical favorable à la libération (30 janvier 1943), sans préjuger de la suite ;

- dans un autre cas, l'annonce d'une prochaine libération pour raison médicale (2 février 1943).

B / dossier "après la Libération" : 49 feuillets, dont l'essentiel concerne des gens internés après la Libération, et seulement 6 des recherches de renseignements sur des juifs internés pendant l'occupation (lettres en octobre 1944 de Mme Froudikine, en novembre 1944 de Lucien Rachening, et en juin - juillet 1945 d'Isaac Kaleka) ; à ces trois solliciteurs, la réponse est la même : "*les archives du camp des Israélites ne sont plus à Pithiviers. Elles ont été transférées à Paris, 83, avenue Foch (Service de Monsieur Garnier)*".

6 / Sous-liasse "Organisation et fonctionnement (1942 - 1948)"

27 feuillets, en tout :

A / dossier "pendant l'occupation" : 14 feuillets datés d'octobre 1942 à août 1944, dont :

- 5 octobre 1942, télégramme du préfet au sous-préfet : "*vous rappelle qu'aucune visite ou remise de colis aux internés n'est autorisée. me réserver signature toute autorisation visite*" ;

- 7 octobre 1942, arrêté préfectoral, interdisant le stationnement aux abords du camp de Pithiviers ;

- 17 février 1943, note du préfet (chef de la 1^{ère} Division en fait, par délégation) : refus d'autorisation de vente de journaux au camp ; le sous-préfet transmet au libraire demandeur ;

- 12 avril 1944, dans une note au préfet, petite perfidie du sous-préfet sur le compte des policiers détachés au camp de Pithiviers : ils "*n'ont pas été choisis parmi l'élite de ce corps de fonctionnaires*" : ?

- 18 mai 1944, note au ton nettement énervé du commandant du camp au sous-préfet de Pithiviers : le parterre de fleurs en forme d'étoile "*n'a aucun rapport avec l'emblème soviétique*" : elle est mauve et n'a que quatre branches ... !

- 12 juin 1944, note du sous-préfet : interdiction de toute sortie des internés ; le brouillon manuscrit figure ;
- 20 juin 1944, lettre n° 1932 / 3 du commandant du camp au sous-préfet : il rend compte de l'habitude de deux représentations théâtrales par mois au camp, surveillées, payantes et censurées, ainsi que de conférences gratuites chaque dimanche ; il demande si le sous-préfet croit devoir les supprimer ; le brouillon manuscrit de la réponse figure en marge et au crayon : mise en garde contre les "*manifestations ou allusions séditieuses suggérées par les circonstances actuelles*" ; la frappe de la réponse est datée du 21 juin ;
- 1er août 1944, rapport du capitaine de gendarmerie commandant le détachement, sur un bombardement aérien survenu le 30 juillet, qui a blessé 10 gendarmes ;
- 7 août 1944, note du commandant du camp au sous-préfet, 2 pages : 3 internés sont "*toujours l'objet de menaces de plus en plus violentes de la part de leurs camarades*", il propose leur transfert au camp de Jargeau ;
- 7 août 1944, note du sous-préfet au préfet régional, 2 pages ; il a fait transférer à Jargeau les trois menacés dont il s'agit dans la note précédente, et se demande s'il ne faut pas "*opérer le plus rapidement possible soit le transfert déjà envisagé, en accord avec l'autorité occupante, soit un transfert massif dans une autre région de France*" : ?

B / dossier "après la Libération" : 13 feuillets.

7 / Sous-liasse "Rapport de la Perception de Pithiviers sur les fouilles et sévices subis par les internés juifs (novembre 1943)"

Rapport de trois pages (il y en a une photocopie), à l'en-tête "*Camp des internés de Pithiviers*", intitulé "*vérification opérée par la perception de Pithiviers*" ; il s'agit d'une analyse des conditions de fouilles par les autorités du camp à l'arrivée des internés, par la Police des Questions Juives "*au moment des départs*", par les autorités allemandes "*avant les déportations*" ; c'est accablant.

8 / Sous-liasse "Camp de Beaune-la-Rolande"

A / dossier "suppliques et interventions en faveur d'internés juifs" : 2 feuillets datés d'avril et juin 1943, où le sous-préfet attire l'attention du préfet sur le cas de MM; Laemle, magistrat de 65 ans, et Habib, industriel parisien, arrêtés lors de la rafle du 12 décembre 1941 ; 2 autres feuillets obscurs ;

B / dossier "réglementation" :

- 2 feuillets de mai 1943 : arrêté préfectoral interdisant le séjour des familles des internés dans la commune de Beaune-la-Rolande ;

- 2 feuillets de février 1946 : arrêté préfectoral astreignant les étrangers internés au camp de Beaune-la-Rolande à résider sur cette commune.

C / dossier "après la Libération", 20 feuillets datés d'avril à juin 1945 ; le camp de Beaune-la-Rolande sert alors à l'accueil de "*déportés politiques et du*

travail forcé, "venant de différentes villes d'Allemagne libérées par les Américains" (rapport de gendarmerie du 19 avril) ; il est spécialisé dans l'accueil des Néerlandais ; des Britanniques et des Américains *venant "des hôtels les plus confortables de La Bourboule"* y passent quelques jours en octobre - novembre.

9 / Sous-liasse "Bâtiments et matériels (1943 - 1948)"

26 feuillets, dont seulement 7 de la période de l'occupation ; notamment :
- 4 feuillets d'août et septembre 1943, sur le rejet d'une demande de récupération de vieux fil de fer barbelé : il doit servir à "renforcer les réseaux défensifs" ;
- 2 feuillets de juin et juillet 1944, le sous-préfet demande un autre cantonnement pour les gendarmes français, poussés dehors par l'installation de troupes allemandes au château de Bellecour ;
- 16 septembre 1944, lettre n° C LI 129, de l'architecte de l'arrondissement à l'architecte en chef du département, donnant une description sommaire du camp de Pithiviers, 2 pages.

10 / sous-liasse "Camp de Pithiviers. Libérations, transferts de détenus (1944 - 1945)"

36 feuillets, dont :
A / dossier "Debever", 4 feuillets de janvier et mai 1944 ; interné par le préfet du Nord d'après un arrêté du 8 septembre 1941, il est "*libéré conditionnellement*" pour trois mois, avec assignation à résidence à Pithiviers, en janvier 1944 et libéré définitivement en mai 1944 (arrêtés préfectoraux et notes de transmission) ;
B / dossier "Matton", 8 feuillets sur un difficile retour au pays d'un interné libéré (août 1944, avant la Libération) ; le sous-préfet essaie de démêler l'affaire ;
C / dossier "droit commun en août 1944", 6 feuillets de courriers administratifs sur le sort des détenus de droit commun ; d'après une note manuscrite ajoutée en bas d'une lettre du préfet au sous-préfet, le directeur de cabinet du préfet régional, M. Noble, vient (au camp, sans doute) en fin d'après-midi du 10 août et donne au chef de camp "*ordre de libération progressive totale ... sans tenir compte des droit commun*" ; peu après, un coup de téléphone du secrétaire général de la préfecture du Loiret, M. Junot, demande de maintenir l'internement des droit commun ; une liste de 22 est dressée, mais avec instructions de transfert à Jargeau ; le brigadier-chef des Douanes n'en convoie que 6 à Jargeau (rapport du 15 août) ;
D / dossier "après la Libération", 17 feuillets.

11 / Sous-liasse "personnel de direction et de surveillance (1944 - 1947)"

58 feuillets, tous d'après la Libération, sauf deux notes d'avril 1944 (appréciation du service d'un gardien) ; ce sont surtout des demandes d'emploi ;

mais aussi,

- dossier "*maintien en place du directeur et du gestionnaire*", 7 feuillets d'octobre et novembre 1944, avec une appréciation positive du sous-préfet sur le travail du directeur pendant l'occupation..

12 / Sous-liasse "commission de surveillance et commission pénitentiaire (1947 - 1949)"

7 feuillets, hors de notre sujet.

22 FONDS HOSPITALIERS 1 / BEAUNE-LA-ROLANDE

COTE 3 L 30 : hospitalisation des internés

4 feuillets, dans une chemise portant l'inscription : "*Mesures d'exception - Camp d'internement de Beaune-la-Rolande - organisation, correspondance*" :

- 28 mai 1941, du maire de Beaune-la-Rolande, président du conseil d'administration de l'Hôpital-Hospice à M. Tellier, "*médecin-chef des camps de concentration de Beaune-la-Rolande*", 2 pages (recto-verso) : "*mon cher confrère, je vous résume la conversation que nous avons eue ensemble*" ; elle porte sur les conditions d'hospitalisation des internés :

- "*l'Administration du camp devra se conformer au règlement intérieur de l'Hôpital-Hospice*" ;

- la surveillance sera établie dans la cour et non pas à l'intérieur des locaux ;

- le Camp installera une guérite pour le factionnaire, il procédera à des travaux d'aménagement (cloisonnement d'une baraque) ;

- les malades de la population locale seront reçus par priorité ;

- les appareils de radiographie et d'électricité médicale ne devront être manipulés que par des praticiens spécialistes (ils sont donc apparemment mis à disposition) ; - seront fournis par l'administration : des pansements, du charbon, du savon ;

- un service médical de garde est organisé, avec du personnel interné : un médecin et un chirurgien israélite, six infirmiers, dont deux pris parmi les étudiants de médecine internés ;

- les frais de radiographie seront traités selon les conditions normales ; les prix d'hospitalisation seront "*ceux de l'AMG appliqués à l'Etablissement*" ;

- du MIS au médecin-chef du camp des internés de Beaune-la-Rolande, 6 juin 1941, 2 pages, recto-verso : il lui renvoie la lettre du maire de Beaune-la-Rolande, dont il dit "*je ne comprend pas bien le sens*" ; il estime qu'il n'est nul besoin d'une convention (l'hôpital en a pourtant établi une avec la région militaire, pour la prise en charge des militaires hospitalisés), constate qu'il n'y a pas de difficulté de tarification ("*tarif de l'AMG*"), refuse la fixation à l'avance de l'effectif médical affecté par le camp à l'hôpital, refuse de s'engager à ravitailler spécialement l'hôpital.

- 31 mai 1943, le directeur de l'Hôpital-Hospice de Beaune-la-Rolande au capitaine commandant le détachement de garde du camp de Beaune-la-Rolande, 2 petites pages, recto-verso : protestation contre "*un incident*" signalé par le docteur Cabanis : "*que vos gardes contrôlent les internés*"

hospitalisés cela est normal", mais là "un malade [non interné]... avait été fouillé par vos gardes pour une raison que je ne connais pas...", "mesure particulièrement désobligeante ...", "malades couverts par le secret médical ...", "abus de pouvoir ...", "atteinte portée à la liberté des hospitalisés ...", "une impression des plus fâcheuses ..." ;

- 4 juin 1943, le capitaine de gendarmerie commandant le détachement de garde au camp, au directeur de l'hôpital, 2 pages, recto-verso : il ne s'agissait pas d'une fouille, mais d'une simple palpation externe ; le malade visé était soupçonné *"de transporter de la correspondance au profit des Juifs hospitalisés dans la même chambre que lui"* ; le brigadier chef en cause *"n'a commis aucune faute professionnelle"*, mais a accompli son devoir ; à l'avenir les noms des suspects seront donnés au directeur avant tout contrôle.

nb : la capacité de l'établissement est de 117 lits.

COTE 3 L 32 : renvoi d'amis des juifs

4 feuillets, dans une chemise portant l'inscription : *"Mesures d'exception - expulsion de personnels se comportant comme des amis des Juifs"* :

- 9 avril 1943, du maire de Beaune, président du conseil d'administration de l'hôpital à la mère supérieure des Soeurs de la Présentation, couvent de La Grande Bretèche, à Tours : demande du rappel (c'est-à-dire du départ de l'hôpital) et du remplacement de Soeur Marie Raphaël, infirmière : *"malgré des avertissements réitérés", ... "cette Soeur a continué sa manière d'agir, allant même jusqu'à commettre des fautes graves susceptibles d'engager la responsabilité de l'Administration de notre Etablissement"* ;

- 1er mai 1943, réponse de Soeur Thérèse-Auguste, Supérieure Générale des Soeurs de la Présentation, Grande Bretèche Saint Symphorien ; rappel et remplacement annoncés ;

- 28 mai 1943, du capitaine de gendarmerie commandant le détachement de garde du camp de Beaune à maître Laubin, administrateur de l'Hôpital-Hospice ; il lui adresse un rapport d'un brigadier-chef, qui rend compte *"des agissements répréhensibles d'une demoiselle Bonnin Paulette, fille de salle"* ; malgré des avertissements et des conseils, *"elle persévère à se conduire comme une amie "des juifs"* ; aussi le commandant demande son renvoi de l'hôpital ;

- 31 mai 1943, réponse du directeur de l'hôpital au commandant : il ne renvoie pas mademoiselle Bonnin, mais l'invite à *"se conformer strictement aux directives"*, etc.

COTE 4 Q 1 : frais de séjour

7 feuillets, dans une chemise qui porte l'inscription : *"Mesures d'exception -*

Internés du camp de Beaune-la-Rolande, états de frais de séjour" :

- 4 feuillets datés du 20 mai 1943, dont :
 - l'un concerne "*les sommes dues pour traitement du douanier Beudoin*" (hospitalisé 30 jours, coût : 819 francs) ;
 - les trois autres sont un "*mémoire*" ne comptant en fait qu'une page valide, les deux autres étant tamponnées "*annulé*" ; il s'agit "*des sommes dues à l'Hôpital-Hospice de Beaune-la-Rolande par le service du camp d'internement de Beaune-la-Rolande*", c'est établi par "*l'Ordonnateur*" du camp, sous couvert du gestionnaire et du médecin-chef ; 18 adultes et 4 enfants ont été hospitalisés, dont 11 pour des séjours brefs (de 1 à 17 jours), et 11 pour des séjours nettement plus longs (de 34 à 90 jours) ; tout cela coûte 20.172, 90 francs, pour 837 journées dont le prix général est de 27,30 francs ;

 - 3 feuillets datés de juillet 1943, consistant en deux "*mémoires*" établissant des sommes dues pour l'hospitalisation d'internés malades :
 - 10 juillet 1943, 34 noms, dont apparemment 7 noms d'enfants (ils paient moins cher :13,50 francs au lieu de 27,30 F) ; ce mémoire compte les sommes dues pour tout le 2ème trimestre : 40.940 F ;
 - 16 juillet 1943, 19 noms, dont 6 enfants ; 3.827 F ; cette feuille est en double.
-

COTE 4 Q 2 : hospitalisation d'une juive en 1944

- 3 feuillets concernant l'hospitalisation d'une juive en mars 1944 :
- 13 mars 1944, lettre en allemand du KSKO à l'Hôpital-Hospice (sans nom de destinataire), il rend l'hôpital responsable de madame Fernande Koch, avec consigne de signaler son rétablissement dès qu'elle sera transportable, pour la transférer à la Gestapo d'Orléans ;
 - accusé de réception et traduction en français de cette lettre.
-

23 FONDS HOSPITALIERS / 2 PITHIVIERS

COTE 4 Q 8 : la tannerie (hôpital complémentaire - 1940)

Il s'agit d'un registre, de format 19 X 29,5 cm ; la couverture cartonnée est bistre, et porte l'inscription : "*Hôpital complémentaire de la Tannerie - entrées, sorties (1940)*".

Ce registre note les entrées de soldats français soignés à l'hôpital de du 28 juin au 26 septembre 1940.

En deuxième de couverture, les noms de l'équipe médical militaire qui tient ce registre.

Dans un sens, sur 56 pages, ces entrées sont enregistrées journellement, avec indication, outre des noms et prénoms, des matricules, des corps d'appartenance, des maladies et du lieu d'hospitalisation (certains de ces lieux sont : "*atelier jardin*", "*salle des cuirs*", "*escalier jardin*", etc). Certains hospitalisés ne sont désignés que par leur numéro matricule - des coloniaux apparemment. Les entrées sont numérotées de 1 à 301. Les sorties sont signalées sommairement. Il y a quelques notes intitulées "*résultats de la visite du matin*" ; quelques mentions "*A réformer*" (des tuberculeux, notamment).

Dans l'autre sens, sur 27 pages, les malades entrants sont catalogués par pathologies : galeux, pulmonaires, syphilitiques, contagieux, etc.

Rien ne semble concerner ici la persécution antisémite ; les soldats malades sont manifestement prisonniers des Allemands.

COTE 4 Q 9 : entrées de l'hôpital du camp (1940)

Grand registre cartonné, format 26 X 44 cm ; il porte sur la couverture une étiquette : "*Camp n° 3 - Hôpital - Entrées - Registre d'inscription - Sorties (1940)*". Le registre est d'un modèle officiel : la page de garde porte l'inscription "*République Française - Service de Santé - Registre des dépôts*", et il comprend une instruction pour sa tenue. Seule une petite partie en est utilisée.

Il prend sans doute la suite du précédent, puisque les premières entrées sont datées du 26 septembre 1940. Les malades admis sont numérotés de 1 à 141 (le 11 décembre 1940). ce registre est plus complet que le petit cahier qui le précède : sont notés ici les grades, classes de recrutement et cultes. Cette liste occupe 12 doubles pages.

A la fin du registre, une répartition par maladies est commencée : *oreillons, gale, rougeole, spécifiques, pulmonaires, et érysipèle*.

Comme le précédent, ce registre ne concerne pas la persécution antisémite.

COTE 4 Q 10 : infirmerie du camp n° 3 (1940) : décès, réformes

Grand registre cartonné vert, de format 26 X 44 cm ; c'est le même modèle que la cote précédente (4 Q 9) ; il porte sur la couverture une étiquette : "*Infirmierie - Hôpital - camp n° 3. Registre des décès et des réformes (1940 - 1941)*". L'essentiel du registre est vide.

En début de registre, sont enregistrés quatre décès, avec résultat d'autopsie et diagnostic, d'août à décembre 1940 ; en fin de registre, 64 cas de réforme, d'août à décembre 1940 également ; sont notés : les motifs de réforme, la destination prise (au début vers des camps, ensuite "*évacué s/ Orléans*").

Il s'agit toujours des militaires français, prisonniers des Allemands, et hospitalisés, ici donc à l'infirmierie du camp n° 3.

COTE 4 Q 11 : inscriptions à l'infirmierie du camp n°3 (1940)

Grand registre de même modèle que les deux cotes précédentes : couverture verdâtre, format 26 X 44 cm, page de garde au titre "*registre des dépôts*". La couverture porte l'inscription : "*Infirmierie n° 3. entrées.- Registre d'inscription. Sorties (1940 - 1941)*". Une note manuscrite portée en face de l'instruction préliminaire précise : "*Jusqu'au 12 décembre 1940, l'infirmierie n° 3 fonctionna dans les baraquements situés à proximité de la gare. A partir du 12 décembre 1940, cette infirmierie fut transportée à l'Hôpital civil de Pithiviers*".

587 entrées sont enregistrées, sur 49 doubles pages (en vis-à-vis), sous forme de tableaux à colonnes (numéro d'inscription, nom et prénom, grade, unité, date d'entrée, date de sortie (avec destination éventuellement), diagnostic, matricule et classe d'incorporation dans l'armée, culte) ; il y a beaucoup de Marocains et d'Algériens. Les 24 premiers enregistrés le sont sous leurs matricules, sans identité. Le reste du registre a été arraché.

Apparemment, rien ne concerne ici la persécution antisémite.

24 FONDS JARGEAU

COTES 84054 et 84055 : fichiers des internés et des vaccinations

Ces deux cotes rassemblent deux fichiers concernant les internés du camp de Jargeau. Elles sont contenues par des casiers métalliques. La cote 84054 porte l'inscription "*camp de Jargeau - nomades - fiches individuelles - A à P*" ; la cote 84055 porte l'inscription : "*camp de Jargeau - nomades - fiches individuelles - R à Z - Vaccinations, fiches de contrôle - A à Gh*"

1 / Fiches individuelles (à cheval sur les casiers 84054 et 84055)

Les fiches sont de formats divers :

- un premier type est en papier bistre, de format 9,8 X 13,2 cm, à l'en-tête "*préfecture du Loiret - Camp d'internés de Jargeau*" ; il s'y trouve 10 rubriques de renseignements (*Nom, Prénoms, Age, à ... [sic], Profession, Domicile, Baraque, Case, N° Mle* [numéro matricule], *Nationalité*) ; le dos est vierge ;

- un deuxième type est en carton souple, ou en papier souple, de couleur bistre, de format 9,5 X 16,5 cm, à l'en-tête "*Camp de Jargeau - Dossier : ...*" ; ces fiches sont numérotées ; les rubriques sont plus nombreuses : s'y ajoutent *Situation de famille, Nombre de Personnes, Pièces d'identité, Date d'arrivée, Lieu d'origine, Date de départ* ; en dessous de cette dernière rubrique, est souvent signalée la destination de départ ; le dos est ligné, on y trouve notées des précisions sur l'origine, sur les admissions en hôpital, les libérations, les emplois occupés, etc ; une fiche de ce type est verte - au nom de *Goussandier (Louis)* ; il arrive que certaines de ces fiches soient commencées par le verso (ex : *Riffet (Hortense)*) : ?

- un troisième type est en carton bistre, de format 10,2 X 16 cm, à l'en-tête "*Service des réfugiés*", sans numéro de fiche, mais avec souvent un numéro matricule de l'interné ; on y trouve les rubriques *Pièces d'identité, Domicile habituel, Date d'arrivée, Direction prise au départ* ; le dos est vierge ou rempli à la main ; malgré l'intitulé, il ne semble pas qu'il s'agisse spécifiquement de réfugiés (cf par exemple la fiche de *Baumgartner (Reine)*, qui dispose d'un carnet d'identité forain) ; de longues suites de fiches de ce type, sans solution alphabétique ni numérique, font penser que ce fichier a été établi en utilisant des stocks disponibles de fiches différentes, sans que ces différences portent à conséquence ;

- un quatrième type est en papier fort rouge, de format 9,7 X 12 cm, donnant des précisions sur le "*trajet*" de l'internée, et son signalement, sans rubriques préimprimées ; on trouve aussi des suites de ce type de fiches.

En général, mais pas toujours, des numéros sont mis en évidence sur ces fiches, intitulés numéro de dossier ou numéro matricule.

L'ordre alphabétique est à peu près respecté, à cette nuance que, parfois, lorsqu'il y a des familles homonymes, toutes les fiches d'une même famille sont rangées derrière le nom du chef de famille, même si la rigueur imposerait l'intercalation de fiches d'une autre famille.

Il arrive qu'une même personne soit concernées par deux fiches (la deuxième étant alors souvent une petite rouge, du type signalétique), ou même trois fiches.

Parfois, sur une fiche, un papillon est collé, pour complément et faute de place - ex : fiche au nom de *Fleurence (Eugène)*. A la fiche de *Schoumer (Françoise)* est agrafée une lettre d'un maire du Jura établissant la salubrité, mais le surpeuplement d'un logement situé sur sa commune.

Certaines fiches sont barrées de rouge : départs (ou décès ...). Les versos sont très inégalement utilisés.

J'ai compté 773 fiches pour la cote 84054 (A - P), et 344 fiches dans la série principale pour la cote 84055 (R - Z), soit donc 1.117 fiches pour ce premier ensemble.

2 / cote 84055, fichier "Vaccinations".

Ce fichier est établi sur des fiches de modèles différents :

- un premier modèle est sur carton ou papier souples, bistre, de format 9,5 X 16,5 cm ; en fait, il s'agit du verso de fiches du deuxième type du fichier principal ;
- un deuxième type est de carton un peu plus épais, bistre, de format à peine différent (9,5 X 16,4 cm), sans intitulé, avec le recto ligné et le verso vide ;
- un troisième type est de carton souple, bistre, de format un peu plus petit : 9,5 X 16 cm, sans lignage.

J'ai compté 524 fiches. Elles sont rangées alphabétiquement de A à Gh, plus une isolée au nom de *Reinhard (Waldemar)*.

Elles sont très inégalement remplies. Souvent figure le numéro matricule, mais pas toujours. L'identité est en général réduite aux nom, prénom et date de naissance ; sinon, on y trouve aussi le lieu de naissance, la date d'arrivée au camp. Certaines fiches ne comportent que les renseignements d'identité. Il y a quelques mentions de suivi des vaccinés : "*libéré*", ou "*parti au Bon Pasteur*".

Les vaccinations sont notées par nature (antivaricelle, antityphoïdique, antitétanique, antidiphthérique, avec diverses associations entre elles) et par date, avec les rappels.

25 FONDS SEITA

COTE 77525 : application du statut des juifs au personnel

Cette liasse contient une première sous-liasse sans rapport avec notre sujet.

2 / Sous-liasse "Statut des Juifs - Instructions, ordres de service, déclarations"

116 feuillets, datés de novembre 1940 à octobre 1944, dont :

- 18 novembre 1940, note de service de la direction du personnel du ministère des Finances, n° 334 A, 2 pages : modalités d'application de la loi du 3 octobre 1940, en ses dispositions chassant les Juifs de la fonction publique ; en annexe, deux modèles de déclaration de non-judéité, l'une sommaire (nom, grade, signature), l'autre avec rubriques de renseignements (ascendances, services militaires, conjoints) ;
- 23 novembre 1940, ordre de service interne de la direction orléanaise de la SEITA, organisant la signature par le personnel de l'entreprise de la déclaration demandée ;
- 25 novembre 1940, circulaire n° 568 de la Direction Générale de la SEITA (à Paris), demandant la même chose, avec transmission de documents, 6 feuillets en tout ;
- 59 feuillets de fin novembre 1940 : liste de noms et prénoms des employés, avec mention de leurs grades, et signatures valant déclaration de non-judéité ; listes du personnel ayant émargé ; listes diverses de membres du personnel n'ayant pu, à la date du 30 novembre 1940, signer cette déclaration (absents, malades, partis ...) ; bordereaux de transmission ;
- 25 février 1941, circulaire n° 11 du bureau du personnel de la SEITA, précisant les modalités d'application de la loi du 7 février, dont le texte est joint, et qui prévoit le montant des indemnités d'exclusion dues aux fonctionnaires juifs, 2 pages en tout ;
- 17 juin 1941, ordre de service n° 68 de l'ingénieur en chef d'Orléans, organisant la signature des déclarations nécessitées par le nouveau statut des juifs (loi du 2 juin 1941) ;
- 28 juin 1941, circulaire n° 4.037 A de la direction du Personnel de la SEITA (Paris), sur le même sujet, 3 pages ;
- 7 juillet 1941, circulaire n° 55 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), transmettant le texte de la loi du 2 juin, celui de la circulaire précédente, des modèles d'imprimés de déclaration de non-judéité ; un modèle de déclaration est joint ; 10 feuillets en tout ;
- 1er août 1941, liste d'émargement des employés de la SEITA, 6 feuillets ;
- 8 septembre 1941, circulaire n° 76 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), sur l'application du nouveau statut des Juifs : il y aura un examen très sévère des demandes de dérogations présentées par des Juifs, pour services exceptionnels ; 2 pages en tout ;

- 6 octobre 1941, circulaire n° 86 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), transmettant la circulaire n° 2.947 de la Direction du Budget, sur "*certaines difficultés*" d'application du statut des Juifs - ici pour les fonctionnaires stagiaires ; 2 pages ;
 - 18 février 1942, circulaire n° 8 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), transmettant une note du CGQJ du 15 décembre 1941, annonçant que les certificats de baptême ne seront acceptés que s'ils sont récents et si "*la signature de l'autorité ecclésiastique*" est "*dûment légalisée*" ;
 - 26 février 1942, circulaire n° 13 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), annonçant qu'il faut "*licencier tous les auxiliaires temporaires de race juive*" ;
 - 8 mai 1942, circulaire n° 28 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), transmettant la circulaire n° 1.339 AG de la Direction du Personnel du ministère de l'Economie, sur les conditions d'application du statut des Juifs, 8 pages en tout ;
 - 13 novembre 1942, circulaire n° 71 du Bureau du Personnel de la SEITA (Paris), transmettant la note n° 3.286 AG de la Direction du Personnel du ministère des Finances, précisant qu'il faut exclure les juifs des entreprises subventionnées ou concessionnaires des administrations publiques ;
 - 19 novembre 1942, circulaire SEITA (Paris) n° 20.903 : contrordre à la circulaire précédente, pour ce qui concerne le personnel ouvrier ; puis confirmation de l'ordre initial, y compris pour le personnel ouvrier, par la circulaire SEITA (Paris) n° 6790 du 23 avril 1943 ;
 - 5 feuillets de septembre et octobre 1944, ordonnant l'annulation des actes discriminatoires fondés sur la qualité de juif.
-

Lexique des abréviations

CGQJ : Commissariat Général aux Questions Juives
CGTU : Confédération Générale du Travail Unitaire
circ : circulaire
CNARJ : certificat de non-appartenance à la race juive
CSS : Centre de Séjour Surveillé
DAP : Direction de l'Administration Pénitentiaire
DGAE : Direction Générale de l'Aryanisation Economique (du CGQJ)
DGNP : Direction Générale de la Police Nationale
DGSN : Direction Générale de la Sûreté Nationale
DRAP : Directeur Régional de l'Administration Pénitentiaire
DRSA : Directeur Régional de la Santé et de l'Assistance
FKO : Feldkommandant in Orléans
FTP : Franc - Tireur et Partisan
IGSA : Inspecteur Général de la Santé et de l'Assistance
IPR, IRP : Intendance de Police Régionale
KSKO : Kommandeur der Sicherheitspolizei - Kommando Orléans, chef des SS et de la police à Orléans
LVF : Légion des Volontaires Français
MBF : Militärbefehlshaber in Frankreich, chef de l'armée d'occupation en France
MIS : Médecin - Inspecteur de la Santé, à compétence départementale
OCRPI : Office Central de Répartition des Produits Industriels
PCF : Parti communiste Français
PG : prisonnier de guerre
POPF : Parti Ouvrier et Paysan Français
PPF : Parti Populaire Français
PV : procès verbal
RG : police des Renseignements Généraux
RNP : Rassemblement National Populaire
SAJ : Service des Affaires Juives (service préfectoral)
SCAP : Service de Contrôle des Administrateurs Provisoires (service du CGQJ)
SCI : 1ère Division d'Internement (service préfectoral)
SEC : Section d'Enquête et de Contrôle (service du CGQJ)
SGMO : Secrétariat Général au Maintien de l'Ordre
SGP : Secrétariat Général pour la Police
Sipo, Sipo-SD : Sicherheitspolizei - Sicherheitsdienst : Service de police et de sécurité allemands, confiés aux SS
SRPJ : Service Régional de Police Judiciaire
STO : Service du Travail Obligatoire
STMO : Service Technique du Maintien de l'Ordre (service du SGMO)
UGIF : Union Générale des Israélites de France
VOBIF : Verordnungsblatt des Militärbefehlshaber in Frankreich, sorte de journal officiel des autorités d'occupation

Index numérique des cotes analysées

	COTE	FONDS	THEMES	pp.
1	3 L 30	Hôpital Beaune	hospitalisation des internés	398
2	3 L 32	Hôpital Beaune	renvoi d'amis des juifs	399
3	4 Q 1	Hôpital Beaune	frais de séjour des internés	400
4	4 Q 2	Hôpital Beaune	une hospitalisation en 1944	400
5	4 Q 8	Hôpital Pithiviers	hôpital complémentaire (1940)	401
6	4 Q 9	Hôpital Pithiviers	entrées à l'hôpital (1940)	401
7	4 Q 10	Hôpital Pithiviers	infirmerie du camp (1940)	402
8	4 Q 11	Hôpital Pithiviers	infirmerie du camp (1940)	402
9	5 M 142	Préf 3	Beaune, Pithiviers, états hebdomadaires	111
10	5 M 309	Préf 10	Espagnols, familles	255
11	5 M 310	Préf 10	Espagnols, listes par catégories	256
12	5 M 311	Préf 10	Espagnols, évasions	259
13	20 M 724	Préf 4	erreur de classement ?	115
14	20 M 728	Préf 9	Sologne, comptabilité	253
15	20 M 729	Préf 4	camps, comptabilité	115
16	20 M 730	Préf 9	Sologne, états nominatifs	253
17	20 M 731	Préf 4	camps, comptabilité	115
18	20 M 732	Préf 4	camps, comptabilité	116
19	20 M 733	Préf 4	Beaune, Jargeau, comptabilité	116
20	20 M 734	Préf 4	camps, comptabilité	117
21	20 M 735	Préf 4	camps, comptabilité	117
22	20 M 736	Préf 4	camps, comptabilité	117
23	20 M 745	Préf 1	camps, personnel	65
24	20 M 746	Préf 5	Beaune, Pithiviers, listes mars 1942	191
25	20 M 747	Préf 9	Sologne, listes	254
26	20 M 748	Préf 9	Sologne, tabac	254
27	20 M 749	Préf 6	Beaune, entrées - sorties 1	211
28	20 M 750	Préf 6	Beaune, entrées - sorties 2	211
29	20 M 751	Préf 6	Beaune, registre baraque 2	211
30	20 M 752	Préf 6	Beaune, registre baraque 4	212
31	20 M 753	Préf 6	Beaune, registre baraque 5	212
32	20 M 754	Préf 6	Beaune, registre baraque 6	212
33	20 M 755	Préf 6	Beaune, registre baraque 7	212
34	20 M 756	Préf 6	Beaune, registre baraque 8	212
35	20 M 757	Préf 6	Beaune, registre baraque 9	213
36	20 M 758	Préf 6	Beaune, registre baraque 13	213
37	20 M 759	Préf 6	Beaune, registre baraque 14	213
38	20 M 760	Préf 6	Beaune, registre baraque 16	213
39	20 M 761	Préf 6	Beaune, registre baraque 17	214
40	20 M 762	Préf 6	Beaune, registre baraque 18	215
41	20 M 763	Préf 6	Beaune, registre baraque 19	216

42	20 M 764	Préf 6	Beaune, registre baraque 20	216
43	20 M 765	Préf 6	Beaune, listes, 1942 - 43	216
44	20 M 766	Préf 6	Beaune, registre des colis 1	216
45	20 M 767	Préf 6	Beaune, registre des colis 2	216
46	20 M 768	Préf 6	Beaune, registre des colis 3	217
47	20 M 769	Préf 6	Beaune, registre des colis 4	218
48	20 M 770	Préf 7	Jargeau, comptabilité	222
49	20 M 771	Préf 7	Jargeau, salaires	222
50	20 M 772	Préf 7	Jargeau, salaires	222
51	20 M 773	Préf 7	Jargeau, comptabilité	222
52	20 M 774	Préf 7	Jargeau, salaires	223
53	20 M 775	Préf 7	Jargeau, salaires des internés	224
54	20 M 776	Préf 7	Jargeau, comptabilité	224
55	20 M 777	Préf 7	Jargeau, comptabilité	224
56	20 M 778	Préf 7	Jargeau, comptabilité	225
57	20 M 779	Préf 7	Jargeau, comptabilité	225
58	20 M 780	Préf 7	Jargeau, comptabilité	225
59	20 M 781	Préf 8	Pithiviers, listes 1941	227
60	20 M 782	Préf 8	Pithiviers, listes 1942	227
61	20 M 783	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 15, 16, 32	227
62	20 M 784	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 7	228
63	20 M 785	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 8	228
64	20 M 786	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 8	229
65	20 M 787	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 15	229
66	20 M 788	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 16	229
67	20 M 789	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 16	230
68	20 M 790	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 33	230
69	20 M 791	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 3, 15 bis, 30	231
70	20 M 792	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 4 et 27	231
71	20 M 793	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 17 et 24	232
72	20 M 794	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 6 et 29	232
73	20 M 795	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 11 et 36	233
74	20 M 796	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 9	233
75	20 M 797	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 9 et 35	234
76	20 M 798	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 10 et 23	235
77	20 M 799	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 11	235
78	20 M 800	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 12 et 22	235
79	20 M 801	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 14 et 25	236
80	20 M 802	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 5 et 28	236
81	20 M 803	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 21	237

82	20 M 804	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 19	238
83	20 M 805	Préf 8	Pithiviers, registre baraques 18 et 26	238
84	20 M 806	Préf 8	Pithiviers, registre baraque 20	239
85	20 M 807	Préf 8	Pithiviers, registre des colis	239
86	20 M 808	Préf 8	Pithiviers, comptabilité	239
87	6392	Préf Région	camps, instructions	5
88	6393	Préf Région	Pithiviers, internés administratifs	16
89	6394	Préf Région	Pithiviers, internés administratifs	22
90	6395	Préf Région	Pithiviers, internés administratifs	25
91	6396	Préf Région	Pithiviers, internés administratifs	27
92	6397	Préf Région	Pithiviers, internés administratifs	30
93	6400	Préf Région	camps, police	33
94	6403	Préf Région	camps, santé	41
95	7737	Préf 4	camps, attestations	118
96	7738	Préf 4	camps, attestations	120
97	8664	Préf 5	camps, liquidation financière	192
98	20750	Préf 4	Loiret, police	122
99	20752	Préf 4	camps, police	127
100	20759	Préf 4	internement, instructions	129
101	20760	Préf 4	aryanisation économique	130
102	20762	Préf 4	déportés, internés (1943-1945)	137
103	20765	Préf 4	camps, suivi par cabinet Préfet	137
104	20767	Préf 4	camps, internés après Libér. (1944-1945)	144
105	20769	Préf 4	camps, internés après Libér. (1944-1946)	144
106	20785	Préf 4	camps, internés après Libér. (1944)	145
107	20788	Préf 4	camps, internés après Libér. (1944)	145
108	20820	Préf 4	police, avis de recherches (1940 - 1941)	145
109	20821	Préf 4	police, avis de recherches (1941)	147
110	20822	Préf 4	police, avis de recherches (1942)	148
111	20823	Préf 4	police, avis de recherches (1942)	148
112	20824	Préf 4	police, avis de recherches (1943)	149
113	21872	Préf 5	camps, fermeture	195
114	25323	Préf 1	camps, personnel	67
115	25859	Préf 4	camps, fonctionnement	150
116	25860	Préf 4	camps, aménagement des camps	161
117	25861	Préf 4	camps, personnel	183
118	25862	Préf 5	camps, libérations (1941-1944)	198
119	25863	Préf 5	camps, libérations (demandes)	205
120	25864	Préf 8	Pithiviers, courrier SCI (1941)	240
121	25865	Préf 8	Pithiviers, surveillance	245
122	25866	Préf 1	Pithiviers, personnel	68

123	25867	Préf 1	camps, personnel	74
124	25868	Préf 1	camps, personnel	76
125	25869	Préf 1	camps, personnel	77
126	25870	Préf 1	camps, personnel	78
127	25871	Préf 1	camps, personnel	79
128	25872	Préf 1	camps, personnel	81
129	25873	Préf 8	Pithiviers, évasions	250
130	25874	Préf 6	Beaune, personnel	218
131	25875	Préf 6	Beaune, libérations, 1941-1942	220
132	25876	Préf 7	Jargeau, situation numérique	226
133	25877	Préf 3	Service des Affaires Juives, références	95
134	25878	Préf 3	Loiret, recensement	98
135	25879	Préf 3	Loiret, instructions	100
136	25880	Préf 3	Loiret, aryanisation économique	107
137	25883	Préf 2	Loiret, police	84
138	25884	Préf 2	Loiret, police	86
139	25886	Préf 2	région, fusillés - déportés	91
140	25887	Préf 2	Loiret, arrêtés	93
141	25967	Préf 4	Pithiviers, 1944-1945	190
142	26243	Sous-Préf Montargis	arr. Montargis, maintien de l'ordre	345
143	26244	Sous-Préf Montargis	arr. Montargis, affaires juives	351
144	26249	Sous-Préf Montargis	arr. Montargis, internements	366
145	26358	Sous-Préf Montargis	arr. Montargis, réfugiés	368
146	26360	Sous-Préf Montargis	arr. Montargis, rapports avec occupants	370
147	26846	Préf 1	Pithiviers, personnel	82
148	26847	Préf 1	Jargeau, Pithiviers, personnel	82
149	26848	Préf 1	camps, personnel	83
150	27108	Préf 11	Pithiviers, paie internés 1943	261
151	29644	Sous-Préf Pithiviers	arr. Pithiviers, police	383
152	29647	Sous-Préf Pithiviers	arr. Pithiviers, sûreté générale	384
153	29774	Sous-Préf Pithiviers	arr. Pithiviers, suivi des camps	390
154	34065	RG	camps, instructions	48
155	34069	RG	communes, finances, occupants	53
156	34086	Dir. Dép. Serv. Police	Pithiviers, 1943-1944	263
157	34087	Camp Pithiviers	Pithiviers, libérations, évasions	313
158	34088	Camp Jargeau	Jargeau, effectifs	292
159	34100	Service des Camps d'Inter.	camps, personnel	267
160	34101	Camp Jargeau	Jargeau, états numériques, rapports	294
161	34102	Camp Jargeau	Jargeau, personnel	298
162	34103	Camp Jargeau	Jargeau, personnel, bâtiments	300
163	34104	Camp Jargeau	Jargeau, mouvements des internés	304
164	34105	Camp Jargeau	Jargeau, libérations	306
165	34106	Camp Jargeau	Jargeau, libérations	308
166	34107	Camp Jargeau	Jargeau, libérations	309

167	34111	Camp Pithiviers	Pithiviers, travaux, garde	315
168	34113	Camp Pithiviers	Pithiviers, POPF, déportations	322
169	34114	Camp Pithiviers	Pithiviers, transferts, libér° 42-44	326
170	34115	Camp Pithiviers	Pithiviers, libérations 1942-1944	328
171	34116	Camp Pithiviers	Pithiviers, libérations 1944-1946	329
171	34119	Camp Beaune	Beaune, personnel, instructions	271
172	34120	Camp Beaune	Beaune, états nominatifs	274
173	34121	Camp Beaune	Beaune, arrivées, déportations	279
174	34122	Camp Beaune	Beaune, évasions, hospital°, visites	286
175	34123	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
176	34124	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
177	34125	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
178	34126	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
179	34127	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
180	34128	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
181	34129	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
182	34130	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
183	34131	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
184	34132	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
185	34133	Camp Beaune	Beaune, comptes particuliers	289
186	34134	Camp Pithiviers	Pithiviers, police	329
187	34142	Camp Pithiviers	Pithiviers, libérations	332
188	34143	Camp Pithiviers	Pithiviers, libérations finales	333
189	34144	Camp Pithiviers	Pithiviers, listes 1941- 42, évasions, etc	334
190	34146	Camp Pithiviers	Pithiviers, comptes particuliers	337
191	34147	Camp Pithiviers	Pithiviers, comptes particuliers	338
192	34148	Camp Pithiviers	Pithiviers, comptes particuliers	338
193	34149	Camp Pithiviers	Pithiviers, comptes particuliers	338
194	34177	DRSA	camps, santé, hygiène	56
195	36533	Camp Pithiviers	Pithiviers, listes 1941 et 1945 ; Loiret, arrestations par All. (1943 - 44)	339
196	47825	Préf Région	internements, instructions ; divers	42
197	50663	Sous-Préf Montargis	arr. Montargis, répression raciale	381
198	53675	Camp Pithiviers	Pithiviers, évasion	342
199	70480	Préf 5	camps, dissolution	209
200	77525	SEITA	application statut juifs	405
201	84054	Fonds Jargeau	Jargeau, fichier	403
202	84055	Fonds Jargeau	Jargeau, fichiers	403

Index chronologique

1938 21; 23; 130

1939 21; 22; 29; 31; 56; 130; 147; 199;
203; 221; 255; 276; 368; 369; 370; 371;
381

1940

janvier 1940 256

février 1940 5; 19; 27; 257; 258

mars 1940 257

avril 1940 6; 17; 255; 257; 258; 306; 370

mai 1940 20; 97; 98; 256; 257; 258; 331;
353; 369

juin 1940 6; 16; 48; 124; 125; 146; 166;
255; 317; 368; 370; 371; 378

juillet 1940 16; 95; 288; 355; 368; 369;
371; 372

août 1940 24; 122; 123; 125; 371; 377

septembre 1940 19; 124; 146; 331; 354;
372; 401

octobre 1940 95; 96; 97; 101; 102; 103;
109; 110; 122; 123; 125; 251; 306; 343;
351; 352; 355; 356; 357; 361; 362; 368;
369; 371; 372; 405

novembre 1940 16; 97; 103; 122; 123;
124; 162; 331; 352; 353; 355; 362; 363;
365; 369; 372; 373; 377; 405

décembre 1940 16; 31; 44; 123; 124; 146;
331; 332; 353; 361; 363; 365; 373; 401;
402

1941

janvier 1941 22; 97; 103; 362; 364; 365

février 1941 6; 17; 19; 20; 21; 24; 27; 28;
29; 32; 162; 199; 256; 355; 362; 364;
379; 405

mars 1941 18; 59; 67; 108; 116; 124; 185;
225; 294; 303; 304; 331; 362; 364

avril 1941 30; 65; 67; 77; 93; 102; 109;
146; 165; 169; 184; 226; 294; 299; 303;
332; 345; 355; 363

mai 1941 21; 22; 29; 67; 77; 78; 98; 103;
112; 115; 116; 131; 153; 154; 162; 174;
181; 183; 185; 186; 187; 188; 199; 202;
227; 245; 247; 273; 276; 278; 286; 298;
299; 303; 305; 311; 312; 323; 324; 325;
332; 337; 343; 355; 356; 362; 363; 364;
365; 373; 375; 388; 398

juin 1941 18; 57; 65; 66; 72; 97; 101; 103;
110; 126; 127; 131; 147; 168; 174; 183;
186; 187; 199; 202; 203; 211; 217; 240;
241; 245; 246; 251; 299; 301; 302; 330;
331; 332; 342; 345; 346; 353; 355; 356;
361; 365; 367; 374; 375; 381; 398; 405

juillet 1941 19; 20; 21; 23; 27; 29; 66; 69;
72; 77; 96; 98; 103; 105; 108; 111; 120;
124; 125; 152; 154; 156; 163; 172; 174;
181; 183; 184; 185; 186; 187; 188; 199;
202; 211; 219; 220; 225; 240; 241; 247;
251; 253; 273; 288; 289; 307; 311; 342;
353; 356; 361; 365; 374; 375; 379; 388;
405

août 1941 63; 69; 70; 72; 96; 106; 111;
112; 119; 163; 169; 172; 173; 174; 178;
181; 185; 186; 188; 199; 202; 203; 211;
240; 242; 245; 247; 251; 271; 272; 286;
297; 299; 302; 307; 311; 331; 342; 343;
344; 356; 374; 375; 381; 405

septembre 1941 6; 17; 19; 22; 26; 29; 30;
63; 65; 72; 73; 100; 103; 106; 107; 111;
112; 163; 167; 178; 190; 203; 204; 211;
240; 242; 243; 245; 247; 249; 251; 271;
286; 287; 289; 296; 299; 302; 303; 330;
331; 332; 337; 358; 359; 374; 381; 396;
405

octobre 1941 5; 6; 12; 20; 21; 30; 44; 70;
73; 77; 95; 96; 97; 100; 111; 125; 126;
127; 128; 131; 135; 146; 150; 152; 153;
156; 163; 164; 166; 169; 174; 180; 182;
183; 188; 189; 190; 203; 204; 240; 243;
247; 248; 252; 271; 273; 277; 281; 286;
287; 295; 298; 301; 302; 311; 342; 343;
358; 359; 361; 363; 370; 374; 379; 406

novembre 1941 16; 19; 23; 44; 58; 65; 66;
70; 73; 77; 80; 96; 110; 111; 112; 128;
131; 143; 152; 153; 154; 173; 174; 184;
186; 203; 204; 240; 243; 244; 247; 248;
273; 299; 307; 330; 346; 356; 361

décembre 1941 26; 44; 57; 66; 67; 72; 73;
74; 79; 80; 81; 98; 100; 105; 112; 113;

135; 143; 147; 151; 159; 160; 172; 173;
174; 175; 178; 184; 188; 205; 217; 220;
240; 244; 247; 249; 253; 259; 277; 296;
301; 330; 353; 359; 363; 364; 374; 376;
388; 396; 406

1942

janvier 1942 18; 21; 29; 30; 40; 42; 44;
59; 60; 71; 79; 81; 97; 98; 111; 113; 116;
141; 147; 148; 153; 154; 156; 160; 170;
171; 173; 175; 179; 182; 184; 185; 188;
189; 225; 247; 248; 253; 259; 280; 359;
362; 367; 370; 374

février 1942 5; 7; 12; 42; 43; 59; 60; 69;
73; 76; 101; 125; 128; 129; 138; 139;
142; 148; 159; 160; 163; 166; 168; 171;
172; 174; 175; 179; 180; 184; 203; 204;
217; 247; 252; 259; 277; 353; 360; 406

mars 1942 5; 6; 7; 14; 19; 26; 41; 44; 57;
58; 59; 60; 61; 63; 70; 73; 74; 77; 96;
101; 105; 106; 114; 127; 128; 135; 136;
138; 140; 141; 143; 150; 151; 152; 153;
163; 166; 168; 172; 175; 188; 189; 191;
204; 246; 247; 248; 259; 289; 295; 298;
301; 307; 353; 359; 364

avril 1942 9; 12; 14; 24; 28; 40; 41; 42;
44; 45; 47; 58; 61; 62; 63; 64; 69; 70; 71;
73; 74; 97; 101; 105; 107; 125; 128; 139;
140; 141; 142; 143; 148; 152; 166; 171;
179; 189; 199; 204; 205; 220; 248; 253;
259; 260; 272; 273; 278; 281; 289; 298;
299; 301; 318; 346; 353; 363

mai 1942 5; 6; 8; 17; 29; 43; 57; 58; 59;
62; 64; 70; 73; 74; 78; 101; 105; 106;
129; 131; 132; 135; 140; 141; 143; 144;
148; 152; 163; 166; 171; 179; 189; 204;
207; 251; 252; 260; 271; 272; 273; 274;
277; 278; 282; 287; 288; 289; 296; 299;
307; 346; 357; 406

juin 1942 5; 7; 8; 13; 24; 26; 34; 39; 41;
57; 59; 62; 64; 70; 74; 97; 101; 102; 105;
106; 110; 114; 132; 135; 138; 142; 143;
148; 152; 154; 156; 159; 160; 173; 176;
179; 180; 183; 184; 185; 188; 189; 204;
226; 229; 254; 275; 276; 282; 294; 299;
320; 332; 357; 358; 360

juillet 1942 7; 8; 12; 13; 15; 17; 21; 45;
46; 56; 58; 60; 62; 63; 64; 70; 72; 74; 97;

101; 102; 105; 107; 114; 116; 125; 126;
131; 132; 133; 135; 138; 139; 140; 143;
144; 148; 152; 156; 166; 167; 183; 184;
186; 187; 207; 220; 228; 229; 230; 231;
249; 251; 252; 271; 274; 275; 278; 280;
281; 282; 287; 295; 302; 310; 318; 319;
325; 332; 335; 337; 338; 346; 357; 358;
360

août 1942 8; 12; 14; 16; 18; 31; 34; 35; 36;
37; 41; 42; 43; 48; 54; 58; 60; 62; 63; 64;
71; 72; 96; 102; 105; 110; 120; 123; 126;
131; 133; 135; 139; 148; 153; 156; 160;
166; 167; 173; 176; 184; 187; 194; 201;
209; 228; 229; 230; 231; 232; 233; 234;
235; 236; 237; 238; 239; 247; 248; 249;
253; 254; 271; 273; 274; 275; 282; 283;
287; 288; 296; 301; 302; 317; 318; 346;
362; 367

septembre 1942 7; 8; 9; 10; 13; 15; 16; 17;
18; 20; 22; 23; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32;
33; 35; 36; 37; 45; 48; 49; 60; 62; 69; 93;
97; 102; 104; 105; 115; 118; 125; 126;
130; 133; 134; 153; 156; 160; 167; 173;
180; 184; 186; 188; 189; 190; 194; 199;
200; 201; 205; 209; 215; 216; 222; 228;
229; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237;
238; 247; 248; 250; 260; 272; 275; 280;
281; 283; 285; 287; 288; 295; 298; 302;
307; 315; 316; 318; 325; 328; 339; 358

octobre 1942 9; 10; 14; 16; 18; 19; 21; 22;
24; 27; 35; 37; 45; 48; 49; 50; 51; 52; 61;
64; 69; 96; 105; 107; 109; 115; 119; 127;
131; 134; 135; 136; 149; 153; 154; 176;
186; 187; 198; 199; 201; 213; 214; 273;
275; 277; 287; 288; 289; 299; 301; 316;
318; 319; 320; 322; 323; 324; 330; 331;
359; 366; 367

novembre 1942 9; 17; 21; 42; 45; 48; 49;
50; 58; 77; 101; 107; 108; 134; 136; 141;
149; 168; 173; 176; 184; 190; 201; 202;
205; 206; 208; 214; 220; 239; 245; 272;
278; 281; 287; 299; 301; 316; 319; 321;
323; 325; 336; 406

décembre 1942 11; 12; 14; 21; 23; 30; 31;
32; 35; 36; 37; 38; 43; 44; 50; 51; 52; 58;
60; 89; 95; 101; 107; 110; 115; 116; 117;
141; 142; 143; 148; 168; 180; 185; 190;
198; 200; 206; 207; 214; 215; 225; 287;
289; 296; 302; 306; 311; 318; 320; 323;

327; 330; 331; 336; 347; 360; 366; 368;
382

1943

janvier 1943 9; 11; 12; 14; 18; 32; 34; 36;
38; 47; 50; 52; 55; 58; 87; 110; 116; 134;
138; 140; 141; 142; 149; 167; 176; 180;
185; 200; 206; 214; 215; 217; 276; 277;
284; 288; 289; 296; 312; 316; 319; 323;
327; 347; 353; 354; 360; 383; 386; 389;
390; 394

février 1943 9; 11; 12; 13; 15; 18; 24; 34;
35; 36; 37; 40; 49; 51; 55; 88; 89; 101;
105; 107; 126; 131; 136; 138; 140; 142;
149; 154; 187; 198; 200; 206; 207; 214;
215; 272; 285; 287; 288; 295; 298; 302;
316; 319; 323; 342; 347; 353; 357; 360

mars 1943 10; 15; 17; 19; 23; 24; 26; 27;
29; 30; 32; 33; 40; 47; 48; 54; 55; 58; 61;
75; 85; 88; 89; 102; 107; 109; 126; 129;
130; 134; 135; 140; 149; 167; 188; 189;
190; 205; 206; 207; 218; 225; 226; 245;
250; 267; 271; 276; 280; 281; 284; 285;
286; 293; 302; 318; 320; 322; 323; 325;
336; 339; 340; 347; 376; 380; 381; 383;
385; 386; 390; 391; 392

avril 1943 5; 13; 17; 21; 36; 37; 45; 50;
55; 58; 60; 61; 88; 89; 140; 149; 150;
154; 198; 200; 206; 207; 210; 219; 220;
226; 267; 271; 272; 274; 276; 277; 278;
284; 285; 286; 287; 288; 292; 299; 301;
302; 319; 322; 325; 327; 347; 406

mai 1943 5; 17; 38; 42; 45; 48; 49; 61; 77;
89; 142; 154; 184; 188; 197; 201; 206;
207; 220; 250; 267; 272; 276; 277; 287;
292; 293; 302; 312; 316; 319; 348; 380;
383; 387; 390; 396; 398; 399; 400

juin 1943 13; 15; 21; 26; 30; 32; 45; 51;
53; 55; 57; 75; 96; 107; 127; 129; 139;
185; 189; 198; 201; 206; 207; 218; 273;
274; 284; 285; 287; 288; 289; 292; 297;
308; 310; 312; 319; 348

juillet 1943 9; 11; 12; 13; 21; 23; 33; 37;
46; 50; 51; 52; 59; 85; 95; 129; 142; 206;
207; 212; 218; 220; 239; 263; 272; 277;
280; 281; 285; 287; 288; 290; 292; 298;
302; 316; 319; 327; 331; 340; 341; 348

août 1943 9; 15; 17; 26; 29; 37; 38; 42; 43;
46; 48; 49; 52; 54; 55; 86; 88; 95; 97;
129; 136; 138; 149; 150; 187; 198; 201;
220; 263; 264; 293; 305; 306; 316; 318;
319; 322; 327; 363

septembre 1943 10; 15; 17; 23; 26; 31; 38;
40; 41; 50; 51; 52; 57; 67; 72; 86; 87; 97;
104; 120; 129; 134; 140; 142; 198; 201;
225; 263; 264; 265; 293; 302; 313; 314;
315; 316; 319; 320; 321; 322; 357

octobre 1943 5; 13; 15; 23; 24; 26; 31; 38;
41; 44; 46; 51; 52; 54; 56; 57; 68; 86; 91;
104; 128; 129; 134; 140; 188; 269; 314;
318; 319; 320; 322; 348; 349; 368

novembre 1943 17; 19; 20; 21; 30; 32; 33;
38; 47; 49; 50; 52; 54; 85; 87; 104; 108;
109; 140; 144; 183; 187; 189; 210; 239;
263; 264; 293; 313; 316; 317; 318; 325;
327; 348; 373; 380; 383; 386; 389; 391;
395

décembre 1943 5; 18; 19; 24; 25; 27; 28;
38; 39; 50; 51; 52; 54; 55; 60; 86; 91;
104; 116; 120; 128; 224; 226; 264; 265;
293; 296; 297; 317; 318; 319; 324; 331;
336; 348; 380; 383; 386; 387; 389; 391

1944

janvier 1944 11; 13; 18; 28; 33; 38; 47;
50; 52; 54; 59; 75; 85; 86; 104; 120; 128;
142; 198; 201; 206; 207; 264; 265; 296;
297; 319; 320; 327

février 1944 13; 15; 16; 20; 32; 40; 47; 53;
54; 55; 57; 75; 77; 85; 120; 223; 269;
293; 303; 317; 319; 320; 321; 325; 329;
360; 365; 366

mars 1944 5; 14; 15; 20; 22; 23; 28; 29;
32; 34; 39; 40; 48; 52; 53; 75; 85; 86; 89;
96; 104; 108; 109; 129; 140; 184; 185;
223; 253; 269; 273; 292; 294; 297; 306;
314; 315; 317; 319; 320; 321; 322; 326;
349; 360

avril 1944 15; 17; 18; 20; 39; 40; 41; 48;
52; 53; 57; 79; 85; 86; 87; 89; 90; 91; 96;
103; 128; 134; 140; 142; 188; 189; 264;
266; 293; 300; 310; 317; 319; 321; 325;
347; 349; 366

mai 1944 11; 14; 15; 23; 30; 32; 39; 40;
46; 52; 53; 55; 57; 78; 79; 84; 85; 87; 88;

- 91; 96; 129; 264; 269; 292; 293; 297;
313; 314; 315; 317; 321; 325; 327; 330;
331; 346; 347; 350
- juin 1944** 5; 19; 29; 32; 39; 40; 46; 53; 54;
57; 80; 85; 87; 90; 96; 103; 127; 129;
134; 140; 143; 259; 293; 306; 307; 308;
309; 310; 315; 317; 320; 325; 326; 330;
332; 350; 363; 381; 387; 389; 391; 392;
393; 395
- juillet 1944** 9; 10; 12; 14; 27; 28; 39; 40;
46; 50; 53; 60; 85; 87; 90; 97; 104; 108;
125; 134; 263; 264; 265; 292; 293; 296;
313; 314; 317; 318; 319; 320; 321; 322;
336; 341
- août 1944** 9; 39; 50; 51; 53; 54; 75; 83; 84;
92; 96; 108; 119; 122; 127; 128; 136;
137; 138; 144; 190; 193; 263; 264; 265;
267; 292; 293; 295; 297; 298; 306; 309;
313; 318; 320; 321; 325; 326; 327; 329;
330; 332; 333; 339; 341; 342; 345; 349;
350; 381
- septembre 1944** 75; 77; 79; 105; 119; 193;
197; 223; 224; 263; 264; 265; 270; 295;
296; 304; 305; 313; 314; 321; 353; 368;
393; 396
- octobre 1944** 57; 75; 76; 79; 92; 110; 117;
119; 144; 149; 197; 223; 269; 294; 295;
296; 298; 299; 303; 304; 305; 314; 315;
324; 334; 365; 366; 388; 389; 394; 405;
406
- novembre 1944** 76; 78; 79; 80; 106; 119;
186; 187; 193; 197; 223; 295; 297; 298;
303; 305; 306; 351; 367; 388; 389; 394;
397
- décembre 1944** 75; 78; 79; 80; 92; 96;
117; 224; 239; 264; 265; 268; 269; 295;
297; 298; 305; 311; 313; 314; 319; 334;
338; 341
- 1945** 53; 54; 56; 57; 74; 75; 76; 77; 78; 79;
80; 81; 82; 83; 106; 107; 108; 110; 116;
117; 118; 119; 120; 137; 138; 139; 145;
150; 160; 161; 187; 190; 193; 194; 209;
210; 222; 223; 224; 225; 226; 227; 264;
265; 266; 268; 288; 294; 295; 296; 297;
298; 299; 301; 303; 304; 305; 306; 308;
310; 311; 313; 314; 315; 319; 323; 324;
325; 329; 330; 332; 334; 335; 338; 341;
351; 366; 367; 368; 371; 383; 384; 390;
391; 392; 394; 396
- 1946** 56; 68; 76; 78; 81; 82; 117; 118; 119;
130; 137; 138; 144; 149; 194; 195; 209;
222; 223; 224; 268; 269; 296; 311; 312;
319; 321; 322; 323; 324; 325; 326; 329;
332; 334; 336; 337; 351; 366; 384; 389;
390; 391; 396

Index thématique

- administrateur 48; 95; 97; 107; 108; 109; 130; 131; 134; 136; 195; 197; 362; 363; 364; 366
- alimentation 15; 21; 38; 39; 41; 45; 57; 61; 91; 116; 138; 143; 152; 153; 172; 224; 225; 254; 271; 277; 297; 319; 367
- allemand 6; 8; 9; 11; 12; 14; 15; 16; 17; 18; 21; 26; 29; 33; 34; 35; 36; 37; 40; 41; 42; 43; 44; 49; 50; 52; 53; 54; 55; 67; 70; 71; 72; 73; 74; 84; 89; 91; 92; 93; 94; 95; 97; 101; 106; 109; 110; 111; 119; 127; 128; 133; 135; 136; 137; 141; 142; 144; 147; 148; 150; 151; 162; 163; 168; 169; 185; 189; 191; 192; 195; 196; 202; 203; 204; 205; 207; 208; 216; 220; 226; 230; 240; 241; 243; 246; 259; 260; 263; 267; 272; 280; 282; 283; 292; 294; 306; 307; 310; 316; 317; 322; 325; 329; 331; 338; 339; 340; 341; 342; 343; 345; 349; 350; 351; 352; 354; 355; 357; 358; 359; 363; 364; 365; 368; 371; 372; 373; 374; 375; 376; 377; 378; 380; 384; 388; 394; 395; 396; 400; 407
- architecte 98; 162; 163; 164; 167; 169; 170; 172; 173; 174; 178; 180; 187; 253; 315; 316; 317; 349
- armement 89; 112; 184; 273
- arrivée 13; 50; 51; 99; 118; 132; 140; 152; 159; 160; 162; 166; 171; 187; 188; 200; 206; 207; 208; 209; 213; 214; 227; 228; 231; 232; 233; 235; 240; 242; 243; 244; 253; 254; 263; 264; 272; 273; 275; 278; 279; 280; 283; 285; 289; 290; 292; 293; 295; 297; 304; 305; 306; 324; 325; 327; 339; 342; 355; 368; 369; 370; 403; 404
- aryanisation 95; 96; 97; 107; 108; 109; 110; 130; 136; 353; 361; 363
- aryen 98; 110; 141; 169; 201; 206; 207; 211; 221; 227; 230; 234; 237; 238; 277; 280; 288; 335; 336; 353; 360
- assistante sociale 42; 63; 132; 138; 141; 143; 144; 172
- automobile 86; 88; 173; 318
- autorités allemandes 6; 18; 33; 34; 36; 37; 40; 50; 52; 53; 55; 70; 71; 95; 97; 111; 207; 208; 216; 230; 240; 292; 294; 316; 331; 338; 364; 371; 373; 375; 376; 378; 394; 395
- autorités d'occupation 7; 9; 12; 21; 24; 28; 37; 42; 45; 106; 129; 131; 133; 139; 147; 150; 167; 185; 227; 236; 249; 252; 360; 407
- baraque 71; 119; 162; 163; 164; 169; 177; 182; 196; 209; 210; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 217; 218; 221; 227; 228; 229; 230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 239; 245; 246; 249; 250; 261; 273; 274; 275; 276; 277; 282; 283; 284; 288; 290; 295; 316; 335; 337; 338; 392; 398; 402
- barbelés 169; 180; 273; 287; 295; 343
- Blois 10; 11; 18; 22; 24; 25; 26; 28; 40; 56; 57; 128; 141; 146; 340; 341
- bois 10; 18; 21; 43; 119; 164; 174; 175; 176; 178; 179; 180; 204; 219; 300; 301; 302; 304; 317; 348; 364
- Bourges 17; 18; 19; 21; 22; 28; 35; 48; 51; 54; 56; 149; 200; 208; 243; 244; 279; 282; 339
- carburant 165; 166; 168; 173; 316; 350
- CGQJ 48; 95; 96; 97; 98; 107; 108; 109; 110; 111; 131; 134; 136; 199; 200; 202; 206; 267; 285; 286; 288; 362; 363; 366; 406; 407
- charbon 172; 174; 175; 176; 318
- Chartres 10; 24; 38; 41; 46; 128; 279; 282
- chauffage 43; 116; 156; 174; 175; 177; 225; 297; 303; 318; 368
- chaussures 70; 176; 177; 178; 179; 183; 189; 190; 271; 368
- Cher 5; 8; 9; 10; 12; 15; 16; 17; 18; 20; 22; 24; 25; 26; 28; 29; 32; 35; 38; 39; 41; 43; 54; 55; 56; 57; 61; 62; 66; 84; 92; 110; 128; 132; 137; 208; 244; 248; 294; 305; 311; 335; 339; 340; 341
- classeur 115; 240
- colis 16; 47; 52; 216; 217; 218; 239; 265; 277; 278; 286; 289; 320; 321; 348
- commissaire-gérant 363; 364; 365
- Commissariat Général aux Questions Juives 8; 48; 96; 97; 150; 197; 355; 407
- communiste 6; 7; 9; 10; 12; 16; 17; 18; 19; 20; 21; 22; 23; 24; 25; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32; 33; 34; 35; 36; 38; 44; 49; 55; 90; 93; 118; 120; 137; 140; 146; 147; 149;

150; 219; 239; 255; 294; 315; 320; 321;
325; 331; 332; 339; 346; 407
Compiègne 18; 19; 21; 24; 50; 52; 323;
360
congé 39; 47; 49; 67; 68; 127; 134; 178;
187; 189; 202; 204; 219; 220; 267; 302;
303; 330; 331
consigne 5; 35; 45; 74; 88; 159; 245; 248;
267; 271; 272; 273; 274; 288; 289; 320;
322; 349; 350
convoi 8; 10; 13; 36; 45; 49; 132; 134;
149; 189; 209; 247; 263; 281; 282; 284;
285; 290; 305; 368
corvée 73; 176; 181; 247; 265; 278; 314;
320; 344; 391
courrier 32; 36; 43; 52; 53; 72; 99; 160;
163; 178; 183; 184; 189; 196; 218; 219;
240; 272; 288; 311; 315; 339; 345; 349;
370; 371; 393; 396
couverture 45; 68; 84; 87; 88; 115; 116;
117; 176; 177; 178; 190; 191; 211; 212;
213; 214; 215; 216; 217; 218; 222; 224;
225; 227; 228; 229; 230; 231; 232; 233;
234; 235; 236; 237; 238; 239; 245; 246;
253; 254; 274; 275; 281; 286; 304; 324;
371; 393; 401; 402
Croix Rouge 14; 56; 57; 64; 133; 141; 168;
288
cuisine 159; 174; 295; 303
déclarations 59; 65; 83; 100; 110; 122;
124; 219; 220; 300; 312; 356; 361; 362;
405
décoré 19; 199; 202; 240; 241
démission 58; 62; 67; 68; 69; 71; 76; 77;
81; 82; 96; 136; 139; 183; 184; 187; 219;
220; 222; 301; 330; 331
départ 4; 8; 9; 10; 12; 13; 14; 15; 25; 29;
34; 35; 36; 39; 40; 41; 43; 47; 53; 54; 55;
56; 58; 59; 60; 62; 67; 68; 70; 71; 82; 84;
88; 89; 90; 91; 92; 95; 98; 101; 102; 103;
108; 109; 110; 112; 119; 123; 124; 126;
127; 130; 131; 132; 134; 136; 137; 142;
143; 147; 159; 162; 163; 164; 165; 167;
169; 171; 173; 174; 179; 180; 182; 187;
189; 207; 208; 210; 213; 214; 222; 229;
230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237;
238; 247; 250; 251; 253; 254; 255; 256;
257; 258; 260; 263; 269; 272; 274; 275;
277; 279; 280; 281; 282; 283; 284; 285;
292; 293; 294; 295; 297; 301; 305; 306;
311; 316; 324; 326; 332; 339; 346; 353;
356; 366; 367; 369; 374; 379; 384; 395;
396; 399; 403; 404; 407
déportation 7; 8; 9; 13; 92; 205; 206
déporté 91; 92; 106; 118; 119; 137; 144;
167; 194; 233; 276; 325; 330; 331; 338
discipline 12; 14; 37; 42; 70; 71; 141; 152;
181; 188; 189; 203; 267; 271; 297; 300;
302; 311; 321; 323; 388
1ère Division 4; 21; 71; 73; 77; 93; 118;
122; 128; 131; 140; 143; 144; 145; 148;
149; 150; 151; 160; 161; 169; 170; 171;
173; 176; 177; 178; 180; 181; 182; 183;
184; 185; 186; 187; 188; 189; 190; 193;
206; 208; 212; 215; 216; 228; 250; 277;
282; 309; 311; 314; 317; 318; 319; 320;
321; 326; 327; 328; 329; 333; 338; 339;
343; 363; 367; 398; 404; 405; 417
douanier 12; 13; 73; 74; 112; 119; 133;
174; 188; 189; 211; 212; 219; 248; 252;
269; 272; 278; 297; 301; 319; 320
douche 24; 175; 182
Drancy 10; 12; 36; 58; 60; 63; 130; 149;
153; 190; 201; 206; 207; 215; 216; 229;
232; 233; 234; 237; 246; 249; 275; 280;
281; 282; 283; 284; 285
DRSA 41; 42; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62;
63; 64; 89; 138; 143; 152; 153; 168; 172;
184; 288; 407
effectif 5; 10; 39; 40; 48; 49; 50; 51; 52;
57; 61; 62; 63; 67; 73; 88; 89; 91; 111;
112; 113; 122; 125; 126; 127; 132; 134;
156; 157; 159; 185; 187; 188; 189; 203;
226; 240; 241; 244; 247; 249; 253; 254;
258; 263; 264; 265; 268; 277; 287; 288;
292; 296; 297; 301; 304; 306; 311; 313;
319; 320; 321; 324; 332; 350; 386; 398
effectifs internés 5; 111; 132; 185; 268
enfant 12; 19; 27; 29; 33; 36; 48; 58; 59;
60; 63; 67; 98; 99; 103; 106; 120; 140;
141; 143; 152; 153; 172; 180; 191; 200;
201; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 226;
231; 232; 233; 234; 235; 236; 237; 238;
239; 248; 249; 255; 256; 257; 258; 272;
275; 276; 277; 279; 281; 282; 283; 284;
285; 287; 288; 299; 301; 303; 305; 307;
310; 312; 324; 335; 336; 342; 343; 360;
363; 369; 370
enquête 11; 13; 14; 16; 17; 23; 26; 28; 29;
30; 31; 32; 48; 51; 52; 53; 54; 55; 56; 59;

- 65; 66; 71; 72; 100; 102; 103; 119; 122;
123; 125; 126; 127; 136; 138; 139; 140;
142; 143; 145; 150; 151; 152; 172; 185;
200; 206; 210; 219; 255; 256; 272; 289;
302; 305; 308; 309; 313; 315; 318; 328;
331; 333; 336; 342; 343; 345; 347; 348;
353; 356; 360; 363; 364; 365; 366; 367;
369; 372; 373; 376; 378; 379; 386
épidémie 11; 41; 56; 60; 62; 63; 166; 205;
311
espagnol 3; 18; 23; 24; 26; 28; 55; 146;
148; 255; 256; 259; 260
essence 57; 67; 133; 166; 172; 173; 180;
304; 318
état d'esprit 152; 156
état nominatif 50; 107; 265; 272; 273; 277;
284
étoile 100; 101; 102; 130; 135; 279; 357;
358
étranger 8; 12; 25; 27; 28; 42; 43; 44; 45;
55; 69; 100; 101; 102; 103; 105; 114;
118; 120; 130; 146; 147; 149; 154; 159;
165; 169; 192; 196; 202; 203; 210; 211;
212; 213; 214; 215; 216; 226; 228; 229;
230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237;
238; 239; 251; 255; 259; 260; 265; 267;
268; 274; 276; 277; 292; 297; 314; 331;
335; 352; 355
Eure-et-Loir 5; 9; 10; 12; 14; 15; 19; 28;
29; 35; 41; 48; 49; 54; 64; 66; 91; 92;
210; 331; 340; 341; 366
évadé 15; 16; 21; 23; 24; 26; 29; 30; 31;
44; 52; 71; 73; 94; 112; 113; 141; 142;
145; 146; 147; 148; 149; 191; 192; 194;
225; 227; 239; 249; 250; 251; 252; 259;
260; 280; 286; 287; 293; 295; 305; 335;
337; 338; 342; 343; 344
évasion 10; 11; 12; 13; 14; 15; 17; 26; 30;
36; 38; 39; 40; 46; 48; 49; 71; 73; 74; 77;
79; 80; 85; 112; 119; 120; 137; 139; 140;
142; 155; 156; 157; 179; 180; 187; 188;
191; 201; 202; 203; 207; 219; 226; 227;
240; 241; 242; 243; 244; 247; 250; 251;
252; 266; 269; 270; 271; 273; 275; 285;
286; 293; 304; 305; 313; 314; 320; 324;
328; 333; 334; 336; 337; 343; 344
famille 5; 9; 12; 23; 24; 45; 46; 47; 55; 68;
71; 72; 73; 82; 92; 93; 99; 102; 103; 104;
105; 106; 114; 118; 119; 120; 144; 186;
191; 204; 206; 207; 211; 212; 221; 227;
230; 232; 233; 235; 236; 240; 241; 243;
246; 248; 250; 253; 254; 255; 256; 257;
269; 274; 276; 278; 279; 280; 281; 282;
284; 286; 288; 289; 290; 301; 302; 306;
307; 308; 312; 321; 328; 332; 335; 336;
342; 351; 353; 354; 355; 357; 358; 361;
362; 363; 367; 369; 403; 404
Feldkommandantur 6; 36; 68; 71; 97; 123;
124; 126; 127; 168; 199; 203; 252; 294;
311; 352; 356
félicitations 73; 133; 186; 330
femme 9; 12; 13; 22; 24; 26; 29; 31; 67;
73; 90; 98; 99; 110; 111; 131; 132; 140;
141; 149; 172; 200; 207; 211; 212; 213;
214; 215; 216; 219; 221; 222; 226; 231;
232; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 239;
247; 248; 255; 257; 265; 275; 276; 277;
279; 280; 282; 283; 284; 285; 301; 335;
336; 342; 343; 350; 355; 362
fermes 53; 63; 64; 84; 113; 114; 116; 131;
135; 141; 143; 144; 154; 168; 172; 179;
191; 202; 243; 251; 253; 274; 280; 286
fichier 93; 242; 268; 287; 403; 404
FKO 67; 86; 98; 102; 105; 106; 107; 111;
112; 122; 199; 202; 203; 204; 205; 206;
246; 260; 277; 306; 307; 308; 309; 310;
317; 353; 407
forain 25; 143; 307; 312; 367; 403
forêt 24; 113; 173; 175; 176; 249; 266; 369
fouille 8; 120; 180; 219; 289; 321; 391;
395; 399
fournisseur 67; 72; 115; 116; 117; 164;
168; 171; 172; 173; 178; 196; 225; 239;
253; 303
gardien 21; 31; 32; 37; 49; 65; 66; 67; 70;
71; 72; 73; 74; 75; 76; 77; 80; 81; 85;
111; 112; 120; 127; 128; 134; 135; 137;
139; 142; 143; 151; 156; 164; 166; 168;
169; 175; 183; 185; 186; 187; 189; 190;
202; 218; 219; 220; 222; 226; 240; 241;
247; 248; 251; 253; 271; 272; 273; 295;
296; 298; 299; 301; 302; 303; 311; 329;
330; 349
gare 16; 22; 48; 135; 149; 150; 163; 169;
201; 217; 285; 292; 347; 348; 368; 369
gendarme 6; 7; 8; 14; 15; 16; 20; 21; 28;
32; 33; 34; 35; 36; 37; 39; 54; 59; 65; 69;
72; 73; 81; 84; 86; 87; 88; 89; 91; 112;
119; 120; 124; 126; 132; 133; 134; 135;
143; 144; 145; 150; 151; 156; 163; 164;

- 166; 168; 171; 172; 173; 174; 183; 185;
186; 188; 189; 190; 198; 201; 202; 211;
212; 215; 218; 219; 220; 226; 230; 240;
243; 244; 246; 247; 248; 251; 252; 253;
268; 271; 273; 284; 285; 286; 287; 289;
292; 295; 302; 305; 308; 309; 315; 316;
318; 319; 320; 321; 322; 332; 335; 340;
341; 343; 344; 345; 347; 348; 349; 350;
356; 358; 359; 360; 367; 381
gestionnaire 80; 112; 139; 153; 154; 155;
156; 166; 168; 170; 171; 174; 175; 176;
179; 186; 188; 222; 261; 290; 298; 301;
318; 319; 332; 337
Gien 6; 46; 99; 100; 125; 145; 161; 348;
349; 353; 355; 356; 358; 359; 361
gratification 133; 219; 247; 248
grève 23; 38; 55; 321; 347
guérite 70; 178; 273; 398
hôpital 12; 58; 61; 62; 104; 112; 113; 119;
136; 141; 147; 149; 152; 153; 155; 163;
186; 207; 214; 277; 287; 288; 297; 320;
336; 403
hôpitaux 47; 135; 152; 207; 272; 276; 287;
288
hospice 60; 135; 287; 288; 370
hygiène 41; 56; 57; 172; 175; 225
indemnité 48; 49; 72; 81; 82; 116; 125;
139; 164; 183; 186; 187; 220; 222; 223;
267; 269; 272; 298; 299; 300; 303; 330;
331; 353; 368; 405
indésirable 25; 27; 44; 50; 118; 169; 181;
185; 292; 293; 296; 297; 304; 306
infirmier 61; 62; 112; 120; 152; 153; 155;
276; 277; 287; 288; 295; 297
inspection 11; 12; 13; 14; 15; 41; 42; 55;
57; 59; 63; 132; 137; 138; 150; 152; 153;
184; 244; 247; 317; 370
Intendant de Police 8; 9; 11; 12; 13; 14; 15;
21; 34; 36; 37; 39; 52; 59; 63; 86; 123;
128; 129; 132; 133; 138; 139; 140; 209;
249; 274; 278; 281
internés administratifs 5; 6; 13; 16; 22; 25;
27; 30; 45; 50; 115; 273; 293; 324; 325;
382; 392
internés politiques 9; 10; 49; 50; 161; 193;
196; 198; 201; 205; 245; 250; 325; 339;
341
israélite 8; 16; 50; 51; 66; 69; 73; 93; 98;
100; 101; 102; 103; 106; 107; 109; 110;
111; 119; 122; 124; 130; 132; 135; 142;
147; 149; 150; 162; 185; 186; 192; 193;
194; 196; 197; 199; 200; 201; 202; 241;
248; 251; 267; 268; 283; 284; 285; 288;
332; 336; 342; 351; 352; 353; 354; 355;
356; 357; 359; 361; 362; 363; 365; 366;
382; 383; 388; 392; 393; 394; 398
Jargeau 3; 4; 11; 12; 23; 24; 26; 27; 31; 42;
48; 51; 56; 57; 59; 65; 67; 74; 77; 80; 82;
83; 115; 116; 117; 118; 119; 120; 121;
133; 137; 138; 139; 140; 143; 154; 155;
159; 161; 162; 163; 166; 167; 172; 173;
175; 179; 185; 186; 187; 190; 196; 209;
210; 222; 223; 224; 225; 226; 259; 261;
263; 267; 268; 269; 271; 292; 293; 294;
295; 296; 298; 299; 300; 301; 302; 303;
305; 306; 307; 308; 310; 311; 312; 319;
320; 324; 367; 381; 403
jeune 16; 33; 55; 84; 131; 140; 143; 213;
272; 301; 335; 353
journal 7; 11; 32; 35; 36; 38; 41; 42; 58;
62; 96; 127; 128; 135; 138; 140; 160;
197; 225; 253; 292; 319; 346; 351; 352;
407
juif 8; 13; 36; 42; 43; 48; 53; 92; 96; 97;
98; 99; 100; 101; 102; 103; 104; 105;
106; 107; 108; 109; 110; 111; 118; 120;
121; 122; 124; 130; 131; 132; 133; 135;
136; 137; 140; 141; 142; 148; 151; 153;
162; 167; 168; 169; 180; 181; 191; 194;
195; 197; 198; 199; 200; 201; 202; 203;
204; 205; 206; 207; 211; 246; 248; 249;
251; 253; 276; 277; 278; 280; 282; 283;
288; 289; 290; 334; 335; 339; 342; 351;
352; 353; 354; 355; 356; 357; 358; 359;
360; 361; 362; 363; 364; 365; 376; 379;
381; 382; 388; 391; 394; 395; 396; 399;
405; 406
juive 8; 42; 65; 93; 95; 96; 97; 98; 100;
103; 104; 106; 107; 108; 109; 110; 121;
130; 131; 132; 135; 136; 149; 197; 200;
201; 219; 267; 272; 276; 288; 325; 336;
340; 351; 352; 353; 355; 356; 359; 360;
361; 362; 363; 364; 365; 366; 381; 384;
388; 400; 406; 407
Kommandant 6; 162; 205; 282; 371; 372;
377
Kreiskommandant 342; 345; 352; 353;
356; 362; 364

- KSKO 7; 8; 14; 15; 85; 104; 105; 133;
142; 185; 207; 220; 260; 263; 280; 289;
293; 308; 310; 316; 317; 322; 340; 407
Lamotte-Beuvron 8; 53 ; 57; 61 ; 248
libération 5; 7; 9; 10; 13; 14; 15; 16; 17;
18; 19; 20; 21; 22; 23; 24; 25; 26; 27; 29;
30; 32; 33; 40; 49; 51; 57; 58; 90; 93;
113; 115; 119; 131; 132; 138; 139; 141;
142; 143; 152; 160; 192; 195; 198; 199;
200; 201; 202; 203; 204; 205; 206; 207;
209; 210; 220; 227; 235; 240; 242; 243;
244; 245; 246; 248; 250; 252; 268; 272;
275; 278; 279; 281; 292; 293; 294; 295;
297; 302; 304; 305; 306; 307; 308; 309;
310; 312; 313; 314; 323; 324; 326; 327;
328; 329; 330; 332; 333; 334; 335; 338;
341; 350; 351; 360; 403
liste 2; 5; 6; 7; 9; 15; 19; 28; 29; 31; 34;
35; 39; 44; 45; 49; 50; 51; 53; 54; 55; 58;
60; 61; 63; 65; 67; 68; 71; 72; 86; 88; 89;
90; 91; 92; 95; 97; 100; 101; 102; 105;
106; 107; 108; 109; 110; 111; 112; 113;
114; 115; 123; 125; 131; 132; 134; 137;
141; 142; 144; 145; 146; 148; 149; 152;
156; 160; 164; 167; 174; 180; 184; 186;
191; 192; 193; 194; 195; 196; 197; 199;
200; 201; 202; 203; 204; 205; 206; 207;
210; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 217;
218; 221; 227; 228; 229; 230; 231; 232;
233; 234; 235; 236; 237; 238; 239; 240;
241; 242; 243; 244; 246; 248; 249; 250;
251; 253; 254; 256; 257; 258; 259; 260;
261; 263; 264; 265; 269; 271; 272; 274;
275; 276; 277; 280; 281; 282; 283; 284;
285; 286; 287; 288; 292; 293; 297; 298;
300; 301; 302; 303; 304; 306; 307; 309;
310; 312; 313; 314; 315; 320; 323; 325;
327; 328; 329; 331; 332; 334; 335; 336;
339; 341; 342; 345; 346; 350; 351; 352;
353; 354; 355; 356; 357; 358; 359; 360;
361; 362; 367; 369; 370; 371; 372; 373;
375; 377; 378; 380; 384; 385; 386; 388;
390; 393; 397; 398; 401; 405
loi 5; 10; 11; 16; 17; 18; 19; 20; 22; 24; 25;
26; 28; 31; 32; 37; 39; 40; 42; 43; 44; 45;
47; 56; 57; 65; 66; 71; 73; 77; 80; 83; 85;
87; 88; 89; 95; 98; 99; 101; 102; 103;
108; 109; 112; 117; 123; 126; 128; 130;
131; 141; 146; 148; 149; 159; 166; 168;
175; 178; 182; 183; 185; 188; 189; 196;
198; 202; 220; 233; 238; 243; 249; 251;
255; 272; 273; 290; 293; 294; 299; 300;
307; 308; 310; 322; 327; 335; 340; 341;
343; 348; 349; 350; 353; 354; 356; 360;
361; 364; 371; 372; 383; 397; 398; 403;
405
Loir-et-Cher 5; 8; 10; 12; 15; 24; 26; 29;
35; 41; 54; 55; 56; 57; 61; 62; 92; 110;
128; 208; 244; 248; 294; 305; 311; 340;
341
maire 3; 30; 31; 44; 66; 69; 92; 98; 99;
101; 103; 106; 107; 110; 126; 127; 131;
136; 145; 148; 162; 163; 164; 166; 168;
169; 172; 175; 186; 269; 292; 294; 295;
300; 305; 307; 328; 337; 349; 350; 352;
353; 354; 355; 356; 357; 358; 360; 361;
362; 363; 365; 404; 405
maladie 16; 62; 112; 152; 153; 187; 205;
297; 302; 311
malterie 113; 248; 320; 391
marché noir 9; 23; 24; 25; 26; 27; 29; 30;
31; 32; 38; 44; 45; 93; 161; 219; 296;
325; 331; 334; 339; 367
mari 16; 19; 24; 98; 131; 141; 201; 206;
211; 234; 238; 244; 246; 247; 249; 255;
256; 257; 258; 276; 282; 288; 311; 325;
330; 335; 336; 338; 342; 349; 350; 356;
369; 370
MBF 6; 9; 42; 49; 109; 128; 129; 169; 246;
353; 359; 407
médecin 11; 15; 41; 42; 47; 57; 58; 59; 60;
61; 62; 63; 64; 69; 75; 81; 98; 104; 138;
142; 143; 152; 153; 154; 156; 163; 166;
172; 173; 183; 184; 186; 199; 204; 205;
284; 297; 298; 301; 318; 319; 320; 334
menu 11; 20; 59; 60; 62; 112; 151; 164;
170; 319; 334; 337; 354
Ministère 14; 35; 40; 45; 102; 112; 118;
119; 122; 160; 161; 182; 185; 223; 225;
268; 324; 366; 373; 384
ministre 13; 16; 28; 37; 44; 45; 89; 125;
128; 142; 150; 151; 159; 167; 185; 210;
224; 295; 306; 347; 353; 354; 355
mirador 248; 273; 295
MIS 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62; 63; 64;
135; 152; 167; 168; 173; 184; 407
Montargis 4; 6; 19; 20; 21; 24; 29; 32; 39;
48; 65; 67; 68; 87; 90; 91; 92; 99; 100;
102; 103; 105; 106; 124; 125; 128; 131;
135; 136; 145; 161; 208; 214; 215; 242;

- 251; 279; 280; 282; 285; 315; 345; 346;
348; 349; 350; 351; 352; 353; 355; 356;
357; 358; 359; 360; 361; 363; 364; 365;
366
moral 24; 126; 182; 271; 297; 315; 319;
320; 332; 365
mort 40; 41; 46; 59; 64; 105; 119; 199;
221; 241; 256; 276; 287; 336
munition 11; 143; 185; 350; 378
mutation 9; 19; 67; 68; 71; 72; 77; 81; 82;
83; 112; 131; 139; 144; 187; 203; 218;
220; 222; 226; 236; 237; 240; 243; 244;
247; 254; 269; 271; 275; 278; 285; 296;
297; 301; 302; 314; 324; 330; 331; 338
naissance 34; 50; 51; 93; 99; 103; 114;
131; 137; 191; 199; 204; 206; 208; 211;
216; 227; 230; 249; 254; 259; 274; 281;
282; 283; 284; 285; 286; 287; 293; 297;
304; 306; 313; 314; 315; 331; 335; 336;
341; 342; 351; 354; 355; 357; 358; 360;
362; 404
nationalité 9; 19; 51; 66; 95; 99; 101; 103;
111; 114; 122; 124; 159; 169; 191; 204;
211; 212; 215; 221; 227; 228; 230; 234;
235; 238; 244; 248; 268; 274; 275; 276;
277; 280; 281; 282; 284; 286; 290; 292;
296; 335; 342; 354; 355; 358; 360; 363
nomade 67; 118; 120; 121; 122; 142; 148;
161; 163; 166; 185; 209; 226; 268; 292;
293; 294; 295; 296; 297; 299; 303; 304;
305; 306; 307; 308; 310; 311; 312; 367;
403
nomination 42; 49; 60; 67; 68; 69; 70; 74;
77; 81; 82; 83; 96; 109; 138; 139; 183;
184; 185; 187; 218; 219; 220; 222; 223;
267; 272; 298; 299; 301; 331; 362; 364
nourriture 72; 171; 187; 193; 319; 321;
353; 368
ordonnance 37; 42; 53; 55; 97; 101; 106;
109; 110; 135; 197; 343; 351; 352; 353;
354; 357; 358
Orléans 6; 7; 10; 11; 12; 13; 16; 17; 19; 20;
21; 22; 23; 24; 25; 26; 28; 29; 30; 31; 32;
34; 35; 36; 37; 38; 39; 40; 41; 43; 46; 48;
51; 55; 57; 58; 59; 63; 65; 66; 67; 68; 90;
92; 93; 95; 97; 99; 101; 102; 103; 105;
106; 117; 119; 122; 123; 124; 125; 126;
127; 128; 129; 130; 132; 133; 136; 138;
142; 150; 151; 152; 154; 161; 162; 167;
168; 169; 171; 172; 174; 175; 176; 177;
178; 179; 184; 189; 190; 195; 196; 197;
200; 201; 208; 209; 214; 215; 222; 223;
233; 246; 249; 252; 255; 258; 259; 263;
264; 265; 267; 277; 278; 279; 280; 281;
282; 292; 293; 294; 297; 307; 311; 313;
314; 315; 317; 325; 329; 331; 334; 336;
339; 341; 342; 343; 349; 358; 366; 371;
372; 376; 386; 387; 392; 400; 402; 405;
407
paie 82; 83; 115; 161; 162; 167; 184; 224;
261; 262; 303; 400
Paris 6; 10; 16; 17; 23; 28; 34; 43; 44; 45;
46; 47; 50; 73; 79; 89; 104; 105; 118;
120; 122; 127; 128; 129; 131; 133; 134;
136; 141; 148; 149; 154; 160; 161; 165;
167; 176; 178; 179; 184; 186; 202; 203;
204; 215; 231; 232; 233; 234; 235; 236;
237; 238; 239; 241; 242; 244; 248; 249;
250; 252; 259; 264; 268; 272; 286; 287;
312; 315; 323; 325; 332; 337; 338; 342;
345; 347; 348; 350; 357; 358; 363; 366;
368; 369; 370; 374; 384; 387; 394; 405;
406
PCF 18; 20; 28; 30; 32; 407
permission 13; 38; 49; 51; 70; 71; 72; 73;
77; 81; 93; 113; 139; 141; 155; 156; 184;
191; 192; 202; 203; 227; 240; 241; 242;
245; 246; 252; 264; 272; 275; 278; 286;
292; 294; 302; 311; 314; 320; 330; 336
personnel 13; 16; 37; 40; 41; 43; 44; 48;
49; 52; 53; 54; 62; 63; 65; 66; 67; 68; 69;
70; 71; 72; 73; 74; 76; 77; 78; 79; 81; 82;
83; 89; 98; 100; 112; 116; 118; 122; 123;
124; 125; 126; 131; 133; 134; 135; 137;
138; 139; 142; 145; 152; 154; 160; 164;
172; 182; 183; 184; 185; 186; 187; 188;
189; 190; 202; 218; 219; 220; 222; 223;
224; 225; 226; 245; 247; 261; 265; 267;
268; 269; 271; 272; 281; 294; 295; 297;
298; 300; 302; 303; 308; 312; 316; 319;
320; 323; 324; 325; 328; 329; 330; 331;
332; 333; 349; 362; 365; 405; 406
police 3; 4; 5; 6; 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14;
15; 16; 17; 18; 19; 20; 21; 22; 23; 25; 26;
27; 28; 29; 30; 31; 33; 34; 35; 36; 37; 38;
39; 42; 43; 44; 45; 46; 48; 49; 50; 51; 52;
53; 54; 55; 59; 61; 63; 64; 65; 66; 67; 68;
69; 71; 72; 73; 84; 86; 87; 88; 89; 91; 93;
102; 103; 105; 106; 122; 123; 124; 125;
126; 127; 128; 129; 130; 131; 132; 133;

- 134; 137; 138; 139; 140; 142; 143; 145;
146; 148; 150; 151; 152; 153; 154; 155;
159; 160; 167; 176; 180; 184; 185; 186;
188; 189; 190; 200; 202; 203; 204; 209;
211; 212; 219; 220; 222; 223; 240; 244;
248; 249; 250; 251; 252; 255; 256; 257;
260; 264; 265; 266; 271; 272; 273; 274;
278; 280; 281; 283; 292; 293; 294; 295;
305; 308; 309; 311; 313; 314; 315; 318;
320; 321; 323; 325; 326; 327; 328; 329;
330; 331; 332; 333; 334; 339; 340; 345;
346; 348; 349; 350; 353; 354; 356; 357;
358; 359; 360; 361; 364; 365; 366; 367;
369; 407
- policier 16; 28; 29; 31; 66; 67; 71; 73; 88;
101; 103; 120; 123; 124; 125; 127; 135;
184; 187; 198; 295; 317; 326; 327; 328;
330; 331; 336; 337; 350; 365
- polizei 7; 11; 34; 36; 37; 39; 40; 51; 55;
129; 133; 136; 151; 317; 318; 357; 407
- préfet régional 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14;
15; 16; 17; 18; 19; 21; 26; 28; 34; 35; 36;
37; 38; 39; 40; 41; 42; 55; 59; 61; 63; 64;
84; 86; 87; 101; 128; 129; 132; 133; 134;
138; 143; 153; 167; 182; 184; 185; 188;
307; 311; 320; 331; 350; 374; 383; 386;
395; 397
- Prévoist 14; 71; 132; 141; 143; 144; 163;
166; 171; 172; 174; 175; 177; 181; 183;
186; 187; 195; 267; 269; 284; 298; 316
- prison 7; 8; 10; 11; 16; 17; 18; 20; 21; 22;
23; 24; 25; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32; 37;
39; 40; 45; 47; 53; 55; 56; 57; 70; 71; 79;
93; 117; 118; 131; 142; 146; 161; 181;
192; 199; 206; 207; 208; 210; 214; 215;
223; 233; 246; 251; 275; 276; 277; 278;
297; 305; 314; 317; 336; 339; 343; 344;
363; 371; 372; 375; 376; 387; 389; 401;
402; 407
- promotion 67; 68; 69; 77; 127; 187; 299;
331
- punition 72; 73; 77; 155; 199; 207; 219;
226; 264; 269; 270; 271; 272; 275; 287;
292; 296; 297; 302; 305; 311; 350
- rapports hebdomadaires 49; 51; 52; 114;
151; 152; 155; 156; 170; 242; 243; 244;
263; 264; 265; 297; 320
- ravitaillement 45; 137; 143; 155; 165; 167;
170; 171; 172; 224; 248; 271; 286; 289;
303; 315; 318; 319; 332; 350; 369
- recensement 8; 33; 88; 93; 98; 99; 100;
102; 106; 107; 136; 224; 268; 292; 306;
351; 352; 353; 354; 355; 356; 357; 361;
365; 372; 376; 385; 386; 388
- récompense 133; 269; 272; 302
- Renseignements Généraux 3; 12; 18; 51;
53; 84; 127; 210; 264; 292; 293; 330;
407
- réquisition 8; 40; 67; 87; 93; 130; 135;
161; 164; 165; 166; 168; 181; 186; 189;
198; 199; 285; 303; 317; 349; 368; 369;
370; 371; 372; 376; 381; 384
- révocation 36; 67; 68; 69; 70; 71; 72; 77;
139; 187; 219; 220; 271; 302; 330
- RG 11; 17; 18; 24; 29; 38; 49; 50; 51; 52;
53; 54; 55; 86; 88; 90; 123; 126; 127;
128; 140; 142; 222; 246; 263; 264; 265;
292; 293; 313; 314; 315; 317; 320; 321;
325; 339; 340; 341; 343; 345; 403; 407
- sacherie 261; 262
- salaires 82; 116; 222; 223; 224; 262
- sanction 8; 9; 11; 12; 13; 14; 15; 75; 77;
79; 80; 96; 112; 113; 135; 152; 155; 187;
188; 189; 202; 220; 240; 250; 252; 302;
321; 331; 343
- santé 3; 41; 42; 56; 58; 61; 63; 64; 71; 152;
183; 184; 199; 200; 204; 206; 222; 241;
256; 276; 297; 301; 357
- Secrétariat Général au Maintien de l'Ordre
39; 90; 134; 407
- Service des Affaires Juives 3; 95; 98; 99;
100; 103; 107; 130; 135; 136; 197; 267;
353; 407
- Service des Camps 11; 133; 134; 138; 140;
141; 161; 166; 167; 170; 173; 174; 218;
267
- Sicherheitspolizei 7; 38; 39; 51; 55; 133;
136; 151; 317; 318; 357; 407
- Sipo 7; 11; 17; 21; 34; 35; 36; 37; 39; 199;
200; 386; 388; 407
- SNCF 29; 31; 39; 41; 186; 201
- Sologne 3; 11; 13; 53; 56; 57; 63; 64; 69;
112; 114; 115; 116; 131; 132; 135; 136;
137; 138; 141; 143; 144; 154; 155; 156;
159; 165; 166; 168; 171; 172; 175; 177;
178; 180; 181; 182; 183; 191; 195; 230;
243; 247; 253; 254; 275; 280; 286; 388
- somme 82; 83; 115; 164; 180; 192; 193;
194; 195; 196; 225; 228; 229; 230; 231;

232; 239; 250; 261; 282; 289; 337; 338;
400
sous-préfet 10; 20; 24; 67; 90; 91; 101;
102; 103; 123; 124; 128; 133; 134; 135;
136; 140; 145; 163; 176; 177; 183; 202;
294; 316; 332; 345; 346; 349; 350; 351;
352; 353; 355; 356; 357; 358; 359; 360;
361; 362; 363; 364; 365; 366; 367; 368;
369; 370; 372; 373; 374; 375; 377; 378;
379; 381; 383; 384; 385; 386; 387; 388;
389; 390; 391; 392; 393; 394; 395; 396;
397
statut des juifs 100; 101; 132; 360; 405
sucrierie 72; 74; 113; 177; 210; 246; 250;
261; 262; 317; 320; 321; 391
tabac 22; 84; 183; 189; 254; 305; 319; 338;
349
téléphone 8; 36; 91; 160; 162; 206; 350;
352; 371; 375; 397
trafic 17; 21; 24; 27; 28; 38; 43; 52; 72; 73;
74; 148; 189; 219; 289; 318; 347
train 21; 38; 39; 52; 186; 201; 248; 249;
347; 348; 369; 374; 375; 381; 387
travaux 47; 73; 113; 139; 156; 161; 162;
169; 170; 174; 178; 179; 220; 222; 247;
271; 273; 297; 303; 315; 316; 317; 318;
347; 348; 349; 368; 371; 373; 375; 398
UGIF 105; 109; 200; 201; 217; 218; 287;
288; 336; 407
usine 18; 55; 85; 136; 161; 258; 347; 374;
377
vaccination 58; 59; 62; 64; 118; 120; 403;
404
Vannes 99; 115; 116; 137; 143; 165; 172;
177; 344
Vél d'Hiv 8; 290
vêtement 140; 163; 176; 177; 178; 189;
311; 330; 368
Vichy 13; 16; 20; 38; 42; 44; 45; 46; 53;
75; 86; 88; 89; 90; 124; 128; 134; 145;
159; 160; 179; 223; 259; 263; 307; 324;
346; 347; 348; 350; 385
visite 12; 13; 14; 15; 41; 52; 57; 58; 59;
60; 61; 62; 63; 64; 72; 81; 120; 133; 134;
138; 141; 143; 144; 162; 164; 169; 172;
175; 184; 198; 203; 207; 240; 241; 244;
246; 265; 267; 278; 285; 286; 287; 288;
289; 311; 320; 321; 352; 355
voies ferrées 7; 40; 85; 89; 127; 129; 348
Voves 9; 14; 15; 19; 24; 37; 39; 40; 41; 48;
49; 50; 52; 53; 56; 57; 61; 64; 128; 140;
210; 263; 264; 313; 323; 325; 341

Table des matières

Avertissement	2
Sommaire	3
1 / Fonds de la préfecture régionale	5
6392 : instructions et fonctionnement des camps	5
1/ instructions	
2/ liste des internés administratifs	
3/ correspondance	
4/ camp d'internement du Loir-et-Cher	
5/ camps d'internement du Loiret	
6/ camp d'internement d'Eure-et-Loir	
6393 : dossiers des internés administratifs (A-D)	16
6394 : dossiers des internés administratifs (E-K)	22
6395 : dossiers des internés administratifs (L-O)	25
6396 : dossiers des internés administratifs (P-V)	27
6397 : dossiers des internés administratifs (libérations)	30
6400 : activités de police	33
1/ coopération des polices françaises et allemandes	
2/ opérations de police	
3/ gendarmerie	
4/ garde	
5/ administration pénitentiaire	
6/ garde des communications	
6403 : santé	41
13 / Inspection sanitaire des camps	
47825 : internements administratifs, réglementation, instructions	42
1/ école régionale d'administration	
2/ répression juive	
3/ comité régional des prix	
4/ industries	
5/ commerce	
6/ internements administratifs	
7/ bombardements	
8/ prisonniers	
9/ militaires démobilisés	

- 10/ bibliothèque régionale
- 11/ cours martiales
- 12/ détention - emprisonnement
- 13/ usages du Loiret

2 / Fonds des Renseignements Généraux 48

- 34065 : instructions et mouvements d'effectifs des camps 48
 - 1/ instructions et correspondance
 - 2/ camps d'internement - généralités
 - 3/ camp de Pithiviers
 - 4/ camp de Jargeau
 - 5/ camp de Beaune-la-Rolande
 - 6/ camp de Voves

- 34069 : Renseignements Généraux 53
 - 1/ communes, administration communale et locale
 - 2/ informations sur les finances
 - 3/ occupation allemande : personnel, ordonnances, enquêtes

3 / Fonds de la Direction Régionale de la santé 56

- 34177 : hygiène de guerre - état sanitaire des camps d'internement 56
 - 1/ hygiène de guerre - camps d'internement et prisons
 - 2/ camp de Pithiviers
 - 3/ camp de Jargeau
 - 4/ camp de Beaune-la-Rolande
 - 5/ camp de Lamotte Beuvron
 - 6/ Beaune et Pithiviers : épidémies de juillet 1942
 - 7/ Kommandos de Sologne
 - 8/ camp de Voves

4 / Fonds de la préfecture / 1 camps d'internement 65

- 20 M 745 : gardiens 65
 - 1/ candidats refusés ou ne s'étant pas présentés
 - 2/ gardiens engagés
 - 3/ gardiens des camps. Correspondance
 - 4/ gardiens des camps. Demandes à conserver
 - 5/ gardiens des camps. Demandes d'enquête
 - 6/ gardiens des camps. Candidatures retirées. Décès
 - 7/ Instructions. Affaires diverses

- 25323 : gardiens, policiers auxiliaires 67

1/ gardiens : nominations, mutations, démissions
2/ police auxiliaire d'Orléans et Montargis

25866 : personnel du camp de Pithiviers 1/ traitements 1946 2/ arrêtés - correspondance - divers	68
25867 : personnel des camps (A-B) 1/ dossiers personnels 2/ dossiers « sanctions »	74
25868 : personnel des camps (C-G) 1/ dossiers personnels 2/ dossiers « sanctions » 3/ dossiers « affaires »	76
25869 : personnel des camps (L-M)	77
25870 : personnel des camps (M-Q) 1/ dossiers personnels 2/ dossiers « sanctions »	78
25871 : personnel des camps (R-Z) 1/ dossiers personnels 2/ dossiers « sanctions »	79
25872 : gestion du personnel 1/ camp de Pithiviers - dossiers individuels 2/ camp de Pithiviers - gardiens auxiliaires	81
26846 : salaires du personnel de Pithiviers 1/ fiches de traitement 1943 2/ Pithiviers 1946	82
26847 : salaires (Pithiviers, Jargeau) 1/ Pithiviers : dossiers individuels 2/ Jargeau - traitements	82
26848 : personnel des camps 1/ personnel : correspondance (1944 - 1967) 2/ dossiers individuels	83

**5 / Fonds de la préfecture / 2 - sous - série 5 M : police de surveillance
et de sûreté - surveillance et répression politique** 84

25883 : police et maintien de l'ordre	84
---------------------------------------	----

- 1/ cabinet - messages
- 2/ surveillance des dépôts de denrées
- 3/ opérations de maintien de l'ordre
- 4/ opérations d'ensemble
- 5/ barrages routiers

25884 : plan de maintien de l'ordre	86
1/ instructions et comptes rendus	
2/ plan X (M1 et M2)	
3/ plan de protection	
4/ instructions en cas de débarquement	
5/ application du plan - le 6 juin 1944	
6/ schémas	
7/ Pithiviers, Montargis	
25886 : listes de fusillés et déportés	91
1/ Eure-et-Loir	
2/ Loir-et-Cher	
3/ Loiret	
25887 : fichier de personnes arrêtées par les Allemands	93

6 / Fonds de la préfecture / 3 - Service des Affaires Juives 95

25877 : références du Service des Affaires juives	95
1/ lois - décrets	
2/ arrêtés ministériels, circulaires	
3/ instructions des autorités allemandes	
25878 : recensement départemental des Juifs	98
1/ recensement du personnel des services publics	
2/ recensement des israélites (1941 - 1942)	
3/ non - juifs, cas douteux, attestations	
25879 : mesures contre les juifs	100
1/ instructions	
2/ statut des juifs	
3/ étoile des juifs	
4/ juifs étrangers	
5/ situation de juifs : correspondance, rapports	
6/ recensement des appareils de TSF	
7/ regroupement des israélites	
25880 : aryansisation économique	107
1/ biens, administrateurs provisoires	
2/ affaires juives (1944 - 1945)	
3/ propriétés mobilières et immobilières	

4/ succession de M. Lucien Bloch

5 M 142 : suivi des camps, transmission à la FKO	111
1/ correspondance avec la Feld	
2/ à 48 / états hebdomadaires (juillet 1941 - juillet 1942)	
49/ instructions	
50/ critiques d'un rapport par la préfecture	
51/ états nominatifs des internés début juillet 1942	

7 / Fonds de la préfecture / 4 - répression politique et raciale internements 115

20 M 724 : registre mal classé ?	115
20 M 729 : classeur de comptabilité des quatre camps	115
20 M 731 : registre de comptabilité des camps (2)	115
20 M 732 : registre de comptabilité des camps (3)	116
20 M 733 : registre de comptabilité de Beaune et Jargeau	116
20 M 734 : registre de comptabilité des camps (4)	117
20 M 735 : registre de comptabilité des camps (5)	117
20 M 736 : registre de comptabilité des camps (6)	117
7737 : attestations d'internement 1941 - 1947	118
1/ Abraham Majerholc	
2/ 1944	
3/ 1945	
4/ 1946	
5/ janvier - juin 1947	
6/ juillet - décembre 1947	
7/ documents isolés datant de l'occupation	
7738 : attestations d'internement : 1948 - 1955	120
1/ janvier - mars 1948	
2/ avril - juin 1948	
3/ juillet - décembre 1948	
4/ 1949	
5/ 1950	
6/ 1951	
7/ 1952	
8/ 1953	
9/ 1954	
10/ 1955	

20750 : police	122
1/ installation matérielle	
2/ situation de la police en août 1940	
3/ enquête de la FKO - octobre 1940	
4/ enquête de la FKO - novembre 1940	
5/ personnel israélite de la Sûreté Nationale (novembre 1940)	
6/ Police spéciale du Territoire	
7/ déclarations de nationalité du personnel	
8/ demandes de permis d'armes 1940 - 1942	
9/ police spéciale - personnel, transfert, finances	
10/ police municipale d'Orléans - nationalisation	
11/ surveillance des récoltes	
12/ « Vigie Parisienne »	
13/ situation hebdomadaire des effectifs (1942 - 1943)	
14/ affaires diverses après le 16 août 1944	
15/ divers et isolés	
20752 : rapports de police (1944), armement des camps	127
1/ bulletin quotidien d'information des RG du Loiret (1944)	
2/ télégrammes journaliers du Maintien de l'Ordre	
3/ armement des polices et des gardiens des camps	
20759 : instructions pour l'internement	129
20760 : biens juifs, suivi et instructions sur les camps d'internement	130
1/ manifestation du souvenir israélite	
2/ affaire Lévy - Kaiser	
3/ propriété de St-Ay (même affaire)	
4/ interventions en faveur des juifs	
5/ affaires juives, camps, instructions	
6/ réquisitions, transferts	
7/ étoile juive	
8/ biens appartenant aux juifs	
20762 : listes de déportés et d'internés	137
1/ internés - assignés à résidence (1945)	
2/ déportés et internés (1943 - 1944)	
20765 : suivi des camps par le cabinet du préfet	137
1/ centres de séjour surveillé (1945)	
2/ camps d'internement après le 16 août 1944	
3/ inspection des camps (1942 - 1945)	
4/ camp d'internement - personnel 1942 - 1945	
5/ internements : correspondance - 1942 - 1944	
6/ camps : surveillance générale, évasions, ravitaillement	
7/ camps : habillement des gardiens - 1942	
8/ camps : armement des gardiens - 1942	
9/ camp de Jargeau	
10/ camp de Vannes-sur-Cosson (Sologne)	

20767 : dossiers d'internement (1944 - 1946)	144
20769 : internés de la Libération (séquestre)	144
20785 : internés de la Libération (1)	144
20788 : internés de la Libération (2)	145
20820 : avis de recherches (1940 - juin 1941)	145
20821 : avis de recherches (juillet - décembre 1941)	147
20822 : avis de recherches (janvier - avril 1942)	148
20823 : avis de recherches (mai - décembre 1942)	148
20824 : avis de recherches (1943 - 1947)	149
25859 : fonctionnement des camps	150
1/ enquêtes préfectorales (1942)	
2/ demandes de documents	
3/ état sanitaire	
4/ rapports à l'IG et à la préfecture régionale	
5/ rapports à la police	
6/ rapports au préfet du Loiret	
7/ défense contre incendie	
8/ correspondance et rapports divers	
9/1945	
25860 : aménagement des camps	161
1/ Marché Caruelle	
2/ création et installation matérielle (1941)	
3/ commission de réquisition	
4/ organisation matérielle, correspondance	
5/ divers	
25861 / gestion du personnel	183
1/ carnets de notes	
2/ service médical	
3/ armement - logement	
4/ traitements et indemnités	
5/ nominations. démissions. révocations. Mutations	
6/ emploi du personnel	
7/ conditions	
25967 : Pithiviers 1944 - 1945	190
1/ organisation, rapports, règlement	
2/ surveillance	
3/ personnel	

8 / Fonds de la Préfecture / 5 - Camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande 191

20 M 746 : listes d'internés de mars 1942	191
8664 : liquidation financière	192
1/ étrangers, pièces comptables	
2/ fonds des internés allemands	
3/ prisonniers politiques	
4/ calculs	
5/ soldes des comptes	
6/ israélites	
7/ Israélites - Beaune - 1 ^{ère} partie	
8/ Israélites - Beaune - 2 ^{ème} partie	
9/ remise des archives et du matériel	
21872 : fermeture des camps	195
1/ instructions	
2/ liste des administrateurs provisoires de biens juifs	
25862 : libérations	198
1/ année 1941	
2/ avril - octobre 1942	
3/ novembre - décembre 1942	
4/ janvier - février 1943	
5/ mars - avril 1943	
6/ mai - juin 1943	
7/ juillet - août 1943	
8/ septembre 1943 - janvier 1944	
9/ transferts	
10/ conditions de libération	
11/ libérations	
25863 : demandes de libération, mouvements	205
1/ 1942 - début 1943	
2/ avril - juin 1943	
3/ juillet 1943 - janvier 1944	
4/ arrivées de juifs	
70480 : dissolution, arrêtés d'internement, rapports après-guerre	209

9 / Fonds de la préfecture / 6 - Camp de Beaune-la-Rolande 211

20 M 749 : registre des entrées et sorties de Beaune	211
20 M 750 : entrées et sorties de Beaune (suite)	211
20 M 751 : registre de la baraque 2	211
20 M 752 : registre de la baraque 4	212
20 M 753 : registre de la baraque 5	212
20 M 754 : registre de la baraque 6	212
20 M 755 : registre de la baraque 7	212
20 M 756 : registre de la baraque 8	212
20 M 757 : registre de la baraque 9	213
20 M 758 : registre de la baraque 13	213
20 M 759 : registre de la baraque 14	213
20 M 760 : registre de la baraque 16	213
20 M 761 : registre de la baraque 17	214
20 M 762 : registre de la baraque 18	215
20 M 763 : registre de la baraque 19	216
20 M 764 : registre de la baraque 20	216
20 M 765 : listes de Beaune	216
20 M 766 : registre des colis (1)	216
20 M 767 : registre des colis (2)	216
20 M 768 : registre des colis (3)	217
20 M 769 : registre des colis (4)	218
25874 : gestion du personnel du camp 1/ carnets de notes des gardiens auxiliaires 2/ dossiers individuels 3/ arrêtés de nomination	218
25875 : dossiers de libération (1941 - 1942)	220

10 / Fonds de la préfecture / 7 - Camp de Jargeau	222
20 M 770 : registre de comptabilité (1)	222
20 M 771 : registre des salaires (1)	222
20 M 772 : registre des salaires (2)	222
20 M 773 : registre de comptabilité (2 -1945)	222
20 M 774 : salaires (3)	223
20 M 775 : registre des salaires (4 - internés)	224
20 M 776 : registre de comptabilité (3)	224
20 M 777 : registre de comptabilité (4 - 1944 - 1946)	224
20 M 778 : registre de comptabilité (5 - 1941 - 1942)	225
20 M 779 : registre de comptabilité (6 - 1943 - 1945)	225
20 M 780 : registre de comptabilité (7 - 1943 - 1945)	225
25876 : situation numérique (1941 - 1943)	226
1/ situation numérique	
2/ personnel (1941 - 1943)	
<hr/>	
11 / Fonds de la Préfecture / 8 - Camp de Pithiviers	227
20 M 781 : registre de liste de Pithiviers (1941)	227
20 M 782 : registre de liste de Pithiviers (1942)	227
20 M 783 : registre des baraques 15, 16 et 32	227
20 M 784 : registre de la baraque 7	228
20 M 785 : registre de la baraque 8 (1)	228
20 M 786 : registre de la baraque 8 (2)	229
20 M 787 : registre de la baraque 15	229
20 M 788 : registre de la baraque 16 (1)	229
20 M 789 : registre de la baraque 16 (2)	230

20 M 790 : registre de la baraque 33	230
20 M 791 : registre des baraques 3, 15 bis et 30	231
20 M 792 : registre des baraques 4 et 27	231
20 M 793 : registre des baraques 17 et 24	232
20 M 794 : registre des baraques 6 et 29	232
20 M 795 : registre des baraques 11 et 36	233
20 M 796 : registre de la baraque 9	233
20 M 797 : registre des baraques 9 et 35	234
20 M 798 : registre des baraques 10 et 23	235
20 M 799 : registre de la baraque 11	235
20 M 800 : registre des baraques 12 et 22	235
20 M 801 : registre des baraques 14 et 25	236
20 M 802 : registre des baraques 5 et 28	236
20 M 803 : registre de la baraque 21	237
20 M 804 : registre de la baraque 19	238
20 M 805 : registre des baraques 18 et 26	238
20 M 806 : registre de la baraque 20	239
20 M 807 : registre des colis	239
20 M 808 : registre de comptabilité	239
25864 : courriers quotidiens à la préfecture	240
1/ juin 1941	
2/ juillet 1941	
3/ août 1941	
4/ septembre 1941	
5/ octobre 1941	
6/ novembre 1941	
7/ décembre 1941	
25865 : consignes et surveillance	245
1/ cahier d'ordre	

- 2/ registre des permissions
- 3/ affaires Grünberg et Daum
- 4/ correspondance, surveillance, libérations
- 5/ libérations d'internés politiques (février - mars 1943)

25873 : évasions du camp de Pithiviers (1941 - 1942)	250
1/ camp de Pithiviers, rapports, correspondance (1941 - 1942)	
2/ dossiers des évadés	

12 / Fonds de la Préfecture / 9 - camp de Sologne **253**

20 M 728 : registre de comptabilité	253
20 M 730 : registre d'états nominatifs	253
20 M 747 : registre de listes des hébergés	254
20 M 748 : registre du tabac	254

13 / Fonds de la préfecture / 10 - réfugiés espagnols **255**

5 M 309 : regroupement des familles	255
5 M 310 : listes par catégories	256
1/ problèmes sanitaires	
2/ réfugiés devant rester au camp	
3/ demandes acceptées de regroupement familial	
4/ listes et départ	
5 M 311 : évadés	259
1/ interventions du consulat espagnol	
2/ évadés de La Pallice	

14 / Fonds de la préfecture / 11 - finances et comptabilité **261**

27108 : paie des internés de Pithiviers (1943)	261
--	-----

15 / Fonds de la direction départementale des services de police **263**

34086 : rapports des RG sur Pithiviers (1943 - 1944)	263
1/ rapports mensuels sur les effectifs	
2/ rapports hebdomadaires sur les effectifs	

- 3/ bulletins d'internement
- 4/ listes nominales (septembre 1944 - avril 1945)
- 5/ rapports hebdomadaires « sur la physionomie du camp »
- 6/ rapports divers

16 / Fonds du Service des Camps d'Internement 267

- 34100 : personnel 267
 - 1/ instructions
 - 2/ personnel
 - 3/ effectif, situation
 - 4/ douaniers

17 / Fonds du camp d'internement de Beaune-la-Rolande 271

- 34119 : personnel et instructions 271
 - 1/ personnel
 - 2/ correspondance de la préfecture
 - 3/ organisation, règlement, consignes
 - 4/ divers
- 34120 : états nominatifs des internés 274
 - 1/ listes alphabétiques
 - 2/ autres listes
 - 3/ états numériques
 - 4/ instructions et règlements
- 34121 : arrivées, libérations, départs 279
 - 1/ arrivées
 - 2/ libérations
 - 3/ départs (convois)
- 34122 : évasions, hospitalisations, visites 286
 - 1/ évasions
 - 2/ hospitalisations
 - 3/ affaires individuelles
 - 4/ visites
 - 5/ ravitaillement et colis
- 34123 : comptes particuliers des internés 289
 - 1/ internés juifs, instructions et correspondance
 - 2/ internés juifs Ab - Az
- 34124 à 34133 : fiches de comptes particuliers des internés (ordre alphabétique) 289

18 / Fonds du camp d'internement de Jargeau	292
34088 : effectifs et mouvements	292
1/ fonds des Renseignements généraux	
34101 : états et rapports	294
1/ création et dissolution du camp	
2/ situations numériques hebdomadaires (1944 - 1945)	
3/ état de quinzaine (1942 - 1944)	
4/ rapports mensuels (1944 - 1945)	
34102 : personnel, recrutement et nomination	298
1/ personnel de direction	
2/ personnel administratif et de direction	
3/ personnel sanitaire	
4/ instituteurs	
5/ gardiens	
6/ instructions	
34103 : personnel, bâtiments	300
1/ personnel : cessation de service	
2/ personnel : discipline	
3/ personnel : affaires particulières	
4/ traitements et indemnités	
5/ bâtiments, matériels, fournitures	
34104 : mouvement et effectif des internés	304
1/ registre « <i>effectif</i> »	
2/ arrêtés d'internement	
3/ arrivée d'internés	
4/ transferts	
5/ évasions	
6/ effectif (août 1945)	
34105 : instructions ; libérations : demandes, refus	306
1/ instructions (1940 - 1942)	
2/ libérations (jusqu'en juin 1944)	
3/ libérations : refus ; jusqu'en juin 1944	
34106 : libérations accordées (A - P)	308
34107 : libérations (suite)	309
1/ libérations à dater de juin 1944 (Q - Z)	
2/ propositions, refus à partir de juin 1944	
3/ volontaires pour travailler en Allemagne	
4/ affaires individuelles	

19 / Fonds du camp d'internement de Pithiviers	313
34087 : libérations, police du camp	313
1/ bulletins de libérations (septembre 1943 - août 1944)	
2/ commission de criblage (septembre 1944 - janvier 1945)	
3/ bulletins de libérations (septembre 1944 - décembre 1944)	
4/ bulletins de libération (1945)	
5/ évasions (1943 - 1945)	
6/ internés : activités politiques, enquêtes (1943 - 1945)	
34111 : travaux, matériel, garde, défense	315
1/ bâtiment, travaux d'entretien	
2/ matériel et véhicule	
3/ ravitaillement	
4/ situation matérielle et morale du camp	
5/ garde du camp	
6/ défense du camp	
7/ statut du camp	
34113 : POPF, mouvement des internés	322
1/ internés, activité politique	
2/ memento du camp de Pithiviers : mouvement des internés (mai 1941 - octobre 1942)	
3/ instructions (1943 - 1946)	
4/ arrêtés d'internement (1945 - 1946)	
5/ internés annoncés non arrivés	
34114 : transferts, libérations	326
1/ transferts (1944 - 1946)	
2/ propositions de libération (1942 - 1944) : H - M	
3/ libérations refusées, libérations acceptées	
34115 : libérations	328
1/ propositions de libération (1942 - 1944) : N - V	
2/ comptes rendus de libérations	
34116 : libérations (1945 - 1946)	329
34134 : police	329
1/ gardiens	
2/ personnel de police : instructions et correspondance	
3/ ordres de police	
4/ inspecteur Philiponeau	
5/ divers	
34142 : libérations	332
1/ libérés avant la Libération totale	
2/ libérations des 10 et 11 août 1944, Fu - Hu	

34143 : libérations finales	333
34144 : internés de 1944, listes d'internés juifs (1941 - 1942), évasions	334
1/ internés à la Libération	
2/ internés de 1944 - 1946	
3/ listes d'internés juifs (1941 - 1942)	
4/ rapports sur les évasions	
5/ 9 menus hebdomadaires de 1941	
34146 à 34149 : comptes particuliers des internés	337 - 338
36533 : arrestations allemandes, listes d'internés	339
1/ arrestations opérées par les Allemands	
2/ état des internés politiques (1944)	
3/ listes d'hébergés juifs	
53675 : tribunal correctionnel (22 octobre 1941)	342
<hr/>	
20 / Fonds de la sous - préfecture de Montargis	345
26243 : Maintien de l'Ordre	345
1/ Propagande	
2/ Journées particulières	
3/ Attentats et sabotages	
4/ Sécurité (mars - août 1944)	
5/ Libération	
26244 : Affaires juives	351
1/ Instructions	
2/ Déclarations des Israélites - Listes	
3/ Recensement - déplacements - modifications	
4/ Remise des insignes - juin 1942	
5/ Appareils de TSF	
6/ Affaires diverses - arrestations	
7/ Affaires juives - biens (aryanisation économique)	
8/ ventes de biens israélites (hors de l'arrondissement)	
9/ 1953 (certificats)	
26249 : internements administratifs	366
1/ internements administratifs 1941 - 1945	
2/ astreints à résidence 1944 - 1946	
26358 : réfugiés (1939 - 1940)	368
1/ réfugiés, réquisitions de locaux, septembre 1939 - juin 1940	
2/ réfugiés, divers, hébergement, septembre 1939 - 1940	
3/ assistance aux réfugiés 1939 - 1940	
4/ enfants 1939 - 1941	
5/ enfants évacués de Paris 1939	
<hr/>	

26360 : rapports avec les occupants	370
1/ réquisitions de locaux (1939)	
2/ rapports avec la Kommandantur (1940)	
3/ renseignements économiques (1940)	
4/ fournitures demandées par les occupants	
5/ incidents avec les autorités allemandes	
6/ otages	
7/ fusillés par les Allemands	
8/ arrestations par les occupants	
50663 : étoiles ; réquisitions de gendarmes	381
D/ ré pression raciale	
E/ répression politique et raciale	
<hr/>	
21 / Fonds de la sous-préfecture de Pithiviers	383
29644 : police générale, presse	383
1/ police générale, circonstanciers	
2/ correspondance avec les maires	
3/ synthèse de presse (janvier - août 1944)	
4/ revue de presse (mai - septembre 1945)	
29647 : sûreté générale	384
1/ surveillance (1942 - 1945)	
2/ affaires juives	
3/ assignés à résidence (1943 - 1946)	
4/ presse	
5/ surveillance (1945 - 1962)	
29774 : camps d'internement	390
1/ travail	
2/ visites et sorties	
3/ évasions	
4/ affaires sanitaires	
5/ suppliques	
6/ organisation et fonctionnement	
7/ fouilles et sévices	
8/ camp de Beaune-la-Rolande	
9/ bâtiments et matériels	
10/ libérations (1944)	
11/ personnel de direction et de surveillance	
12/ commissions pénitentiaires (1947 - 1949)	
<hr/>	
22 / Fonds hospitaliers / 1 - Beaune	398

3 L 30 : hospitalisation des internés	398
3 L 32 : renvoi d'amis des juifs	399
4 Q 1 : frais de séjour	400
4 Q 2 : une hospitalisation (1944)	400

23 / Fonds hospitaliers / 2 - Pithiviers **401**

4 Q 8 : la tannerie (hôpital complémentaire - 1940)	401
4 Q 9 : entrées à l'hôpital du camp (1940)	401
4 Q 10 : infirmerie du camp 3 (1940) : décès, réformes	402
4 Q 11 : inscriptions à l'infirmerie du camp (1940)	402

24 / Fonds Jargeau **403**

84054 et 84055 : fichiers	403
1/ fichier des internés (A - P) / fichier des internés (R - Z)	
2/ fichier des vaccinations (A - Gh)	

25 / Fonds SEITA **405**

77525 : application du statut des Juifs au personnel	405
2/ statut des juifs, instructions, déclarations	

Lexique des abréviations **407**

Index numérique des cotes **408**

Index chronologique **413**

Index thématique **417**

Table des matières **425**

